LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LIV — NO 245 MONTRÉAL, SAMEDI 19 OCTOBRE 1963

MÉTÉOROLOGIE
Ensoleillé, plus chaud
Maximum : 75

10¢

FÊTE DU JOUR
S. Pierre d'Alcantara

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD
MONTRÉAL

RADIO · SACRÉ · COEUR
Du lundi au samedi
Emission sur 38 postes

Les marins font la grève pour marcher sur Ottawa Pearson lance un dernier ultimatum aux syndicats

OTTAWA (DNC) — Le gouvernement ne tardera pas à proclamer la loi de mise en tutelle des syndicats de marins, malgré la menace de représailles du Syndicat international des gens de mer, si'l n'obtient pas d'ici deux ou trois jours l'assurance d'un règlement du conflit des Grands lacs sans son intervention, a fait savoir hier à la Chambre le premier ministre Lester Pearson. Les deux grandes centrales ouvrières du Canada et des Etats-Unis, le CTC et le FAT-COI, avec l'appui respectif d'Ottawa et de Washington, tentent désespérément, de leur côté, d'effectuer un rapprochement de dernière minute qui évitera la tutelle gouvernementale. Les négociations se heurtent encore, apparemment, à l'insistance des Canadiens pour une représentation majoritaire sur le conseil de tutelle.

Le premier ministre a révélé qu'il avait été informé, quelques minutes avant son déjeuner, de l'intention des marins du SIGM d'abandonner leurs navires et de marcher sur Ottawa afin de protester contre la loi de tutelle, qui vise particulièrement leur syndicat. L'ordre de grève était contenu dans un feuillet intitulé "Instruction, bulletin No. 1" et il a été émis par un organisme du syndicat portant le nom de "Comité des droits des marins".

Le chef néo-démocrate, M. T. C. Douglas, s'est inquiété des répercussions de cet arrêt de travail sur les expéditions de blé et il a demandé au premier ministre quelles mesures il entendait prendre pour lui faire obstacle. "Toutes les mesures qu'il nous sera possible de prendre", a répondu M. Pearson.

Le premier ministre a sévèrement condamné l'action du syndicat au moment où, a-t-il dit, il apparaît possible que le Congrès du Canada aboutisse à une entente syndicale qui satisfasse le gouvernement. Il a cependant assuré la Chambre que le gouvernement n'hésitera pas à proclamer la loi s'il n'a pas d'ici deux ou trois jours l'assurance qu'un règlement syndical est en bonne voie de réalisation, malgré la menace du syndicat de M. Hal Banks.

Des négociations fébriles sont en cours "à tous les niveaux", a révélé M. Pearson. Elles ont apparemment repris après que le premier ministre eut conversé par téléphone avec le président Kennedy samedi dernier, alors que la décision du parlement canadien de promulguer la loi de tutelle risquait de provoquer une crise grave des relations canado-américaines.

Le ministre du travail, M. Allan MacEachen, a indiqué de son côté qu'il était en rapport constant avec le secrétaire américian au travail, M. Wirtz. De semblables contacts sont engagés entre les dirigeants du CTC et du FAT-COI. "Je n'ai pas besoin de dire à la Chambre combien sont pénibles et délicates ces négociations", a dit le premier ministre. Néanmoins, il a paru confiant qu'elles soient menées à bonne fin.

Le gouvernement a été soumis à un barrage de questions dès la reprise des séances de la Chambre après le déjeuner. L'opposition s'inquiétait, en particulier, des menaces de représailles du syndicat des gens de mer. Les premières rumeurs qui ont circulé au parlement prétendaient qu'une dizaine de milliers de marins quitteraient leurs navires pour venir manifester à Ottawa en fin de semaine ou lundi.

La Gendarmerie a cependant informé le ministre du travail, dans la journée, que leur nombre ne dépasserait vraisemblablement pas 2,000.

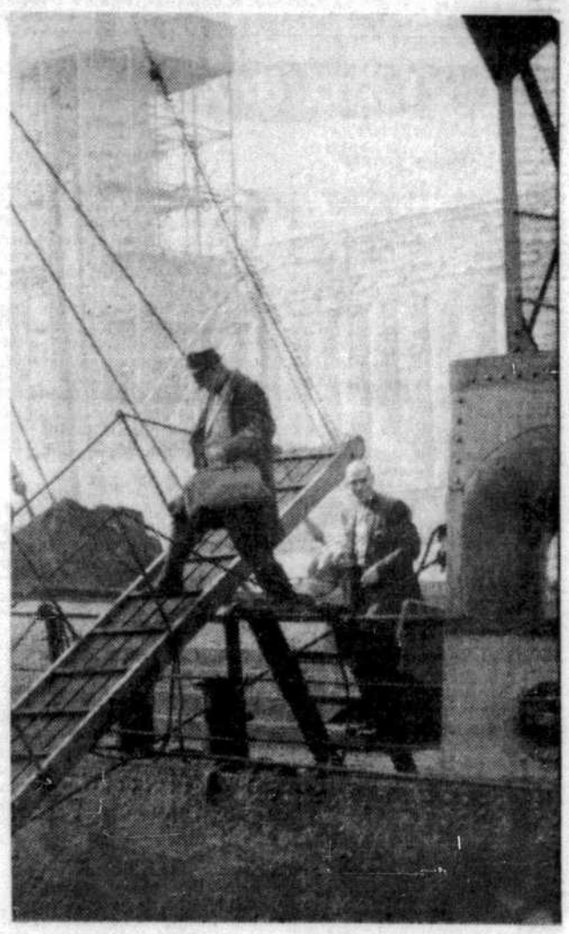

Dès que l'ordre de se rendre à Ottawa leur a été communiqué par leur centrale syndicale, les marins du S.I.M. du port de Montréal ont quitté le bord avec empressement. (Photo "Le Devoir")

McEachen déclare :

Débrayage illégal !

OTTAWA — Le ministre fédéral du travail, M. Allan McEachen a vivement réagi à la nouvelle du débrayage qui, depuis hier paralyse les navires dont les marins appartiennent au S.I.M., risquant, de ce fait, de gêner l'expédition du blé récemment vendu en URSS. M. McEachen a qualifié la grève d'illégale. Mais les affiliés au syndicat international des marins, section canadienne, affirment qu'il ne s'agit pas d'une grève. Certains règlements, en effet, prévoient, dans des cas précis, l'autorisation de quitter le travail pour assister à une réunion syndicale. Du point de vue gouvernemental, toutefois, il s'agit d'une grève, dans toute l'acception du terme.

Le ministre du travail n'a pas été le seul à réagir. A Kingston où il accordait une interview, un dirigeant du Congrès du travail du Canada, M. William Mahoney, a déclaré que les syndicalistes américains n'avaient rien compris au problème dont les données leur échappent.

Le ministre du travail n'a pas dit quelles sont les mesures légales qu'il entend prendre pour riposter à cette "grève illégale" de la section canadienne d'un syndicat américain. Les affiliés au SIM ont annoncé leur intention d'organiser une "marche sur Ottawa" en guise de protestation contre la mise en tutelle gouvernementale de tous les syndicats de marins au pays.

Cette mesure avait été recommandée par le juge Norris, dans un rapport établi à la demande du gouvernement à l'issue d'une longue enquête sur "la désorganisation de la navigation sur les Grands Lacs". L'enquête avait permis d'établir d'indiscutable façon que le SIM (que le CTC avait chassé de ses rangs) se livrait à des manoeuvres d'intimidation, parfois même à la violence dans l'espoir de s'assurer le monopole du syndicalisme sur les Grands Lacs et le St-Laurent.

Voir page 9 : Débrayage

Obéissant à la consigne de leur syndicat, les marins ont débrayé, sourire aux lèvres.

M. PAUL MARTIN INTERVIENT DANS LE DEBAT

Ottawa dénonce l'apartheid mais s'oppose aux sanctions contre l'Un. sud-africaine

NATIONS UNIES. — Le ministre des affaires étrangères du Canada a condamné hier en termes extrêmement vigoureux la politique de ségrégation raciale de l'Union sud-africaine mais a répété que le gouvernement canadien s'oppose à l'expulsion de ce pays de l'Organisation des Nations Unies et ne croit pas d'autre part à l'opportunité ni à l'efficacité de sanctions.

Devant la commission politique spéciale de l'Assemblée générale, M. Paul Martin a dit que l'ONU doit toutefois continuer à chercher tous les moyens possibles d'influer sur le gouvernement de l'Union sud-africaine et d'assurer une vie plus heureuse aux 10 millions de Noirs de ce pays. Le ministre a ajouté que tous les membres de l'ONU désirent ardemment contribue. à faire disparaître l'apartheid et à assurer une liberté et une dignité réelles aux Sud-Africains mais ne sont pas d'accord sur les moyens à employer pour atteindre ces objectifs.

"Même si nous considérons que la politique raciale de l'Union sud-africaine est dégradante et révoltante, nous ne croyons pas que le meilleur remède consiste à expulser ce pays de l'ONU: l'expulsion risquerait de nous rendre plus difficile encore la tâche d'amener le gouvernement et les Blancs de l'Union à renoncer à l'apartheid et risquerait peut-être d'aggraver encore la situation de la majorité noire du pays".

C'est en agissant énergiquement mais avec mesure et persévérance que l'ONU pourra exercer une influence réelle et heureuse à long terme, a encore dit le ministre canadien. Il a d'autre part exprimé l'approbation d'Ottawa au texte préparé par les pays scandinaves. M. Martin s'est notamment réjoui de la proposition qui

Voir page 9 : M. Paul Martin

Appel à la Chine

NATIONS-UNIES — Prenant la parole pour la deuxième fois à l'Assemblée générale de l'ONU, hier, le ministre des affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin, a invité la Chine continentale à endosser l'accord sur l'arrêt partiel des essais nucléaires et à se joindre aux pourparlers sur le désarmement.

Voir page 9 : Appel

Emission d'obligations de $35,000,000 adjugée par Montréal à 5.9 p.c.

L'administration Drapeau-Saulnier a accepté hier l'offre d'achat d'une émission d'obligations de $35,000,000, que lui a faite un syndicat financier, dirigé par la Banque de Montréal.

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a confirmé que "le comité a autorisé le syndicat canadien à distribuer une émission d'obligations au montant total de $35,000,000. La cité de Montréal a obtenu un taux d'intérêt de 5.971 p.c. pour les trois séries, dont le taux nominal varie de 5 à 5.75 p.c.".

Le président du comité exécutif a ajouté : "Dans les circonstances, tenant compte des émissions qui sont offertes ailleurs, j'estime que la cité fait une excellente transaction et que c'est là une autre démonstration de l'excellence du crédit de Montréal dans les milieux financiers". (Nos informations en page financière).

Macmillan impose lord Home

LONDRES. — La reine Elisabeth, a demandé à lord Home de former un gouvernement. Elle avait au préalable accepté la démission de M. Harold Macmillan. La dernière chose que M. Macmillan ait faite comme premier ministre constitue pour lui un triomphe personnel. Son choix du successeur au poste qu'il abandonnait a été maintenu malgré l'opposition des membres du cabinet et des Communes qui désignaient M. R.A. Butler.

Peu après l'annonce que la résignation de M. Macmillan avait été acceptée, la reine Elisabeth s'était rendue à l'hôpital Edouard VII et elle s'était entretenue durant une trentaine de minutes avec l'homme qui dirigea la politique britannique pendant six ans, neuf mois et huit jours.

Par la suite, la reine invita lord Home au palais de Buckingham et lui demanda de former un gouvernement.

Le principal perdant est M. Butler, qui est arrivé à deux reprises au seuil du pouvoir sans jamais réussir à l'obtenir. On lui préférait en 1957 M. Macmillan pour la succession de sir Anthony Eden.

Par la suite, dans une déclaration faite du 10 Downing Street, résidence officielle des premiers ministres britanniques, lord Home a dit : "Sa Majesté m'ayant demandé de former un gouvernement, je passerai le reste de la journée à rencontrer et à consulter mes collègues. Je serai ici jusqu'à la fin de la journée, en plein travail. C'est un grand honneur que de se voir invité à former un cabinet. Je crois

Voir page 9 : Macmillan

Lesage affirme : nous avons eu raison de reporter à plus tard l'étude du bill 60

QUEBEC — Le premier ministre Jean Lesage a déclaré, hier, que son gouvernement a eu raison de reporter à plus tard l'étude du bill 60 et a révélé qu'il espère recevoir, au cours de la prochaine session, le rapport du comité parlementaire sur la réforme de la carte électorale.

Portant la parole à la séance inaugurale du congrès de la Fédération libérale du Québec, M. Lesage a affirmé, au sujet du projet de loi qui vise à établir un ministère de l'éducation :

"Le nombre et le caractère des propositions d'amendements qui me sont parvenues à la date limite du premier septembre indiquent que nous avons eu raison d'accorder un délai. Mais je le répète : la création d'un ministère de l'éducation et de la jeunesse est une nécessité urgente dans notre province et, même s'il s'avère utile d'apporter certaines modifications au projet initial, nous entendons bien procéder sans changer les principes qui l'inspirent."

Rendant compte de son mandat, le chef du parti a signalé que les efforts accomplis depuis trois ans pour faire du député un véritable législateur

Voir page 9 : Lesage

Me FRANÇOIS AQUIN :

Que les libéraux prennent garde de s'embourgeoiser !

QUEBEC. — Le président de la Fédération libérale du Québec a mis les militants de cet organisme en garde contre l'embourgeoisement du pouvoir et réclamé une plus grande collaboration entre les ailes parlementaire et marchante du parti.

Me François Aquin, inaugurant le 9e congrès annuel de la F.L.Q. a dénoncé un certain esprit que l'on remarque dans quelques milieux de la F.L.Q.

"Cet esprit, dit-il, peut se manifester sous diverses facettes: on veut fermer les portes des associations de comtés, donnant l'impression qu'on veut être le moins nombreux possible; on s'oppose à la carte de membre, prétextant qu'il ne faut pas payer pour être libéral; on veut donner directement des ordres aux fonctionnaires de la province, laissant croire que nos associations de comté sont devenues des cellules de l'administration provinciale; on croit que la fédération est une réunion d'organisateurs qui n'a que

Voir page 9 : Me Aquin

LA FÉDÉRATION LIBÉRALE DU QUÉBEC OUVRE SON CONGRÈS

On s'attend que les débats seront longs et laborieux : 50 résolutions à l'étude

Par Marcel THIVIERGE

QUÉBEC. — Le congrès de la Fédération libérale du Québec qui a débuté hier soir devra se prononcer aujourd'hui et demain sur quelque cinquante résolutions concernant les réformes politiques, administratives et judiciaires, la régie interne et une foule d'autres sujets allant de la caisse électorale au bill 60.

Les résolutions les plus importantes sont les 17 qu'a présentées la commission politique de la fédération.

On s'attend à des débats longs et laborieux. Une résolution qui n'a que quelques lignes promet également de mettre le feu aux poudres. Il s'agit de celle qui n'obligerait plus les membres de la F.L.Q. à donner automatiquement leur adhésion au parti libéral fédéral.

Cette résolution sera difficilement adoptée, car elle consiste en un amendement de la constitution de la fédération. Alors qu'une résolution ordinaire ne demande, pour être adoptée, que la majorité des voix, un amendement à la constitution exige les deux tiers. On

Voir page 9 : On s'attend

D'Ottawa à Québec..

OTTAWA (DNC) — Grâce à l'appui des éléments orthodoxes du Crédit social, le gouvernement a brusquement interrompu l'interminable débat sur le statut du groupe de M. Réal Caouette, hier, en fin d'après-midi, de façon à permettre à ses membres de la province de Québec de quitter la Chambre et de prendre l'avion pour la capitale provinciale où ils tenteront, en fin de semaine, d'éviter au parti libéral le même fractionnement qui afflige les créditistes.

M. Jack Pickersgill, leader du gouvernement à la Cham-

Voir page 9 : D'Ottawa

Ste-Justine : les deux parties souhaitent rencontrer ensemble le gouvernement

Par Réal PELLETIER

M. Paul-Emile Dalpé, de la Fédération des services (20,000 employés d'hôpitaux).

Les 250 infirmières qui ont quitté leur travail à Ste-Justine mercredi dernier ont demandé hier à rencontrer le premier ministre et le ministre de la santé — en compagnie des autorités de l'hôpital si celles-ci le désirent — afin de saisir le gouvernement de la situation qui prévaut dans cette institution et "des raisons très graves" qui les ont amenées à poser ce geste.

Un porte-parole de l'administration de l'hôpital a fait savoir au DEVOIR hier soir que les autorités sont disposées à rencontrer le premier ministre et le ministre de la santé en compagnie des représentants des infirmières.

De son côté, le gouvernement du Québec a déjà posé un geste dans le sens d'un règlement rapide du conflit alors que le ministère du travail a délégué sur place un conciliateur, M. Lucien Malouin, ces jours derniers.

L'hôpital Ste-Justine qui reçoit généralement 800 enfants dans ses murs ne dispense présentement ses soins qu'à quelque 400 d'entre eux. Depuis le début de l'arrêt de travail, les autorités refusent — sauf dans les cas d'urgence — les quelque 50 inscriptions quotidiennes à l'hôpital. Les enfants dont l'état ne requiert pas de soins pressants sont renvoyés chez eux. A l'heure actuelle, ce sont les médecins-résidants et les internes qui font une bonne partie du travail des infirmières : injections, pansements, etc., pendant que les surveillantes assurent le service non-professionnel.

Un médecin a pris l'initiative de communiquer avec LE DEVOIR hier pour donner son entier appui à l'arrêt de travail des infirmières. Les conditions qui leur sont faites, a-t-il dit, sont absolument inhumaines.

N'ayant pas le droit de faire la grève en tant qu'employées des services publics, les 250 infirmières de Ste-Justine ont décidé de saisir la population de leurs problèmes en se retirant au Centre Maria-Goretti "pour étudier".

Hier après-midi, elles ont envoyé un télégramme à MM. Jean Lesage et Alphonse Couturier, dans lequel elles sollicitent une entrevue avec les deux ministres.

Les infirmières se sont de plus adressées à la présidente du conseil d'administration de l'hôpital soulignant qu'elles sont disposées à rencontrer les membres de la direction de Ste-Justine pour leur soumettre un mémoire exposant les "lacunes dont elles ont été témoins dans les soins accordés aux patients de cette institution". Elles précisent que la situation entraîne une dévaluation constante de leur profession d'infirmière.

Les messages au gouvernement et aux autorités de l'hôpital ont été endossés par Mme Madeleine Morgan, président des infirmières de Ste-Justine; Mlle Lucie Dagenais, de l'Alliance des infirmières de Montréal; M. Paul-Emile Dalpé, président de la Fédération nationale des services; et M. Marcel Pépin, secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux.

Il appert que les infirmières autant que les autorités de l'hôpital souhaitent une solution rapide du conflit.

Les infirmières entendent toutefois que le règlement de la situation se traduise par une amélioration sensible de leurs conditions de travail.

Le principal grief que les infirmières de l'institution nourrissent à l'endroit des autorités porte sur la répartition des tâches qui leur sont confiées. Elles font état notamment de statistiques du gouvernement fédéral en date de 1961 qui démontrent que les gardes-malades du Québec doivent surveiller 5.1 lits, alors que leurs camarades de l'Ontario ne s'occupent que de 2.6 lits. La moyenne canadienne est de 3.3.

Elles se plaignent également du fait qu'on a confié jusqu'à 56 enfants à leurs soins au cours d'une seule nuit, ce qui leur apparaît non seulement comme des conditions de travail anormales, mais également comme des conditions d'hospitalisation tout à fait absurdes pour les patients.

Sans vouloir critiquer le régime d'assurance-hospitalisation, certaines infirmières n'hésitent pas à affirmer qu'elles ont, plus que toute autre, absorbé le surcroît de rendement qu'a exigé dans les hôpitaux l'application de cette loi.

Hier soir, l'Association des éducateurs de l'enseignement secondaire de Repentigny, a accordé son appui total aux revendications et aux moyens que les infirmières utilisent à Ste-Justine. "Nous sommes fermement convaincus, affirme le président de l'association, M. Jean Noël Rivard, du bien-fondé des réclamations des infirmières de Ste-Justine."

Mme Madeleine Morgan, présidente des infirmières de Ste-Justine, qui viennent de demander l'intervention du gouvernement dans le conflit entre les gardes-malades et les autorités.

Frank Watson, ex-agent secret, est accusé du meurtre de Pearson

Par Marcel VLEMINCKX

Le juge-en-chef de la Cour des Sessions de la paix Edouard Archambault a signé un mandat d'arrestation contre Frank Watson à midi et quarante hier. Fait sans précédent dans les annales judiciaires, il l'a fait à la demande du garçon de table Fernand Demers de Ville St-Michel qui accuse Watson d'avoir tué Keith Rocky Pearson à coups de marteau le 26 juin 1961.

Le citoyen Demers était accompagné des plaideurs montréalais Raymond Daoust, Léo-René Maranda et Maurice-S. Hébert qui occupent en défense de cinq autres accusés de meurtre qualifié dans cette affaire de la pègre. Ce sont: Georges Aird, Armand Larose, Raymond Caza, Rosaire Daoust et Donald Côté.

Aucun représentant de la Couronne n'assistait, c'est pour le moins étonnant, à la signature du mandat d'arrestation de Frank Watson. Ce dernier est à l'heure actuelle en détention. Où ? Le département du procureur général seul sait le lieu de cette détention. Aussi le mandat a-t-il été signifié à M. Josaphat Brunet, directeur de la Sûreté provinciale du Québec.

C'est en s'appuyant sur les aveux faits publiquement par Watson, le 31 juillet dernier, devant le juge Marc-André Blain, aveux formulés sans "protection de la Cour" que le citoyen Demers a soulevé une plainte de meurtre qualifié contre Watson.

"Si le procureur général refuse de mettre Watson en accusation, il nous incombe de le faire", ont déclaré les plaideurs.

Frank Watson avait fait un récit extrêmement détaillé de cet assassinat à coups de marteau. A son dire, lors de l'enquête préliminaire du juge Marc-André Blain le 31 juillet dernier, il était absent du bureau de Pearson dans l'après-midi du 26 juin 1961 alors que ce rondouillard caïd de la pègre était présumément attaqué par les sieurs Daoust, Larose et Caza.

Toujours selon la déposition de Watson, à son retour, on l'aurait forcé lui-même à asséner des coups de marteau (trois) sur un Pearson déjà grièvement blessé dans la salle de bain attenante à son bureau.

Multipliant les précisions, Watson déclarait en juillet dernier que Georges Aird et Donald Côté s'étaient joints présumément aux autres pour transporter de nuit le corps de Pearson jusque dans un rang solitaire du comté de Verchères dans la région de St-Amable pour l'y inhumer dans le sol d'une grange.

Le choc des révélations consenties par Watson avait atteint son paroxysme quand ce témoin, un récidiviste à l'impressionnant dossier judiciaire, avait dit avec beaucoup de simplicité: "Depuis avril 1961, je m'étais glissé dans la bande de Pearson à la demande de la Gendarmerie royale du Canada dont j'étais devenu un agent secret. Les autorités croyaient alors que Pearson trafiquait dans les drogues".

Et Watson de poursuivre: "Le 27 juin, je me suis rendu à Ottawa où j'ai fait un rapport verbal de l'assassinat de Pearson au caporal Bouffard et à Jack Chance qui étaient mes contacts auprès de la Gendarmerie royale.

"Quelques jours plus tard, je recevais des ordres de me taire, de ne pas révéler le rôle que je jouais pour la Gendarmerie royale dans la bande de Pearson. On ne voulait pas gâcher mon utilité dans l'enquête de la Gendarmerie."

Ces affirmations étaient et demeurent troublantes. Le procès du quatuor Aird-Larose-Daoust-Caza qui débutera lundi, devant le juge André Sabourin et un jury de la Cour du banc de la reine, ne peut que jeter plus de lumière sur les dessous de toute cette histoire, Car, ne l'oublions pas... une enquête du coroner exonérait, il y a deux ans, les accusés actuels.

Cette enquête avait eu lieu à Sorel à la mi-juillet 1961. Côté, Caza et Watson, assignés comme témoins essentiels par le coroner, avaient fourni des explications pour leurs allées et venues dans l'après-midi du 26 juin 1961. Ils avaient été élargis sur-le-champ après l'enquête. Aird, Larose et Daoust se livraient un à un en compagnie de leurs procureurs dans les jours qui suivirent... et la police dut les relâcher faute de preuves.

Depuis, des incidents corollaires à l'affaire Pearson sont survenus. A Ottawa, Frank Watson a été victime d'un attentat qui en a fait un infirme. Il a perdu son épouse et son emploi d'agent secret. Il a été impliqué dans une affaire de vol de chèques du gouvernement.

Le caporal Bouffard, un des "contacts" policiers de Watson, a été limogé de la Gendarmerie et impliqué dans une affaire de vol également. Les procédures de Cour ne sont pas terminées dans son cas.

Donald Côté, un des accusés, a été attaqué à coups de revolver au début de juillet dernier à la porte de l'hôpital Maisonneuve. Un jour, ayant obtenu son congé, il a faussé compagnie aux policiers "chargés de le protéger." Il disparut en cure de convalescence. Il y a deux semaines, un mandat d'arrestation était signé contre lui. Il se livrait, il y a quelques jours, au palais de justice de Montréal, pour être accusé de meurtre qualifié à son tour. Il passera l'enquête préliminaire au début de la semaine... alors que ses présumés compagnons seront déjà en procès.

Ce procès, on le sent, durera plus d'une semaine. Au bureau de la Couronne, on se refusait, encore hier après-midi, à commenter la plainte privée du citoyen Demers comme on se refusait à dire si le procureur général allait prendre la relève du plaignant contre Watson ou laisser la plainte actuelle faire son petit bonhomme de chemin dans les dédales des procédures routinières de l'enquête préliminaire et de l'examen volontaire.

Si le directeur Josaphat Brunet a transmis à Watson le mandat d'arrestation qui pèse sur lui... déjà détenu, il est logique de prévoir que la comparution de l'ex-agent double de la RCMP aura lieu ce matin au palais de justice.

Faits divers

L'affaire Garcia

L'affaire d'un Espagnol de 43 ans interrogé au sujet des activités du FLQ a été remise entre les mains du ministère canadien de l'Immigration. C'est d'abord un mandat du ministère de l'Immigration qui a provoqué la première comparution de Barnabé Garcia, serveur, qui vit illégalement au Canada depuis 1957, devant M. Roger Gauthier, commissaire provincial des incendies.

Après deux jours d'interrogatoire sur les attentats à la bombe et les incendies dont le FLQ serait responsable, Garcia a été remis vendredi entre les mains de la Sûreté provinciale et l'enquête du commissaire des incendies a été ajournée indéfiniment. La Sûreté doit mettre Garcia à la disposition des autorités de l'Immigration.

Incendie

GRANBY — Un incendie a endommagé la division des teintures de la compagnie Esmond Mills de Granby qui fabrique des couvertures de laine. Les dégâts matériels seraient de quelque $100,000.

Noyade

Jonquière — Jocelyn Boudreau, âgé de trois ans, s'est noyé dans un vaste amas d'eau sur un chantier de construction à Jonquière. Le bambin s'amusait près de ce trou quand il y a culbuté.

Analogies

Les quatre cagoulards qui ont volé quelque $40,000 au bureau des postes de Calumet, jeudi, seraient membres de la même bande qui a volé $8,000 dans un club de nuit de Montréal au cours de la dernière fin de semaine. Dans un cas comme dans l'autre, les bandits masqués et élégamment vêtus ont utilisé des menottes de fabrication japonaise pour maîtriser leurs victimes.

A Calumet, trois des gredins ont menotté le maître de postes Joseph Windfield à un tuyau dans la salle de toilette; puis, ils ont forcé une employée à ouvrir le coffre-fort. Ils ont fui ensuite dans une automobile pilotée par un complice. Des menottes japonaises avaient été utilisées également lors du hold-up à l'Esquire Show Bar en fin de semaine.

Poursuite

CHICOUTIMI — M. Georges Comeau, de Laval-des-Rapides, vient d'inscrire en Cour supérieure une poursuite en dommages au montant de $135,351 dirigée contre la Société Air Canada, son employeur — compagnie B.F. Goodrich — et la Commission des accidents de travail.

M. Comeau réclame cette somme pour des blessures subies lorsqu'un Viscount d'Air Canada est entré en collision avec un Voodoo de l'ARC sur la piste d'atterrissage de l'aéroport de Bagotville, en octobre 1962.

Duperie

OTTAWA — Donald Despins, âgé de 32 ans, de Montréal, qui a affirmé être un ancien agent secret de la Gendarmerie royale, a été condamné à 30 jours de prison après avoir avoué sa culpabilité sous l'accusation de personnification d'un policier. Selon la police, Despins a été appréhendé alors qu'il interrogeait des locataires, d'un immeuble d'appartements, au sujet des stupéfiants. Despins a précisé qu'il fit partie de la Gendarmerie de 1954 à 1962.

Au gaz

Ste-Praxède — Un individu que la police a refusé d'identifier et qui est soupçonné d'avoir commis plusieurs vols dans les Cantons de l'est, a été chassé de sa cachette hier par des gaz lacrymogènes.

Ste-Praxède est un petit village de la région de Disraéli. Après avoir fouillé les bois voisins, des policiers provinciaux armés de mandats décidaient de perquisitionner dans des maisons du village. Chez la soeur de l'individu recherché, les policiers apprirent que ce dernier se cachait dans un grenier. Il demeurait sourd à l'ordre d'en descendre. Une bombe lacrymogène eut vite raison de sa résistance.

L'affaire Dion

QUEBEC — Le juge en chef de la Cour supérieure du Québec Frédéric Dorion a recommandé hier que le bureau du procureur général défraie le coût d'examens psychiatriques de Léopold Dion, âgé de 43 ans, accusé de l'assassinat de quatre bambins le printemps dernier. Le juge a demandé que ces examens aient lieu le plus tôt possible car le procès de Dion doit débuter le 25 novembre prochain.

On l'accuse d'avoir tué Michel Morel, âgé de 9 ans, Alain Carrier, 12 ans, Pierre Marquis, 13 ans et Guy Luckeniuk, 12 ans, à la suite d'attentats pervers sur ces garçonnets.

Vol et cagoules

Trois bandits armés, gantés et masqués ont exécuté un vol au bureau des postes de Calumet à 55 milles à l'ouest de Montréal jeudi, s'emparant de quelque $40,000. Ils ont menotté les employés et les clients les uns aux autres au moment d'accomplir leur forfait.

1 FILM GRATIS
Pour votre CAMERA ou KODAK

Un rouleau de film VP (noir et blanc) ou en couleurs Kodacolor donné gratuit avec chaque rouleau de film développé et imprimé double grandeur aux prix suivants:
Service de Première Qualité, très RAPIDE, à prix spéciaux, par la poste.
Economisez 50% sur films noir et blanc 25% sur films en couleurs

FILMS NOIR ET BLANC — SERVICE D'UN JOUR
Roul. 8 POSES 3½ x 5 0.79¢
Roul. 12 POSES 3½ x 3½ 0.99¢
Roul. 20 POSES 3½ x 5 $1.75
Réimpressions .05¢ chacune

FILMS EN COULEURS KODACOLOR — SERVICE DE 3 JOURS
Roul. 8 POSES 3½ x 5 $4.00
Roul. 12 POSES 3½ x 3½ $5.00
Réimpressions .30¢ chacune

Les prix mentionnés s'appliquent aux films 127, 120, 620, 135.
Service de photographie perfectionné, expérimenté, bien établi.
FRAIS de RETOUR. Ajoutez .05¢ par rouleau de films, noir et blanc ou en couleurs, plus taxe de vente 4% ou 6%. Pas de commande C.O.D. ou chèque.
Enveloppes spéciales GRATUITES pour envoyer vos rouleaux de films.
4 Envoyez vos films, remise, nom et adresse à
Photo LUCHAR Enrg.
Case Postale 1119, Montréal, P.Q.
Veuillez m'envoyer des enveloppes spéciales GRATUITES pour rouleaux de films.
Nom . . . . .
Adresse . . . . .
Ville ou village . . . . .
S.V.P. Ecrire bien lisiblement pour livraison rapide des enveloppes.

ASSURANCE AUTOMOBILE
Nous représentons 21 compagnies
TAUX DE FLOTTE POUR ETUDIANTS UNIVERSITAIRES ET PROFESSEURS.
L.-M. DESILETS
ASSURANCES
Montréal : 389-5054
Québec : LA. 4-7533
Sherbrooke : LO. 2-3905

SECRETAIRE - TRESORIER
demandé pour ville de 7,000 âmes.
Budget de $600,000.
Le candidat devra être bilingue et de formation de base assez avancée. 5 ans minimum d'expérience en administration municipale. Faire parvenir application au plus tard, lundi 21 octobre à 5 heures p.m.
HÔTEL DE VILLE,
BOÎTE POSTALE 1400,
Ville de Windsor, P.Q.

TRADUCTEURS
ANGLAIS AU FRANÇAIS
$5640. - $6540. par année
Bureau des traductions
Gouvernement fédéral à Montréal P.Q.
QUALITÉS REQUISES : grade universitaire et quelques années d'expérience ou bonne instruction alliée à plusieurs années d'expérience soit dans la traduction, le journalisme ou l'enseignement.
La catégorie de Traducteur compte plusieurs classes et commande des traitements allant jusqu'à $12,600 par année. Une liste d'admissibilité valide pendant au moins un an, sera établie.
Faite parvenir votre demande à la Commission du service civil, Ottawa 4, en rappelant le numéro du concours 63-706.

ACHETONS EN 63 DU CANADA
LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE

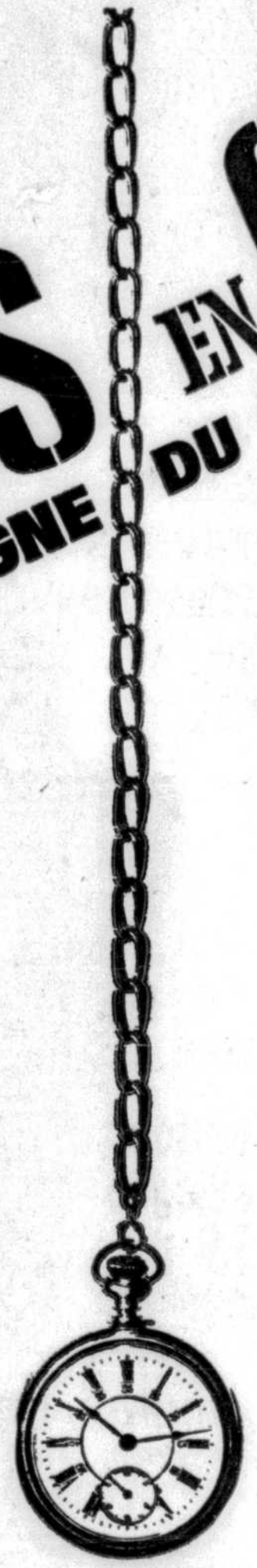

Maintenant!

VOYEZ COMME VOS ÉPARGNES PROFITENT! Valeur d'une obligation intérêt compris...		
COUPURE	DANS 6 ANS	DANS 12 ANS À L'ÉCHÉANCE
$50	$54.50	$60.50
$100	$109.00	$121.00
$500	$545.00	$605.00
$1,000	$1,090.00	$1,210.00

C'est maintenant le temps d'acheter vos Obligations d'Épargne du Canada! Achetez-les comptant ou par versements, à votre travail ou de votre banque, courtier en valeurs mobilières, agent de change, société de fiducie ou caisse populaire. Disponibles en coupures de $50, $100, $500, $1,000 et $5,000, elles paient un bon intérêt chaque année et rapportent en moyenne 5.03% si on les garde jusqu'à l'échéance dans 12 ans. Et si vous désirez obtenir votre argent, vous pouvez encaisser vos Obligations d'Épargne du Canada en tout temps, à toute banque, à leur pleine valeur plus l'intérêt. Les Obligations d'Épargne du Canada sont *faciles à acheter, simples à encaisser, bonnes à garder.* Achetez-les dès maintenant!

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

LE DEVOIR
MONTRÉAL, SAMEDI 19 OCTOBRE 1963

Le garage de la Place des Arts est pourvu d'une ventilation insuffisante

Les appareils de ventilation du garage de la Place des Arts ne peuvent prendre soin que de 60 à 70 moteurs de véhicules en marche en même temps. C'est pourquoi on a éprouvé des difficultés avec une accumulation d'oxyde de carbone ces jours dernier dans ce garage qui a dû être fermé il y a huit jours.

C'est M. Roland Duquette, ingénieur-conseil, qui a révélé, au cours d'une entrevue accordée au programme **Metro Magazine** de Radio-Canada, la cause des troubles éprouvés.

M. Duquette a expliqué que le système de ventilation du garage de la Place des Arts est le plus moderne et le plus puissant en Amérique du Nord. D'après les normes courantes, pour des établissements de ce genre, le système de ventilation doit changer l'air à raison de 1 pied cube par pied carré de plancher. Le système du garage de la Place des Arts atteint 1.8 pied cube ce qui est de beaucoup supérieur.

Le problème à la Place des Arts c'est que tous les automobilistes qui ont utilisé le garage à l'occasion d'un concert ou d'une représentation veulent sortir en même temps après l'événement. On a constaté qu'à certains moments il pouvait y avoir jusqu'à 200 moteurs en marche en même temps.

Dans les grands garages de stationnement, à Montréal, comme à la Place Ville-Marie ou ailleurs, les automobilistes ne conduisent pas leurs voitures dans le garage. Ce sont des préposés qui vont chercher les voitures de sorte que le nombre de moteurs en marche en même temps est très limité.

M. Duquette a dit que pour remédier à la situation au garage de la Place des Arts on aménagera une sortie de plus, c'est-à-dire que les voitures garées au bas-niveau du garage pourront sortir par la porte d'entrée de la rue St-Urbain. Ainsi environ 1-3 des voitures garées pourront sortir par cette porte ce qui allégera la sortie de la rue Jeanne-Mance.

Selon M. Duquette il est à peu près impossible d'augmenter la puissance du système de ventilation à cause des conditions climatiques. En hiver quand il fait froid, dit-il, la situation dans le garage risquerait de devenir intenable si les bouches d'air y faisaient entrer une plus grande quantité d'air froid.

Il semble qu'il faudra probablement avoir recours au système employé dans les autres établissements et avoir des préposés pour aller chercher les voitures à moins que l'on ne trouve un moyen de limiter le nombre des automobilistes pouvant aller chercher leurs voitures en même temps.

Son Exc. le gouverneur général du Canada, le major-général G.P. Vanier, examine un livre d'art rare dont on lui a fait don hier, lors de sa visite à l'Exposition française de Montréal, au Palais du commerce. L'exposition est ouverte au public jusqu'au 27 octobre. Ci-haut, de gauche à droite : MM. René Guillot, directeur général de l'exposition et Raymond Bousquet, ambassadeur de France au Canada : le gouverneur général ; M. R. Letendre, président du comité canadien d'organisation de l'exposition.

Colloque sur les "deux solitudes" à McGill

Les deux nations n'ont pas encore découvert un mode de coexistence

Le professeur Michael Oliver a affirmé hier que plusieurs Canadiens de langue anglaise sont terriblement déprimés par la division interne qui vient de s'effectuer au sein de beaucoup d'organismes canadiens, en particulier chez les étudiants universitaires, les Chambres de commerce des jeunes, le Crédit social et le Nouveau parti démocratique. La division de ces organismes sur une base nationale est une preuve accablante de notre échec dans la poursuite de modes de coexistence culturelle, a-t-il précisé.

Il portait alors la parole à un colloque intitulé: "Canada: Two Solitudes ?" qui a eu lieu hier à l'occasion du congrès annuel de la Graduates' Society of McGill University. MM. Gérard Pelletier, Marcel Faribault et Howard Ross étaient les trois autres participants de ce colloque que présidait M. Hugh MacLennan.

M. Oliver a déclaré qu'on ne peut écarter que difficilement comme ridicule les pessimistes qui prédisent que la fissure des parties (les organismes canadiens) est simplement un prélude à la fissure du tout (le Canada).

Pourtant, selon lui, l'une des tâches les plus importantes de l'homme, aujourd'hui, consiste à construire des institutions sociales qui réconcilient les diverses cultures sans supprimer les différences culturelles; la survie de l'humanité dépend de son aptitude à réaliser cela. En conséquence, ceux qui détruisent les associations biculturelles ou multiculturelles assument une terrible responsabilité; et ce travail de destruction peut être effectué par des majorités entêtées et insensibles aussi bien que par des minorités intransigeantes.

Néanmoins, le professeur Oliver considère que la plupart de nos types d'associations biculturelles vont être améliorés par cette secousse et pourront être rebâtis sur des bases plus solides. Si l'échec de quelques-uns peut amener la réforme de tous les autres, il en résultera un gain net considérable.

Trois résultats constructifs peuvent résulter de cette tendance qui commence à se manifester au sein des organismes canadiens :

1) Ces divisions peuvent amener les Canadiens français à s'associer avec plus d'enthousiasme avec les Canadiens anglais et à contribuer davantage à cette association;

2) Une étude sérieuse des différents types d'associations que requièrent les différents types d'entreprises conjointes pourrait être entreprise;

3) Le Canada anglais sera peut-être incité à s'examiner lui-même de façon intensive. Il se rendra peut-être compte que sa définition de ce qui est canadien est en fait une définition de ce qu'est essentiellement l'Anglo-Canadien; il se cherchera peut-être à savoir pourquoi les Canadiens affirment qu'il existe une nation canadienne-anglaise (aux côtés d'une nation canadienne-française) et non pas seulement une nation canadienne.

De son côté, M. Marcel Faribault a insisté sur la nécessité d'une interdépendance minimale entre le Canada anglais et le Canada français.

Notant qu'il est contraire à l'histoire britannique et à l'évolution politique d'imaginer que la constitution canadienne ne devrait pas évoluer et soulignant que cette constitution ne peut pas évoluer vers une centralisation plus grande, il a ajouté que la question à se poser est la suivante: dans les pratiques fédérales actuelles n'y a-t-il rien à changer et les requêtes du Québec, concernant un plus grand usage du français dans l'administration fédérale et une nouvelle répartition des sources de revenus entre Ottawa et les provinces, ne sont-elles pas entièrement réalistes?

C'est seulement sur ces bases que l'interdépendance sera reconnue et que des institutions seront modifiées ou créées pour reconnaître cette interdépendance, a-t-il ajouté. Autrement, le Canada français gardera toujours l'impression que la majorité anglophone désire le maintenir dans son état de dépendance et il est appelé à protester et à se révolter contre cet état.

Pour sa part, M. Gérard Pelletier a déclaré que l'attitude du Canada anglais à l'égard du Canada français est semblable à celle d' "un homme qui s'assied sur votre chapeau mais qui ne le sait pas". Les sentiments d'irritation et de frustation que les Anglo-Canadiens ressentent devant les Etats-Unis sont exactement ceux que ressentent les Canadiens français devant le Canada anglais, a-t-il ajouté.

M. Pelletier a souligné que les incidents terroristes du printemps dernier ont mis en lumière le fait suivant: des milliers de Canadiens anglais pensent la même chose que les séparatistes, à savoir: deux cultures dans un même pays, c'est impossible.

CET AVANT-MIDI A 10 HEURES

Le conseil de Saraguay reconsidère le règlement d'annexion à Montréal

Le comité exécutif de Montréal ayant fait savoir aux autorités de Saraguay qu'à son avis le gouvernement provincial n'accepterait pas une annexion conditionnée à une commutation de taxes de dix ans, le conseil municipal de cette municipalité de banlieue reconsidèrera aujourd'hui son attitude vis-à-vis de l'annexion.

C'est à 10h. ce matin que le conseil de Saraguay se réunira pour prendre connaissance d'une lettre du président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier et décider s'il doit rescinder la résolution qu'il avait approuvée le 7 octobre dernier et approuver le règlement d'annexion tel qu'approuvé par Montréal.

Au cours de cette séance du 7 octobre le Conseil de Saraguay avait accepté l'annexion mais en posant plusieurs conditions dont la principale a pour but d'étendre la durée de la commutation de la taxe foncière de 5 ans à 10 ans, c'est-à-dire au niveau de l'offre faite par Ville Saint-Laurent.

Hier le président Lucien Saulnier a expliqué que le comité exécutif de Montréal garde la même attitude que lui-même a prise devant les membres du Conseil de Saraguay lorsqu'il leur a expliqué que Montréal pourrait offrir mer et monde mais que rien ne garantit que le lieutenant-gouverneur en conseil sanctionnera ces promesses.

Au cours de la journée d'hier, d'ailleurs, le ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte a déclaré que son ministère ne peut s'engager à "ratifier des conditions qui paraîtraient trop onéreuses".

Parlant de la surenchère qui peut s'exercer à l'occasion d'une annexion, M. Laporte a dit que le ministère voit avec inquiétude cette surenchère et craint que des propositions toujours plus alléchantes ne deviennent en fait un fardeau pour les contribuables.

Le Conseil municipal de Montréal a approuvé le règlement d'annexion de Saraguay le 13 septembre dernier et c'est le 19 que ce règlement fut transmis à la municipalité concernée. La loi prévoyant que le conseil de la ville à être annexée doit prendre action dans les 30 jours, c'est donc aujourd'hui qu'expire le délai et c'est pourquoi le maire E. Van N. Leipoldt a convoqué son conseil pour 10h. cet avant-midi.

Quant aux conditions autres que la commutation de taxe posées par le conseil de Saraguay le 7 octobre, M. Saulnier a dit qu'il s'agit uniquement de services que la ville donne ordinairement à ses contribuables et que Saraguay en profitera dès que l'annexion aura été décrétée.

L'Office de la langue va publier un abécédaire avec le concours d'enseignants et de nombreux spécialistes

JONQUIÈRE. — L'Office de la langue française au ministère des affaires culturelles projette de réunir des linguistes, des phonéticiens, des professeurs de français et des instituteurs afin de rédiger pour les élèves de l'enseignement au niveau primaire, un cours de grammaire française, y compris un abécédaire et un syllabaire.

La nouvelle a été confirmée par M. Maurice Beaulieu, représentant du ministère des Affaires culturelles, alors qu'il adressait la parole aux instituteurs et institutrices du comté de Jonquière-Kénogami.

M. Beaulieu a déclaré que l'Office a aussi l'intention de doter la province d'un code de terminologie grammaticale afin d'assurer la continuité de l'enseignement au primaire et au secondaire.

"Pour ce qui est du lexique," dit-il, "nous estimons que el vocabulaire doit être celui de la langue commune; nous n'en excluons pas les canadianismes de bon aloi, et deux dialectologues canadiens-français seront chargés de dresser la liste des canadianismes dignes de figurer au programme officiel."

Le conférencier n'a pas caché qu'une norme de prononciation et de vocabulaire devra être imposée dans l'enseignement et à tous les rédacteurs de manuels et de grammaires françaises.

"Nous n'entendons pas précéder par oukase. Nous consulterons les enseignants et les pédagogues. Il est un principe qui demeure immuable, la norme devra tendre vers la norme que l'on appelle internationale."

M. Beaulieu indique plus loin que l'Office a créé un service de recherches et d'études pour la diffusion du français universel et la rectification de la langue française au Québec.

"La direction de ce service sera confiée à un professeur de français, chargé de veiller à ce que tous les enseignants, clercs et laïcs, unissent leurs efforts pour rectifier l'enseignement grammatical au Québec, organiser des colloques d'enseignants, et se mettre en rapport avec les principaux et les directeurs d'école".

Une enquête sérieuse sera menée par l'Office de la langue française sur les facteurs vi-française sur les facteurs qui sont condition de vie ou de mort pour la presse, entre autres les petites annonces, la réclame et les illustrés pour enfants. Pour ce qui est de la rectification de la langue des publicitaires et plus particulièrement de la publicité télévisée, radiodiffusée, nous pouvons compter sur le concours de publicitaires cultivés", commentait M. Beaulieu.

Ce dernier a mentionné que dans le domaine des affaires, des contacts ont été faits avec de nombreuses personnes et que dans l'administration et la fonction publique, il est possible d'imposer une norme de lexique.

"Il faut voir ou périr. C'est à nous de voir, messieurs, de ne pas nous en tenir à des déclarations de principe, à des protestations, à des prises de positions parfois courageuses. Il faut peser sur le cours des événements; une grande force vient de se manifester au Québec qui va jusqu'à la violence".

Jean Béraud devient titulaire du prix Victor Morin de la SSJB

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de décerner son grand Prix de Théâtre 1963 — appelé le prix Victor-Morin — à M. Jean Béraud de La Presse. M. Béraud, comme l'on sait, est le doyen des critiques dramatiques de la métropole.

Ce grand Prix qui avait été créé en 1962, et décerné à M. Jean Gascon, a pour but de "signaler les mérites d'un compatriote dont la compétence et le rayonnement dans le domaine théâtral ont servi ou servent les intérêts supérieurs de la nationalité canadienne-française". Le Prix consiste en une somme de cinq cents dollars avec remise d'une médaille de bronze dans laquelle est gravé le nom du lauréat accompagné de l'inscription "bene merenti de patria". En décernant le Prix Victor Morin à M. Béraud, la Société rend hommage non seulement au critique mais aussi à celui qui est depuis longtemps par ses écrits un des grands animateurs de la vie théâtrale à Montréal.

Un hommage public sera rendu à M. Béraud le 30 octobre, lors d'un banquet où il sera le conférencier d'honneur. A cette occasion, M. Béraud sera présenté et remercié par deux des membres du jury qui lui accorde le Prix, MM. Jean Hamelin, critique au "Devoir", et Jean Duceppe, comédien bien connu. Ce prix est l'un des quatre fondés par la SSJB pour honorer ceux qui se sont illustrés dans les arts et les lettres au Canada français. Les autres sont: le prix Duvernay pour la littérature; le prix Calixa-Lavallée pour la musique et le prix Olivar-Asselin pour le journalisme.

Le jury qui a choisi M. Béraud était présidé par M. Jean Séguin, directeur de la SSJB. En étaient membres, outre MM. Hamelin et Duceppe, M. Jean Valcourt et Mme Jean-Louis Audet.

M. Béraud est membre de la Société royale du Canada et fellow de la Société royale de Londres. Il avait été l'un des membres fondateurs du Cercle de la critique de Montréal.

Georges Caron n'a pas démissionné de son poste au PRQ

Un membre de la direction du Parti républicain du Québec, M. Georges Caron a fait savoir au DEVOIR qu'il n'a pas démissionné de son poste, contrairement à ce que M. Yvon Lepage a déclaré mercredi.

M. Caron ne partage pas complètement les projets de M. Chaput pour le financement du parti tels que révélés par bribes dans les journaux (M. Chaput est muet jusqu'à sa conférence de presse du 20 octobre), mais il conserve sa confiance dans le chef du PRQ.

En tant que vice-président de la commission d'administration du parti, M. Caron a l'intention de s'entretenir avec Marcel Chaput afin de découvrir la formule idéale du financement du PRQ.

M. René Lévesque à la Ch. de C. lundi

M. René Lévesque sera conférencier lors du prochain déjeuner-causerie de la Chambre de commerce du district de Montréal, lundi, le 21 octobre (à noter le changement de jour) à midi trente.

C'est la première fois que M. Lévesque s'adresse aux membres de la Chambre et, de plus, ce déjeuner est consacré à la Campagne du prêt d'honneur.

La comm. d'enquête sur la distribution du gaz naturel siégera le 22

La Commission d'enquête sur la distribution du gaz naturel dans la province de Québec, que préside le juge Jacques Vadeboncoeur, commencera ses audiences publiques le 22 octobre prochain, à 10 h. 30 a.m. dans la chambre 24 du vieux Palais de justice de Montréal.

Cette commission qui a été créée par le gouvernement provincial comprend en outre MM. A. Cossette-Trudel et Maurice Messier.

Six organismes ont fait savoir à la Commission qu'ils désiraient soumettre des mémoires. Ce sont la Cité de Montréal, la Corporation de gaz naturel du Québec, Senterre Metals, Gas and Oil, Bescomb Corporation Ltd, Cartier Gaz Corporation, Trans-Canada Pipe-Line.

Des cours destinés aux spécialistes du bâtiment

L'événement important dans le domaine de la construction au cours de la présente saison est, sans contredit, la série de cours ou conférences qui vont se donner à partir du 22 octobre, à l'Ecole Polytechnique, sous les auspices de l'Association des constructeurs d'habitations du district de Montréal.

Ces cours s'adressent à quiconque s'intéresse à l'industrie de la construction. Pour en souligner toute l'importance, qu'il suffise de dire que l'Association des constructeurs d'habitations du district de Montréal a adressé 7,000 invitations aux membres des Chambres de commerce et Boards of Trade, aux architectes, ingénieurs, ingénieurs conseils, ingénieurs en électricité, arpenteurs géomètres, constructeurs d'habitations, entrepreneurs généraux, manufacturiers et fournisseurs de matériaux, courtiers et agents d'immeubles, évaluateurs de maisons privées, etc. Le public est d'ailleurs invité à ces cours qui se donnent sous forme de conférences suivies d'une période de discussion au cours de laquelle les participants peuvent obtenir les réponses aux questions qui les préoccupent dans le domaine de la construction.

Lancement le 22 octobre

Le lancement des cours de la présente saison sera fait le mardi 22 octobre, à 8 heures du soir, par M. Ignace Brouillet, président de la Corporation de l'Ecole polytechnique. Il y aura en tout six cours, comportant chacun deux conférences suivies de périodes de discussion. Les cours du 22 seront donnés par M. Claude Langlois, urbaniste de la Cité de Duvernay, et M. Jean Lupien, gérant de la Société centrale d'hypothèque et de logement. Ils porteront sur le thème suivant:

"Comment choisir vos terrains en rapport avec les tendances du marché de la construction."

L'animateur des discussions libres qui suivront sera M. Louis-Philippe Picard et le tout sera illustré de projection de films de 35mm. et de démonstrations. Il y aura traduction simultanée par un personnel ayant mérité ses chevrons aux Nations unies.

Le but premier de ces cours est d'augmenter le bagage de connaissances de tous ceux qui s'intéressent d'une façon pratique au bâtiment. Des certificats sont d'ailleurs remis à la fin des cours à ceux qui les ont suivis assidûment.

Pour obtenir le prospectus des cours, faire son inscription ou obtenir de plus amples renseignements, il suffit de communiquer avec M. Raymond-F. Laguë, vice-président administratif de l'Association des constructeurs d'habitations du district de Montréal, 2340, Chemin Lucerne, chambre 12, Ville Mont-Royal; Tél.: 735-1116. Les frais d'inscription sont minimes.

HICKS offre

SES MAGNIFIQUES TANJORE ET MIRZAPOUR

TAPIS INDIENS UNIS

A DES PRIX INCROYABLEMENT BAS!

Ces tapis tissés à la main avec la laine de la meilleure qualité que l'on puisse trouver sont importés à Montréal, exclusivement pour Hicks. Profitez maintenant de cette grande réduction. Quantités limitées.

NOTEZ :
Ces tapis sont disponibles en quantités limitées

TERMES FACILES DISPONIBLES.

TANJORE

Grandeur approximative	Reg.	Vente
BLEU CELADON		
10' x 14'	420	289.
BEIGE MALIBU		
9' x 12'	329.	219.
8' x 10'	245.	169.
6' x 9'	229.	109.
15' x 9'	420.	289.
SANTAL		
8' x 10'	245.	169.
BRUN EPICE		
8' x 10'	245.	169.
BRUN FAUCON		
9' x 12'	329.	219.

TANJORE

Grandeur approximative	Reg.	Vente
TAN DORE		
9' x 12'	329.	219.
8' x 10'	245.	169.
6' x 9'	229.	109.
BEIGE FONCE		
10' x 14'	420.	289.
BLANC CENDRE		
8' x 10'	245.	169.
9' x 12'	329.	219.

MIRZAPOUR

VIEIL ARGENT		
10' x 19'	525.	379.
8' x 10'	245.	169.

HICKS ORIENTAL RUGS LTD. — 1370 ouest, rue Ste-Catherine — UN. 6-7974

Portes ● Fenêtres ● Moustiquaires

"ALUMINIUM"

SPECIALITES : Rénovation de maisons-appartements
Institutions et constructions neuves

AERO aluminium inc.

maison essentiellement canadienne-française

10,330 Pelletier, Montréal-Nord, Tél.: 321-1222

EDITORIAL

Sur une "improvisation" de M. André Malraux

Certains propos sont plus éclatants que réellement clairs. Ils séduisent l'esprit de l'auditeur, emportent même parfois son adhésion immédiate. Etudiés avec un peu de recul, ils conservent leur charme, mais apparaissent dénués de consistance véritable.

Tel nous apparaît le brillant discours que M. André Malraux prononça l'autre jour à l'île Sainte-Hélène et dont *Le Devoir* publiait hier le texte.

Dans le domaine de la culture, nous rappelle M. Malraux, le destin du monde est en train de se jouer "non pas entre deux forces (la russe et l'américaine), mais entre un certain nombre de forces."

M. Malraux fait délibérément abstraction de l'Asie "qu'il faudrait examiner de plus près," pour ne retenir que "ce qui nous intéresse tous," c'est-à-dire les forces culturelles qui sont à l'oeuvre dans l'Occident.

●

Il y aurait, selon M. Malraux, une première catégorie: "C'est, en gros, moins le monde anglo-saxon que l'ancien monde protestant." La seconde catégorie, si étonnant que cela soit, ce n'est pas le monde communiste comme tel: "C'est le monde de Byzance, c'est la vieille orthodoxie. Il n'y a de force communiste que là où la Russie est l'héritière de Byzance."

Il existerait enfin une troisième catégorie, un troisième univers culturel qui prendrait peu à peu conscience de ce qu'il est. Cet univers, dont feraient partie, selon M. Malraux, le Canada, la France, le Brésil, la Grèce l'Italie et même l'Allemagne fédérale ne serait rien d'autre que "le vieil héritage catholique."

Loin de nous l'idée de suggérer que M. Malraux soit hanté par des rêves d'impérialisme spirituel. Cet homme se définit essentiellement comme un mystique de l'action. Nul ne le soupçonne d'avoir trempé dans les complots qu'on prête souvent aux forces papistes ou maçonniques. Je parle, dit M. Malraux, en historien, on en apologiste, et je conclus que "ce monde qui veut retrouver sa conscience entre les Etats-Unis et la Russie, c'est l'héritage de la Rome impériale et de la Rome pontificale."

C'est donc sur le terrain de l'histoire, passée et présente, qu'il faut suivre M. Malraux et tenter de le comprendre.

●

Que des liens intimes aient existé entre l'histoire temporelle et l'histoire spirituelle de l'Occident, c'est une évidence qu'on doit admettre. L'Occident a été pétri dans le christianisme. Il a été influencé par ce dernier même quand il voulait s'en libérer.

Le christianisme a été, en retour, profondément marqué par l'Occident. L'Eglise emprunta aux mondes grec et latin ses langues officielles. Elle copia largement les habitudes administratives et culturelles du monde romain, puis des peuples neufs qu'elle s'incorpora après les invasions des barbares. Dans ce creuset mystérieux, la société temporelle devint chrétienne et l'Eglise, en revanche, devint fortement occidentale. C'était déjà un mariage dont l'universalisme chrétien ne pouvait à la longue que souffrir et que peu d'hommes songeraient à perpétuer.

Pousser plus loin cette réflexion et voir dans les divisions qui coupèrent successivement Byzance et les pays protestants d'avec Rome des phénomènes culturels autant que religieux, c'est demeurer dans la vraisemblance historique, mais c'est aussi s'engager dans une voie hasardeuse.

Le schisme oriental et la réforme protestante furent avant tout des faits religieux. La Suisse et la France, pays catholiques à l'origine, eurent leur bonne part de protestants authentiques, et qui n'ont pas cessé de l'être tout en demeurant très français. Ces phénomènes furent aussi politiques, par l'utilisation qu'en firent les souverains temporels, et culturels, par le développement qu'ils connurent ensuite dans tel et tel pays. Mais ils cessaient d'être authentiquement religieux (et cela vaut aussi pour maintes attitudes historiques de Rome) dans la mesure même où ils devenaient politiques et culturels.

Les grandes religions chrétiennes mesurent aujourd'hui la fragilité de ces assises politico-culturelles sur lesquelles elles reposèrent jadis. Dans les pays où elles demeurent largement répandues, elles cherchent à se refaire par le dedans, en se reliant à des courants universels qui ne connaissent pas les frontières évoquées par M. Malraux. Dans les pays où elles commencent à neuf, elles veulent à tout prix éviter les erreurs dont "leur histoire européenne" leur a enseigné les conséquences. A la faveur du courant oecuménique qui souffle sur le monde, elles cherchent même aujourd'hui à se retrouver autour de ce qui les unit vraiment, c'est-à-dire de valeurs qui ne sont *a priori* ni anglaises, ni françaises, ni russes, ni japonaises, ni chinoises, mais simplement évangéliques.

●

Les rêves qui hantent M. Malraux passent sans doute par le chemin de l'histoire religieuse. Mais il s'agit d'une rencontre fortuite et contingente, dont les limites sont rendues plus évidentes par le regain d'universalisme véritable qui se fait jour au sein du monde chrétien à la faveur du concile.

M. Malraux le sent d'ailleurs très bien puisqu'il ajoute aussitôt: "Quelle conséquence en tirerons-nous? Je laisse chacun choisir, et peut-être n'y a-t-il pas de conséquence à en tirer . . ."

Perdue au milieu du texte de l'éminent visiteur, cette interrogation détachée est, en fait, la seule conclusion qu'on puisse tirer de la brillante improvisation de M. Malraux.

Claude RYAN

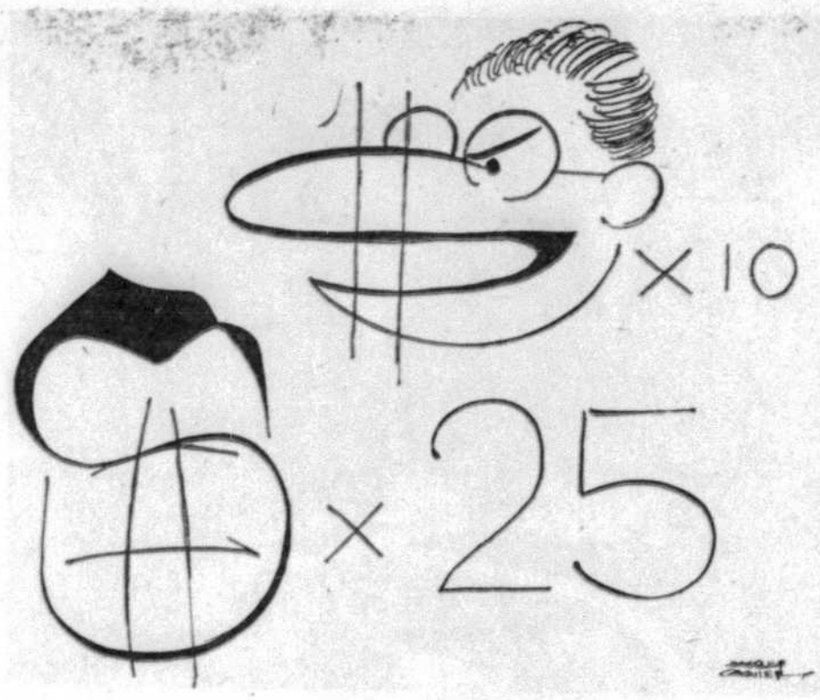

Qui dit mieux ?

LA DIFFUSION DE L'ÉPARGNE AUX ÉTATS-UNIS

Les institutions autonomes et le public américains ont acquis des participations prépondérantes dans le capital des grandes entreprises

Par R. SCHLUMBERGER

Dans son livre "Pour une réforme de l'entreprise", M. F. Bloch-Lainé suggère une révision des responsabilités revenant aux actionnaires, aux salariés, aux dirigeants et à l'Etat. La commission Lorain, de son côté, formulant diverses recommandations techniques, souligne le rôle que joue l'épargne des particuliers dans toute économie progressive, et préconise "une large distribution des actions des sociétés industrielles et commerciales, de façon à associer plus étroitement la population française à l'expansion du pays."

Mais dans ce domaine la France n'a aujourd'hui ni le monopole des réflexions ni encore moins celui des expériences concrètes, et il n'est pas inutile de regarder au delà des frontières. A cet égard, la politique suivie avec persévérance par les Etats-Unis, depuis un quart de siècle, est riche d'enseignements : elle est marquée par le souci de demeurer fidèle au cadre traditionnel de l'entreprise privée et, simultanément, par la volonté de diffuser la propriété des moyens de production.

Un recensement effectué par les services de la Bourse de New York révélait qu'en août 1962 17 millions d'Américains, représentant 10% de la population totale et plus de 17% de la population adulte, étaient détenteurs de valeurs mobilières. En 1952 et 1959 leur nombre était, respectivement, de 6 millions et 12.5 millions. Un sondage d'opinion montra en outre, en 1960, que plus de 30 millions d'adultes qui, à cette époque, ne possédaient pas de titres, se déclaraient intéressés par l'idée d'en acquérir (1).

Cette distribution croissante des valeurs mobilières dans le grand public est suivie avec attention par les entreprises, qui grâce à la nominativité obligatoire des actions aux Etats-Unis connaissent avec précision le nombre de leurs propriétaires. Celui-ci dépasse fréquemment le nombre de leurs salariés, comme on le constate tout d'abord pour les six premières entreprises industrielles:

Nom des entreprises	Montants des ventes 1962 (en milliards de $)	Nombre de salariés (en milliers)	Nombre d'actionnaires (en milliers)
1. General Motors	14,6	605	1,059
2. Standard Oil N.J.	9,5	150	721
3. Ford Motor	8,1	303	297
4. General Electric	4,8	258	447
5. Socony Vac. Oil	3,9	75	219
6. U.S. Steel	3,5	194	364

Quant à la première affaire de services publics, American Telephone & Telegraph, elle s'enorgueillit depuis longtemps d'être l'entreprise qui a le plus d'actionnaires au monde. Leur nombre dépassait 2.2 millions en 1962, alors qu'à cette même date la société employait "seulement" sept cent vingt neuf mille personnes.

On objectera que ces chiffres concernent les mastodontes industriels et que dans les entreprises plus modestes la diffusion du capital est bien moindre. En vérité, le clivage ne se situe pas entre sociétés grandes et petites, mais plus précisément entre celles qui sont cotées et celles qui ne le sont pas. Dans la majorité des quelque 10,000 sociétés dont les titres font l'objet d'un marché, le nombre des actionnaires l'emporte aujourd'hui sur celui des salariés.

Si 17 millions d'Américains détiennent ainsi des participations individuelles dans les affaires cotées, plus nombreux sont ceux qui s'y trouvent indirectement intéressés par l'intermédiaire des institutions, vocable sous lequel on groupe communément les associations sans but lucratif (oeuvres charitables, fondations . . .), les sociétés d'investissement, les fonds de pension d'entreprises et les compagnies d'assurances.

Les associations, clubs et mouvements sont innombrables. Les fondations charitables et culturelles se sont multipliées, sous la pression efficace des dispositions fiscales.

Près de 4 millions de personnes ont acquis des titres de sociétés d'investissement à capital variable. Plus de 20 millions de salariés sont employés par des entreprises qui ont institué en leur faveur des fonds de retraite dont les actifs sont partiellement placés en valeurs à revenu variable. On retrouve la même politique de placements dans les compagnies d'assurances auprès desquelles 60 millions de personnes ont souscrit des contrats.

L'orientation des ressources disponibles vers les placements mobiliers

Cette diffusion des actions dans les diverses couches sociales ne s'est toutefois pas produite naturellement, comme s'il s'agissait d'une simple conséquence de l'élévation générale des niveaux de vie, et pour orienter vers l'achat de valeurs mobilières un pouvoir de gain constamment sollicité par des dépenses de toute nature, il a fallu que soient prises de multiples mesures portant sur la protection et l'éducation du public, le perfectionnement des professionnels et l'implantation de réseaux de ventes efficaces.

La protection du public commence par son information. Le Securities Act de 1933 puis le Securities Exchange Act de 1934 obligèrent pour la première fois les sociétés cotées à informer convenablement leurs actionnaires. Les règlements intérieurs des différentes Bourses ont complété ces mesures par des recommandations particulières.

Encore faut-il que les actionnaires puissent se fier sans hésitations aux indications communiquées par les entreprises. Les "auditors" indépendants sont là pour rapporter cette garantie fondamentale. Ces vastes organisations jouent le rôle dévolu chez nous aux commissaires aux comptes, mais avec une autorité et des moyens dont ces derniers sont encore trop souvent démunis. C'est ainsi que la présentation des comptes aux actionnaires et les commentaires qu'ils doivent comporter font l'objet d'un dialogue suivi entre les entreprises et leurs "auditors".

La protection du public est complétée par son éducation. De multiples articles ou opuscules apprennent ainsi "comment fonctionne la Bourse de New York" ou incitent le public à "prendre une part dans les affaires américaines". Cette littérature trouve sa place normale dans l'arsenal des brochures de vulgarisation, à côté de celles qui s'intitulent "Installez votre maison de campagne" ou "devenez ingénieur électronicien".

Si des efforts multiples ont été faits pour éduquer le public, une importance plus grande a été donnée à la formation de ceux qui le servent. L'analyse financière est ainsi devenue une discipline fondamentale à laquelle ne sauraient se soustraire tous ceux qui, chez les agents de change, dans les banques et les institutions financières, touchent de près ou de loin au commerce des titres. Près de 10,000 personnes, à travers tout le pays, peuvent revendiquer le titre d'"analyste", qui n'est pas décerné sans que l'impétrant ait fourni les preuves de sa compétence.

Dans l'exercice de ses fonctions, l'analyste sera pour les entreprises un interlocuteur d'un autre poids que l'honnête actionnaire. Le "droit de contestation", que, malgré leurs pouvoirs théoriques, les détenteurs de titres ont quelque peine à exercer, est largement assumé par les analystes. Leur rôle est d'apprécier pour le compte des organismes qui les emploient la situation des entreprises, leurs perspectives et la gestion de leurs dirigeants. Les recommandations d'achats ou de ventes qu'ils formulent influent parfois profondément sur la réputation des entreprises et peuvent même modifier de façon importante les cours en bourse de leurs titres.

Des "vendeurs"

Mais, quelles que soient ses qualités, aucun produit ne se distribue tout seul, sans l'intervention d'un service de vente, et ce principe universel est applicable à l'épargne. On trouvera une illustration de cette évidence en comparant le développement aux Etats-Unis des sociétés d'investissement ouvertes et fermées: au cours des vingt dernières années, les avoirs des sociétés ouvertes ont été multipliés plus de 40 fois, passant de 0.5 à 21 milliards de dollars, tandis que ceux des sociétés fermées, s'accroissant de 0.7 à 1.7 milliard, ne triplaient même pas. Comment expliquer ces différences alors qu'aux yeux des profanes les caractéristiques de ces deux organes paraissent si proches? Interrogés à cet égard, les experts d'outre-Atlantique répondent qu'à côté d'avantages fort importants tels que la pleine liberté de réalisation dont dispose l'actionnaire à tout moment, la simplification de la surveillance des placements et l'absence de décote, les sociétés ouvertes disposent, par rapport aux sociétés fermées, d'un atout capital : le mécanisme de leur fonctionnement permet de rémunérer des vendeurs et elles peuvent ainsi s'appuyer sur de véritables réseaux de distribution animés par des professionnels qui exercent sur les souscripteurs potentiels une pression commerciale continue.

Tandis que les vendeurs de titres jouent le rôle de détaillants, en offrant au public toute une variété de valeurs mobilières, la fonction de "grossiste" est assumée par de puissantes institutions : *les banques d'investissement* (3). Enfin, les agents de change, qui sont des commerçants et non, comme en France, des officiers ministériels, consacrent le plus clair de leur activité à recommander des placements à leur clientèle.

Les plans d'entreprises

Si tous les citoyens sont invités à épargner et à investir, un nombre croissant de travailleurs sont l'objet de sollicitations particulières à travers les *plans d'entreprises*.

Ces plans ont le caractère de véritables contrats passés entre les sociétés et leurs salariés, visent à associer directement ceux-ci au développement de leur firme ou à l'expansion nationale.

Les plans d'entreprises impliquent généralement la création de fonds collectifs; parmi ceux-ci, la première place revient aux *fonds de pension*. Financés par les employeurs seuls ou avec une contribution de salariés, ces fonds de retraite particuliers aux sociétés sont dus à l'initiative privée et ne présentent aucun caractère obligatoire. Ils ont pour objet de compléter les pensions servies par la Sécurité sociale fédérale, dont le montant est extrêmement faible. Leur développement a été très rapide. Les capitaux qu'ils gèrent sont passés de 7 milliards de dollars en 1951 à 25 milliards de dollars en 1959, chiffre supérieur à celui des capitaux actuellement investis dans les sociétés d'investissement.

La quasi-totalité des entreprises d'une certaine importance ont des fonds de pension ; celles dont les assises sont plus modestes ont fréquemment institué des *programmes de participation aux bénéfices*, impliquant soit des distributions immédiates aux bénéficiaires, soit des distributions différées. Dans ce second cas, les sommes dégagées sont groupées dans un fonds particulier. En 1930 cinq fonds de ce type fonctionnaient aux Etats-Unis. Il en existe plus de vingt mille aujourd'hui, et l'augmentation actuelle se poursuit à la cadence de trois mille par an.

De nombreuses entreprises, enfin, ont institué des plans d'épargne dont le but est d'aider le personnel à devenir actionnaire de la société qui l'emploie, ou à se constituer une épargne bénéficiant d'une gestion collective. A la contribution du salarié s'ajoute une contribution de l'employeur. Grâce à des modalités de blocages ou de pénalisation, les bénéficiaires du plan sont protégés contre la tentation de retirer inconsidérément les actifs accumulés.

Des contrats particuliers, enfin, sont proposés aux directeurs, leur permettant d'exercer à des conditions généralement très avantageuses des options sur un certain nombre de titres de leur entreprise. Les divergences entre actionnaires et dirigeants, que connaissent fréquemment les sociétés européennes, se trouvent ainsi atténuées.

Toutes ces mesures, toutes ces interventions, aboutissent au même résultat : grâce à elles, les ressources inemployées des institutions et du grand public sont constamment incitées à s'investir dans les entreprises.

L'organisation financière des Etats-Unis n'est naturellement pas sans défaut. Elle vient du reste de faire l'objet d'une enquête approfondie par les soins d'une commission sénatoriale. Mais, si elle comporte encore aujourd'hui des aspects critiquables, on doit lui reconnaître trois vertus majeures qui donnent sa dimension financière à la démocratie américaine : elle encourage l'épargne, cherche à la protéger et l'associe directement au développement des grandes entreprises nationales.

(Le Monde)

(1) Le nombre des actionnaires s'élèverait très approximativement à 1 million en France, à 3.5 millions en Grande-Bretagne et à 6 millions au Japon.

(2) Ces sociétés sont connues on le sait sous le nom de "sociétés ouvertes".

(3) La législation américaine sépare de façon absolue les banques axées sur les opérations de crédit (Commercial Bank) et celles qui sont spécialisées dans les opérations financières (Investment Banks), dont le rôle principal est de distribuer des valeurs mobilières (ce qui les distingue des banques d'affaires françaises qui ont vocation de définir des participations pour leur propre compte).

lettres au DEVOIR

La crise des 11e années

Depuis quelques jours, les journaux parlent abondamment de la situation faite aux finissants du cours secondaire public.

L'ABCES VIENT DE CREVER! On est en face d'une situation plutôt pénible. Le cours secondaire public fait face à l'opinion publique. "Portes closes aux finissants de la nouvelle 11e année", "Nouvelle 11e année: cul-de-sac", "Formation mediocre pour l'université", tels sont les titres que des quotidiens lancent en grosses manchettes. On fait le procès du cours secondaire public!

Le nouveau programme, instauré il y a quatre ans, avait fait miroiter les plus magnifiques ouvertures; subitement, on apprend que ce merveilleux monde promis n'existe plus. Les universités refusent les étudiants parce qu'ils n'ont pas le pré-requis. Des commissions scolaires, sous prétexte d'économie, décident d'abolir les 12e années dès septembre 1963. D'autre part, un mouvement semble se dessiner: certaines facultés des arts, affirme-t-on, seraient prêtes à accepter les finissants du cours secondaire public, mais à des conditions financières que nombre de parents ne pourront envisager. Sacrifierait-on une génération d'étudiants sous prétexte de boucler un budget?

Nous ne blâmons aucunement les universités de ne vouloir accepter que des candidats aptes à poursuivre des études universitaires; d'ailleurs, il faut le souligner, tous les étudiants du cours secondaire public ne peuvent aspirer à des études supérieures. Mais que faire de ces *dix à quinze mille* étudiants qui finiront leurs études en juin prochain?

En face de cette pénible situation, il conviendrait d'en chercher la ou les causes: étudiants, professeurs, programmes, ou que sais-je?

Nous croyons que beaucoup d'étudiants du cours secondaire public — à condition d'avoir suivi un programme pensé et positivement accepté par des universités ou des écoles spécialisées — possèdent le quotient intellectuel requis pour poursuivre avec succès des études universitaires. On insiste, en certains milieux, sur la pauvreté d'expression française, sur la préparation académique insuffisante, sur l'absence de maturité intellectuelle. Est-ce là le triste apanage des SEULS étudiants du cours secondaire public?

D'autre part, si nous examinons le dernier rapport des examens 1962-63 de la faculté des sciences de Laval, on constate que trente-trois bacheliers en sciences appliquées ont fait leurs études précédentes au cours secondaire public (ancien programme, toutefois). Pourquoi s'acharne-t-on à vouloir dénigrer les finissants du cours secondaire public? Le fait qu'ils proviennent de milieux populaires ou ouvriers serait-il un handicap à des études spécialisées?

Depuis quelques années, les professeurs, pour leur part, furent la cible de nombreuses critiques relativement à leur compétence. Sait-on que parmi les titulaires ou les spécialistes du cours secondaire public, on rencontre de plus en plus de licenciés, de bacheliers, sans compter tous ceux qui possèdent une quinzaine d'années d'expérience à ce niveau?

Enfin, les programmes. Si les étudiants sont ce qu'ils sont — manque de maturité, manque de formation générale, etc. — ils le doivent à des programmes scolaires qu'ils ont suivis! Si les nouveaux programmes sont inadéquats ou insuffisants pour permettre l'entrée aux universités, les "victimes" de ces programmes sont-elles coupables d'avoir absorbé des matières qui ne mènent à presque rien?

La situation n'est pas encourageante.

A la suite des commentaires des journalistes, M. Gérin-Lajoie assure la population étudiante que le problème sera réglé avant septembre prochain. Les éducateurs, les parents, les étudiants eux-mêmes — ne sont-ils pas les premiers intéressés? — sont anxieux de connaître le plus tôt possible le sort qui leur sera réservé. L'année supplémentaire promise sera-t-elle connue à temps pour permettre aux étudiants de s'orienter? Quel en sera le programme? Permettra-t-elle aux étudiants doués de poursuivre leurs études? Sera-t-elle un pont ou un pis-aller?

Tout le monde attend la réponse!

Frère Gustave FORTIER,
Québec.

BLOCS NOTES

Le "Star", M. Malraux et le Québec

Le "Star", demande Gérard Pelletier, se serait-il trompé sur le sens véritable des propos de M. Malraux? Si oui, répond le rédacteur en chef de "La Presse", c'est inexcusable pour un journal d'information qui se prétend sérieux. Il s'agit de cet invraisemblable documentaire publié mardi par notre confrère de langue anglaise sous le titre général: "The Malraux Story: If Quebec Belonged to France". Documentaire à la fois rétrospectif et futuriste où se bousculent les plus-que-parfaits historiques.

Que serions-nous devenus si le Traité de Paris n'avait pas été signé il y a 200 ans? Et pourquoi le *Star* a-t-il consacré huit colonnes à l'examen d'une hypothèse que les élèves de rhétorique s'amusaient jadis à débattre et qui n'intéresse plus personne aujourd'hui? Parce que M. Malraux a fait état dans ses discours de "la civilisation de l'Atlantique" qu'il nous convie à édifier avec la France et les pays francophones. Le *Star* a-t-il pêché par mauvaise foi? Non. Le *Star* a vraiment cru que le ministre chargé des affaires culturelles, émissaire du général de Gaulle, venait ici accomplir une mission diabolique: profiter des faiblesses de la Confédération et des aspirations du Québec pour emporter le morceau, fermer la parenthèse ouverte en 1763. Le *Star* n'est pas de mauvaise foi. Mais il ne comprend pas et s'affole. Il n'a pas compris les paroles du ministre français. C'est un problème de sémantique. Nous en sommes encore là avec le *Star*, en qui nous avions pourtant reconnu, depuis le début de la crise canadienne, notre meilleur interlocuteur.

"Some sense of relief"

La preuve de ce malentendu, qui prêterait à la loufoquerie s'il n'illustrait pas la précarité d'un dialogue auquel plusieurs d'entre nous croyons encore, est bien établie dans ce petit éditorial publié avant-hier: "It is with some sense of relief, écrit l'éditorialiste du *Star*, that we now hear M. André Malraux say that his offers to Quebec were meant in the historical and artistic sense and had no political implication". (Nous apprenons avec quelque soulagement de M. André Malraux que ses offres au Québec avaient un caractère historique et artistique, qu'elles étaient dépourvues de toutes connotations politiques). Car le *Star* pensait que M. Malraux proposait au Québec une "union organique" avec la France.

En d'autres temps, dans un anglais aussi difficile à interpréter pour nous que la langue de M. Malraux pour nos camarades canadiens-anglais (et canadiens-français aussi, avouons-le), M. Churchill, de passage à Ottawa, lançait de vibrants appels à l'unité de la grande communauté anglophone, appelée elle aussi à édifier une "civilisation". D'autres personnalités britanniques, également illustres, ont adressé aux Canadiens anglais des exhortations semblables. Chaque fois, nous avons eu la naïveté de croire que Londres n'entendait pas nécessairement rétablir un régime colonial ici. Nous avons interprété quand il fallait interpréter.

Mais le *Star* ne s'est pas donné cette peine et, retrouvant dans les propos de M. Malraux les desseins impériaux qu'il prête au président de Gaulle, il s'est résolument employé à dépeindre la situation qui aurait été et serait encore faite au Québec si Paris n'avait jamais renoncé aux arpents de neige. Aurions-nous réclamé et obtenu l'indépendance, comme l'Algérie naguère? On peut le penser, répond le *Star*, mais on peut croire aussi que la France aurait conservé le Québec, à l'instar de Londres qui a su garder Hong-Kong, car le Québec aurait été exposé à l'envahissement nord-américain.

Une tête de pont

Toutes ces hypothèses constituent un beau sujet de thèse pour un étudiant en histoire, ou plutôt en littérature. Mais le *Star* se figure-t-il sérieusement que les Canadiens français ont de l'ancienne métropole française une nostalgie telle qu'il faille les mettre en garde contre une "union organique"? Pense-t-on vraiment au "Star" que le gouvernement français veut établir ici une tête-de-pont qui soit secrètement politique sous des apparences culturelles et économiques? N'a-t-il pas entendu M. Malraux répéter à plusieurs reprises que nos écrivains, nos artistes, nos urbanistes, nos planificateurs se devaient, d'abord et avant tout, de cultiver ce qui nous distingue de la France, cette "différence" qui a frappé le ministre?

"Québec, écrit encore le *Star*, has not for a long time looked to France for either cultural or political inspiration". Il est vrai que nous n'avons pas beaucoup cherché en France notre inspiration politique, ce que les Français nous pardonnent sûrement. Mais quant à la "cultural inspiration", ce n'est tout de même pas en Jordanie que nous sommes allés la trouver! Et les livres que nous lisons? Et les classiques au programme scolaire? Et le cinéma français? Et les périodiques que nous achetons? Et les professeurs en Sorbonne qui viennent à Laval et à Montréal, chaque automne, donner des cours et prononcer des conférences? Et les centaines de jeunes gens qui étudient à Paris? Nos sources culturelles sont à Paris et l'étaient bien avant que le *Star* ne soit devenu plus sensible aux préoccupations du Québec.

L'impatience des autres

Nous comprenons (et partageons parfois) l'impatience du *Star* à l'égard de certaines formes de séparatisme. Il est normal qu'ayant parcouru une bonne partie de la distance qui le séparait de la réalité québécoise, notre confrère s'étonne de la déclaration d'un ministre pour qui "le bioculturalisme, ça n'existe pas". Il est aussi naturel qu'il ne saisisse plus très bien nos motifs quand, disposé à reconnaître l'impérieuse nécessité du bilinguisme, il constate que des groupes importants réclament à présent l'unilinguisme. Il veut bien encore apporter des modifications à la Constitution, mais accepte difficilement qu'un accord se dessine (comme le signalait J. M. Léger hier matin) en faveur d'un régime radicalement nouveau. Tout cela va un peu vite, pensent sans doute les éditorialistes du *Star*. Peut-être ont-ils raison, subjectivement. Mais il n'appartient plus à personne de ralentir la marche actuelle de l'histoire. Pour dialoguer, il faut d'abord se mettre d'accord sur les réalités, fussent-elles gênantes et désagréables pour l'un des interlocuteurs. L'une de ces réalités est bien acquise: culturellement, nous sommes tributaires de la France et il ne sert à rien de tourner cette réalité en dérision. Les bombes atomiques du général de Gaulle ne sont ici en cause que dans la mesure où elles traduisent l'importance du génie technique de la France et le concours de ce génie à nos réalisations futures.

Il reste que nous sommes des Nord-Américains et que nous aurons à vivre avec, ou auprès, des Canadiens anglais. C'est pourquoi, toute démarche qui tend à rompre le dialogue est pour nous déplorable.

M. R.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Comité de direction : André Laurendeau, rédacteur en chef; Claude Ryan, administrateur-délégué; Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint. Trésorier: Arthur Lefebvre. Directeur de l'information: Michel Roy.

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

Abonnements : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue : $20. Ailleurs au Canada: $18. A l'étranger: $25. Edition du samedi: $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Téléphone : Victor 4-3361

Sur la question du désarmement :

M. Gromyko : nous ne faisons aucun progrès

PRESTWICK (Ecosse). — M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, a affirmé hier soir que les conversations actuelles sur le désarmement entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique "ne peuvent pas progresser plus mal. Pour être franc, nous ne faisons aucun progrès", a ajouté M. Gromyko, à son escale à l'aéroport de Preswick, venant de New-York où il a assisté à l'Assemblée générale de l'ONU.

Le ministre des Affaires étrangères de l'URSS a poursuivi: "Pour notre part, nous avons fait de notre mieux pour parvenir à un accord. Serons-nous capables de convaincre nos partenaires? Ceci est une autre question. Nous avons proposé certaines mesures en vue d'une détente, dans l'esprit du traité de Moscou.

"Mais je voudrais insister sur l'importance d'un traité de paix allemand, représentant l'un des problèmes les plus cruciaux de la sécurité européenne ...

"Le statut de Berlin-Ouest devrait être supprimé, et remplacé par celui d'un Etat libre. Nous continuerons à insister là-dessus bien que certains hommes d'Etat occidentaux cherchent à minimiser l'importance de la question."

M. Gromyko s'est refusé à tout commentaire sur la désignation de lord Home comme nouveau premier ministre, déclarant que c'était une affaire intérieure britannique.

MALINOVSKY

VARSOVIE. — Le maréchal Rodion Malinnovsky, ministre soviétique de la défense a déclaré à Varsovie que les pays socialistes devaient renforcer leurs forces armées. Le maréchal Malinovsky, qui effectue une visite en Pologne avec une délégation militaire soviétique, a ajouté, devant des élèves officiers polonais : "Les forces agressives des Etats occidentaux dirigées par les forces impérialistes des Etats-Unis, poursuivent leurs préparatifs de guerre. La renaissance du militarisme en Allemagne de l'Ouest est particulièrement dangereuse pour la cause de la paix ... Pas à pas les militaristes ouest-allemands se préparent à une guerre hasardeuse dans laquelle ils cherchent à entraîner leurs alliés occidentaux", a ajouté le maréchal Malinovsky.

Achetez vos Obligations d'Épargne du Canada

(rendement moyen jusqu'à échéance: 5.03% par an)

à la Banque Royale

Demandez le bulletin de souscription à la plus proche succursale. Paiement comptant ou par mensualités. Les Obligations d'Epargne du Canada ont toujours la même valeur et sont encaissables n'importe quand, à leur valeur nominale accrue de l'intérêt.

BANQUE ROYALE

M. Nhu accuse Washington de saper le régime Ngo Dinh Diem

SAIGON — Ngo Dinh Nhu, le puissant frère du président Ngo Dinh Diem, a accusé les Etats-Unis de saper le régime du Sud Vietnam en coupant l'aide économique à ce pays et en encourageant ainsi les bonzes bouddhistes à la révolution.

Nhu a déclaré aux journalistes que l'interruption de l'aide économique des Etats-Unis au mois d'août dernier, a grandement nui à la guerre que livre le Sud-Vietnam contre les guérillas communistes et a aggravé la situation.

De plus, il a ajouté que les bonzes, arrêtés au mois d'août à la suite de raids dans des pagodes, avaient déclaré que l'Agence de contre-espionnage des Etats-Unis, les avait encouragés à renverser le gouvernement.

"Nuit et jour, les bouddhistes ont été invités à effectuer des manifestations", de continuer Nhu. Il a aussi ajouté que les Etats-Unis avaient institué une politique de désintégration, alors que le Sud-Vietnam semblait avoir le dessus dans leur lutte contre les guérillas communistes.

AU SAHARA

Expérience française : un astronaute félin !

PARIS — Les spécialistes français ont effectué avec succès, au début de la semaine, l'expérience de l'envoi d'un chat dans l'espace au moyen d'une fusée Véronique; l'animal a regagné le sol en parachute, sain et sauf. L'expérience a eu lieu à la grande base française de Hammaguir, dans le Sahara. La fusée Véronique peut atteindre une altitude de 150 milles.

Cette expérience, révélée par le ministère des armées, s'inscrit dans le programme français de recherches sur la biologie de l'espace. Des électrodes fixées à la tête du chat ont permis l'émission de signaux pendant toute la durée du vol. Le chat avait été placé dans un contenant fixé dans le nez de la fusée; le contenant a été libéré automatiquement lorsque la fusée a atteint son plus haut point d'altitude et un parachute s'est ouvert qui a permis le retour au sol.

Les premiers essais français dans ce domaine avaient été faits avec des rats et avaient pour but d'étudier les effets de l'absence de gravité sur le système nerveux et le cerveau de l'animal.

Avec le chat, une nouvelle étape a été franchie: les savants ont utilisé une nouvelle méthode neurophysiologique pour analyser les réactions de l'animal pendant et après le vol. On s'est notamment attaché à examiner comment le cerveau de l'animal capte et intègre les messages sensoriels.

Le communiqué du ministère des armées précise que l'expérience a été totalement réussie et va accélérer la poursuite du vaste programme français de recherches sur les aspects biologiques des vols spatiaux.

Accueil chaleureux au général de Gaulle

ISPAHAN — La population d'Ispahan, la ville aux dômes et aux minarets bleu et or, a réservé un accueil enthousiaste au président et à Mme de Gaulle, qui sont arrivés par avion venant de Chiraz.

Des milliers de personnes, criant et applaudissant, ont lancé des fleurs sur la voiture des visiteurs, en criant "Vive de Gaulle, vive le Chah."

Erhard insiste sur la nécessité de régler le problème allemand

BONN — Prenant la parole pour la première fois devant le parlement en tant que chancelier fédéral, M. Ludwig Erhard a déclaré que les entretiens Est-Ouest doivent être utilisés pour réaliser des progrès vers la solution de la "question allemande".

Erhard a ajouté que les contacts américano - soviétiques "devaient se poursuivre en vue d'examiner s'il existe des possibilités de supprimer les tensions".

Le chancelier a souligné qu'un désarmement général et contrôlé semblait le seul moyen certain d'éviter la guerre mais qu'une telle mesure ne pouvait être réalisée qu'étape par étape.

Il est dans les intérêts de l'Allemagne de coopérer afin de s'assurer que les "relations de puissances" entre l'Est et l'Ouest ne mènent pas vers une discrimination à l'égard de l'Allemagne, a-t-il ajouté.

"Il est de notre devoir d'attirer encore et toujours l'attention du monde sur la question allemande qui n'est toujours pas résolue", a-t-il affirmé.

"La question allemande constitue une des principales causes de tension dans le monde et on ne peut espérer supprimer ces tensions tant que le problème allemand n'aura pas été résolu".

En aucun cas, les Allemands ne sont prêts à accepter toute mesure qui pourrait détériorer au lieu d'améliorer le problème allemand, "soit que la division contraire à la nature de notre pays soit sanctionnée ou consolidée par une telle mesure, soit que la reconnaissance ou que le statut international du régime de la zone d'occupation soviétique résulte d'une telle mesure."

"L'attitude soviétique à l'égard du problème allemand est basée sur une idée fausse: La croyance que les intérêts soviétiques sont mieux servis par la division de l'Allemagne que par la réunification de celle-ci."

"Notre attitude constante sera de normaliser nos relations avec l'Union soviétique sur la base du respect mutuel des droits de chacun," a-t-il affirmé.

Le chancelier Erhard a rappelé les principes de la politique de Bonn à propos de Berlin.

1. La présence à Berlin des troupes des trois puissances occidentales ainsi que leurs responsabilités sont basées sur la loi internationale et tout nouvel accord devra également être basé sur elle.

2. L'accès à Berlin doit être maintenu sans restrictions.

3. Berlin fait partie de l'Allemagne "libre" et tout plan visant à la transformer en "ville libre" est hors de question.

4. Tout accord doit respecter la "volonté sans équivoque" de la population de Berlin.

Le chancelier Erhard a déclaré ensuite qu'il consacrerait "toute son attention" à améliorer les relations avec les pays de l'Est, et que son gouvernement est prêt à étudier les moyens d'accroître les relations commerciales avec ces pays.

L'Allemagne et l'Europe

Mon gouvernement consacrera tous ses efforts à la réalisation de progrès, au moyen de nouvelles initiatives, dans la formation politique de l'Europe, a poursuivi le chancelier Erhard.

"L'intégration européenne est entrée dans un stade critique," a-t-il ajouté. Les doutes que l'on peut se poser de façon fondamentale sont ceux-ci : "Est-ce qu'une intégration purement économique, sans liens politiques, sera capable de répondre aux besoins de la vie pratique et aux circonstances politiques de nos partenaires ?"

"Tout nouveau transfert de souveraineté aux institutions européennes soulève donc la question de savoir si le démantèlement des droits et responsabilités nationales — tel que le prévoit le traité de Rome — ne doit pas être lié à la mise en place d'une organisation politique européenne dotée des responsabilités d'un système parlementaire démocratique."

Le chancelier Erhard a déclaré que le traité d'amitié franco-allemand, signé au printemps dernier, devrait également devenir "un facteur moteur de l'unification européenne."

"Nous devons également cultiver des relations amicales et étroites avec les autres pays européens et avant tout avec la Grande-Bretagne, avec qui nous sommes liés par les accords passés entre alliés, par la présence de ses troupes qui protègent notre pays et par une politique commune sur l'Allemagne et Berlin," a conclu le chancelier.

Impasse au Conseil de sécurité des N. Unies

NATIONS UNIES. — L'Assemblée générale a élu hier la Côte d'Ivoire et la Bolivie au Conseil de sécurité pour une durée de deux ans en tant que membres non permanents du conseil ; mais la Malaisie et la Tchécoslovaquie, candidats au troisième siège vacant, n'ont pas obtenu la majorité des deux tiers requise. La Côte d'Ivoire a obtenu 92 voix et la Bolivie 86, sur les 108 membres présents et votants.

La Tchécoslovaquie, pour sa part, a obtenu 83 voix et la Malaisie 56.

Les membres non permanents du Conseil, dont le mandat arrive à expiration le premier janvier, sont le Ghana, le Venezuela et les Philippines.

Au cours du second scrutin, la Tchécoslovaquie a obtenu 55 voix et la Malaisie 52. Trois autres scrutins n'ont pu départager les deux candidats et un sixième vote sera tenu la semaine prochaine.

Par ailleurs, l'Algérie, la France, le Chili, l'Irak, le Luxembourg et l'Equateur ont été élus hier pour trois ans, à compter du 1er janvier 1964, au Conseil économique et social de l'ONU.

Le Conseil économique et social comprend 18 membres, dont six sont élus chaque année par l'Assemblée générale pour une période de trois ans. Aux termes de la charte de l'ONU, les membres sortants sont immédiatement rééligibles.

A la fin de l'année, le Salvador, l'Ethiopie, l'Italie, la Jordanie et l'Uruguay quitteront le Conseil, à l'expiration de leur mandat. La France aura également terminé au 1er janvier un mandat de trois ans, mais en qualité de membre permanent du Conseil de sécurité, sa réélection était de droit.

NATIONS UNIES — L'Assemblée générale des Nations Unies a décidé hier de maintenir les forces des Nations Unies au Congo jusqu'à la fin du mois de juin de l'année prochaine, comme l'avait demandé le gouvernement congolais.

L'Assemblée a approuvé par 76 voix contre 11 et 20 abstentions l'attribution d'un crédit de $15,000,000 destiné à permettre le maintien au Congo d'une force réduite de 5,350 hommes, comme l'avait recommandé la semaine dernière la Commission budgétaire.

France : grève des chemins de fer, le 23

PARIS — Les dirigeants des syndicats des chemins de fer français ont lancé un ordre de grève générale de 24 heures pour le mercredi 23 octobre, à la suite de l'échec des pourparlers qui se sont déroulés au ministère des travaux publics et des transports. Les syndicats réclament de nouveau une "augmentation importante" des salaires et des retraites ainsi qu'un accroissement des jours de congé payés.

D'autre part, le gouvernement français a promis protection de la police à tous les bouchers qui réduisent leurs prix de vente. Cette promesse a été faite après le plastiquage d'une boucherie dont le propriétaire avait refusé de suivre un ordre de grève de 24 heures.

M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre des finances, a dépêché un de ses représentants auprès du boucher de Saint-Denis, près de Paris, victime de l'explosion, pour l'informer que le gouvernement paierait les dégâts causés à sa boutique. D'autre part, au ministère de l'intérieur, on affirme que les bouchers "honnêtes" seront protégés par la police si nécessaire.

A l'Assemblée nationale jeudi après-midi, M. Giscard d'Estaing a laissé entendre qu'il démissionnerait si la stabilisation des prix ne se faisait pas, "Je crois en son succès, dit-il, et j'y lie ma conviction et mon sort," a-t-il déclaré à l'ouverture d'un débat sur le budget.

Avant d'entreprendre des négociations bilatérales

Alger exige le retrait des forces marocaines

ALGER. — Les milieux gouvernementaux algériens ont annoncé vendredi que le président Ben Bella était disposé à signer un cessez-le-feu avec le Maroc, pour autant, cependant, que les forces royales marocaines se retirent sur les positions occupées il y a un mois, avant l'invasion de ces derniers jours. A Marrakech, le roi Hassan II a lancé de son côté un appel au calme afin, a-t-il dit, qu'un règlement pacifique puisse être trouvé au conflit actuel. Les combats se sont poursuivis hier toute la journée le long de la frontière algéro-marocaine, aux confins du Sahara.

Selon plusieurs témoignages, les troupes algériennes auraient été dans l'obligation de reculer d'une dizaine de milles, sous la pression des forces marocaines. Un porte-parole du ministère de la défense d'Alger a nié cette information, mais les observateurs estiment que le démenti s'adresse surtout aux populations algériennes et à leur moral. Et pour la cinquième journée consécutive, l'état-major des deux camps affirme tenir de solides positions à Tindjoub et Hassi Beida. Un journaliste de l'Associated Press a cependant pu visiter cette dernière localité, occupée par les seuls soldats marocains.

Le ministre de l'information du Maroc, M. Boutaleb, a exposé hier les propositions que son pays a faites à Alger, lors des négociations qui se sont interrompues jeudi à Marrakech. Ces propositions comprennent un cessez-le-feu, la formation d'une commission mixte d'enquête et la préparation d'un sommet entre le roi Hassan II et le président Ben Bella.

Il a précisé que le cessez-le-feu prévoyait une cessation immédiate des hostilités et le "gel" de la situation militaire pendant que la commission effectuerait l'enquête sur place.

Par ailleurs, la réunion au sommet devrait être soigneusement préparée.

Jusqu'à jeudi midi, la délégation marocaine était optimiste parce qu'un procès verbal englobant les propositions du Maroc devait être signé en fin de journée. Mais après une interruption de deux heures, les délégués algériens revinrent dans la salle de délibérations et refusèrent de signer le procès verbal, a expliqué M. Boutaleb.

"De plus les délégués algériens demandèrent que dès que le cessez-le-feu deviendrait effectif les forces marocaines évacuent Hassi Beida et Tindjoub.

A Alger, avant de prendre l'avion pour les Nations unies, M. Iazid, le chef de la délégation algérienne aux négociations de Marrakech a déclaré à la presse: "Nous expliquerons notre position. Nous nous efforcerons d'aboutir rapidement à une solution pacifique du problème frontalier. Le gouvernement algérien m'a chargé de me rendre à New-York pour me consacrer à un travail au sein de l'Assemblée générale, à savoir: informer le secrétaire général U Thant de l'état de nos relations avec le Maroc".

L'Algérie, a encore dit M. Yazid, aimerait que le Maroc accepte l'idée de conversations bilatérales, car ce genre de dialogue reste possible.

La position de l'Algérie est claire, a conclu M. Yazid: les forces marocaines devront évacuer le territoire algérien dans lequel elles ont pénétré. Et sans faire d'autres commentaires, il a ajouté: "Nous voulons mettre fin aux combats".

AUX QUATRE COINS DU MONDE

SATELLITE

MOSCOU. — La Russie a lancé hier un nouveau satellite, Cosmos 20, a annoncé l'agence Tass. Ce lancement entre dans le programme de recherches scientifiques soviétique commencé le 16 mars 1962. Ce satellite fait le tour de la terre en 89.55 minutes.

ARRESTATIONS

SEOUL — Le police a annoncé hier à Séoul que cinq étudiants universitaires avaient été arrêtés dans la matinée dans le cadre d'une enquête sur "un complot anti-révolutionnaire". Ces arrestations ont lieu trois jours après les élections présidentielles qui ont été remportées à une faible majorité par le général Chung Hee Park, leader de la junte au pouvoir.

MANIFESTATIONS

ATHENES — La police a dû charger, jeudi soir, à Athènes, pour disperser une réunion en plein air de partisans du parti de l'Union de la gauche démocratique E.D.A., tenue dans l'une des principales artères de la capitale.

Six policiers et 31 personnes qui assistaient à la réunion ont été blessées.

Times Square MOTOR HOTEL

Stationnement gratuit, climatisé, TV, 1,000 chambres à compter de $6

WE. 7-9364

43e rue, ouest du Broadway, New York

Le plus beau voyage pour cet hiver!

CROISIÈRE en Méditerranée orientale et SÉJOUR à Rome

- Deux semaines à bord du luxueux STELLA SOLARIS : Egypte, Liban, Israël, Grèce, Sicile
- Une semaine à Rome et Naples

Aller et retour transatlantique par D.C.8 d'ALITALIA.

Départ de Montréal le 20 FEVRIER 1964

Trois semaines en Europe et au Proche-Orient

CAN. $942.00 y compris les traversées transatlantiques

Dépliant sur demande:

Voyages André Malavoy, Inc.

1225 ouest, rue Dorchester

UN. 1-2485-6 - UN. 1-4633

MONTREAL

L'EUROPE EN AUTOMOBILE !

Achetez ou louez à Montréal votre voiture neuve européenne :

SIMCA — RENAULT — CITROEN PEUGEOT — VOLKSWAGEN — PANHARD — FIAT — TAUNUS — ALFA ROMEO, ETC.

Votre voiture vous sera livrée à votre arrivée en Europe. Garantie de rachat en dollars. Plan de finance disponible.

CONFIEZ-NOUS TOUTES LES FORMALITES DE VOTRE VOYAGE : Réservations, hôtels, passage par avion ou bateau, assurances, itinéraire, etc. Cartes des pays européens.

Service Européen de Tourisme Automobile Enrg

Montréal — 1176, rue Drummond — Tél. : UN. 1-3906 et UN. 1-8280

VACANCES DE NOEL À MEXICO

Voyage accompagné par M. René Lescop, du Collège Stanislas

Dep. 21 décembre, avion SABENA

Mexico, Guanasuato, San Miguel, Allende, Querataro, San José Purua, Taxco, Acapulco.

15 jours — $589.50 canadiens

Autre départ le 20 décembre, via E A L

par la Floride — 2 jours à Miami — puis jonction avec le groupe déjà à Mexico

16 jours — $633.40

VOYAGES HONE

1460, AVENUE UNION, MONTREAL 2 — VI. 5-8221

Reine ... d'un "Paquebot de rêve" je file doucement vers l'Europe.

Quel bienfait! Quel enchantement! On pourrait ajouter: quelle béatitude! J'ai jeté tous mes soucis à l'eau et je me laisse vivre! Des vacances, bien plus: une évasion! Mieux que ça: la détente complète! — La danse, les clairs de lune sur le pont, les sports au grand air, l'excellente cuisine: tout y est — C'est vraiment une féerie! Profitez de la saison économique. Achetez un billet aller-retour; épargnez jusqu'à 25%. Partez sur un "Paquebot de rêve" vers Southampton, Le Havre, Rotterdam.

DEPARTS REGULIERS DE NEW YORK: s.s. ROTTERDAM, le 25 oct.; s.s. MAASDAM, le 29 oct. (aussi vers Cobh et Bremerhaven); s.s. NIEUW AMSTERDAM, le 7 nov.; s.s. MAASDAM, le 26 nov. (aussi vers Bremerhaven).

DE MONTREAL ET QUEBEC — La croisière s.s. RYNDAM, le 26 octobre, le 19 novembre.

Voyages de Noël :

†STATENDAM, de New York, le 6 décembre.

*RYNDAM, de Québec, le 12 décembre.

†Aussi vers COBH-GALWAY (excepté le 26 novembre). *Aussi vers BREMERHAVEN

Possibilité de partir maintenant et de payer plus tard ...

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE ou

Holland-America Line

1245, rue Peel, Montréal, Qué.

JACQUES CORRIVEAU décorateur ensembliер I.D.D.

N. G. Valiquette Ltée

915 e., Ste-Catherine

Tél.: 842-8811

Valiquette

Invitation

Jacques Corriveau de notre studio de décoration vous invite à visiter en sa compagnie notre atelier de fabrication de meubles sur mesure et vous offre, par la même occasion ses services professionnels pour l'accomplissement d'un décor parfait selon votre budget.

Téléphonez pour un rendez-vous 842-8811, local 37

J. Corriveau

Montréal vend une émission de $35 millions au taux de 5.971%

potins financiers

Les consommateurs doivent faire face à une autre augmentation du prix du sucre. Trois importantes raffineries de l'est du pays viennent de majorer de 40 cents les cent livres, le prix de cette denrée. Cette augmentation fait rapidement suite à celle qui était annoncée mercredi. Le sac de 100 livres de sucre se vend donc $16.60; ce prix est le plus élevé depuis mai dernier, alors qu'à $17.65, le sucre atteignait son prix le plus fort depuis 40 ans.

-O-

Au programme des journées techniques qu'organise le Centre national du commerce extérieur français à l'occasion de l'Exposition française de Montréal, la Chambre syndicale de la sidérurgie française a permis à d'éminents conférenciers d'apporter des précisions sur d'importants aspects techniques de la sidérurgie française. Ces conférences techniques seront prononcées lundi, le 21 octobre, à compter de 9 heures 30, en la salle principale de conférence, au Palais du Commerce.

-O-

Hudson's Bay Co. Acceptance, filiale de Hudson's Bay Co., a vendu au pair $10,000,000 d'obligations à 5.75 p.c., échéance dans 20 ans, à des investisseurs privés, par les soins de Harris & Partners Ltd. et de James Richardson & Sons.

-O-

Les membres de la Corporation des ingénieurs forestiers visiteront mardi l'un des camps forestiers les plus modernes du Québec, celui de Domtar Newsprint Ltd., au lac à l'Epaule, dans le parc des Laurentides. On y pratique une coupe sélective dont les résultats font l'objet d'études poussées qui pourraient influer sur l'avenir de l'exploitation forestière au Québec.

La belle température cet automne favorise les producteurs de légumes, tant ceux du Québec que les maraîchers d'autres provinces; il en est particulièrement ainsi dans l'Ouest canadien. Les rendements sont excellents et il n'y a pas eu de dommages par les gelées hâtives.

-O-

Les ventes des grands magasins au cours de la semaine close le cinq octobre ont été 13.4 p.c. supérieures à celles d'un an plus tôt. Il y a eu avance dans toutes les provinces, sauf dans celles de l'Atlantique où le recul a été de 0.6 p. c. Voici ces avances: Québec, 6.6 p.c.; Ontario, 6.7; Manitoba, 29; Saskatchewan, 24.3; Alberta, 18; et Colombie-Britannique, 26.2.

-O-

L'importance que prend le Japon, tant du côté du commerce international que de celui du tourisme, incite les directeurs de Canadian Pacific Airlines à tenir à Tokio, mardi, l'assemblée du conseil de direction de cette société, dont les lignes aériennes relient le Japon et le Canada. Le conseil de direction de CPA se réunissait pour la première fois en dehors du pays, à Mexico, l'an dernier, en novembre.

-O-

Les ventes des détaillants ont atteint environ $1,581,798,000 en août, hausse de 8.2 p. c. sur un an plus tôt ($1,461,000,000). Il y a eu gains de 3.9 p.c. au premier semestre et de 5.8 p.c. en juillet, de sorte que la valeur des ventes de janvier-août a augmenté de 4.7 p.c. sur un an auparavant, soit $11,832,298,000 contre $11,298,468,000. Les ventes ont augmenté en août et durant janvier-août dans toutes les provinces. Tous les 18 genres de commerce ont accusé des ventes plus considérables durant les deux périodes.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Ottawa a émis le 18 octobre $150 millions de bons du trésor

Au nom du ministre des finances, il a été annoncé que des soumissions ont été acceptées pour le montant de $150,000,000 en bons du trésor du gouvernement du Canada, datés et émis le 18 octobre 1963.

Montant de l'émission	Date d'échéance		Prix	Rendements équivalents
$115,000,000.	17 janvier 1964	Moyen	99.126	3.54
		Haut	99.136	3.50
		Bas	99.120	3.56
$ 35,000,000.	17 avril 1964	Moyen	98.195	3.69
		Haut	98.222	3.63
		Bas	98.188	3.70

Des soumissions seront reçues le jeudi 24 octobre 1963 pour $140,000,000 en bons du trésor du gouvernement du Canada, datés et émis le 25 octobre 1963. Sur ce montant $110,000,000 seront des bons à 91 jours et $30,000,000 seront des bons à 182 jours. $140,000,000 de bons du trésor en cours atteindront leur échéance le 25 octobre 1963.

L'Amérique suivra l'exemple de l'Europe et cherchera à intégrer les ressources énergétiques

L'intégration des ressources énergétiques dans tout un vaste continent offre des problèmes dont l'ampleur n'échappe à personne. Pourtant Ottawa et Washington n'hésitent pas à s'y attaquer. Québec dans ce domaine a des intérêts primordiaux et surtout des projets d'envergure qu'une politique conçue de façon trop étroite entre les administrations centrales, pourrait entraver. Le Conseil canadien des ministres des richesses naturelles se réunira à Montréal, les 19 et 20 novembre, en session plénière. Quelles recommandations pourra-t-on faire? Des études sont déjà amorcées, mais il faut bien davantage et l'UNRSCO a proposé au Canada de participer à des relevés de ressources hydrauliques qui prendront dix ans. M. René Lévesque préside le conseil canadien des ministres des richesses naturelles. L'on sait que MM. Pearson, Kennedy et Sharp ont conféré à Hyannis Point, à la mi-mai, au sujet d'un vaste projet d'intégration des ressources énergétiques.

L'importance de l'utilisation des ressources énergétiques dans le monde est telle que déjà l'Europe ayant donné l'exemple avec Euratom et le pool charbon-acier, l'Amérique juge également valable de procéder à une intégration dont les répercussions, d'abord sur le plan politique, puis également sur le plan économique, exigent une grande circonspection. Il y a lieu de croire que les ententes internationales puissent englober de vastes régions du monde, notamment dans le domaine de l'utilisation de l'énergie atomique. Le Canada et il faut entendre le Québec surtout, consacre $3,000,000,000 à l'aménagement des ressources hydro-électriques. Au Québec ces aménagements seront termines dans au plus 12 ans. M. René Lévesque a déjà annoncé que l'Hydro-Québec n'hésitera pas à produire de l'énergie à partir de l'atome, même avant que toutes les ressources hydrauliques soient exploitées.

Il faudra donc tôt ou tard jeter ici les bases d'une industrie atomique et particulièrement organiser la fabrication d'eau lourde, élément modérateur de neutrons dans les piles atomiques. Cette fabrication exige peu de main-d'oeuvre, mais de forts potentiels d'energie électrique. Tous les pays qui s'intéressent à l'atome et le Canada a joué de ce côté un rôle de pionnier, réclament de l'eau lourde pour leurs centrales atomiques. C'est probablement en Alberta que surgira la première usine canadienne d'eau lourde, mais il y a lieu de croire que le Québec ne tardera pas à mettre à exécution un projet dont l'étude est amorcée en haut lieu.

L'industrie électrique française connaît un essor prodigieux

Les aménagements de ressources naturelles, ainsi que la production thermique et hydroélectrique de l'énergie ont progressé ces récentes années dans de nombreux pays, grâce au matériel électrique et électronique de fabriques françaises. De nombreux aspects de ce matériel prennent en ce moment la vedette à l'Exposition technique française, au Palais du commerce. Plus de 60 centrales hydrauliques et thermiques, d'innombrables postes d'interconnexion et de distribution, sans compter l'équipement de nombreuses usines du monde, sont munies du matériel électrique de sociétés françaises. Des ingénieurs français ont installé en peu d'années des stations de radio, de télévision, de radar, de météo dans plus de 50 pays. Notons la présence à l'exposition de l'équipement de fabrication française qu'utilisera l'Hydro-Québec dans la ligne de transmission électrique de 735,000 volts, entre Manicouagan et Montréal; le matériel français consistera surtout en disjoncteurs.

La production de l'industrie canadienne de l'acier s'achemine vers un sommet

Parmi les indices économiques, la production de l'acier occupe une place de choix. Son importance demeure au Canada un facteur déterminant du niveau économique. Le rendement des aciéries atteint 100 p.c. En une semaine, elles produisent 154,773 tonnes d'acier en lingots. Les dernières statistiques ont trait à la semaine qui se terminait le 12 octobre. On note une augmentation de production de 1,344 tonnes sur la semaine précédente. La semaine correspondante de 1962, au cours de laquelle l'on célébrait la fête de l'Action de grâce avait connu une production moindre de 26,476 tonnes, soit une différence de 20.6 p.c. La production de 1963 s'achemine donc vers un record dont il y a lieu de se réjouir.

À noter...

Les métaux de base ont donné le ton à la Bourse de Toronto où les titres se sont raffermis, hier. Il y a eu baisse en Place locale, en dépit d'un marché assez actif. Les prises de profit à New-York ont ralenti les progrès du marché.

-O-

La petite et la moyenne entreprise au Québec fait face à des difficultés qu'indiquent bien les statistiques de faillites. Il y a eu dans notre province 1,500 faillites ,en regard de 925, en Ontario, en 1961. Les faillites ont augmenté de façon générale au Canada, en septembre, selon Dun & Bradstreet. En un mois, le nombre des faillites passait de 141 à 164; ce nombre est inférieur de 6.8 p.c. à celui de septembre 1962. Par contre, les créances s'élèvent à $9,600-000, alors qu'elles étaient de $9,000,000, pour l'ensemble des faillites de septembre, l'an dernier.

-O-

M. Raymond E. Karlinsky, président de B & R. Excess Corporation, de Brooklyn, N.-Y., sera le conférencier au déjeuner mensuel de l'Institut d'assurance de la province de Québec, jeudi, le 24, à midi quinze, au Salon doré, de l'hôtel Queen's.

-O-

L'Institut de chimie du Canada se réunit en congrès technique, une 13e fois, demain. Quelque 500 ingénieurs chimistes de tout le pays s'inscriront au congrès qui aura lieu à l'hôtel Reine-Elisabeth. Le transport de matières solides par pipe-line est l'un des sujets de grand intérêt qui seront abordés.

-O-

Les progrès accomplis par Dominion Steel & Coal, cette année sont remarquables. Les gains de cette entreprise sidérurgique seront supérieurs à ceux de l'an dernier. L'exportation de rails augmente et il y a progrès également dans l'exploitation des mines de charbon. La marge de profits est naturellement moindre, en raison de l'éloignement du complexe sidérurgique situé à Sydney, N.-E., loin des principaux marchés. Les entreprises de cette société au Québec travaillent à leur plein rendement.

Denrées alimentaires

MONTREAL — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois: extra - gros 53 à 54; A - gros 52; A - moyen 41; A - petits 36; B 40; C 32.

Beurre: arrivages courants, admissible 50¾, non admissible 50¾.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages, courants, en gros, québecois blanc 35¾, coloré 35¾.

Pommes de terre Nouvelles: Québec $1.10 à $1.15 les 75 livres, .75 à .85 les 50 livres; Nouveau-Brunswick $1.40 à $1.50 les 75 livres, .80 à .90 les 50 livres, .23 à .24 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard $1.55 à $1.65 les 75 livres, $1. les 50 livres, .30 les 10 livres.

Cours des changes

Afr. du Sud, rand	1.51⅛
Allemagne, DM	.2711
Angleterre, livre	3.01¾
Argentine, peso	.0076
Australie, liv. aus	2.41½
Autriche, sch.	.0419
Belgique, franc	.0216
Brésil, cruzeiro	.0019
Chili, escudo	.3665
Danemark, cour.	.1561
Espagne, peseta	.0181
France, franc	.2201
Hollande, florin	.2992
Italie, lire	.001734
Japon, yen	.002981
Mexique, peso	.0876
New-York, dollar	1.07 25/32
Norvège, cour.	.1507
Nlle Zél. liv. N.Z.	3.00¾
Pérou, sol	.0405
Suède, cour.	.2076
Suisse, franc	.2499
Tché'''quie, franc	.1515
Vénézuéla, bolivar	.2380

Cours du dollar

Le dollar américain était inchangé à $1.07 25/32, hier.

La livre sterling était inchangé à $3.01 5/8.

NEW-YORK — Le dollar canadien était inchangé, hier, à 92 25/32; vendredi dernier, il avait une valeur identique.

La livre sterling était inchangé à $2.79 25/32.

La ville de Montréal a lancé avec succès une émission d'obligations de $35,000,000. L'administration Drapeau-Saulnier a annoncé hier qu'un syndicat de maisons de courtage avait acquis cette émission, en trois séries, dont le taux nominal varie de cinq à 5.75 p.c. La Cité de Montréal jouit donc sur cet emprunt d'un taux effectif de 5.971 p.c.

Une partie du produit de cet emprunt, dont l'ensemble permettra de défrayer des travaux publics, sera remise à la Compagnie de l'Exposition universelle de 1967. Il s'agit d'une tranche de $6,000,000 à 5.5 p.c.; la date d'échéance est le 15 novembre 1968. Une seconde tranche de $4,000,000, qui, comme les suivantes défraiera divers travaux publics, porte intérêt à 5.5 p.c. Ces deux tranches se vendent à 99⅞. Les échéances de la seconde s'échelonnent entre 1964 et 1973 inclusivement, en montants de $400,000 par année, au 15 novembre.

L'échéance de la troisième tranche, $13,000,000, à 5.75%, offerte à 97.44, s'étend de 1964 à 1973, alors que $150,000 par année seront remboursés; de 1974 à 1987, le remboursement atteindra $750,000 par année.

La dernière tranche, $12,000,000, à 5.75 p.c., offerte à 97.58, sera amortie en raison de $600,000 par année, de 1964 à 1982. L'ensemble de l'émission a donc été offerte au prix moyen de 98.0409.

Bourse de Toronto

TORONTO — Les cours ont finalement évolué à la hausse hier sous l'impulsion des métaux communs et des pétroles de l'Ouest au milieu d'une activité modérée.

Dans le secteur des industrielles, B. C. Sugar a gagné 1¼ à 42¼ cependant que Canadian Industries Ltd et Home B ont haussé de 1⅛ à 18 et 15¼ respectivement. Canadian Vickers a gagné un point à 20½.

Crown Zellerbach a gagné un point à 57 tandis que Abitibi et B.C. Forest ont haussé de ⅜.

Les banques ont décliné. Nouvelle-Ecosse et Toronto-Dominion ont perdu ½.

Les métaux communs ont progress-. Falconbridge a gagné ⅞, Noranda ⅝ et Geco Mines ⅜. Les aurifères ont également fléchi. Dome a perdu un point é 28½.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Newnorth a pris la vedette, gagnant 1½ cents à 26½ sur un déplacement de plus de 146,000 actions. Joutel a cédé 22 cents à 83 cents sur un déplacement de 83,200 actions.

Les pétroles de l'Ouest ont progressé. Union Oil a gagné ⅝ et Hudson Bay Oil and Gas ¼.

Dans le secteur des aurifères, Dickenson a cédé 35 cents à $5.80 et Kerr-Addison 20 cents à $6.20.

Le virement a été de 2,917,000 actions au regard de 2,864,000 jeudi.

Bourse de New-York

NEW YORK — Les cours ont fait bonne contenance hier en Place newyorkaise en dépit d'une prise de bénéfices.

L'indice des industrielles a légèrement décliné par suite d'un mouvement de liquidation. La moyenne de Dow Jones des industrielles a cédé .17 à 750.60.

Le virement a été de 5,840,000 actions au regard de 6,800,000 jeudi.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné .1 à 280.9.

Great Western Financial a été le stock le plus en demande, cédant 3-8 à 17 1-2 sur un déplacement de 276,500 actions.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, Aluminium Ltd., et McIntyre Porcupine ont gagné 3-8 cependant que Distillers Seagrams a haussé de 3-4 et Walker Gooderham de 1-4. Domes Mines et Inernational Nickel ont perdu 1-8 tandis que Granby Mining a cédé 1-8.

Les cours étaient mixtes avec une tendance irrégulière à la Bourse Américaine. Brazilian Traction, Jupiter et Scurry Rainbow Oil ont perdu 1-8 cependant que Pacifique Canadien a gagné autant.

Cours de l'or

PARIS — Le napoléon, ancienne pi.ce d'or française de 20 francs, veut, aujourd'hui, 42.20 francs au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, cote 103.80 francs.

LONDRES — Cote de l'once d'or fin, aujourd'hui, en devises américaines au marché de l'or européen: $35.07 à l'achat et $35.09 à la vente.

Prix de l'once d'or de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: $35.08 1/50, 250 shillings, 9 pence.

Fruits et légumes

MONTREAL — Voici telle que publiée par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aujourd'hui aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal:

Pommes: pommettes $2.50 à $2.75, Wolfe River $1.50, McIntosh $1.50 à $2, McIntosh tombée $1 à $1.25, Wealthy $1.25, fameuses, $1.50 le minot.

Betteraves: .40 à .50 la douzaine de paquets, $1 à $1.25 les 50 livres.

Brocoli: $2 la douzaine.

Maïs: .20 à .25 la douzaine d'épis.

Carottes: .40 à .50 la douzaine de paquets, $1 les 50 livres.

Céleri: .50 la douzaine, $1.75 à $2 le cageot.

Choux: .90 à $1 les 50 livres.

Choux rouges: $1.50 le cageot.

Choux de Savoie: $1.50 le cageot.

Choux de Bruxelles: $3 les 16 pintes.

Choux chinois: $1 à $1.25 le cageot.

Choux fleurs: $1.25 la douzaine.

Citrouilles: $2 à $2.50 la douzaine.

Courges: marrow $1, pepper $1.50 le minot, hubbard $2.50 la douzaine.

Epinards: .90 à $1 le minot, $1.50 les 12 cellos de 10 onces.

Laitue: Iceberg, $1 à $1.25, chicorée, escarole $1 le cageot.

Navets: no 1 $1.25 à $1.50, no 2 $1 les 50 livres.

Oignons: .50 la douzaine de paquets, jaunes no 1 $1.40 à $1.75 no 2 $1.25 les 50 livres, rouge $1.75 à $2 les 50 livres.

Panais: $2.50 à $3.50 le minot, $2.50 à $3 les 12 cellos de 24 onces.

Pommes de terre: .75 à .85 les 50 livres, $1.10 à $1.15 les 75 livres.

Persil: .40 à .50 la douzaine de paquets.

Poireaux: .40 à .75 la douzaine.

Radis: .50 la douzaine de paquets.

Tomates: $1 à $1.50 la boite.

Dividendes

PAR LA PRESSE CANADIENNE — Aluminium Ltd., 15 cents en argent américain l'action ordinaire, 5 décembre, inscription 6 novembre; 42 cents l'action privilégiée 4¼ pour cent, 15 janvier 1964, inscription 31 décembre.

Canadien General Electric, cin qcents l'action ordinaire plus un boni de 10 cents, 2 janvier 1964, inscription 12 décembre; 62¼ cents l'action privilégiée, 15 novembre, inscription 25 octobre.

Canadian Ice Machine Co. Ltd., 20 cents l'action de classe "A," 2 janvier 1964, inscription 16 décembre.

Cosmos Imperial Mills Ltd., 17½ cents l'action ordinaire, 15 novembre, inscription 31 octobre.

Kelly Douglas and Co. Ltd., 6¼ cents l'action de classe "A," 30 novembre, inscription 8 novembre.

The Southam Co. Ltd., 25 cents, 27 décembre, inscription 13 décembre.

Trans-Prairie Pipelines Ltd., 8 cents l'action ordinaire plus un boni de 5 cents, 13 décembre, inscription 29 novembre.

Bourse de Montréal

Les cours ont légèrement progressé hier en Place locale à la faveur d'une reprise de dernière heure, mais el marché a néanmoins fermé à la baisse.

Les pertes avaient prédominance sur les gains dans la proportion de 92 contre 74.

Les banques ont été durement touchées. Canadienne Nationale a perdu 1 1-4, Nouvelle-Ecosse 3-4, Impériale 1-2 et Montréal 1-4.

Dans le secteur des papeteries, International a cédé 3-8, Price Bros, Great Lakes et Rolland A 1-4, MacMillan-Bloedel, Consolidated et Moore 1-8. Par contre, Abitibi a gagné 1-2, B.C. Forest 1-4 et Bowater 1-8.

Les métaux communs étaient mixtes avec une tendance à la hausse. Falconbridge a gagné 7-8, Noranda 3-8, Aluminium et Hudson Bay Mining 1-4 et Consolidated Mining 1-8. Asbestos a cédé 3-4, Hollinger 3-8 et International Nickel 1-8.

Les sidérurgiques ont légèrement décliné. Canada Iron et Sigoma ont perdu 1-4 et Page-Hersey 1-8. Dominion Foundries et Steel Co. ont gagné 1-8.

Dans le secteur des services publics, Bell Telephone a perdu 5-8, Nova Scotia Light 1-4 et Calgary Power 1-8. Par contre, Power Corp. a gagné 1-4, International Utilities et B. C. Telephone 1-8.

L'indice des industrielles était inchangé. Ogilvie, Massey-Ferguson et Simpson's ont cédé 1-4, Canadian Aviation Electronics et Atlantic Sugar 1-8.

Canada Cement a gagné 1-4 cependant que Hawker-Siddley, Argus et Distillers - Seagrams ont haussé de 1-8.

Dans le secteur des valeurs minières, Northern Exploration a gagné huit cents et Newrich un cent. Ameranium a gagné 1-2 cent. Native Minerals a perdu un cent.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Dividende régulier et Dividende spécial

AVIS est, par les présentes, donné que le Conseil d'administration de La Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de trente-cinq cents par action sur le capital-actions versé de la Banque, pour le trimestre se terminant le 31 octobre 1963.

Le Conseil a, en outre, déclaré un dividende spécial de vingt-cinq cents par action sur le capital-actions versé de la Banque, pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 1963.

Ces dividendes, portant respectivement les numéros 256 et 257, seront payables au bureau principal et à toute succursale de la Banque, le ou après le 4 novembre 1963, aux actionnaires inscrits dans les registres, le 15 octobre 1963, à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'administration,
Le Gérant général,
LEO LAVOIE

Montréal, le 25 septembre 1963.

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse de Montréal

	— CETTE SEMAINE — Ventes	Haut	Bas	Frm.	ANNEE Haut	Bas
Abitibi	6425	50¾	49¾	50¼	51¾	40¾
Abit Pr	200	25½	25	25	25½	24½
Algoma	4770	59½	58	59¼	59½	43¾
Alumini	12537	29⅝	29⅜	29⅝	30	27
Alumini 4½ pc	3020	40¾	40¾	40¾	40¾	39
Alum 1 Pr	210	22¼	—	—	24	21¾
Alum 2 Pr	530	47½	47¼	47½	50¾	46
Amg Cdn Pr	75	53	—	—	54	51½
AngT Pr 2.65	260	53	52½	52½	52¾	50¾
AngT Pr 2.90	105	52½	—	—	56	52
Argus	915	12⅛	11⅝	12¼	12¾	9
Arg 2.60 Pr	35	52¼	—	—	53½	50¾
Arg 2.70 Pr	625	52½	52	52	53½	50¼
Arg "C" Pr	500	9¼	9⅛	9¼	9¾	7⅝
Asbestos	6416	24½	23	23¼	29¼	23¼
Atl Sug	1765	19¼	19	19⅛	19⅜	16⅛
Bank Mont	1642	65¾	64⅜	65½	70	61
Bank NS	3299	72¾	72	72	76⅜	67
Banq CN	940	80½	79¼	79¼	80¾	70½
Banq PC	1091	54¼	53¾	54	54¼	45¾
Bath P	50	17	—	—	20⅝	16½
Bath P A	50	52⅜	51½	52⅜	55½	51
Bell Phone	11444	54⅜	54⅛	54⅛	57⅜	51
Bow S Pr	325	51½	—	—	53	50
Bowater	487	6½	6⅜	6½	6½	5
Bow Mer Pr	100	51	50½	50½	53	50
Brazil	6192	270	255	270	465	255
B.A. Oil	4225	28	27⅝	27¾	30⅜	26¾
BC Forest	6770	23½	23	23½	23¾	12½
BC Pow	9050	24⅜	24⅛	24⅜	25¼	19½
B C Phone	155	56½	55¼	56¼	57⅜	52
Brockvl Pr	300	7¼	7½	7¼	9⅜	6¾
Brown	1224	16½	15⅞	15⅞	17	12
Bruck A	725	25	24	25	25	17½
Bruck B	925	8½	7½	8½	8½	375
Build Prod	100	25½	25	25	31	21¼
Cal Pow	1600	21¾	21¾	21½	21¾	20½
Can Cem	1558	37⅝	37	37¼	39⅝	29
Can Cem Pr	273	37½	—	—	30	26⅝
C Dom Sug	4525	27	25	25	29⅛	23½
Cl Fndry	1630	21½	21¼	21¼	25	20¼
Can Malt	50	21⅞	—	—	22⅞	21¾
C Safe 4.40 Pr	50	96	—	—	—	—
CSL	1905	58½	57	58½	58½	48
CSL Pr	480	13	—	—	13¾	12¾
CAE	3600	10½	10	10⅜	11⅜	8
Cdn Brew	20145	10⅜	10¼	10⅜	11½	9⅝
Cdn Brew Pr	25	50½	—	—	55	50
Cdn Brew "B" Pr	185	53	—	—	55¼	51¼
C Br Alum	625	9½	9¼	9½	10⅝	8¼
C Chem w	11625	575	510	570	575	280
C Conv B	25	5¼	—	—	5¼	410
C Fndtn	200	375	—	—	415	300
C Hydro	500	16¾	—	—	18	15¼
C Imp Bk C	3378	64⅞	63½	64¼	68½	60¾
CIL	9065	18	16½	18	17½	13¾
Cl Pow	2575	15½	15¼	15¼	16½	12½
Cl Pow Pr	90	46¾	—	—	48½	42
C Marconi	2050	395	385	395	495	375
CPR	15775	35	34¼	34⅝	35	24⅜
Cdn Pet Pr	15364	12⅜	11¾	12⅜	13½	10⅜
C Vickers	500	19½	—	—	22	18
Cap Wire	200	7	—	—	8¾	7
Cent Del	4000	795	760	795	925	685
CKP Dev	100	13½	—	—	13¾	11¾
Coghlin	275	5¼	—	—	6¾	5¼
Col Cell	740	8¾	7⅞	8	8½	425
Con MS	7010	29½	28¾	29½	29½	22¼
Con Text	400	8½	—	—	—	—
C Glass	605	11¼	—	—	12	10¾
Coronation	300	6½	6¼	6¼	8½	5½
Credit F	21	75	—	—	80	75
Cr Cork	25	71	—	—	81	70
Cr Zell A	35	26½	—	—	27	22
Dist Seag	3597	54¼	53½	54⅛	55½	47⅜
Dome Pete	700	13⅜	13½	13⅜	14¼	12
D Bridge	5760	17⅜	17⅛	17½	23¼	16⅜
D Coal Pr	1042	17	16½	17	19	5
D Corset	875	28	22¾	25	28	18¼
D Fndry	2454	67⅜	65½	67⅛	68	61
D Glass	9410	18½	18	18⅜	20½	17
D Lime	10	5½	—	—	—	—
D Lime Wts	100	210	—	—	—	—
D Steel	9350	16¾	16¼	16⅜	17¼	10¼
D Stores	4680	16	15¼	15⅞	16⅛	13¼
Dom Tar	9078	17⅜	17⅜	17½	20	16⅜
Dom Text	3255	20¼	20⅛	20¼	21⅛	16¾
D Text Pr	50	150	—	—	—	—
Donohue	250	24½	—	—	25½	21½
Du Pont	562	40½	40	40	44½	35½
Dupuis A	3100	11½	11¼	11½	11⅜	—
Enam Pr A	25	700	—	—	7¼	6½
Falcon	10518	53⅜	51	53⅜	66	50½
Fam Play	1620	19½	19⅛	19⅛	21⅜	17¼
Fleetwood	3650	21	20	21	25	19½
Fraser	1480	31	30½	31	32	25¼
Fr Pete Pr	320	295	—	—	375	280
Frosst A	25	17½	—	—	21	17½
G Dynam	100	26½	—	—	30½	25½
GMC	415	84½	84⅜	84⅜	84½	64⅜
GS Wares	50	90	—	—	—	—
Gr Br Can Inv	375	12	11	12	12¼	10
Gr Br Can Inv Pr	320	48	—	—	48¼	47
Gr Wpg G	100	18	—	—	—	—
GL Paper	2136	24	23½	23½	24½	16
Handy Andy	125	13½	—	—	19¾	12½
Hardee	100	235	—	—	380	190
Hawk Sid	5225	6¼	6	6¼	7¾	465
Hollinger	3000	26	27⅜	27⅜	29½	21
Home A	7839	14	13¼	14	14½	10
Home B	4950	15¼	14	15¼	14½	11¼
Horne Pf	5600	215	210	215	225	140
H Smith Pr	50	44	—	—	—	—
Hud Bay	555	56	55½	56	59¼	50¼
Hud's Bay Ce	1330	14¾	14¾	14¾	14⅞	11½
Husky Oil	750	6¼	6¼	6½	7¾	5¾
Imp Oil	4963	43¾	42¾	42¾	45⅜	39¾
Imp Tob	2367	13¾	13⅜	13¾	16	13
Ind Accept	27361	23	22¼	23	28⅜	21¾
I Ac 2.25 Pr	115	48½	—	—	49	47½
I Ac 4.50 Pr	45	97	—	—	99½	95
Inland C Pr	475	17	16½	16½	19	16½
Int Nickel	3766	66⅛	65½	65¾	73⅜	61
Int Pap	2005	38	37¼	37⅝	38⅝	28½
Int Util	2610	23½	23¼	23⅜	28	22
Int Util Pr	574	48¾	—	—	55¼	48¼
Inter PL	365	84¾	84	84	87	78½
Inland Nat Gas	720	6½	6¼	6½	6¼	5¾
Jamaica PS	205	10⅛	10¼	10¼	13½	9¼
Labatt	1785	17¼	17¼	17¾	18¾	14¾
Laur Fin	3205	13½	13	13½	18⅞	12¾
Lobiaw "A"	1790	7¾	7⅝	7⅝	9	7¼
Lobiaw "B"	9130	8	7¾	7⅞	9¼	7½
Loeb M	1200	19⅞	—	—	19⅝	16
MacKinn	100	7	—	—	7	5
Maclaren A	150	21¾	—	—	27	19½
MB & PR	6303	26	25½	25⅞	26¼	18¾
Mall C Pr	5	95	—	—	98	90
Maritime Tel	973	21¼	21	21¼	23	20¼
Mass-F	13896	16	15½	15½	16	12¼
Mass F 5½ Pr	510	110	109	109	110	105
Met Stores	100	8¼	—	—	8¾	7¼
Miron 6 pc	600	11½	11¼	11½	14	9½
Molson A	359	28½	28¼	28¼	31	27
Molson B	474	30	29¾	29¾	31¾	28½
Mont Loco	1655	12⅞	12	12¼	14¾	12
Mont Trst	366	101	100	101	101	88
Moore Corp	725	52	51¾	51¾	57	45⅝
Morse Rob 'A'	490	9⅞	9¾	9⅞	9⅞	7¼
Morse Rob 'B'	25	6½	—	—	7¾	400
Nat Drug	212	16	—	—	16¼	15
Noranda	4466	38	36¾	37⅛	39½	31½
NS LP	1920	25	24¾	24¾	27½	20¾
NFLD Light	2605	11¾	11⅜	11¾	12⅝	11
Ogilvie	11859	14½	13⅞	14⅛	15	12
Ogilvie Pr	200	38	—	—	40	35⅜
Ont Steel	9800	22½	21½	21½	22⅝	14
Pac Pete	740	13	12½	12⅝	15½	11⅜
Page-Hers	1275	19¼	19	19	23⅜	19½
Penmans	275	29	28	29	38½	25¾
Placer	550	28½	28¼	28¼	31	24½
Pow Corp	19420	10⅝	10	10⅝	10¾	8¼
Price Br	3253	38	37	37¼	41⅜	33¼
QN Gas	3135	8⅜	8⅛	8½	8¾	485
QN Gas Pr	142	113½	112¼	112¼	115½	97
Que PHone	161	44	—	—	49½	43

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abecon	258	90	75	75	
Abitibi	3700	$50⅜	49¾	50⅜	+ ⅜
Acklnd	100	415	415	415	—10
Agnew-S	225	$12⅝	12¼	12¼	
Alta Dist	1400	285	280	280	—5
Alta Dis vt	300	260	255	260	+5
Alta Dis w	100	85	85	85	+3
Alta Gas	580	$29	28⅛	28⅛	— ⅛
Alt Gas Bpr	25	$108¼	108¼	108¼	
Alta Gas w	725	805	800	800	—10
Alta Nat	280	$19	18¾	18¾	
Alg Cen	1840	$25¼	24¼	25	+ ⅛
Alg Cen w	545	700	630	700	+50
Algoma	1515	$59½	59	59	— ¼
Algonquin	100	$12	12	12	
Alumini	7011	$29⅝	29⅛	29⅜	+ ⅛
Alum ¼ pr	815	$40⅝	40½	40⅝	+ ⅛
Alum 2 pr	25	$47¾	47¾	47¾	
Anthes A	270	$20	20	20	
Argus	385	$12¼	12⅛	12¼	+ ⅛
Arg C P pr	1165	$9⅜	9⅛	9⅛	— ⅛
Ash Temple	100	$17½	17½	17½	+1½
Atlan 6pr	275	$25½	25½	25½	+ ⅛
Atl Sugar	1350	$19⅛	18⅞	19	
Atl Sug A	500	$23¼	23¼	23¼	
Auto El	250	430	430	430	
Bank Mont	390	$65⅛	65½	65⅜	— ⅛
Bank NS	274	$72⅜	72	72	— ½
Barfaco	400	215	215	215	—10
Bath P A	50	$32½	32½	32½	+ ½
Beav L A	210	320	320	320	
Beav L pr	100	$28	28	28	
Bell Phone	3623	$54½	54⅛	54⅛	— ⅜
Bow Valley	1086	480	470	470	—5
Bowater pr	20	$51½	51½	51½	
Bowaler	1000	56½	6½	6½	+ ⅛
Bramalea	100	425	425	425	—10
Brazil	4071	265	260	260	
Bright	50	$81	81	81	+ ⅜
BA Oil	1042	$27⅞	27⅜	27⅜	
BC Forest	3855	$23⅜	23⅛	23⅜	+ ⅜
BC Pow	17954	$24⅜	24⅛	24⅜	
BC Sugar	175	$42¼	42¼	42½	+1½
BC Phone	380	$56⅜	56¼	56½	+ ¼
BCPh 6¼pr	50	$108½	108½	108½	
BCPh 5½pr	10	$101¾	101¾	101¾	+ ¼
BCPh 4¾56	210	$96	96	96	
BCPh 4½pr	25	$90	90	90	
Bruck A	150	$25	25	25	
Bruck B	650	$8⅜	7⅞	8⅛	+ ⅛
Build Prod	275	$26	25	26	+ ⅜
Bulolo	400	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Burns	765	$9½	9½	9½	
Cabol	1240	47	43	43	—3
Cal Pow	630	$21½	21⅜	21⅜	
Cal P S pr	27	$103	102½	103	
Can Bread	220	$5½	5	5⅛	
C Bread A	220	$50¼	50¼	50¼	
Can Cem	620	$37¼	37	37¼	+ ¼
Can Cem pr	35	$27½	27½	27½	+ ¼
CCC Stone	225	$19	19	19	
CD Sug	225	$25¼	25	25	— ⅛
CJ Fndry	800	$21⅜	21¼	21¼	
CI F 4½	200	$90	90	90	+ ⅜
Can Malt n	245	$21¾	21¾	21¾	+ ⅛
C Pack A	400	$65	64½	65	+1
C Pack B	400	$65	64½	65	+1
CSL	425	$58½	58	58	— ½
CSL pr	170	$13¾	13¼	13¼	— ⅜
CAE	1450	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
C Brew	7425	$10⅜	10¼	10¼	
C Brew B pr	125	$53	53	53	
C Br Alm A	325	$9½	9¼	9½	+ ⅛
CBAL Aw	200	175	175	175	
Cdn Can A	175	$13	13	13	— ⅜
Chemcell	2405	$13	12⅝	12⅞	
Chemcel 175	pz10	$38	38	38	
C Chem w	13605	575	550	560	—5
C Collieries	325	$8⅛	8⅛	8⅛	
C Curt W	1000	57	50	50	—10
C Dredge	550	325	310	325	+5
C Found	300	375	375	375	
C Fnd pr	26	$16½	16½	16½	
Cdn G ILnv	263	$45½	45⅛	45½	+ ⅛
CG Sec A	100	$13½	13½	13½	
C Hydro	990	$16⅜	16⅛	16¼	+ ⅛
C Imp Bk	2042	$64½	64⅛	64½	
C Ind Gas	500	$9¼	9¼	9¼	
C Ind Gas pr	400	$12¾	12¾	12¾	— ⅜
CIL	1632	$18	17	18	+1⅛
CIL pr	50	$81	81	81	—3
CPR	19510	$35⅝	34⅝	34⅞	— ⅛
Cdn Pet pr	6262	$12⅜	11¾	12¼	+ ⅜
Cdn Tire	50	$34½	34½	34½	+ ⅛
C Tire A	25	$29⅛	29⅛	29⅛	+ ⅜
C Util pr	100	$100¼	100¼	100¼	+ ¼
C Ut 4¼ pr	25	$7½	7½	7½	
C Vickers	100	$20½	20½	20½	+1
CWN Gas	260	$18⅝	18¼	18¼	
C Westng	210	$30¾	30¼	30¼	
Cap Bldg	100	205	205	205	+5
Chrysler	61	$102	100	102	—1
Clairtone	1560	$7⅞	7⅝	7⅞	— ⅛
Clairton w	600	350	350	350	
Coch D	100	$22	22	22	
Col Cell	470	$8¼	8⅛	8¼	— ⅛
Conduits	104	$6½	6½	6½	— ½
Con Baks	425	$6¾	6¼	6½	— ⅛
Con Bldg	325	$9	8¾	8¾	— ⅛
Con Bldg w	99	570	570	570	+20
Con M S	2226	$29½	29¼	29½	+ ⅛
Con Paper	1817	$39⅛	39¼	39¼	— ⅛
Con Gas n	3525	$11⅞	11¾	11¾	— ⅛
Con Gas B	90	$107	107	107	
Coronation	325	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Coron 2pr	251	$8¼	8	8	— ⅜
Coron w	1000	125	110	125	+5
Cosmos	500	$10½	10½	10½	
Crain RL	100	$14½	14½	14½	+ ⅜
Crestbrk pr	230	$47	45¾	45¾	
Crown Tr	210	$72	72	72	
Crown Zell	198	$57	57	57	+1
Crush Int	425	$13⅜	13⅛	13⅜	
Dale	700	220	220	220	+5
Dist Seag	1092	$54½	54	54	
D Bridge	1850	$17½	17⅜	17⅜	— ⅛
D Can Gen	100	$119	119	119	— ½
D Coal pr	750	$17¾	17	17¾	+ ¾
Dom Elect	250	$12⅛	12	12	
Dom El pr	25	$102	102	102	
Dofasco	1591	$67⅜	67	67	+ ½
Dom Glass	225	18	18	18	
D Magnes	100	$7½	7½	7½	
Dosco	200	$16¾	16½	16½	— ⅛
Dom Stores	490	$15⅞	15⅞	15⅞	
Dom Tar	2405	$17¾	17½	17½	— ¼
Dom Tar pr	175	$21⅞	21⅝	21⅞	— ⅛
Dom Text	2135	$20½	20⅛	20½	
Du Pont	1075	$40½	39¾	39¾	— ½
Econ Inv	1250	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛
Emco	100	$15	15	15	
Exquisite pr	225	$11	11	11	
Exquite A w	575	145	145	145	+5
Falcon	2846	$53½	52½	53½	+ ⅜
Fanny F	50	$33½	33½	33½	— ½
Fed Grain	215	$7⅞	7⅞	7⅞	
Fleet Mfg	600	57	55	57	
Fleetwood	255	$20¼	20⅛	20¼	
Ford Cda	225	$191	190	191	
Fndtn	250	$8	8	8	
Fraser	90	$31	31	31	
Freiman	200	$7	6⅝	6⅝	— ½
Fruehauf	200	$7	7	7	
Gen Dev	100	$6⅛	6⅛	6⅛	— ½
GMC	2791	$86	85⅛	85⅝	+ ⅜
GS Weres	23	$11½	11½	11½	
GS Wpr	21	$88	88	88	
Globe A	2100	$10⅛	10	10	
G Mack A	125	$6⅝	6⅝	6⅝	
G Mack B	200	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
GL Paper	1151	$23⅜	23	23½	— ¼
G L Power	252	$23¼	23	23¼	
GW Coal A	255	$5½	5½	5½	
Great West	3400	59	50	56	+4
Gr Wpg G	230	$18	18	18	
Greyhnd	791	$12½	12⅜	12⅜	— ⅛
Guar Tr	140	$60⅛	60½	60⅛	
Hardee	2960	230	220	225	—5
Hard Carp	1400	$27½	27	27½	+ ½
Hawker-S	1440	$6⅛	6	6⅛	
Hawker pr	75	$97¾	97¾	97¾	+ ⅛
Hayes Stl	3490	$17⅜	17½	17⅜	+ ⅛
Horne Pf	1410	215	210	210	—5
HBC	175	$14⅝	14⅜	14⅝	
Hur Erie	498	$69	68¾	69	+ ¼
Husky	1982	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Home A	18877	$14	13¾	13⅞	+ ⅛
Home B	11100	$15¼	14⅝	15¼	+1⅛
Husky w	900	27	27	27	+2
Imp Oil	1518	$43	42¾	42¾	— ⅜
Imp Tob	1805	$13¾	13¾	13¾	
Ind Accp	2460	$23	22¾	23	+ ⅜
Ind Min	470	$7⅝	7⅛	7	— ⅜
nd Wire	100	95	95	95	+6
Inglis	200	460	460	460	+10
Inland Cpr	210	$16¾	16¾	16¾	
Inland Gas	1710	$6⅜	6⅜	6⅜	
Inland Gpr	100	$18⅜	18⅜	18⅜	— ⅛
Inland Gw	100	47	47	47	—2
Int-City Gas	300	$8½	8½	8½	+ ¼
IMC	170	$65½	64	64	—1¼
nt Nickel	2047	$65⅞	65½	65⅞	— ⅛
Int Util	2070	$23½	23¼	23⅜	+ ⅛
Int Util pr	215	$48⅜	48½	48⅜	— ⅛
Inter PL	285	$84¾	84⅜	84⅜	
Int Stl P	195	345	340	340	—5
nv Svn A	150	$53	52¾	53	— ¼
Jamaica PS	105	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅜
Jefferson	2997	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Jeff Bw	4800	295	275	280	+5
Jockey C	1200	335	325	330	—5
Jock C B pr	100	$10⅜	10⅜	10⅜	
Jock wts	1700	57	56	57	—1
Kelly D A	875	$5⅝	5½	5½	— ⅛
Kelly wts	900	175	175	175	
Kelvinator	125	$9⅞	9⅛	9⅞	— ⅜
Labatt	1030	$17⅞	17⅝	17⅞	+ ⅛
Lafarge	220	$5	5	5	
Lafarge A	100	$7	7	7	— ⅜
Lafarge wts	25	55	55	55	—11
LOnt Cem	550	255	255	255	—10
LOnt Cemp	200	$11⅝	11⅜	11⅝	— ⅛
Lakeland	945	425	425	425	—5
Lakeland pr	625	$19⅝	19½	19⅝	+ ⅛
Laura Sec	225	$16½	16½	16½	
Lau Fin	1110	$13⅜	13½	13½	
Lau Fin 6¼	217	$20⅜	20⅛	20⅜	
Lau F 200	100	$25	25	25	
Lau Fin 140	300	$20½	20½	20½	+ ⅛
Leland	1160	350	320	335	+25
Levy	1679	$21⅞	21⅜	21⅜	— ⅛
Levy 2pr	300	$12⅞	12⅝	12⅞	
LobCo A	3994	$7⅜	7½	7⅜	
LobCo B	1100	58	7½	7⅜	
LobCo pr	188	$48½	48	48	— ½
Lakeland w	2500	240	220	240	+25
LobG 1pr	50	$32	32	32	
Lob Inc	750	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Loeb M	350	$19¾	19⅝	19⅞	— ⅛
Maclaren A	150	$21	21	21	—1⅛
Maclaren B	250	$22	22	22	— ¼
MB and PR	3471	$26	25⅞	26	+ ⅛
Magna El	250	225	225	225	
M Leaf Mill	1220	$14½	14¼	14½	+ ⅛
M Lf M pr	25	$106½	106½	106½	
Mass-F	4230	$15⅞	15⅝	15⅝	— ⅛
Mass-F 5½	55	$109	109	109	
Maxwell	100	125	125	125	
McCabe	25	$47	47	47	+ ½
MEPC	2300	290	285	290	+5
Met Stores	245	$8⅜	8⅜	8⅜	
Met Storesp	2100	$22	22	22	
Mid Pac	2600	465	465	465	
Mid-West	4750	220	215	220	+5
Milt Brick	400	325	315	325	+10
Molson A	319	$28⅛	28¼	28¼	
Molson B	76	$30	30	30	
Mon Foods	300	$7⅞	7⅛	7⅞	— ⅛

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Mont Loco	175	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ⅛
Mont Trst	60	$101	100½	100½	— ½
Moore	869	$52½	52	52⅛	— ⅛
Morse A	200	$9⅝	9⅜	9⅜	+ ⅛
Morse B	250	$6½	6½	6½	
n contain w	400	160	160	160	
Nat Drug	200	$16½	16½	16½	
Nat Dr pr	255	$16½	16½	16½	
Nat Hees	300	180	165	165	—5
Nat Hees pr	275	345	345	345	
Neon	260	$23	23	23	
Nia Wire	2500	$16	16	16	
Noranda	2346	$38	37⅜	37¾	+ ½
NO NGas	570	$18⅜	18⅛	18⅜	— ⅛
NS LP	475	$25	25	25	
Ogilvie	775	$14½	14	14	— ⅜
OB Sup pr	100	$10	10	10	
Ont Steel	9004	$22⅜	21½	21½	— ½
Oshawa A	25	$37	37	37	
Overland pr	225	$8⅞	8⅞	8⅞	
Pac Pete	3650	$12⅝	12⅜	12⅝	
Pac Pete w	100	630	630	630	—20
Page-Hers	2495	$19½	19	19	— ½
bina	725	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
embina pr	1205	$49	48⅞	40⅞	— ⅜
Penmans	28	$29	29	29	
Phantom	100	145	145	145	+5
Pow Corp	10810	$10½	10⅜	10⅜	
Price Bros	310	$37⅜	37⅜	37½	— ⅛
QN Gas	1090	$8½	8⅜	8½	
QN Gas pr	216	$112½	112	112	—1
QN Gss 59w	575	45	45	45	—5
Reichhold	225	$17	16¾	17	+ ½
Revelstoke	2150	$8	7⅞	7⅞	
Revenue pr	100	$23½	23½	23½	+ ¾
Robertson	234	$11⅞	11⅞	11⅞	
Rob 2pr	288	$16⅛	16⅛	16⅛	
R-Nodwell	100	400	400	400	—25
Rolland A	220	$8⅞	8⅞	8⅞	
Rothman	650	$8⅜	8¼	8¼	— ⅛
Royal Bank	595	$75	74¾	75	
Royalite	255	$14¼	14¼	14¼	
SIL Cp Apr	130	$100½	100⅛	100⅛	— ⅜
Salada	4670	$11½	11¼	11⅜	+ ⅛
Sayvette	2325	335	320	335	+15
Selkirk A	150	490	490	490	
Shell Can	1162	$17¼	17⅛	17⅛	
Shell I pr	235	$27½	27½	27½	
Shell I wts	725	600	595	595	—5
Shully's	100	430	430	430	+5
Silverwd A	300	$14	14	14	
Simpsons	1376	$37⅞	37⅜	37⅝	
SKD Mfg	100	290	290	290	
Slater Steel	155	$10	10	10	
Slat Steel pr	115	$20½	20½	20½	+ ¼
Somerville pr	45	$52	52	52	— ½
Southam	200	$30	29½	29½	
Steel Can	11083	$23¼	23	23¼	+ ¼
Steinbg A	130	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Supterst ord	450	$17⅜	17½	17⅜	+ ½
Supfst com	250	325	325	325	
Swifson	100	150	150	150	—30
Texaco	339	$52	52	52	
Texaco pr	50	$86	86	86	—1
TT Tailors	100	$15	15	15	—3
Tor Dom	323	$62¾	62¾	62¾	— ⅛
Tor Iron A	280	$13¼	13¼	13¼	
Tor Star pr	45	$58½	58½	58½	—1½
Tower	300	61	61	61	+1
Tower wts	1000	6½	6½	6½	—1½
T Fin A	9724	$11⅛	11¼	11⅜	+ ⅛
Tr Can PL	7785	$34⅜	33¾	34½	+ ⅜
Trans Mt	5872	$15	15⅛	15¼	— ⅛
Trans PPL	4350	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Turnbull	200	$11¾	11¾	11¾	
Turnbull pr	25	$22	22	22	
Union Acc	225	$8¾	8¼	8¾	
Un Acc 2 pr	980	$11¼	11¼	11¼	
Un Gas	2560	$21⅛	20⅞	21⅛	+ ⅛
Un Steel	200	460	450	450	
Vic G Tr	252	$15¼	14½	15¼	
Wainwr	425	35	35	35	—1
Walk G-W	1250	$58½	58	58½	
West Ind	2200	75	75	75	
West Ind A	200	105	100	105	
Westcoast	2200	$16⅞	16⅝	16⅞	— ⅛
Westeel	800	$10½	10½	10½	
W Supplies A	125	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
W Pacific	965	$18⅜	18½	18⅝	— ⅛
Weston A	1068	$16⅞	16⅝	16⅞	+ ⅛
Weston B	925	$18	17⅝	17⅞	— ⅛
Wstn 6 pr	12	$108	108	108	+ ½
West A wts	99	855	855	855	+5
White Pass	210	$7½	7½	7½	
Wood J	960	$9½	9½	9½	
Woodwd A	1525	$21¾	21½	21½	
Wdwd Aw	1350	680	675	680	
F Knit A	100	345	345	345	—5
F Knit B	1000	47	47	47	+2
Zenith	900	495	490	490	—5
MINES					
Acad Uran	500	5	5	5	
Accra	2000	44	41	44	+1
Advocate	1110	705	695	705	+5
Akaitcho	12100	68	65	68	+2
Ali Pitch	5500	24	22	23	—1
Anglo Hur	625	975	960	975	+15
Ang Rouyn	2000	12½	12½	12½	+ ½
Ansil	2500	8½	8	8½	+ ⅛
Area	1000	105	105	105	+2
Arjon	4500	16½	15½	15⅞	+ ⅛
A Arcadia	47550	47	45	45	—1
A Arcad Bw	1000	16½	16½	16½	+1½
Atlas Yk	2500	9½	8	9½	+1½
Atlin-Ruf	74000	9	7½	9	+1
Aumaq	700	5½	5½	5½	+ ⅛
Bankeno	10600	47	44	44	—1
Barex	1000	57	55	55	—4
Barnat	3500	83	81	82	—3
Bary Expl	1000	15½	15½	15½	
Base Mets	1700	7	7	7	
Baska	33000	11	10	10	—1
B-Duq	3600	20	20	20	—1
Belcher	1600	36	36	36	
Bethlm	2887	605	595	605	+10
Bevcon	3580	8	8	8	
Bibis	52000	26	25	26	
Bidcop	3000	9	9	9	+ ½
Black Bay	5500	12½	11	12½	+1½
Bouzan	10000	60	59	59	—2
Bralorne	1700	425	410	410	—15
Brunswk	9540	535	530	530	—5
Buth Ank	4300	208	200	208	+3
Buff RL	1000	6½	6½	6½	—1
Cadamet	12500	10	10	10	
Camflo	2650	88	85	85	—4
Camp Chib	4300	370	365	370	
C Dyno	3000	100	96	96	—2
C Malart	4500	42	42	42	
Cdn NW	19000	6	4½	6	+2
Candore	29700	14	12½	13½	+1
Can-Erin	1500	7½	7	7	— ½
Captain	1000	6½	6½	6½	+ ½
Cariboo	2000	67	64	67	+2
Cassiar	2880	$10½	10⅛	10¼	— ⅛
Cent Pat	900	115	111	115	
Cent Porc	2500	6	5½	6	
Cheskirk	3000	5½	5½	5½	
Chester	2000	15	15	15	
Chib-Kay	1500	12	12	12	—1
Chimo	15900	91	85	90	+2
Chrom	870	130	126	129	+3
Coch Will	2000	405	400	400	
Coln Lake	500	23	23	23	
Comb Met	4833	19	19	19	
Conlagas	2500	59	55	55	—3
Con-Key	1000	10	10	10	
Con Shaw	18874	36½	33	36	— ½
C Beilek	7000	8	7	7	
Con C Cad	520	5½	5½	5½	+ ½
C Discov	800	83	83	83	—1
C Fen	13071	16	16	16	
Con Gillies	6000	6	6	6	— ½
CG Arrow	2000	33	32	33	—2
C Halli	3000	17	17	17	+1½
C Marcus	1200	108	100	100	—8
C Mogul	80650	144	136	142	+1
C Morrison	35950	51	46	49½	+1½
C Mosher	2000	160	159	159	—1
Con Nichol	1500	4½	4	4½	+ ½
C Northld	5000	21	20	21	+ ½
C Regcourt	1500	8½	8½	8½	— ½
Conwest	550	415	415	415	+10
Cop Corp	6000	16	16	16	
Cop-Man	31075	13½	12	13	— ½
Courvan	1000	16	16	16	—1
Cowich	1200	108	105	108	+2
Craigmt	1450	$18½	18¼	18½	+ ⅜
Croinor	80980	18½	17½	18	
Crowpat	6000	8½	8	8	— ½
Cusco	7000	11½	11	11	—1
Daering	7000	13	11	11½	— ½
D'Aragon	3000	16½	16	16½	— ½
Deer Horn	7450	58	57	58	—1
D'Eldona	5500	10	9½	9½	— ⅛
Delhi Pac	500	21½	21½	21½	
Denison	787	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Dicknsn	1100	590	575	585	+5
Dome	100	$28½	28½	28½	—1
Donalda	2500	9½	9½	9½	— ½
E Amphi	1000	6½	6½	6	+ ½
East Sull	1300	267	265	267	+7
Eider	1500	80	80	80	—1
El Sol	2800	6	5½	5½	— ½
Eureka	1300	27½	27½	27½	+2½
Faraday	300	110	110	110	+1
Fatima	7000	14	13½	13½	—1½
Frncoeur	1500	11	11	11	+ ½
Geco Mines	2518	$30⅜	30½	30½	+ ⅜
Genex	1000	11	11	11	
Giant YK	575	$11	11	11	
Glenn Uran	2000	5	5	5	
Goldale	500	24	24	24	
GF Mining	6200	16½	16	16	— ½
Goldray	5000	21	21	21	
Grandroy	5125	14	14	14	
Grandue	400	460	450	450	—10
Gulch	2500	5½	5	5½	
Gunnar	1085	815	805	815	
Hard Rock	900	13	13	13	
Har-Min	500	8½	8½	8½	
Hasaga	3000	13½	13½	13½	— ½
Headway	5000	19	18½	18½	— ½
Heath	3000	5½	4½	4	— ½
High-Bell	1200	360	340	340	—20
Hollinger	200	$27⅞	27⅝	27⅝	— ⅛
Hud Bay	438	556	55¾	56	
Hu-Pam	2500	10	10	10	+ ½
Irish Cop	2300	23	22	22	—1
Iso	129800	167	146	160	+15
J Waite	15500	18	16	16	—5
Jacobus	4100	18	17	18	
Jaye Expl	4000	10	9½	10	+ ½
Joburke	2000	8½	8½	8½	
Jonsmith	21300	13	11½	12	+ ½
Joutel	83200	110	82	83	—22
Jowsey	1200	26½	26½	26½	
Jelex	5000	26	25	25	+2
Keeley-F	4050	20½	20	20½	+ ½
Kenville	9000	5½	5	5	
Kerr Add	7310	625	605	625	+5
Kirk Mln	4000	16	16	16	+1
Kirk Town	11000	15	13½	14	—1½
Lab Mln	135	$34¼	34¼	34¼	— ⅛
L Dufault	6150	815	795	810	+5
Lake Ling	2000	8	8	8	
L Osu	3700	19	18	18½	+ ½
L Shore	100	225	225	225	
La Luz	100	500	500	500	—15
Latin AM	3100	25	24½	25	— ½
Leitch	3300	205	198	205	+10
Lencourt	1500	9	8½	9	+ ½
Liberian	150	$13¾	13¾	13¾	
LL Lac	1400	150	148	148	—1
Lorado	9850	153	145	150	—1
Louvicr	500	8	8	8	
Lyndhst	3500	8	7½	7½	— ⅛
Macassa	6540	296	290	290	—5
Macdon	500	19	19	19	—1
MacLeod	2100	78	78	78	
Magnet	1000	4½	4½	4½	
Malartic	1100	71	71	71	
Maneast U	1500	4½	4½	4½	
Man Bar	690	17	17	17	
Manoka MS	2875	12½	11	11	—1
Maralgo	1015	8½	8½	8½	
Marboy	1000	13	13	13	
Marchant	2

Ottawa a des ambitions

Au point de vue stimulants, les Rough Riders d'Ottawa semblent en avoir plus que les Alouettes de Montréal lors de leur rencontre de cet après-midi à Ottawa.

Les deux équipes visent sans doute au premier rang de la Conférence de football de l'Est, mais les Riders ont d'autres ambitions.

En effet, on retrouve dans leur vestiaire les découpures de journaux leur rappelant leur revers de 35-15 aux mains des Alouettes lors de la Fête du Travail. Le pilote Frank Clair, des Riders, avait qualifié leur tenue "la pire" qu'une de ses équipes a affiché depuis 1956.

Clair n'a pas oublié ce revers qui l'inquiète depuis. Aussi, avant la dernière joute des siens contre Edmonton, il a dit à ses protégés: "Débarrassons-nous de cette partie afin de nous attaquer aux Alouettes".

Alouettes

Pour sa part, Jim Trimble ne boude pas dans son coin. Il est d'avis que ses hommes devront enrayer l'offensive de Jackson à White.

De plus, Bobby Lee Thompson, de retour dans l'alignement à la suite d'une blessure, s'est dit convaincu que les Alouettes allaient représenter l'Est à la coupe Grey.

Incidemment, Thompson s'est dit prêt à signer un nouveau contrat en vue de al saison prochaine. On sait qu'il profitait de son option cette saison afin de devenir agent libre l'an prochain. De plus, il a nié les rumeurs voulant qu'il évolue aux Etats-Unis en 1964.

Ainsi, à l'exception de Don Clark, Montréal est en bonne condition physique. Il se peut même que Trimble utilise ses deux quarts Warren Rabb et Bubba Marriott.

Pour sa part, Clair s'attend à une offensive terrestre de la part des visiteurs qui, selon lui, n'ont rien prouvé dans les airs.

D'ailleurs, on portera une attention particulière à George Dixon, l'as montréalais. De plus, le pilote des Riders fut impressionné par la tenue de Dave Hoppman et Ferdie Burket contre Toronto dimanche dernier.

Enfin, tous les joueurs des Riders sont prêts, y compris Maurice Racine, remis d'une blessure au genou subi contre Edmonton.

Hamilton-Toronto

On sait que Ottawa et Hamilton sont sur un pied d'égalité en tête de la CFE, deux points en avant des Als. Hamilton s'occupera de ses intérêts en visitant Toronto dimanche et les Cat sont favoris.

Lors de cette joute, Toronto introduira le demi George Hughley, tandis que Jack Ellwell remplacera Tom Cloutier, blessé ainsi que Jerry Patrick, Maury Schleicher et Ron Hatcher.

Le seul absent chez les Cats sera Jim Pace qui sera remplacé par Willie Bethea.

CFO

Les Eskimos d'Edmonton ont appris à perdre et les Lions de la Colombie-Britannique ont appris à gagner, mais le terrain Taylor est une cause de mauvais souvenirs pour Calgary.

Il n'en reste pas moins que Calgary est favori pour triompher à Regina ce soir lors d'une joute importante en regard des séries éliminatoires.

Toutefois, à l'exception de la joute éliminatoire à Regina l'an dernier les Stampeders ont toujours éprouvé des difficultés contre les Roughriders de la Saskatchewan sur le terrain Taylor de Regina.

D'autre part, la visite des Eskimos à Vancouver donnera lieu à un précédent historique.

En effet, lors de cette partie devant plus de 30,000 amateurs, un de ces derniers sera le 2,000,000e au stade Empire. Il sera comblé de cadeaux à partir d'une nouvelle auto comme le fu tson prédécesseur le 1,000,000e, le 31 août 1959.

Les deux joutes sont importantes quant au classement. Une victoire des Lions les approcherait à un autre gain d'un premier rang assuré et une exclusivité à la finale du circuit.

La Saskatchewan, avec un gain sur Calgary, obligerait Winnipeg à triompher à deux reprises des Lions à ses deux dernières joutes de la saison pour la devancer au troisième rang, dernière position donnant droit aux séries éliminatoires.

Par contre, une victoire du Calgary les assurerait du deuxième rang tout en conservant leurs espoirs de finir en tête et les donnant le choix du terrain lors des semi-finales.

La pêche au harpon

PORT ALBERNI, Colombie-Britannique — Deux sportifs de la vallée de l'Alberni et deux autres de Victoria représenteront le Canada au concours mondial de pêche au harpon qui aura lieu le 10 décembre à Rio de Janeiro.

Armand Paquette, 27 ans, et Ken Styan, 28 ans, de Port Alberni, sur l'île de Vancouver, ainsi qu'Allan Hook et Ray Linden, de Victoria, s'entraînent en vue de cette rencontre et amassent des fonds pour payer les frais. L'équipe canadienne sera dirigée par Phil Newton, de Vancouver.

Le voyage par avion de ce groupe est payé par une compagnie de transport et on a approché des hommes d'affaires de la région pour qu'ils aident à régler les autres frais de voyage.

Howe déclare:

"J'espère qu'on ne m'accusera pas d'avoir accepté des buts non mérités"

Gordie Howe, à la veille de devenir le champion compteur de buts de tous les temps dans la ligue Nationale de Hockey compte bien que les amateurs ne diront pas de lui qu'il a accepté des buts qu'il ne méritait pas, quand il décidera d'accrocher ses patins pour de bon. Le fameux ailier droit des Red Wings, âgé de 35 ans, qui a enregistré le 543e but de sa carrière dans les joutes de saison régulière dimanche soir dernier, à Boston tient toujours à faire plus que de raison pour refuser un but et faire profiter un coéquipier. Ainsi, l'an dernier, on lui a attribué trois buts qu'il ne compte pas mais chaque fois il a insisté pour en faire part au scoreur officiel qui a alors accordé les buts en question à qui de droit.

Howe déclarait ces jours derniers en traitant du sujet en question: "Je crois toutefois avoir perdu au moins 15 buts qui m'appartenaient vraiment, depuis le début de ma carrière mais cela ne me préoccupe pas trop. J'espère seulement qu'on ne m'accusera jamais d'avoir accepté des buts que je n'ai pas compté". La chose ne se produira probablement pas puisque personne n'a jamais douté de son extraordinaire habileté de compteur. Le "Gros Gars" — comme l'a surnommé l'ex-gérant-général des Red Wings de Detroit, Jack Adams, en est à sa 18e saison dans la Ligue Nationale et il n'aura besoin que de deux autres buts pour devenir le champion compteur de buts de tous les temps dans l'histoire du hockey majeur.

Même après 17 saisons complètes, Howe se sent encore très nerveux avant le début de chaque partie, même s'il fait en sorte de ne pas trop le laisser voir à ses coéquipiers. Il réussit toutefois à se détendre un peu lors de la pratique usuelle avant chaque joute et tout va très bien ensuite. Il n'aime pas a être trop détendu avant une joute car, comme il l'explique: "Si je me sens trop calme avant une partie, je sais que je ne vaudrai pas grand'chose" Il n'est sûrement pas nerveux et c'est probablement pourquoi l'athlète natif de Floral, en Saskatchewan a pu paraître assez complaisant à l'égard du fameux record de 544 buts détenu par Maurice Richard, l'incomparable ailier droit du Canadien qui fit fureur au jeu durant 18 saisons lui aussi. Des douzaines de chroniqueurs lui ont demandé l'an dernier et cette saison quand il croyait devoir devenir le nouveau champion et Gordie répondit toujours le plus calmement du monde: "Un de ces soirs durant la saison actuelle".

Gordie Howe n'a vraiment pas fait preuve de favoritisme contre aucun des gardiens de la LNH. Ses 543 buts comptés jusqu'ici furent enregistrés de la façon suivante: 130 contre Chicago, 110 contre Boston, 108 contre New York, 106 contre Toronto et 89 contre le Canadien. C'est contre Harry Lumley, un ex coéquipier du Détroit qui joua ensuite pour Chicago, Toronto et Boston qu'il eut le plus de veine puisqu'il compta pas moins de 61 buts contre lui. Il en compta 58 contre Lorne Worsley, l'ex-Ranger devenu Canadien et probablement que Lorne aura encore à faire contre lui dans les joutes à venir.

Howe a compté plus de buts vainqueurs que Maurice Richard, soit 96 contre 83 mais le "Rocket" a mieux fait pour les buts égalisateurs avec 28 contre 25, pour les buts comptés durant le jeu de puissance des siens avec 155 contre 136 et avec aussi plus de buts comptés alors que son propre club joua avec un joueur en moins, avec 27 buts contre 15.

Au football collégial

Deux des meilleurs compteurs depuis le début de la saison manqueront à leur équipe demain alors que le Ligue Intercollégiale de football du Québec présentera son 5e programme complet.

René Fisette, l'excellent demi des Pistolets de Joliette, et André Meunier, l'homme à tout faire et la vedette des Aigles d'Or du collège des Eudistes, ont en effet été blessés dimanche dernier, et ils ne seront pas à leur poste quand chacun de leur club tentera de s'emparer de la possession unique du premier rang de la section Est.

Avant les joutes de demain, trois clubs se partagent ce poste de commande, soit les Pistolets, les Aigles d'Or et les Kodiaks du Mont St-Louis. Et à l'exception des Pistolets peut-être, tous auront une lourde tâche à abattre.

A Joliette, les Pistolets manqueront peut-être un peu moins les services de Fisette alors qu'ils recevront la visite des décevants Dragons du collège St-Viateur.

Par contre, au collège Grasset, le Douze qui a joué sa meilleure partie de l'année dimanche dernier, pourrait causer une désagréable surprise aux hommes de Roger Hébert.

Meunier est le meilleur joueur de son équipe à l'offensive, et de plus, c'est le pilier de la ligne tertiaire des Aigles d'Or. Et encore, si son absence n'était que physique, car André est une véritable inspiration pour ses coéquipiers.

Enfin, à Rigaud, les Kodiaks devront tout mettre en branle pour mettre un frein aux poussées d'Alfred Sicotte s'ils veulent triompher des Voltigeurs du collège Bourget, un club qui s'est énormément amélioré depuis qu'il a engagé Léo Léger comme instructeur.

Au parc Jarry, les Chevaliers Bleus du collège Ste-Marie tenteront de maintenir leur avance d'un point au premier rang du classement dans la section ouest alors qu'ils recevront les Phalanges du Séminaire de Valleyfield, le meilleur club chez les nouveaux venus.

Au collège Notre-Dame, les surprenants Lions du collège de Montréal visiteront les Cactus, qui tenteront d'arrêter à deux leur série de joutes sans victoire. Enfin, au collège de l'Assomption, les Trads tenteront d'infliger un 5e échec au Vert et Or du Séminaire de Trois-Rivières.

Wirkowski demeure impopulaire

Il y a neuf ans, les huées et les protestations des amateurs de football de Toronto eurent pour effet de chasser le joueur de quart-arrière Nobby Wirkowski des Argonauts. Pourtant, pendant quatre ans, Wirkowski avait tenté, mais en vain, de faire oublier Al Dekdebrun, le quart-arrière au bras mort, qui avait conduit les Argonauts, alors pilotés par Frank Clair, à la conquête de la coupe Grey en 1950.

Clair a toujours prétendu que Dekdebrun ne lançait pas la balle, mais la "poussait" à la façon d'un athlète qui se spécialise dans le lancer du poids aux épreuves de piste et pelouse. Il va sans dire que Dekdebrun a toujours nié cette spéculation de Clair et les amateurs ont pris part là-dessus.

Wirkowski, qui avait fait ses preuves dans les rangs interuniversitaires à l'Université Miami à Oxford, Ohio, a été embauché par les Argonauts en 1951.

Il a joué un rôle important dans la victoire de 21-11 remportée par les Argonauts sur les Eskimos d'Edmonton dans la finale pour la coupe Grey en 1952, mais les amateurs n'étaient pas encore satisfaits. Wirkowski ne fut d'ailleurs jamais une figure trop populaire auprès des amateurs de football de la ville reine et il n'était pas rare d'entendre des remarques peu élogieuses à son égard, telles que "Go home you bum". En décembre 1954, Wirkowski prenait la porte.

Nobby avait alors révélé que la réaction de la foule, pas toujours sympathique à son égard, avait quelquefois eu pour effet de le décourager. "Mais," ajouta-t-il, "les amateurs ont le privilège de réagir à leur façon. Les huées ou les acclamations sont comprises dans le prix de leur billet d'admission".

Maintenant qu'il est instructeur des Argonauts de Toronto, Wirkowski ne tient probablement pas à ce que ses joueurs endurent le même traitement dont il a été victime il y a quelques années. Dimanche dernier, lors du match disputé à Montréal entre les Argonauts et les Alouettes, Wirkowski a retiré Sandy Stephens du jeu au premier quart, parce que les spectateurs ne cessaient de le huer.

Pourquoi ?

"Je ne voulais pas qu'il subisse un tel sort," d'expliquer Nobby. "Je dois penser à l'avenir. Sandy voulait répondre aux huées de la foule en offrant une performance impeccable et il était facile de constater qu'il forçait trop son jeu. Si je l'avais laissé dans la mêlée et s'il n'avait pas obtenu le succès espéré, j'aurais peut-être perdu sa confiance à jamais. La tâche de la regagner aurait été très lourde. Sandy Stephens est un excellent joueur de football et je compte grandement sur lui l'an prochain," d'expliquer Wirkowski.

La stratégie de Wirkowski n'était pas si bête dans les circonstances. Après tout, les Argonauts sont éliminés de la course au championnat du Bib Four et ils ont encore trois parties à jouer, simplement pour compléter leur calendrier.

Mais au sujet de l'an prochain? Les partisans des Argonauts ne sont pas très enchantés du fait que leurs favoris n'aient pas atteint la finale pour la coupe Grey depuis 1952, alors qu'ils avaient Wirkowski au quart.

Ils ont déjà exprimé leur mécontentement à l'égard de Stephens cette saison et ne se gêneront pas pour critiquer son jeu à nouveau l'an prochain, si les Argonauts ne gagnent pas plus souvent.

Il est naturel dans le football, que le joueur de quart-arrière soit montré du doigt et soit le sujet des critiques dans la défaite, tout comme il est porté aux nues dans la victoire. Wirkowski se montrera-t-il aussi charitable l'an prochain à l'égard de Stephens qu'il l'a été dimanche dernier à Montréal?

Après tout, les athlètes professionnels doivent s'attendre à subir un tel traitement. Jackie Robinson, le premier Noir à jouer dans le baseball organisé, a peut-être enduré plus que tout autre athlète les insultes des amateurs. Mais il a tenu le coup jusqu'à la fin et est devenu l'une des plus grandes vedettes du baseball majeur. Il n'a pas été remplacé.

Roger Maris des Yankees de New York n'est pas le joueur le plus populaire des ligues majeures, ni même auprès des supporteurs des champions de la ligue Américaine, mais il joue régulièrement au champ droit, quand il n'est pas sur la liste des blessés.

Il y a eu certains joueurs échangés par différents clubs, parce qu'ils étaient détestés par leurs propres partisans. Les cas de Tom Johnson et Jacques Plante des Canadiens sont des exemples frappants et récents. Mais n'ont jamais été retirés du jeu pour cette raison, du temps qu'ils portaient fièrement le chandail tricolore.

Le cas d'Allan Stanley

Il serait aussi bon de mentionner Allan Stanley, l'ancien joueur de défense des Black Hawks de Chicago, des Bruins de Boston qui a aussi joué cinq saisons pour les Rangers de New-York. Les amateurs ne cessaient de "taquiner" Stanley qui un bon jour fut échangé aux Black Hawks et finalement aux Maple Leafs de Toronto avec lesquels il se signale encore bien qu'il ait pris de l'âge.

Les amateurs de hockey de New-York n'ont pas été doux à l'égard de Stanley, mais il n'a jamais été remplacé pour cette raison. La direction a toutefois cru bon de l'échanger après un certain temps.

Achille et Gordie Howe: deux tendons fragiles!

Le hockey, un sport où une cicatrice faciale n'a particulièrement plus de signification, signale encore moins une blessure nécessitant quatre points de suture.

Toutefois, tout fut changé à ce point de vue cette semaine. En effet, Gordie Howe a découvert qu'il avait une faiblesse comme Achille, soit son talon, car Howe n'a pu évoluer en raison d'une blessure à la cheville.

Ce fut un incident inopportun qui a bouleversé les amateurs de la ligue Nationale de hockey. Les chroniqueurs et commentateurs sportifs étaient tous préparés pour enregistrer un moment historique.

Toutefois, personne ne sait, y compris Howe lui-même, quand ce moment surviendra. Détroit disputera une série de deux joutes au Toronto en fin de semaine et Howe est encore un débutant douteux.

Tout cet émoi est le résultat du fait que Howe n'a plus besoin que d'un but pour égaler le record à vie de points établi par Maurice Richard, des Canadiens de Montréal. Le Rocket a amassé 544 buts en 18 saisons dans la LNH, à l'exception des séries éliminatoires, et Howe, 543.

De nombreux reporters se sont rendus à New-York mercredi soir dernier afin d'assister à l'exploit de Howe contre les Rangers, mais celui-ci, blessé à la cheville par un patin de Terry Sawchuk lors d'un exercice, n'a pu évoluer.

Sid Abel, pilote-gérant des Wings, qui espère que son as sera de retour au jeu en fin de semaine, a tout de même fait appel à un réserviste hier. Il s'agit de Billy McNeil, du Pittsburgh de la LAH, qui jouera en cas d'absence de Howe.

Autres joutes

Dans les autres joutes de la fin de semaine, les Bruins de Boston sont à Montréal ce soir et à New York dimanche soir. Chicago, qui occupe la première place du circuit avec six points, soit deux de plus que Toronto et Détroit, sera l'hôte des Canadiens dimanche soir.

Montréal est en quatrième place avec trois points, suivi des Rangers avec deux et Boston avec un seul.

Tandis que l'état de Howe tient les chasseurs de nouvelles sur pieds, il y a un autre joueur qui sera en quête d'un but important, soit le petit Camille Henry qui tentera d'enregistrer son 200e but sous la grande tente.

Toutefois, les Rangers seront encore privés des services de Doug Harvey, qui tentera de regagner sa condition avec les Rangers de St. Paul de la ligue Centrale professionnelle.

Il devrait revenir aux Rangers la semaine prochaine, car les Rangers ont déjà annoncé qu'ils retourneraient Don Johns à Baltimore lundi prochain.

FOOTBALL

CLASSEMENT

LIGUE CANADIENNE

CONFERENCE DE L'EST

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ottawa	7	4	0	259	231		14
Hamilton	7	4	0	241	173		14
Montréal	8	5	0	215	189		12
Toronto	2	9	0	127	241		4

CONFERENCE DE L'OUEST

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Vancouver	10	3	0	307	182		20
Calgary	8	4	1	311	238		17
Regina	6	6	1	130	169		13
Winnipeg	6	8	0	258	277		12
Edmonton	2	11	0	162	210		4

LIGUE NATIONALE

(SECTION EST)

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Cleveland	5	0	0	168	91		10
St-Louis	4	1	0	152	91		8
New York	3	2	0	122	122		6
Pittsburgh	2	2	1	121	90		5
Philadelphie	2	2	1	120	131		5
Washington	2	3	0	110	129		4
Dallas	1	4	0	86	134		2

(SECTION OUEST)

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicago	5	0	0	137	48		10
Green Bay	4	1	0	144	78		8
Minnesota	2	3	0	118	155		4
Détroit	2	3	0	94	90		4
Baltimore	2	3	0	91	95		4
San Francisco	0	5	0	54	135		0
Los Angeles	0	5	0	46	174		0

FORUM

DIMANCHE, 20 OCTOBRE
A 7H.30 P.M.

ASSOCIATION DE HOCKEY JUNIOR DE L'ONTARIO

HAMILTON vs CANADIENS

2ème partie
LIGUE DE HOCKEY METROPOLITAINE

MONTÉAL-NORD vs N.D.G.

PRIX: Sièges réservés: $2.00 et $1.50 (Promenade centre, loges, mezzanine et amphithéâtre) Admission générale: $1.00 (Fin de l'amphithéâtre et tous les coins) ENFANTS: .50 SECTIONS SEULEMENT non réservées.

Billets maintenant en vente

VEUILLEZ NOTER QUE LE GUICHET SERA OUVERT A 5 H. P.M. DIMANCHE.

FORUM

CE SOIR À 8 HEURES

LIGUE DE HOCKEY NATIONALE

BOSTON
— VS —
CANADIENS

Sièges terrasse à $1.75 et admission générale, billets à $1.75 et $1.50 maintenant en vente. Admission générale, billets à $1.25 en vente ce soir à 7h. aux guichets de la rue St-Luc.

Transmissions automatiques

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts
Jusqu'à 24 MOIS pour payer
GARANTIE 100% — Estimation et remorquage gratuits
SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR

TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.

527-3641

A L'OUEST
6320, Chemin Upper Lachine
Montréal 29

A L'EST
5529, rue Papineau
Montréal 34, P.Q.

Inscrits à B. Bonnets

Samedi

PREMIERE COURSE
AMBLE — Réclamer $1,500 — $800

3 Joseannie Hen. Filion 3
1 Red Flare P. Dussault 7-2
2 Willine Way C. Bélanger 4
5 Dream Haven Thibaudeau 6
6 Pershing's First J. Hayes 6
4 Gose All L. Piedalue 8
7 Coaticook Directly Gil Lachance 8
8 Brick R. Bouthillier 10
Aussi éligible
Duke of Wellington F. Baise

DEUXIEME COURSE
TROT — Réclamer $1,500 — $800

2 Lemac R. Feagan 3
3 Peggy P. Prologue Habkirk 7-2
5 Yonder C. Costello 4
1 Bucharoo J. Holmes 6
7 Lady S. D. C. Bélanger 6
4 Slicker M. Gingras 8
6 Capital R. R. Bouthillier 8
8 Gus The Great Gil. Lachance 10
Aussi éligible
Mc's Bomo Dr W. Croteau

TROISIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $800

3 Germika McTavish 3
6 Single Goose A. Waddell 7-2
1 Sir Prince C. Bélanger 9-2
4 Miss Barbara Poke About Henri Filion 8
8 Success Alma T. Horton 6
2 Sonfly Croft Spencer R. Feagan 8
5 Eliminator E. Smith 8
7 Hector 10
Aussi éligible
The Saracen G. Beauvais

QUATRIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $800

4 Sharp Gain H. Stewart Jr 3
3 Brenda Dillard J. Gordon 4
2 Rover Boy C. St-Jacques 4
1 The McNab J. Llewellyn 6
8 Priam R. Savignac 8
5 Northwood Baldy Gallagher 8
7 Captain McGregor Habkirk 8
6 Count Direct A. MacRae 10
Aussi éligible
Michael Mite J. Doherty

CINQUIEME COURSE
TROT — Réclamer $2,000 — $800

2 Titan Song C. W. Hicks 3
4 Jewsell R. Caldwell 4
6 Jean S. Bingen R. Curran 4
1 Cherry Frosce L. Eaid 8
5 Countess Jamie A. Harris 6
3 Chargallon G. Hess 8
7 Cone Clerk L. Turcotte 8
8 Worthy Carol J. Jodoin 10

SIXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,000

1 Armbro Chan Hen. Filion 3
5 Dale Freehall C. Paradis 7-2
2 Dale Herbert J. Wiener 9-2
4 J. M. 5
3 Jamie Herbert Y. Geneau 6
6 Helen Jo Adios Gil Lachance 8
8 [illegible] C. Killam 8
7 [illegible] 10
Aussi éligible
[illegible] K. Waples
SEPTIEME COURSE
TROT — Conditions — $1,100
[illegible] Louise K. Waples 5-2
[illegible] 3
4 [illegible] Duke R. Snyder 4
5 King C. Lee J. Holmes 5
2 Candy Song A Galbraith 6
6 Island Hanover Carmichael 8
8 Fan Star C. Pelletier 8
3 [illegible] P. Robillard 10
Aussi éligible
[illegible] G. Hess
HUITIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,300
[illegible] R. White 3
2 Jonsiro D. Gillis 4
1 Lint J. Gordon 4
4 Shooting Par R. Caldwell 4
8 Speedy Sam C. Pelletier 6
3 Roy McGregor W. Habkirk 8
7 Peter W. K. Waples 8
6 Ronnie C. Grattan B. Madill 10
NEUVIEME COURSE
AMBLE Invitation — $5,000
1 Jeremiah Hanover McTavish 2
3 Muddy Hanover K. Waples 5-2
6 Starbound Her. Filion 4
4 Ted Hanover P. Caldwell 6
5 High Test C. St-Jacques 8
2 Sir Winston Pick R. White 10
DIXIEME COURSE
AMBLE — Réclamer $1,500 — $800
8 Governor Baldwin R. Feagan 3
4 Johnny Grattan H. Waddell 4
7 Princess Stars C. Bélanger 9-2
1 Major Prim Hen. Filion 6
2 Tom Elkington Bouvrette 8
3 Chargallon A. MacRae 8
5 Steve Pence A. MacRae 8
6 Adios Jay M. Gingras 8
8 Carroll Express St-Jacques 10
Aussi éligible
Delbee N. Bardier

Dimanche

PREMIERE COURSE
AMBLE — Réclamer $2,000 — $800

5 Sky Goose Hen. Filion 3
7 The Little Brown Derby R. Curran 7-2
2 Bold Boy L. Turcotte 4
1 Napoleon Hanover Hanna 6
8 Hal Volo M. Gingras 6
3 Lynden Anne L. Eaid 8
4 Innocent Bob R. Gemmill 8
6 Gypsy Rose Chief Lachance 10
Aussi éligible
Chief's Royal
DEUXIEME COURSE
TROT — Conditions — $800
3 Jamie's Rose R. Curran 3
1 Spilled Milk R. Babbin 7-2
4 Miss Baron Key J. Lahaie 4
2 Battenkill Rodney J. Graham 6
8 Armbro Dorie L. Aaid 8
3 Galaproxy R. White 8
6 Fryste Rosecroft L. Bourgon 8
7 Intrigant R. Silliphant 10
Aussi éligible
Little Brother B. Ferron
TROISIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $800
5 Meadow Dale J. Jodoin 3
7 Thunder Bars Galbraith 7-2
2 Bobby La Rue A. Grisé 4
1 Darn You P. Robillard 6
6 Gold Rambler R. Curran 6
3 Walter Scott R. Feagan 8
8 Gene Ike A. Pegulse 8
4 Irish Jubilee J. Kopas 10
Aussi éligible
Shadydale Peach Hen. Filion
QUATRIEME COURSE
TROT — Réclamer $1,500 — $800
1 Lord Dean Featherstone 3-2
4 Armbro Nibble R. Bardier 4
8 Flashy Wingay J. Gordon 4
2 Jimmie Lee Guy Carmichael 6
3 Edrov A. Waddell 6
6 Maidover R. Curran 8
7 Miss Pepsi B. Ferron 8
5 Schiller Dr W. Croteau 10
Aussi éligible
Brandon Hanover, Robillard
CINQUIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,000
5 Market Royal M. Dostie 2
2 Pat Forbes J. Holmes 4
4 Gino Herbert J. Herbert 4
1 Scotch Hal C. Killam 6
3 Negley Hal P. Thibaudeau 6
6 Pineclap R. Rivard 8
7 Blue Angel Hen. Filion 8
8 Homestretch Tres. Bourgon 10
Aussi éligible
The Dreamer Her. Filion
SIXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,500
1 Direct Noble R. Waples 3
5 Silver Laird J. Holmes 4
4 Ducky's Breeze R. Curran 9-2
3 Collector R. Bérard 5
8 Peter Gunn J. Kopas 6
2 Admiral Herbert Lachance 8
6 Rendez Vous Boy G. Zuk 8
7 Rome Hanover R. Bardier 10
SEPTIEME COURSE
TROT — Conditions — $900
3 Zorro Hanover A. Hanna 5-2
4 Iosola Hanover F. Baise 3
1 Mr. Joe L. Bourgon 9-2
2 Titan Galophone R. White 6
8 Duke Demon K. Waples 6
5 Twinkle Comet Silliphant 8
6 Flemington's First Gordon 8
1 Edson A. Waddell 10
Aussi éligible
Alice Lind P. Caldwell
HUITIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $2,500
1 Dares Direct MacTavish 2
2 Bucky North R. Snyder 4
3 Uncle Duck C. Poulin 4
4 Irish Blackstone A. Hanna 6
6 F. W. Adios R. Bardier 6
5 Delawey M. Dostie 8
8 Sonny Creed Galbraith 8
7 Cagney Hanover J. Jodoin 10
NEUVIEME COURSE
AMBLE — Trans Canada — 3 ans
Bourse $14,500
5 Max Hanover Haughton 5 5-2
7 Vogel Hanover Gilmour 9 3
4 Dapper Grattan S 4 4
1 Dean Herbert J. Herbert 6 6
1A Garry Herbert W. Herbert 7 6
2 Eternal Pick R. Caldwell 1 8
3 Handy Joe Hen. Filion 2 10
6 Flying Raid R. White 8 15
Country Don part No 3 pas de part
DIXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $800
4 Jonover A. Rogers 3
8 Senator Eric J. Jodoin 4
3 Just For Fun Hen. Filion 9-2
1 Barney Diplomat K. Waples 8
2 Traffic Brook R. Ponton 6
5 Gene D L. Bourgon 8
6 Miss Heather Hal Killam 8
7 Mighty Rich 10
Aussi éligible
Remus Abe R. Rivard

Notre choix à Blue Bonnets

SAMEDI

1 — Joseannie, Red Flare, Willine Way
2 — Lemac, P.P. Prologue, Yonder
3 — Germika, Single Goose, Sir Prince
4 — Sharp Gain, Brenda Dillard, Rover Boy
5 — Titan Song C, Jewsell, Jean S. Bingen
6 — Armbro Champ, Dale Freehall, Dale Herbert
7 — Mary Louise, Silky, Great Duke
8 — Key Guard, Jonairo, Lint
9 — Jeremiah Hanover, Muddy Hanover, Starbound
10 — Gov. Baldwin, Johnny Grattan H, Princess Stars

DIMANCHE

1 — Sky Gose, The L.B. Derby, Bold Boy
2 — Jamie's Rose, Spelled Milk, Miss Baron Key
3 — Meadow Dale, Thunder Bars, Bobby La Rue
4 — Lord Dean, Flash Wingay, Armbro Nibble
5 — Market Royal, Pat Forbes, Gino Herbert
6 — Direct Noble, Silver Laird, Ducky's Breeze
7 — Zorro Hanover, Iosola Hanover, Mr. Joe
8 — Dares Direct, Bucky North, Uncle Duck
9 — Max Hanover, Vogel Hanover, Dapper Grattan S
10 — Jonover, Senator Eric, Just For Fun

Lucien Bombardier:

Country Don abaissera dès l'an prochain des records d'Adios B.

C'est avec beaucoup d'impatience que les fervents de trot et amble attendent la neuvième course au programme de demain après-midi. C'est dans ce "stake", le Trans-Canada de $14,600, que l'on pourra applaudir le formidable Country Don, trois fois vainqueur d'Overtrick cette saison et trois fois l'auteur d'un mille en moins de deux minutes.

Les dirigeants de Blue Bonnets attendent une foule considérable car ils savent que des centaines d'amateurs de courses quitteront d'autres villes et villages pour se rendre à Montréal demain afin de ne pas manquer la performance de l'étonnement ambleur de trois ans.

Country Don démarrera de la troisième position, sera éligible à la part du lion de la généreuse bourse, mais il a été biffé du tableau des paris.

Voici ce que quelques sommités locales du trot et amble pensent de Country Don:

LUCIEN BOMBARDIER, directeur des opérations à Blue Bonnets: "Country Don est dans la même classe qu'Overtrick. Ils se sont affrontés six fois: chacun a remporté trois victoires. L'an prochain, Country Don aura quatre ans et je suis sûr qu'il brisera quelques-uns des records de l'immortel Adios Butler".

MIKE MACCORMAC, secrétaire des courses: "On ne peut plus dire, maintenant, que Dottie's Pick mérite le titre de "meilleur cheval de propriété canadienne de tous les temps". Le titre a été conquis cette année par Country Don. Il a une marque de 1:57.4 et je suis sûr qu'il amblera encore plus vite en 1964 et 1965".

BILL SLACK, rédacteur-en-chef du programme officiel: "J'ai assisté à des milliers de courses depuis 1952. La course de dimanche, c'est du spécial. Si vous avez apprécié Adios Butler au parc Richelieu, vous ne regretterez pas d'aller voir Country Don à Blue Bonnets".

TROT NOTES... Trois des ambleurs inscrits dans l'Invitation Amble de $5,000, ce soir, ne portent pas d'enfarges: ce sont Jeremiah Hanover, Sir Winston Pick et Muddy Hanover... Les trois rivaux de ces "free-leg" seront Starbound, Ted Hanover, High Test... Réal Roussin, de Chomedey, qui vient de débourser $16,000 pour un ambleur de deux ans, Empire's Haven, espère qu'il vient d'acquérir un futur Country Don... "Ce poulain a une marque de 2.00.2, "déclare Réal Bardier, qui entraînera Empire's Haven... On verra probablement ce poulain participer à une course ou deux d'ici la fin du présent meeting à Blue Bonnets... Le record de piste de Blue Bonnets, menacé demain par Country Don, est de 2:01."

Le fameux et invincible Country Don.

Macmillan . . .

(Suite de la première page)

qu'il vaut mieux, maintenant, que je me mette à travailler".

Selon les observateurs diplomatiques le gouvernement qui aura à sa tête lord Home maintiendra les tendances actuelles de la politique étrangère britannique, en s'attachant spécialement à renforcer l'Alliance occidentale tout en cherchant à exploiter toute chance raisonnable d'améliorer les relations Est-Ouest.

En tant que secrétaire au Foreign Office lord Home a pleinement secondé les efforts de M. Harold Macmillan dans cette direction, mais dans ses discours de politique étrangère, il a insisté plus souvent que le premier ministre sur la nécessité de préserver la loi et l'ordre dans les régions du monde traversant une évolution politique.

Partisan d'accords raisonnables avec l'Union soviétique, lord Home estime qu'il importe, dans les négociations avec l'Union soviétique, de ne pas se laisser entraîner trop loin. Il s'est livré à des attaques parfois poussées contre le communisme, qui lui ont valu des contre-attaques personnelles acerbes de la part de la radio et des journaux communistes.

Appel . . .

(Suite de la première page)

Le ministre a qualifié de "prématurée" la proposition de Pékin qui désire une rencontre au sommet visant à éliminer complètement toutes les armes nucléaires.

Il a cependant accueilli favorablement "l'intérêt évident que Pékin porte à l'élimination des armes nucléaires" et a exprimé l'espoir que la Chine accepte de signer l'accord actuel comme premier pas vers une solution globale au problème.

Parlant en français, le ministre des affaires extérieures a souligné que Pékin "ne veut que la question désarmement [illegible] l'isolement.

Les éditeurs . . .

(Suite de la page 10)

ses par année au bénéfice de libraires québécois déjà tournés ou désireux de s'orienter vers la diffusion du livre scientifique et technique français; ces libraires-boursiers feront en France un stage de trois à six mois sous le patronage de Sodexport. Si l'expérience réussit, le nombre de ces bourses annuelles pourra être sensiblement accru.

A la fin de la conférence de presse, le conseiller commercial de France à Montréal, M. Plattard devait rappeler que la France octroie déjà plusieurs bourses scientifiques et techniques chaque année.

Il s'agit de bourses dont la durée varie entre trois mois et une année et qui sont soit des bourses d'études du niveau post-licence, soit des bourses de stage et de perfectionnement, le concours des grandes sociétés françaises permettant d'accroître sensiblement la valeur de la bourse. M. Plattard a rappelé que les candidatures pour les bourses de 1964 doivent être déposées au cours des deux prochains mois auprès des bureaux des conseillers commerciaux de France au Canada.

En retour, nous ne pouvons qu'espérer que les ingénieurs, techniciens et enseignants canadiens-français de même que les chefs d'entreprise se rendent très nombreux visiter les expositions du livre scientifique et technique français au Palais du commerce et du livre sur l'entreprise moderne à l'Ecole des H.E.C. — J.M.L.

M. Paul Martin . . .

(Suite de la première page)

comporte une garantie aux Blancs selon laquelle advenant que les Noirs aient retrouvé la plénitude de leurs droits et jouissent de la majorité au Parlement, il n'y aurait pas "d'apartheid inversé", c'est-à-dire au détriment des Blancs.

M. Martin croit que c'est au Conseil de sécurité de donner suite aux résolutions que l'Assemblée pourra adopter.

On s'attend . . .

(Suite de la première page)

croit que ce voeu pourrait facilement retenir l'adhésion de la majorité, mais difficilement des deux tiers des quelque 4.000 congressistes. Tout dépendra évidemment de l'éloquence que déploieront les partisans d'un tel amendement.

Les 17 résolutions de la commission politique concerne: la revision de la carte électorale; l'abolition du Conseil législatif; la réforme de la procédure parlementaire; la fonction politique du député; la décentralisation administrative; la formation d'une commission permanente d'enquête pour les citoyens lésés par une décision administrative; la réforme de la commission du service civil; le recrutement de la fonction publique; l'activité syndicale des fonctionnaires; la liberté d'action politique des fonctionnaires; la responsabilité de la fonction publique confiée à un ministre spécifique; la création d'un ministère du plan; la planification budgétaire et le contrôle des dépenses de l'Etat; les recours des citoyens en matière administrative; l'abolition de la pétition de droit; l'administration de la justice et la décentralisation judiciaire.

On veut amender la procédure parlementaire de façon à accélérer les travaux de la Chambre en prenant des mesures pour permettre aux députés de participer plus activement, en comité, à l'étude des projets de loi et au contrôle des dépenses publiques. On exige que le comité des comptes publics siège à toutes les sessions.

Une résolution demande que soit reconnue la fonction de trait-d'union du député entre ses concitoyens et l'Etat et que le premier ministre et ses collègues du cabinet favorisent davantage la participation des députés à l'élaboration de la politique gouvernementale par la tenue de caucus à intervalles réguliers.

Au point de vue administratif, on suggère que le territoire de la province soit divisé en un certain nombre de grandes unités administratives qui grouperaient sous un même toit les services de l'Etat sous l'autorité d'un directeur régional.

La Commission du service civil, dont le nom, suggère-t-on devrait être Commission de la fonction publique, doit être dotée des pouvoirs nécessaires à l'établissement de normes uniformes visant à la revalorisation de la fonction publique. Elle doit être autonome et impartiale. Elle devra étudier les moyens d'intégrer fonctionnaires et employés des régies d'Etat, des sociétés d'Etat et tous les autres employés du gouvernement.

Une résolution demande pour les fonctionnaires le droit de négociation collective avec l'employeur, le droit d'affiliation à une centrale, qui ne soit pas directement ou indirectement liée à une centrale étrangère ni à un parti politique, et le droit de grève.

En accordant ce dernier droit, l'Etat devra prendre les dispositions pour assurer le maintien des services et rouages essentiels de l'administration publique, selon les modalités prévues à l'avance par l'Etat et les syndicats.

La commission politique de la F.L.Q. recommande au gouvernement de prendre les mesures opportunes pour que la liberté d'action politique des employés de l'Etat soit reconnues, sauf dans l'exercice de leurs fonctions et à condition qu'ils respectent leur engagement au secret professionnel, à l'exclusion toutefois des fonctionnaires possédant une autorité judiciaire ou exerçant un rôle de police.

Dans le domaine du contrôle des dépenses, une résolution suggère que le Parlement et le gouvernement instaurent de nouvelles méthodes de programmation budgétaire.

Le conseil exécutif, directement ou indirectement, par l'intermédiaire du Conseil de la trésorerie doit se pourvoir des services d'experts en administration financière publique.

Ces derniers, réunis en un Bureau de la trésorerie, auront pour fonctions d'étudier les projets de budgets des divers ministères, de concert avec les experts de ces ministères, en vue de faciliter l'exercice par le conseil exécutif et le Parlement d'une planification budgétaire suivant les ordres de priorités et autres critères objectifs et scientifiques.

On suggère que le département du procureur général devienne le ministère de la justice et qu'il ait un représentant ou substitut permanent dans chaque unité administrative ou district judiciaire. On recommande la création d'un système d'assistance judiciaire financé entièrement par l'Etat.

Tel est la substance des principales résolutions sur lesquelles les congressistes devront se prononcer.

Me Aquin . . .

(Suite de la première page)

faire du contact avec les militants libéraux. On se souvient avec nostalgie des temps héroïques qui précédaient 1960 où, moins, nombreux, les contacts étaient plus fréquents avec les chefs du parti. On vient dans un congrès moins pour voter des résolutions que pour saluer des ministres et se remémorer des luttes anciennes."

Soulignant que cet esprit existe aussi "chez certains membres de l'aile parlementaire qui nous considèrent comme des sortes de zouaves utiles seulement en temps électoraux".

Me Aquin a poursuivi :

"Cet esprit est un phénomène fort compréhensible dans un parti qui compte 100,000 membres. Il est tellement compréhensible que nous y cédons tous à un moment ou à un autre. Il est à un parti politique ce que la fatigue est à l'individu qui a beaucoup travaillé. Il est, cependant, aussi dangereux que la fatigue elle-même et manifeste l'embourgeoisement du pouvoir et la satisfaction d'avoir réussi."

Débrayage . . .

(Suite de la première page)

Après bien des hésitations, le gouvernement s'est décidé, à la dernière rentrée, à présenter un projet de loi imposant la tutelle gouvernementale. Hier, le vice-roi a sanctionné la loi que le Sénat avait approuvée la veille. Il reste cependant un délai possible avant l'application de cette mesure. Le projet de loi, en effet, prévoyait que les curateurs n'entreraient en fonction qu'au moment de la proclamation de la tutelle par arrêté ministériel. Le gouvernement espère qu'une solution "privée" intervienne entre les syndicats.

Si les syndicats avaient pu s'entendre sur la nomination de tuteurs, le gouvernement n'aurait pas présenté son projet de loi. Mais le SIM et avec lui la FAT-COI, centrale américaine, se sont opposés à la demande du CTC qui exigeait que deux des trois membres du conseil de tutelle soient canadiens.

La version américaine a reçu un semblant de confirmation officielle aux Etats-Unis lorsque le secrétaire au travail, M. Wirtz, a prononcé des paroles que le premier ministre canadien devait, par la suite, qualifier de "déplacées" et d'"intempestives". M. Pearson dut téléphoner personnellement au président américain pour éviter que les déclarations de son ministre, et l'attitude de la centrale syndicale américaine ne provoquent une crise canado-américaine.

En Saskatchewan, où on s'inquiète des retards que pourraient souffrir les expéditions de blé à l'étranger, le premier ministre Lloyd et le président de la Commission du blé ont publié des déclarations dans lesquelles ils affirment que la décision des marins du SIM représente un défi ouvert au Parlement du pays.

Dans de nombreux ports du pays, les équipages affiliés au syndicat international des marins, section canadienne, ont quitté leur travail pour participer à la marche sur Ottawa. Des centaines de marins ont déjà débarqué dans les ports de Montréal, Halifax, Vancouver, Québec et on s'attend que d'autres marins en fassent autant aujourd'hui.

On croit savoir que le rassemblement des marins du SIM à Ottawa est prévu pour lundi. Toutefois, les grévistes qui ont quitté leurs navires hier ne savaient pas exactement ce qu'ils avaient à faire. Ils ont déclaré qu'ils se rendraient à Ottawa lundi et que là, leurs dirigeants leur donneraient des instructions plus précises.

De tous les coins du pays, des dépêches annoncent que des marins affiliés au SIM ont suivi l'ordre de rassemblement dans la capitale fédérale.

A Québec, l'équipage de 2 barges des Grands lacs, amarrées dans le port et de deux remorqueurs ont quitté leurs navires, à midi, hier, en vue de participer à la marche sur Ottawa.

Le siège du syndicat à Québec a refusé de dire combien de syndiqués il compte à bord des deux barges. Les remorqueurs comptent chacun un équipage de neuf hommes. Les barges touchées sont la Hillsdale et la Spruce Dale.

A Washington, pendant ce temps, la FAT-COI a riposté aux sorties du président Joseph Curran, du syndicat national des marins qui, avant-hier avait vivement critiqué l'attitude des dirigeants du SIM les accusant de compliquer les relations avec un pays ami en ne respectant pas les décisions du parlement d'Ottawa.

De la centrale, hier, émanait un communiqué affirmant que Curran était vraiment mal placé pour donner des leçons aux dirigeants du SIM, lui qui s'est toujours porté à la défense du chef syndical James Hoffa.

Lesage . . .

(Suite de la première page)

n'ont pas manqué de provoquer dans les comtés certaines difficultés auxquelles nous nous attendions, d'ailleurs.

"Il était temps, a-t-il précisé, que députés et présidents d'association de comté, que ministres et dirigeants provinciaux de la fédération, analysent ensemble la situation afin de bien se rendre compte de la condition véritable des relations entre le parti et le gouvernement, tant à l'échelon du comté qu'à celui de la province tout entière. Ce fut la raison du caucus du 15 septembre. Les résultats ont été excellents au point que nous songeons sérieusement à avoir plus souvent recours à de telles confrontations".

M. Lesage a affirmé que tous les engagements du parti sont réalisés ou en voie de l'être. Référant à sa promesse d'enquête sur l'administration de l'Union nationale, il a signalé que même cette promesse, "qui n'avait pas manqué de laisser sceptiques certaines gens", a été tenue. Bien plus, "des poursuites criminelles ont été prises contre certaines personnes que vous connaissez tous". Il s'en contenté de ce rappel, l'affaire étant "sub judice".

A propos du thème du congrès, qui porte sur la fonction publique et les réformes administratievs et législatives, le premier ministre a rappelé l'intention de son gouvernement de créer, à la prochaine session, un comité spécial de la fonction publique. Il n'a pas précisé davantage, soulignant que, dans un parti démocratique, il n'appartient pas au chef d'indiquer une orientation à une assemblée délibérante, et encore moins de lui donner des directives.

Enfin, M. Lesage a invité les libéraux à continuer de se mériter la confiance du peuple "en ouvrant sans cesse de nouveaux horizons à la population et en lui proposant les politiques progressives et dynamiques qui permettront au Québec de jouer pleinement le rôle qui est le sien dans une confédération entièrement repensée".

D'Ottawa . . .

(Suite de la première page)

bre, a subitement proposé, vers quatre heures, l'ajournement du débat qui durait depuis la veille et les députés l'ont appuyé par 91 voix contre 74. Aussitôt, les banquettes ministérielles se sont vidées et les députés libéraux de la province de Québec ont filé en trombe à l'aéroport afin de monter dans un avion qu'ils avaient nolisé. Leur mission durant la fin de semaine, sera d'empêcher la fédération libérale provinciale, qui a son congrès annuel à Québec, de se détacher de la fédération libérale nationale.

Ce scrutin précipité n'a cependant rien réglé à la Chambre et le débat sur le statut du Ralliement des créditistes, groupe dissident du Crédit social, devra vraisemblablement reprendre lundi.

Dans la matinée d'hier, la Chambre a rejeté par 96 voix contre 82 — ministériels et thompsonistes se liguant encore une fois contre les conservateurs, les créditistes de M. Caouette et les néo-démocrates — l'amendement de M. Stanley Knowles (NPD, Winnipeg-Nord-Centre), qui proposait de renvoyer la question au comité des privilèges électoraux pour un nouvel examen.

Le comité des privilèges électoraux, dont la Chambre étudie présentement le rapport, a déjà refusé de reconnaître au groupe de M. Réal Caouette les privilèges d'un parti et il a donné préséance au groupe de M. Robert Thompson, qui compte cependant deux membres de moins.

Durant le débat à la Chambre, les néo-démocrates et les conservateurs ont continué de soutenir les caouettistes.

Avis aux entrepreneurs

Des soumissions cachetées et adressées au soussigné dans des enveloppes fournies à cet effet par l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent et portant l'indication "SOUMISSION POUR LE CONTRAT No. 414" concernant :

"MODIFICATION DES MACHINES SERVANT A MANOEUVRER LES PORTES DES ECLUSES DE LA CANALISATION — REGIONS CENTRALES ET DE L'EST.
LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT"

seront reçues par l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, Immeuble Majestic, 396 rue Cooper, Ottawa 4, jusqu'à 3h. de l'après-midi (H.N.E.), jeudi le 7 novembre 1963.

On peut se procurer les plans, devis, conditions de travail, formules de soumission et formules de contrat, en s'adressant au bureau de l'Ingénieur en Chef, l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, Bureau 701A, 685 rue Cathcart, Montréal, P.Q., ou du Secrétaire, Immeuble Majestic, 396 rue Cooper, Ottawa 4, Ont., sur dépôt d'un montant de cent dollars ($100.00) qui sera retourné sur renvoi en bon état des documents ci-dessus énumérés, dans les trente jours de la date fixée pour la réception des soumissions. Si les documents ne sont pas retournés dans le délai prescrit, le dépôt sera confisqué.

Un dépôt de soumission au montant de dix mille dollars ($10,000.00) au moyen d'un chèque visé, payable à l'ordre de l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, tiré sur une banque à charte du Canada, doit être fait conformément aux conditions de la formule de soumission et sous réserve de passation d'un contrat en bonne et due forme.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront conformes aux devis.

L'Administration ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune autre.

P. E. R. MALCOLM,
Secrétaire et directeur de l'Administration
L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME
DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, le 17 octobre 1963.

VILLE DE ST-BRUNO

COMTE CHAMBLY

— SOUMISSIONS —

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSIONS" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 5 heures P.M., le 28 octobre 1963, pour la construction d'égouts pluviaux, dans diverses rues de la municipalité.

Le projet comprend la fourniture et la pose de tuyaux d'égouts et d'aqueducs de différents diamètres, à savoir :

3520 pi. lin.	de tuyau de 6" dia.	en fonte
4410 pi. lin.	de tuyau de 12" dia.	en béton
1720 pi. lin.	de tuyau de 15" dia.	en béton
3625 pi. lin.	de tuyau de 18" dia.	en béton
260 pi. lin.	de tuyau de 21" dia.	en béton
1750 pi. lin.	de tuyau de 24" diz.	en béton

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par l'ingénieur de la municipalité, 1585 rue Montarville, St-Bruno, duquel on obtiendra les formules de même que les plans et devis, moyennant un dépôt de $50.00 en argent ou en chèque visé. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la municipalité de St-Bruno, pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

GERARD BRAZEAU, Ing. P.,
Gérant.
Hôtel de Ville,
St-Bruno, P. Q.

CITÉ DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable d'un immeuble requis pour un meilleur aménagement des abords ouest de la rue Berri (élargie), au sud de la rue de La Gauchetière. C.S.M. 539 Expr.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 16 octobre 1963, conformément à la loi, le Bureau des expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la cité, son rapport en date du 15 octobre 1963, concernant l'expropriation ci-dessus mentionnée, et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation, à la Cour Supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, chambre no 31, au Palais de Justice, à Montréal, le 26ième jour de novembre 1963, à 10:30 heures du matin ou aussitôt que ce conseil pourra être entendu.

Le greffier de la cité,
GABRIEL MORIN.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 19 octobre 1963.

CITÉ DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable d'un immeuble requis pour un meilleur aménagement des abords ouest de la rue Berri (élargie), au sud de la rue de La Gauchetière. C.S.M. 539 Expr.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 16 octobre 1963, conformément à la loi, le Bureau des expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la cité, son rapport en date du 15 octobre 1963, concernant l'expropriation ci-dessus mentionnée, et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation, à la Cour Supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, chambre no 31, au Palais de Justice, à Montréal, le 26ième jour de novembre 1963, à 10:30 heures du matin ou aussitôt que ce conseil pourra être entendu.

Le greffier de la cité,
GABRIEL MORIN.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 19 octobre 1963.

CITÉ DE MONTRÉAL

Expropriation des terrains requis pour la construction de l'émissaire 0-8 du Collecteur du Nord — C.S.M. 895 (3e rapport).

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 11 octobre 1963, conformément à la loi, la Régie des Services publics a déposé au bureau du greffier de la cité, son 3e rapport en date du 10 octobre 1963 concernant l'expropriation ci-dessus, et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation, à la Cour Supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, chambre 31, au Palais de Justice, à Montréal, le 7ième jour de novembre 1963, à 10:30 heures du matin ou aussitôt que conseil pourra être entendu.

Le greffier de la cité,
GABRIEL MORIN.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 19 octobre 1963.

CITÉ DE MONTRÉAL

Expropriation et des immeubles requis pour l'élargissement de la rue côté ouest, entre la rue Sainte-Catherine et l'avenue Viger, et l'établissement de pans coupés aux angles nord-est et sud-est des intersections formées par le boulevard Dorchester, et la rue de La Gauchetière avec la rue Berri. C.S.M. 303 Expr.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 11 octobre 1963, conformément à la loi, la Régie des services publics a déposé au bureau du greffier de la cité, son 5e rapport en date du 9 octobre 1963, concernant l'expropriation ci-dessus mentionnée, et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation, à la Cour Supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, chambre 31, au Palais de Justice, à Montréal, le 20ième jour de novembre 1963, à 10:30 heures du matin ou aussitôt que conseil pourra être entendu.

Le greffier de la cité,
GABRIEL MORIN

Hôtel de Ville,
Montréal, le 19 octobre 1963.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR DE MAGISTRAT

No 731 027

EARNEST ALBERNICO, livreur, des Cité et District de Montréal,
demandeur,
vs
PHILIP LAFLEUR, des Cité et District de Montréal,
défenedur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur PHILIP LAFLEUR de comparaitre d'ici un mois.

Montréal, 17 octobre 1963.
Georges DUSSAULT,
député-greffier.

J. H. FREEDMAN,
Avocat,
1449, rue St-Alexandre,
Suite 1004,
Montréal.
Proc. du demandeur.

Voici comment la Croix-Rouge a employé *votre* argent le mois dernier dans la province de Québec

SERVICE DE TRANSFUSION SANGUINE
Flacons de sang distribués gratuitement aux hôpitaux 14,190

SECOURS AUX SINISTRÉS
Personnes aidées dans la province de Québec 265

BUREAU D'ENQUÊTES
Personnes retracées 9

COURS DE SOINS AU FOYER
Elèves inscrites 203

DÉTACHEMENT DE LA CROIX-ROUGE
Nombre d'heures données par les membres bénévoles 691

AVANT-POSTES INFIRMIERS
Patients traités 450

SERVICE DE PRÊTS D'ACCESSOIRES AUX MALADES
Articles prêtés 1,246

BIEN-ÊTRE DES ANCIENS COMBATTANTS
Vétérans aidés 301
Visites aux patients hospitalisés 3,065
Parents logés au Pavillon d'Accueil 94
Artisanat—Articles produits sous la surveillance de la Croix-Rouge 825

SÉCURITÉ AQUATIQUE
Instructeurs inscrits 55
Elèves reçus aux classes de natation 1,431

TRAVAUX FÉMININS
Vêtements, layettes, etc., confectionnés 4,199
Tampons chirurgicaux préparés 104,699

Si vous désirez travailler pour la Société Canadienne de la Croix-Rouge appelez votre section locale ou écrivez à la Division du Québec, Croix-Rouge Canadienne, 2170 ouest, Boulevard Dorchester, Montréal 25

Autobus à louer

pour voyages, excursions sportives, pèlerinages, congrès, visites industrielles, etc. . .

La Cie de Transport des Laurentides Ltée

9934 rue St-Vital Montréal-Nord Tél.: 321-7811

REPRESENTANTS DES VENTES

Nous avons des vacances pour des représentants bilingues, intéressés dans le domaine de la vente et qui possèdent:

1 — **Diplôme universitaire**

2 — **Un minimum de 4 années d'expérience dans la vente des produits chimiques ou pétrolifères.**

Veuillez vous adresser par écrit à:

Canadian Petrofina Ltd.
1 Place Ville-Marie,
Service du Personnel.

HYDRO-QUÉBEC

demande

INGENIEURS SENIORS
ARCHITECTE (5 ans d'expérience)
JEUNE ARCHITECTE
DESSINATEUR EN ARCHITECTURE
ANALYSTES DE GESTION
PROGRAMMEUR (ordinateurs électroniques I.B.M. 1401-1410)

INGENIEURS SENIORS
pour la Division des projets techniques

NATURE DU TRAVAIL: Etudier et préparer les plans des structures d'acier et des fondations de sous-stations; vérifier la similitude des devis de l'Hydro-Québec et des dessins des fournisseurs d'acier.

Au besoin, préparer des évaluations et des devis; étudier et mettre en plan des systèmes d'air comprimé et de distribution d'eau et autres équipement mécanique.

QUALIFICATIONS: Posséder au moins cinq ans d'expérience dans l'étude des constructions d'acier et des fondations, de préférence dans le domaine des sous-stations, être membre de la Corporation des ingénieurs professionnels de Québec et être bilingue.

ARCHITECTE (5 ans d'expérience)
JEUNE ARCHITECTE (avec ou sans expérience)

QUALIFICATIONS: Etre diplômé d'une école d'architecture reconnue (pas nécessaire d'être membre de la Corporation des Architectes de la Province de Québec) et être bilingue.

DESSINATEUR EN ARCHITECTURE

QUALIFICATIONS: Posséder au moins sa 12e année ou l'équivalent et compter au moins 10 ans d'expérience et être bilingue.

ANALYSTES DE GESTION : (Méthodes et procédures)

QUALIFICATIONS: Compter trois années d'expérience dans le domaine des systèmes et méthodes, de l'administration, de l'étude du travail ou du traitement électronique des données (ordinateur I.B.M. ou autres) et être en mesure de diriger du personnel, être diplômé en Commerce ou en Génie industriel, et être bilingue.

PROGRAMMEUR

QUALIFICATIONS: Compter au minimum une année d'expérience comme programmeur pour ordinateurs électroniques I.B.M. 1401-1410, posséder au moins sa 12e année ou l'équivalent, et être bilingue.

SALAIRE: Selon l'expérience et la compétence

S'adresser par écrit en donnant son curriculum vitae, au

Service de l'embauchage
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

QUELLE SAVEUR ! Michelle Buchmann (à gauche), de Montréal, goûte un fromage que lui offre André Pajolec, de Paris, connaisseur hors de pair en France. M. Pajolec, maître fondateur de la Confrérie du Taste-Fromage est ici en tenue traditionnelle de la confrérie. Sans doute M. Pajolec est-il aussi un maître du taste-vin. Française d'origine, Michelle a revêtu le costume bourguignon pour la circonstance. Témoin de la scène, Maurice Ladouceur, chef adjoint au Ritz-Crarlton où se tient le gala du fromage et du vin dans le cadre de l'Exposition française de Montréal.

Les éditeurs du livre scientifique et technique de France entendent s'implanter solidement au Québec

Dans le cadre de la grande Exposition française de Montréal, se tiennent plusieurs expositions particulières dont certaines revêtent le plus vif intérêt. C'est le cas notamment de deux expositions de livres: l'une du livre scientifique et technique français, **l'autre des** ouvrages consacrés à l'organisation, la gestion et l'expansion des entreprises. **Cette dernière a lieu à l'école des Hautes études commerciales, rue Viger, et comporte environ 300 titres parmi les plus récents ouvrages français consacrés à la productivité, à l'organisation du travail, à la direction du personnel, à la recherche dans l'entreprise, à la prévision économique, à la politique d'investissements dans l'entreprise, etc.**

La première, celle du livre scientifique et technique français, rassemble au Palais du Commerce même, plus de 2,000 titres, panorama qui dit éloquemment la qualité des travaux français dans les sciences et les techniques et qui contribue à expliquer l'importance nouvelle de la France dans ces domaines.

33 éditeurs, 700 titres par année

Jeudi soir, Monsieur Vinit, président de Sodexport, donnait une conférence de presse pour présenter sa société et définir les buts de l'activité de celle-ci. SODEXPORT, c'est la société pour la diffusion et l'exportation du livre scientifique et technique français. Elle naissait voici deux ans et demi de la volonté des principaux éditeurs du livre scientifique et technique de grouper leurs moyens pour étudier et prospecter les marchés étrangers et de faire en commun l'effort de publicité et d'organisation nécessaire pour accroître sensiblement les exportations.

Aujourd'hui, Sodexport est l'une des plus grandes entreprises de son espèce dans le monde: elle réunit les 33 éditeurs scientifiques et techniques français les plus importants; ces éditeurs publient chaque année environ 700 titres nouveaux en plus de rééditer les ouvrages les plus réputés déjà parus. Un immense domaine qui va des mathématiques pures au petit ouvrage de vulgarisation en passant par l'énergie nucléaire, la gestion scientifique des entreprises, la thermodynamique, la chimie organique, l'électronique, la résistance des matériaux, le génie rural, etc.

L'extraordinaire gamme d'ouvrages publiés par les membres de Sodexport s'adresse aussi bien au professeur hautement spécialisé d'une faculté des sciences qu'à l'étudiant débutant à Polytechnique, à l'ingénieur en pleine activité qu'aux cadres moyens, aux élèves des écoles techniques moyennes qu'aux conducteurs de travaux sur le terrain. Il suffit de parcourir le catalogue de 130 pages publié par Sodexport à l'occasion de l'Exposition française de Montréal pour constater l'extraordinaire diversité de l'édition scientifique et technique française et pour faire justice de la légende selon laquelle la France serait en retard dans ce domaine.

Initiative importante

Pour nous, Canadiens-français, la question de la diffusion du livre scientifique et technique français est extrêmement importante en raison de ses implications d'ordre culturel et national et de ses conséquences à long terme. L'effort qu'il faut entreprendre ou plutôt poursuivre (car il a déjà été amorcé) sur ce plan mérite le plus large soutien des pouvoirs publics et des enseignants, notamment ceux du niveau supérieur et ceux du secteur technique.

Sodexport représente aussi une soixantaine de revues scientifiques françaises et plus de 150 revues techniques, dont la plupart sont malheureusement inconnues chez nous sauf pour une poignée de spécialistes: automobile, espace, sciences nucléaires, aviation, mécanique, aluminium, bâtiment, pétrole, plastiques, sidérurgie, etc., se pensent et s'expriment en français en 1963.

Délégué permanent

Sodexport entend faire au Canada et spécialement au Québec un gros effort de propagande, de diffusion, d'implantation. Elle a déjà organisé trois expositions pour le public sans compter des expositions spécialisées destinées aux professeurs et étudiants des facultés scientifiques de nos universités. Devantage, elle aura désormais dans le Québec un représentant permanent qui notamment gardera le contact avec les universités et avec les autres institutions scientifiques et avec l'enseignement technique. Nous ne pouvons qu'applaudir à une telle décision qui répond à l'un de nos plus grands besoins et à l'un de nos voeux les plus chers.

Le président de Sodexport, M. Vinit, a rappelé, au cours de la conférence de presse que le Canada était, en 1953, le 18e client de l'édition scientifique et technique française; il est passé aujourd'hui au 6e rang. Mais il est encore loin derrière des pays comme la Belgique, la Suisse, etc. Les principaux secteurs d'exportation du livre scientifique et technique français sont, aujourd'hui, outre naturellement la France, l'Afrique noire et l'Afrique du Nord: la Belgique et la Suisse; l'Europe méditerranéenne et le Proche-Orient, Liban notamment; l'Amérique latine; l'Europe de l'Est où la Pologne en particulier s'ouvre de nouveau largement à l'édition et aux productions françaises.

M. Vinit signale que les Etats-Unis, s'ils n'achètent guère d'ouvrages français, par contre achètent de plus en plus les droits de traduction et de diffusion dans l'Amérique anglophone d'ouvrages scientifiques et techniques français, ce qui est évidemment un témoignage éloquent.

Obstacles à surmonter

Le président de Sodexport a reconnu qu'il existe certains obstacles à une très large diffusion du livre scientifique et technique français au Québec, notamment des ouvrages destinés à l'enseignement: d'une part, par exemple, la différence dans le système de poids et mesures, obstacle non négligeable dans l'enseignement technique; de l'autre, le prix relativement élevé, souvent supérieur à des ouvrages américains équivalents. Dans le premier cas, il envisage la possibilité de faire une édition spéciale "Canada" de certains ouvrages français qui paraîtraient assurés ici d'une grande diffusion; dans l'autre, M. Vinit souligne que Sodexport en liaison avec les Presses universitaires de Laval et Montréal et certains grands libraires fait et fera de plus en plus un effort pour que les prix des principaux ouvrages soient concurrentiels de ceux des équivalents américains.

Enfin, le président de Sodexport a annoncé plusieurs "bonnes nouvelles" susceptibles de stimuler la diffusion du livre scientifique et technique français au Québec.

Bourses pour les libraires

Ainsi, seront poursuivies et amplifiées les expositions spécialisées destinées aux bibliothèques des facultés scientifiques des universités et à celles des instituts de technologie. D'autre part, Sodexport va encourager systématiquement les efforts de co-production d'ouvrages par des professeurs français et canadiens-français, ouvrages qui seraient édités par l'un des éditeurs membres de la Société; celle-ci s'emploiera également à susciter la formation d'équipes de travail et de recherches franco-canadiennes. Enfin, M. Vinit a pu annoncer l'octroi à partir de l'an prochain de deux bour-

(Suite à la page 9)

L'outillage électronique est réuni dans un seul édifice

QUEBEC — Le gouvernement du Québec sera bientôt doté d'un immeuble fonctionnel appelé "Centre mécanographique" qui réunira, dans des locaux modernes, l'important outillage électronique, électrique ou mécanique qu'utilise le ministère des Finances aux fins de l'administration publique. C'est là que seront installés les tabulatrices, les appareils destinés à computer les comptes, à dresser les factures; ceux qui établissent, adressent et postent les chèques de salaires, de pensions, d'allocations, etc.

Cet édifice, pour la construction duquel le ministre des Travaux publics a demandé des soumissions publiées dans les journaux, sera érigé à Petite Rivière, sur un immense terrain, propriété de la Couronne, lequel est situé en bordure du boulevard Charest-ouest, à l'angle de la rue Semple.

Dix contracteurs différents offrirent, pour l'exécution de ces travaux, des prix variant entre la plus basse soumission ($643,790) proposée par Grondines & Frères, de 7425, Place Martin, à Charlesbourg, et la plus haute, s'élevant à $706,000. C'est donc cette firme qui obtint le contrat au bas duquel le ministre des Travaux publics et le président de Grondines & Frères apposèrent leurs signatures, le 10 octobre.

L'Edifice, construit à l'épreuve du feu avec structure de poutres et poutrelles d'acier enrobé et murs de briques, aura 177 pieds de longueur et 152 pieds de largeur. Il comprendra un rez-de-chaussée et un étage qui ménageront, ensemble, quelque 50,000 pieds carrés de plancher. Le rez-de-chaussée sera utilisé pour l'installation de la machinerie, pour la disposition adéquate de locaux de réception, manutention et entreposage de matériel ainsi que pour l'aménagement d'une cafétéria nécessitée par l'éloignement de cette construction située hors les limites de la ville. A l'étage, on trouvera les bureaux de l'administration, une salle d'archives, une salle de conférence et un vaste espace prévu pour agrandissements futurs.

Les plans de cet immeuble furent préparés par les architectes Walker & Tessier, avec l'assistance des ingénieurs-conseils André Gilbert et Marcel Dupuis, de Québec.

125,000 VISITEURS DEJA

L'Exposition française: 9 jours encore

Mercredi dernier en fin de soirée, le chiffre des 100,000 visiteurs était atteint à l'Exposition française de Montréal; le cap des 125,000 a été franchi hier en début d'après-midi. C'est assez dire l'intérêt qu'a suscité jusqu'ici la grande exposition du Palais du Commerce où la France scientifique, technique, industrielle est présentée — et souvent révélée — aux Canadiens, notamment aux Canadiens français.

Pendant neuf jours encore, l'exposition accueillera les visiteurs. Il faut que tous les Montréalais et le plus grand nombre possible de non-Montréalais profitent de cette occasion, unique par son intérêt propre mais aussi par ses implications diverses et ses conséquences à long terme pour l'évolution du Québec. Il importe que soient abaissés tous les records d'affluence car cette exposition à tous égards est, dans son genre, la plus vaste et la mieux réussie dont Montréal ait encore été le théâtre.

A la Cour supérieure

OTTAWA — Me François Chevalier, de Hull, vient d'être élevé au banc de la Cour supérieure du Québec. La nouvelle a été annoncée hier par le ministre fédéral de la Justice, Lionel Chevrier. Me Chevalier est avocat depuis 1941.

Cinq autres promotions à la police

Le comité exécutif a ratifié cinq autres promotions temporaires au service de la police recommandées par le directeur J.-Adrien Robert.

Les capitaines Paul Picard et Marcel Lavigueur sont promus inspecteurs tandis que le lieutenant Jean-Baptiste Lamarre devient capitaine.

Deux sergents, MM. Jean-Guy Paquette et Armand Chaillé sont aussi promus au grade de lieutenant.

2ième contrat adjugé pour l'île Notre-Dame

Le comité exécutif a adjugé hier le deuxième contrat à la firme Miron Ltée, pour les travaux préliminaires à la création de l'Ile Notre-Dame qui doit recevoir une partie de l'exposition canadienne universelle de 1967.

Cette île doit être érigée en bordure de la voie maritime du St-Laurent du côté sud du fleuve.

Le deuxième contrat obtenu par la compagnie Miron est pour la construction de 4,500 pieds de digue (le premier en comprenait 3,000 pieds), pour du déroctage et la démolition des bâtardeaux construits en vertu du premier contrat.

Les bâtardeaux en construction permettront l'utilisation de la carrière de l'île verte, mais ils doivent être démolis au plus tard le 15 décembre pour assurer le libre cours des eaux durant l'hiver et au printemps.

Ce deuxième contrat entraînera une dépense de $1,000,000 soit $842,000 pour le contrat lui-même et quelque $158,000 en dépenses incidentes.

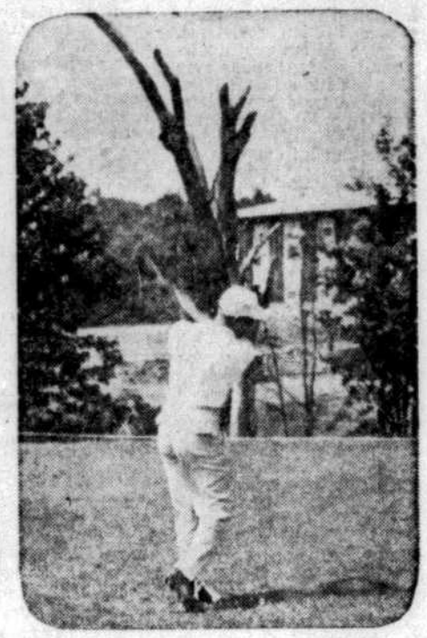

Quel plaisir que d'être à 30 minutes de ceci . . .

. . . avec ceci sur le pas de sa porte !

A moins d'une demi-heure de Lorraine, vous verrez la neige tourbillonner sur les plus belles pentes de ski des Laurentides. Dans l'autre direction, en moins de 30 minutes aussi, vous pouvez aller voir les meilleurs spectacles à la Place des Arts. Six centres d'achats sont à moins de 10 minutes de Lorraine. Bref, c'est à Lorraine que vous aurez la vie plus belle, ainsi que le constatent ceux qui y habitent: la PRESENCE du golf de championnat et du curling, plus L'ABSENCE d'innombrables développements résidentiels aux environs . . . eh bien, c'est important! Cette fin de semaine, abandonnez la jungle d'asphalte citadine, emmenez les enfants se promener parmi les arbres aux feuillages enflammés . . . et visitez les charmantes maisons modèles de Lorraine. Vous y trouverez l'accueil agréable, le décor enchanteur.

Nos maisons vous plairont : à partir de $15,750, comptant $1,300 seulement.

LORRAINE

LORRAINE DEVELOPMENT CORPORATION

10, chemin de la Meuse — Lorraine, Québec — NA. 5-0705

Petites annonces du "Devoir"

À VENDRE

FOURNAISE à l'huile "Duo-therm". Offre raisonnable acceptée. — LA. 5-0421. J.N.O.

Costume noir jeune homme 18 ans (36), neuf extracteur de jus de fruits et légumes (accessoires) état de neuf, machine à coudre électrique avec accessoires, état de neuf. Tél. 525-4687 le soir après 5 hres. —28-10-63

À LOUER

Nouveaux appartements chauffés, très bien aménagés, toutes commodités, à sous-louer à bas prix. Tél.: 259-9804. 21-10-63

AUTOMOBILES À VENDRE

1963 Ford Station — 3 sièges	3,200.00
1962 Dodge d'Arc 440	2,200.00
1960 Lincoln Sedan	1,800.00
1959 Buick Sedan Le Sabre	1,300.00
1959 Chevrolet Impala Conv.	1,500.00
1958 Pontiac Parisienne C.	1,300.00
1962 Triumph Convertible	1,200.00
1959 Volkswagen Convertible	850.00
1957 Dodge Royal Sedan	650.00
1957 Dodge Sedan Mayfair	550.00
1957 Ford — moteur neuf	650.00
1959 Chevrolet sedan	350.00
1956 Ford Station	550.00

Echanges et Termes CL. 6-6096 8245 Hochelaga

BUREAU À LOUER

Boulevard St-Joseph près Delaroche, 2 grandes pièces, salle d'attente attenante, CR. 2-6567. 21-10-63

CORRECTION D'ÉPREUVES

Jeune fille, diplômée en français de la Sorbonne, cherche travail de correction d'épreuves à domicile. Appelez après 7 heures. 331-4894. 21-10-63

CHAMBRE À LOUER

DECARIE. Belle chambre double, lits séparés, confort et tranquillité, usage de la cuisine si désiré, ou chambre simple, mêmes avantages. — 482-4012. 21-10-63

COTTAGE À VENDRE

OUTREMONT — Cottage neuf, semi-détaché, excellente construction, 10 pièces, 3 chambres, foyer naturel, garage double, vue magnifique, pas d'agent. 45 Springgrove Crescent. 21-10-63

AHUNTSIC-OUEST, St-Joseph de Bordeaux, face boul. l'Acadie, 10 pièces, sous-sol fini, terrain 60 x 200, libre immédiatement, prix d'évaluation, aubaine, propriétaire: 12210, rue Pasteur, tél. 334-0580. 21-10-63

ÉDUCATION

Professeur ou élèves de Sciences (du Secondaire ou de l'Universitaire); Secrétaires de Commissions scolaires. Demandez notre prospectus. Les Fournitures biologiques André, 1830 rue de la Visitation, Montréal 23, Qué. 21-11-63

Anglais et conversation, après-midi et soir, petits groupes. HU. 9-9038. 22-10-63

ÉLECTROLYSE

1001, Studio d'électrolyse offre gratuitement, sans obligation, un traitement complet d'épilation définitive pour exposer sa méthode infaillible et ses généreux avantages. — DU. 7-6684. 12-11-63

INSTRUCTION

APPRENEZ L'ANGLAIS EN UN TEMPS RECORD DE 24 HEURES!

À raison d'une heure par séance, durant 24 jours. Leçons privées avec le concours du maître. M. Brault, professeur honoraire de l'université de Montréal, et du Master Institute de New-York. 2285 rue St-Mathieu. WE. 5-8932.

MAISON À VENDRE

Split level, 7 pièces, $17,500, comptant $1,000. OR. 4-0648. 28-10-63

Grand 7 pièces, moderne, très bien situé, rive-sud, près pont, libre le 1er novembre, 341 Tiffin, $100. OR. 7-7728. JNO

REPENTIGNY

5 grandes pièces à vendre style bungalow - près de l'école régionale et de la route 2, 225 pieds de haie 18 arbustes. $13,700. Tél. 581-4334 J.N.O.

SECRÉTAIRE DEMANDÉE

SECRETAIRE bilingue pour études légales, 333 est, rue Craig, Suite 204. — Tél. UN. 6-5546. 12-11-63

PROPRIÉTÉ À VENDRE

Côte-des-Neiges. Beau site pour communauté. 1724 partie cadastre SANT 1723-2-2. Terrain évaluation 1,379,050 bâtisse $10,876,050 — Succession Honorable Alexander Cross. Argent avancé. Ecrire à case 540, Le Devoir, Montréal. 21-10-63

Propriété, maison coloniale, arbres, site idéal pour motel ou commerce du genre, terrain 237 x 245, entrée de Nicolet. Case postale 610, Nicolet. Tél. 293-5221, interurbain. 11-11-63

"BACHELOR", Ste-Catherine près Pie IX, 12 appartements, revenu $11,500, comptant $10,000. — 688-2874. 11-11-63

Ahuntsic, rue Hamel, cottage semi-détaché, 6 pièces, plus sous-sol fini 2 pièces, garage, nombreux accessoires, occupation immédiate, comptant à discuter, propriétaire: 272-1815. 21-10-63

DUVERNAY — Belle propriété indépendante, 6½, quartier résidentiel, terrain 90 x 75, pas d'intermédiaire. 663-2515. 21-10-63

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.

— SPECIALITE — Habits et costumes réajustés

DROLET TAILLEUR

351 est, rue GUIZOT. — DU. 3-2332 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421 J.N.O.

VIEUX BIJOUX

ACHETONS vieux bijoux pour la valeur de l'or ou de l'argent et aussi bijoux antiques et diamants. POMPONNETTE INC., 256 est, rue Ste-Catherine. Tél.: UN. 861-9293. 21-11-63

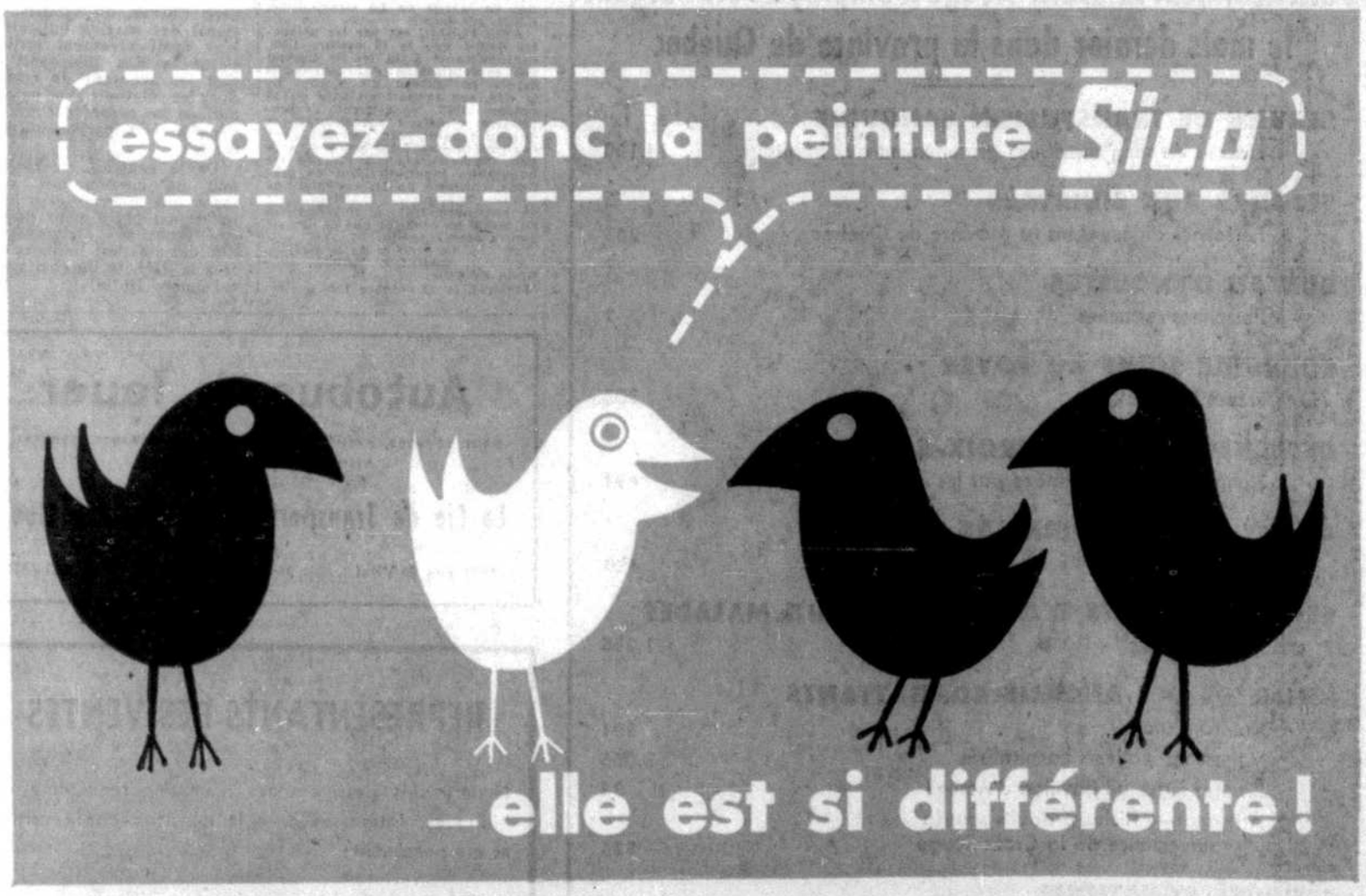

UN FINI POUR CHAQUE BESOIN

PERL-OPAC un fini d'intérieur luxueux dont le lustre rappelle celui de la perle. S'emploie partout dans la maison.

Perl-Opac cache d'une seule couche.

Perl-Opac est un super blanc contenant P.T.A. et reste blanc.

Perl-Opac est inodore et s'applique très facilement.

Perl-Opac sèche rapidement.

LUX-OPAC un émail brillant d'intérieur au fini vitreux. Cache d'une seule couche et résiste aux pires abus.

Lux-Opac est blanc et reste blanc.

Lux-Opac teinté, conserve toutes ses caractéristiques exclusives et inégalées.

Lux-Opac donne un fini comparable à celui de votre réfrigérateur.

Lux-Opac s'applique au rouleau ou au pinceau.

Quelles que soient les surfaces à peindre: Employer la peinture Sico, c'est Sico nnaître!

C'est le célèbre statuaire parisien Edward MINAZZOLI, élève de Antonin Mercié et de Jean Borecher, qui a réalisé les masques mortuaires que nous reproduisons, ici, de Jean Cocteau (à gauche) et d'Edith Piaf. On sait que le poète et la chanteuse réaliste sont morts à peu de temps d'intervalle à la fin de la semaine dernière.

En marge de la semaine Jean Renoir

Henri LANGLOIS: "Une cinémathèque - missionnaire"

par Jean BASILE

Depuis hier se tient à l'Elysée la "Semaine Jean Renoir" qui est, ainsi que nous l'avons déjà dit dans le courant de cette semaine, la première manifestation publique de "Connaissance du cinéma", organisme dont le but premier est de constituer, à Montréal, des archives cinématographiques.

Nous avons dit, et nous le répétons, que les archives sont une chose nécessaire. Pourquoi? Parce qu'il n'y a pas de culture véritable et profonde sans possibilité de références. Or, à Montréal, il n'existe pas pour l'amateur ou le spécialiste d'organisme à qui l'on puisse s'adresser au moment même où l'on en a besoin, comme peut le faire un étudiant par exemple ayant à faire une thèse sur un auteur déterminé en s'adressant à une bibliothèque (encore que là-dessus il y a aussi bien à redire).

C'est pourquoi, il nous fait plaisir de saluer ici Guy Côté et le comité qui a charge de "Connaissance du cinéma". Il entreprend là un travail difficile et ingrat mais qui servira le cinéma d'une façon positive et efficace.

Cette "Semaine Jean Renoir" n'aurait pas été possible sans la participation de la cinémathèque française, un des modèles du genre. Son directeur, Henri Langlois, est venu à Montréal pour cette manifestation. L'homme nous a plu. Il est ce que doit être un archiviste et conservateur: humble. Rien de volontairement brillant dans cet homme qui manie l'humour comme il respire. Il est aussi, selon ses propres paroles, celui qui "a la volonté désintéressée de sauver les choses".

Et ces "choses" sont, en ce qui concerne le cinéma, éminemment périssables. La pellicule d'abord qui s'efface. La négligence et l'inconscience des gens qui, souvent, ne savent pas quels trésors d'art ils possèdent. Mais "sauver" ne suffit pas. Il faut enfin, et voilà, peut-être, le premier secret, avoir dans la peau l'amour du cinéma, le considérer comme un art et le traiter comme tel, sans souci des engouements d'une époque, sans parti-pris d'aucune sorte. "Une cinémathèque, dit Henri Langlois, a un rôle important à jouer. Elle a une tâche universelle qui consiste à sauver le maximum du patrimoine cinématographique mondial, reviser et développer l'histoire du cinéma en tentant de mettre de la lumière là où il reste de l'ombre".

Le terme qui correspond le mieux à l'idée que se fait Henri Langlois d'une cinémathèque est le suivant: "la cinémathèque - missionnaire". Et ces mots ont un sens, en effet, quand on sait avec quels moyens limités a débuté la cinémathèque française, de quels expédients elle a trouvé à vivre, quels trucs elle a dû utiliser pour devenir, en trente ans environ, un ensemble de 50,000 films, une organisation qui projette jusqu'à trois films par jour. A ce propos et, plus particulièrement au sujet du public qui fréquente la cinémathèque, Henri Langlois dit: "Notre public évolue par cycle. Il me semble que nous sommes actuellement dans le pire que nous ayons connu. Qu'est-ce que l'on voit? Des gens qui prennent des notes! J'appelle ça des filmographes. Personnellement, je trouve ça détestable".

Il n'est pas désagréable de signaler à quel point cet homme qui a mis sur pied un des meilleurs ensembles de films du monde et qui se trouve être un des connaisseurs indiscutables de l'art cinématographique est large d'idées, sans complexes, attentif à ne pas imposer ses goûts; amoureux du cinéma enfin, comme il me semble qu'on doit l'être non pas d'un amour hargneux et intransigeant mais au contraire d'une façon indulgente, en artiste et non pas en chien de garde. Ce qui ne l'empêche pas, d'ailleurs, de se révolter quand il voit avec quel mépris on traite encore le cinéma en certains milieux et particulièrement le cinéma américain que les Américains eux-mêmes refusent de reconnaître comme un art quand il s'agit de leur production nationale. "Et pourtant, dit Henri Langlois, le cinéma américain est grand, même très grand. Il est peut-être la forme d'art la plus aboutie du Nouveau Monde".

Cette réflexion n'est pas sans avoir quelque résonnance dans le contexte canadien. Si la formule "A nation jeune, art jeune" n'est qu'un sophisme et dangereux, il reste vrai que le cinéma sera ici un des moyens d'expression privilégiés et l'est déjà, rarement mais indiscutablement.

Qu'Henri Langlois se soit associé si vivement à l'initiative de "Connaissance du cinéma" prouve que cet homme est conservateur et artisan de cinéma avant d'être Français. Selon ses paroles mêmes, il espère ne pas repartir d'ici les mains vides et nous le lui souhaitons. Ce sera la récompense de ses paroles d'encouragement et des conseils qu'il peut donner à notre jeune cinémathèque.

Quant à cette cinémathèque, il faut maintenant qu'elle grandisse. Aussi nous nous permettons de lancer ce petit appel: "Si quiconque a en sa possession quoi que ce soit concernant le cinéma, modeste ou important, en bon ou en mauvais état, films, bouts de films, affiches, appareils, etc ... qu'il le confie à "Connaissance du cinéma". Il sera assuré de voir ce petit patrimoine (qu'il néglige peut-être) reprendre sa pleine valeur et servir au bien de tous". — (Ci-dessus, Henri Langlois.)

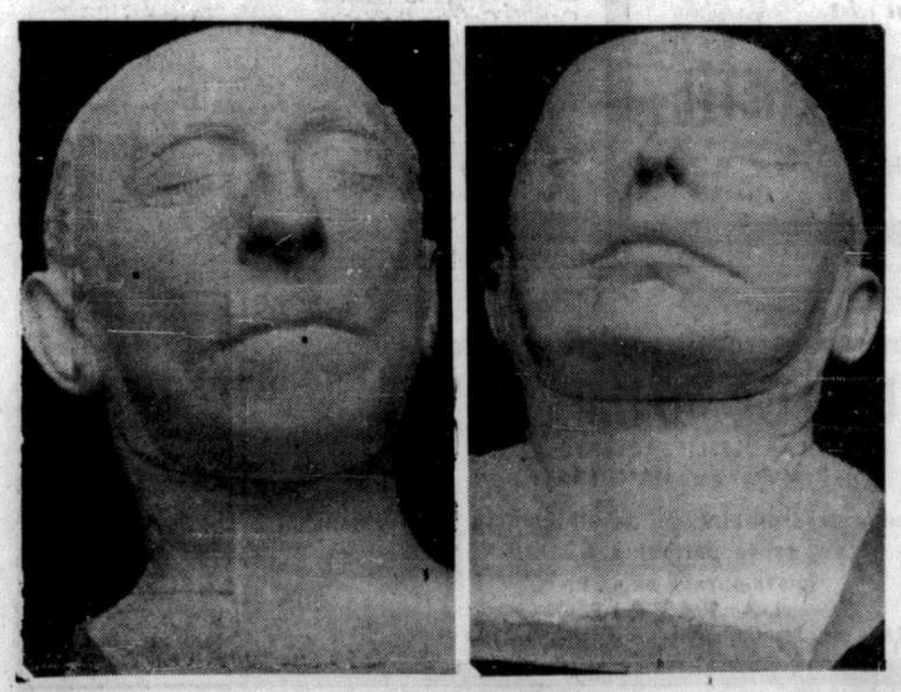

AU THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE

le Théâtre par Jean HAMELIN

Un O'Casey grave, réfléchi et beau

Il est bien évident que ce sont les circonstances actuelles qui ont poussé le Théâtre du Nouveau Monde à reprendre le vieux projet longtemps caressé de monter "L'Ombre d'un franc-tireur", de Sean O'Casey, qui ouvrait jeudi soir la treizième saison de cette compagnie. Mais indépendamment du contexte québécois que l'on peut greffer sur cette pièce, le spectacle du Théâtre du Nouveau Monde n'a besoin d'aucune référence de cette sorte pour s'imposer au public. Il est beau, il est plein de réflexion, de gravité et de générosité, et je crois que cela doit lui suffire. Et il doit suffire à guider vers le théâtre Orpheum, au cours des prochaines semaines, le public amateur. Je ne dis pas que, sur le coup, il sera soulevé de son siège par l'enthousiasme car il n'y a, dans "L'Ombre d'un franc-tireur", rien de vraiment spectaculaire, ni dans la façon de traiter l'oeuvre, bien qu'à mon sens ce traitement soit impeccable. C'est plutôt un spectacle qu'on aimera rétrospectivement, en y pensant bien, et je crois que quand une pièce amène chez le spectateur des réactions de ce genre, qu'elle le porte à la réflexion, voire à la méditation, le théâtre atteint un de ses objectifs. Il est des spectacles charmants que l'on oublie sitôt qu'on a quitté son fauteuil et que l'on se retrouve dans la rue. "L'Ombre d'un fran-tireur" n'est pas un spectacle de cet ordre.

Pour ma part, je dois préciser que je ne vois entre les personnages de O'Casey et les protagonistes de l'insurrection irlandaise du premier quart de siècle, d'une part, et, d'autre part, les artisans des mouvements séparatistes québécois et les facteurs nouveaux qui même à l'échelon gouvernemental tendent à nous rendre "maitres chez nous", que des rapports lointains. J'ai cru discerner chez le public de la première un état d'esprit à peu près identique. L'oeuvre n'a suscité chez lui aucune réaction en relation avec la situation actuelle du Québec. Quand on a villipandé haut et ferme l'Empire britannique (cette vieille chose n'existe d'ailleurs plus) et quand la petite ouvrière Minnie Powell qu'on va abattre lance dans la coulisse son pathétique "Vive la république", cela n'a soulevé dans la salle aucun écho. Peut-être en sera-t-il autrement avec un public plus jeune et moins officiel? J'en doute car le problème s'est posé difficilement en Irlande et les Québécois de 1963 ne se sentent nullement concernés par ce qui arriva aux patriotes irlandais. Cela reste pour eux du théâtre étranger qui les intéresse, auquel ils applaudissent, mais leur engagement de spectateur ne va pas plus loin.

Quand on aura dit que les Irlandais sont catholiques comme nous, qu'ils ont été pendant trois siècles persécutés à la suite de la bataille de La Boyne et qu'ils ont conservé pendant ces trois cents ans une haine tenace envers leurs vainqueurs, que le caractère de leur lutte a souvent revêtu l'aspect d'un combat à mort contre la misère et le désespoir, on voit qu'en somme les relations qui peuvent exister entre cette lutte et le climat actuel du Canada français, même en y incluant les attentats des jeunes terroristes du F.L.Q., sont très minces. Il n'y a aucune mesure entre l'état d'esprit d'un Canadien français, même séparatiste, de 1963 et un Irlandais de 1916. Cela est tellement vrai qu'on me pardonnera de rappeler que depuis plus d'un siècle qu'ils vivent côte à côte en cette province et en ce pays, Canadiens franaçis catholiques et Irlandais catholiques n'ont jamais fait et soutenu les mêmes luttes et ce n'est pas je pense médire de qui que ce soit en affirmant qu'ils ont même été souvent des adversaires déclarés. C'est donc dire que si, en voyant les grandes oeuvres révolutionnaires du théâtre irlandais le Canadien franaçis se sent de coeur avec les membres de l'Armée républicaine irlandaise, il n'est pas et ne peut être directement concerné par ce qui se déroule en scène. Le jour où un écrivain canadien-franaçis aura le talent et le courage de traiter sur un plan dramatique ces problèmes, alors ce sera tout autre chose et l'on pourra avoir des réactions violentes, semblables à celles qui accueillirent parfois les oeuvres de Synge ou de O'Casey à Dublin et ailleurs.

C'est donc d'un oeil absolument dégagé que je juge le spectacle du Théâtre du Nouveau Monde à ses propres mérites. Le décor de Robert Prévost est magnifique de réalisme sordide, les costumes de François Barbeau s'attachent à décrire physiquement d'abord les personnages qui vont se faire entendre, les éclairages sont réalisés avec un soin infini, afin la mise en scène de Jean Gascon, épousant fidèlement les lenteurs, l'humeur particulier, puis les rares moments d'excitation de l'oeuvre, monte, notamment durant tout le deuxième acte, comme un beau crescendo.

L'oeuvre de Sean O'Casey est écrite sur le mode traditionnel et cela décevra peut-être un peu. Le dramaturge irlandais n'avait pas encore subi à ce moment les attirances qui le mèneront dans le camp socialiste avancé. Son oeuvre n'a donc pas encore de caractère didactique très prononcé, mais elle est pleine d'enseignements sur le comportement des hommes dans certaines circonstances difficiles.

C'est une oeuvre qui par certains côtés peut paraitre optimiste, car elle apporte tout de même un message d'espoir, mais c'est aussi une oeuvre pessimiste en ce sens qu'elle ne fait pas entière confiance à l'homme, en face d'une grande tâche à accomplir. O'Casey est un dramaturge lucide qui sait faire la part des choses. Son expérience de révolutionnaire et de militant syndicaliste lui a prouvé que le courage n'est pas donné à tous et que ce sont souvent ceux qui en font le moins état qui, à l'heure du danger, savent tenir "L'Ombre d'un franc-tireur" une certaine cruauté; dans le colporteur Seumas Shields, nous voyons un type d'humanité qui ne se laisse appréhender par aucun problème, qui ne se laisse concerner par aucun mouvement d'idée. Shields n'est intéressé qu'à une chose: vendre sa marchandise et laisser les autres se débrouiller comme ils peuvent. Il se dit nationaliste, mais il ne fera plus rien pour aider un mouvement qui l'a peut-être intérieurement déçu. En face de lui, comme interlocuteur, nous avons le poète Donald Davoren, qui écrit des vers fort mauvais à mon sens, mais qui vit renfermé dans un idéal très vague. Passant pour un franc-tireur, il laisse les locataires de la maison de Hillsjoy Square croire qu'il est possiblement un héros. Vient le moment du danger, il s'effraie de son rôle, en jette vite la défroque, et fait preuve d'une lâcheté dont il est ensuite parfaitement conscient.

Jean-Louis Roux rend avec toutes les nuances d'enthousiasme puéril et d'idéalisme vain le caractère du jeune poète: c'est un rôle qui lui va comme un gant et auquel il se donne avec ferveur et mesure. Il figure une sorte d'Evtouchenko irlandais très plausible. Supérieur en deuxième partie à ce qu'il est en première, Georges Groulx a bien illustré le caractère du pauvre type qui, quoi qu'il arrive, s'en lave les mains. Louise Rémy bien mise en valeur ici, a été la petite ouvrière irlandaise sentimentale et héroïque, candidement frisottée et naivement souriante imaginée par le dramaturge. Victor Désy a été parfait en jeune ouvrier révolutionnaire à tous crins, sans trop bien comprendre ce que cela implique, et Guy Hoffmann a joué avec la parfaite autorité qu'on lui connait le rôle d'un orangiste qui sait reconnaître le mérite d'un adversaire. Léo Illial a bien silhouetté le propriétaire, Gabriel Gascon a été un locataire fort précieux, Yvan Canuel un militant véridique et Germaine Giroux une mégère fort sympathique. Kim Yaroshevskaia fait une composition peut-être trop uniforme de femme gémissante.

Que sera l'accueil du public devant ce spectacle? Il est encore difficile de le conjecturer. C'est un théâtre un peu dépassé sur le plan de l'expression dramatique (déjà "Roses rouges pour moi" que nous avions vu il y a deux ans au Centre-Théâtre était beaucoup plus agressif), jouant à la fois sur le drame et la comédie, mais présenté d'exemplaire façon par le Théâtre du Nouveau Monde, que l'on trouve ici en pleine possession de ses moyens. Cela aussi est important!

la Télévision par Nicole Charest

COURIR APRÈS LES IDÉES

"Présence de l'art"

La grande maladie de la télévision canadienne, ce n'est pas le manque de spectateurs (voyez les ratings des téléromans), c'est la rareté du talent et de l'effort. On ne peut pas reprocher aux téléspectateurs de ne pas suivre des émissions où on leur montre rien: c'est après des idées que la télévision doit courir.

"Présence de l'art" partant à la recherche d'Alain Grandbois est au départ, une entreprise passionnante. Mais encore faut-il prendre la peine de se donner auparavant quelques semaines pour méditer le poète, approfondir l'oeuvre, imaginer un style, une couleur. Cela éviterait qu'on nous assène une imagerie statique s'animant pour superposer au poème des images allégoriques, parfois belles et ingénieuses, parfois généreuses et puériles, le comble étant cette danseuse mimant "avec ta robe blanche comme une aile sur le rocher ...." Quand donc la télévision comprendra-t-elle qu'un poème se suffit à lui-même et que le mieux qu'elle puisse faire est de le confier à un bon interprète (Maurice Dallaire était excellent), sans mise en scène ni décor? Quand donc la télévision aura-t-elle la sagesse de tuer ses faciles symboles visuels?

Je rêve, mon Dieu, tout simplement de ce que le titre de l'émission me promet, en principe: une "présence" de l'homme, "de l'art". Je rêve que les jeunes hommes qu'influence la poésie de Grandbois, ceux qui le côtoient aux jours de sa vie et les autres qui ont suivi le lent cheminement du poète, m'en parlent fraternellement et non comme des pions guindés. Je rêve de voir traquer la vérité avec le plus de sincérité, le moins d'artifices possibles et non d'une sage écolière (Renée Larochelle est pourtant l'un des meilleurs intervieweurs-femmes de la radio-tv) posant des questions discrètes à un homme charmant. Je rêve d'une fusion subtile de l'oeuvre écrite et de la vie. Contre tout espoir, "Partage de l'art", dimanche dernier, a ignoré Alain Grandbois.

Nous n'en sommes plus à la télé improvisée, condamnée aux incertitudes de l'amateurisme, mais nous avons conservé l'habitude de nous plaindre. On raconte qu'il nous manque "le réservoir" où puiser connaissances, métier, talent; il nous manque surtout le travail et la réflexion. Et peut-être aussi l'envergure.

"Cyrano de Bergerac"

Claude Barma, 3 longs-métrages inintéressants, 16 ans de pratique du petit écran, de parfaites connaissances techniques, le sens de l'efficacité d'un spectacle et le souci de plaire, ce qui l'amène souvent à cultiver les fausses audaces et le tape-à-l'oeil, ne fait pas l'unanimité de la critique mais est le réalisateur d'émissions dramatiques le plus populaire en France. Je me souviens de "La grande Bretèche" d'après Balzac qu'il adapta pour la tv et qui tenta, sans beaucoup de succès, de passer de la salle de séjour à la salle publique. Il tourne présentement un "Ruy Blas" découpé en tranches pour la seconde chaine de la télévision française. Il ne croit pas aux sujets privilégiés: "dire qu'un sujet est anti-tv, c'est un bluff, la véritable vocation de la télévision c'est de traiter le sujet avec le maximum d'authenticité."

L'art authentique est aussi populaire. "Cyrano de Bergerac" qui ravit la France à la Noël '60 et que des accords conclus entre Radio-Canada et la R.T.F. nous permirent de voir dimanche, est un chef-d'oeuvre, je le dis sans fausse honte.

Scaramouche et d'Artagnan auraient pu être au rendez-vous d'un Cyrano empanaché, héros pour bourgeois, gueulard, vantard, bretteur et cocu, si la mise en scène admirable de Claude Barma, la distribution d'un éclat et d'une précision extraordinaires, l'interprétation sublime de Sorano, en bref tout ce qui dépassant la pièce parfois larmoyante et idiote de Rostand, grâce à l'accumulation de microscopiques détails, à leur synthèse, et à l'animation donnée aux personnages, rejoint la Commedia dell'Arte, et nous procure d'un bout à l'autre un ravissement télévisuel.

Jacques Lemare qui en signa les images, rappelle quelque part que si les 1er et 4e actes tournés en 16mm pour raisons d'insuffisances de plateaux, se justifient d'une copie impeccable, d'un montage vif et précis, les 2e, 3e et 5e actes transmis en direct, ne sont pas sans défaut. Le deuxième acte souffre d'une retransmission trop claire, images saturées dans les blancs; le troisième acte (scène du balcon) manque de souplesse dans la place des caméras, en raison de la hauteur du décor; et le cinquième acte subit une importante panne de caméra toute la durée de l'acte. Le magnétoscope qui enregistra l'émission, nous retransmit fidèlement l'autre soir les mêmes accidents. Et c'est de la vieille querelle du "direct" et du film dont on pourrait traiter ici si l'important n'était pas tout autre chose: la noblesse de coeur qui comme le fruit de l'arbre, ne pousse que si elle veut.

"Cyrano de Bergerac", c'est la tragédie de la qualité profonde des sentiments humains et l'observation cruelle de la faiblesse des autres êtres, incapables d'aller au delà d'une réalité extérieure. C'est la souffrance infinie des désirs du coeur toujours déçus, de l'amour secret qui s'alimente au long des années, de son malheur même. C'est l'amertume et le désenchantement qui éclate lors d'un dernier acte dur, ironique, extraordinairement lucide; Cyrano peut railler cete époque où la confusion des valeurs règne, il peut tailler en pièces la fourberie, l'hypocrisie, la petitesse des gens et de leurs sentiments.

Cette angoisse, cette chaleur étrange et ce désespoir pathétique qui naquirent sur notre petit écran, ce jet d'émotions qui bouleversa notre sensibilité, c'est aux forces conjuguées de la sensibilité, de l'intelligence, de l'expérience et du talent de Daniel Sorano que nous les devons.

Il arrive qu'on se sente atteint quand disparait un homme auquel, fût-ce au plus secret de nous, fût-ce à notre insu, nous nous référions pour croire en nous-mêmes. Ainsi de Daniel Sorano mort dans cet hôtel d'Amsterdam un jour de mai. Que reste-t-il des comédiens? Sorano, pour moi, a été et sera pour l'éternité, Shylock; et cet autre soir, pour vous et moi peut-être, Cyrano.

• romans • essais • poésie • livres pour enfants • informations littéraires •

Réflexions sur l'enseignement

prose critique de Jean Ethier-Blais

Le livre du Père Angers vient à son heure: un projet de loi sur lequel tous les cerveaux, du plus lourd au plus léger, se penchent; un ministre qui explique sa pensée à la population; de secrets agiotages, d'autres qui le sont moins. Tout ceci donne une singulière acuité à ce que vient d'écrire le Père Angers. Son livre n'est pas facile et j'avoue que je l'ai lu par tranches, vagabondant entre les chapitres, revenant à lui, un peu comme le sous-préfet de Daudet entre les champs et ses dossiers. Mais je ne crois pas que le but du savant jésuite ait été de faire oeuvre facile; le sujet est ingrat et l'enseignement, qui est passionnant quand on le pratique, a un je ne sais quoi d'ennuyeux lorsqu'on en parle.

Pourtant, il faut lire REFLEXIONS SUR L'ENSEIGNEMENT (1) ne serait-ce que pour les chiffres que ce livre contient; aussi pour l'humanité qui, en dernière analyse, s'en dégage. On sent que le Père Angers est, en quelque sorte, un désespéré. Il voit, il touche du doigt l'état de l'enseignement dans le Québec; ce qu'il a sous les yeux est loin de le réjouir. Il dit, en termes polis, ce qu'il pense: que tout s'en va à vau-l'eau et que, si nous ne réagissons pas dans le plus bref délai, nous sommes perdus. Ce livre est, dans une large mesure, un appel à la conscience humaine, plus précisément à la nôtre. Il y a ici, sous-jacent, une sorte de prophétisme. Le Père Angers est un prophète doux.

Ce qui me frappe d'abord, après avoir lu ce livre, c'est à quel point nous avons besoin d'un Ministère de l'éducation centralisé, fortement charpenté, coiffé d'un ministre fort et tout-puissant, qui prenne cette machine en mains et qui la fasse démarrer. Ce qui frappera tous les lecteurs de bonne foi, c'est qu'il est absolument essentiel de prendre, dans le domaine de l'éducation, un virage brusque, de faire marche arrière et de repartir à neuf. Le Père Angers ne le dit pas, mais il est évident, dès les premières pages de son livre, que le système d'éducation du Québec est dans l'ensemble une chose, sur le plan de l'esprit, absolument périmée et morte. J'ai moi-même enseigné à de jeunes Québecois, fins, sensibles, intelligents, pleins d'enthousiasme et de soif d'apprendre, de savoir, de connaître et de connaître tout. Ils avaient vingt ans et avaient soif d'apprendre les éléments de tout car ces éléments ils ne les connaissaient pas. Ils s'amenaient dans une grande Ecole, ne sachant pour ainsi dire rien. C'est un fait connu et horrible, sur lequel tout le monde est d'accord. Ce qui m'effrayait au premier chef, c'était de voir ces immenses réserves d'intelligences stagnantes; personne ne les avait remuées. Quels maîtres avaient-ils eus?

Ces maîtres, grand Dieu, que savaient-ils? D'où venaient-ils? Il y a quelque chose de profondément triste dans un immense système d'enseignement qui tourne à vide. On parle souvent d'urgence nationale; s'il est un cas précis d'urgence urgentissime, c'est bien celui-ci et le Père Angers ne cache pas sa pensée là-dessus; il faut agir vite. Qu'il y ait des "corps intermédiaires", si cela est utile politiquement, si cela fait passer le reste, eh bien! qu'il y ait des corps intermédiaires (le Père Angers croit à leur importance) mais qu'il y ait d'abord la hache! Le tableau à partir duquel le Père Angers a construit son livre m'a révolté et je ne puis m'empêcher de songer qu'il y a eu dans le Québec une sorte de conspiration latente contre les valeurs de l'esprit, qui s'est traduite par l'abandon du dynamisme de l'enseignement, comme si l'on avait craint que le peuple s'éduque, comme si l'on avait cru que l'éducation ne devait être le fait que des enfants de la classe bourgeoise. En un mot, tout semble s'être passé comme si seuls les fils des nantis, ceux qui s'intégreraient naturellement dans le milieu petit-bourgeois canandien-français, avaient le droit d'apprendre.

Et il est vrai que, dès qu'un peuple sait lire, la révolution est dans l'air. Le Père Angers cite des chiffres: quand un ouvrier est instruit, il travaille mieux. "Un travailleur illettré augmente sa production par l'apprentissage, de 12% à 16% par année, mais, par une seule année d'études primaires, il l'augmente de 30%." Après treize années d'études, l'amélioration peut atteindre 320%. C'est dire l'importance du potentiel de l'intelligence et que, si le Québec apprend, il sera méconnaissable dans vingt ans. Je crains que ce soit précisément la refonte des structures de la nation canadienne-française, refonte qui procédera logiquement de l'extension et de la qualité de l'enseignement, que l'on a voulu éviter jusqu'ici. Le Père Angers, lui, accepte les faits: "Et comme ce mouvement (de civilisation) se poursuit depuis cent-cinquante ans avec une puissance inexorable, après avoir surmonté tous les obstacles psychologiques et les barrières sociales qu'il a rencontrés sur sa route, il est prévisible que sa marche progressera dans le même sens, en façonnant un avenir qu'il serait inutile de refuser et contre indiqué de retarder. "Voilà qui est clair: l'éducation obligatoire, la gratuité scolaire (à tous les niveaux), la formation des maitres, tout ceci, dans notre siècle, est le résultat d'un mouvement irréversible. Le Père Angers note, du reste, que presque tout le monde est d'accord en principe là-dessus; c'est lorsqu'il s'agit d'acquitter la note que les cris se font entendre. Nous voulons tous hausser le niveau de l'éducation dans le Québec (avec des modalités dans cet accord); mais personne ne veut payer. Nous avons une longue tradition d'avarice dans ce domaine. Les jeunes institutrices, dans les campagnes, en savent quelque chose; et il est révélateur que l'on ne puisse jamais ouvrir son journal sans qu'il y soit question de conflit scolaire quelque part. C'est qu'au fond du caractère canadien-français, il y a la certitude que l'éducation est une chose néfaste et que si le peuple canadien-français s'élève, c'en sera fait de sa foi. Ce sont des réactions de ce genre qui ont donné naissance au cercle vicieux où nous sommes et le Père Angers écrit des phrases justes sur ce qu'il appelle les "secteurs de pénurie"; non pas pénurie de cerveaux, mais pénurie de professeurs compétents, d'administrateurs qui sachent administrer et déléguer leur autorité, de techniciens des programmes.

Très bientôt, il nous faudra tout cela, si nous voulons que le Québec accède, dans le domaine scolaire, au niveau, par exemple, de l'Ontario, ou du Québec anglais. Il est évident que nous ne trouverons en nombre suffisant, ni les maitres et les administrateurs, ni les créateurs de programmes; déjà, nous en manquons et le bruit de l'explosion scolaire est encore sourd. Que sera-ce lorsque l'engin éclatera? Il nous faudra donc, pendant longtemps, importer des maitres et exporter des élèves. C'est, en fait, un vaste programme d'échanges que le Ministère de l'éducation devra créer: faire venir au Canada (si cela est possible, car on exige qu'ils soient partout, en Afrique et en Asie) des maitres français, en particulier de l'enseignement primaire ainsi que dans les écoles normales; et, par un système de bourses, envoyer le plus grand nombre possible d'étudiants d'université en France. Car l'éducation, dans notre contexte national, n'est, et ne saurait être rien d'autre que la transformation du caractère de notre peuple et la revalorisation de notre être. A mon avis, la réforme de notre système d'enseignement, ce véritable travail d'Hercule auquel se livrent M. Gérin-Lajoie et ses attachés, est l'oeuvre de régénération nationale et populaire la plus importante qui ait jamais été entreprise au Canada français. Si elle échoue, si les forces de l'immobilisme sont, de nouveau, les plus fortes, c'en sera fait de nous et de nos prétentions, du reste de plus en plus vacillantes, à demeurer ce que nous sommes. C'est à dire que nous ne pourrons demeurer ce que nous sommes qu'en nous améliorant nous-mêmes en profondeur. Le Père Angers écrit: "Nos manières de sentir, de penser et d'agir sont les obstacles véritables au progrès économique du Canada français". En effet; elles sont les obstacles à notre progrès tout court. Il faut les transformer. C'est le propre de l'enseignement que de mener à bien cette mutation, que de créer le nouvel "homo quebecensis", cet homme du Québec dont nous n'aurons pas honte devant l'avenir.

(1) Pierre Angers, S.J. : Reflexions sur l'enseignement. Editions Bellarmin. Montréal. 1963

Notes de lecture

par Jean BASILE

LES NUAGES DE KYOTO de Francis King

Sans qu'il soit possible de faire une comparaison de valeur entre la célèbre tétralogie de Durell sur Alexandrie et le Japon de Francis King, le Japon de Kyoto (1), il est indéniable qu'il y a entre ces deux auteurs et leurs livres une certaine parenté, beaucoup moins d'ailleurs dans la recherche purement littéraire que dans la manière de "raconter". En effet, nulle recherche dans "Les nuages de Kyoto" mais un récit vivement mené derrière lequel se dessine la trame d'une ville et même d'un pays. Là l'Egypte et ici le Japon. Ici et là le problème du blanc dans un pays qui lui est étranger tant par la couleur de peau de ses habitants que par ses coutumes et ses moeurs, sa religion, etc. Roman de moeurs et roman psychologique donc que le livre de King. Décors et personnages. Ne serait-ce le talent de conteur de Francis King qui confine parfois à la virtuosité et sa réelle subtilité quand il navigue dans les méandres de la psychologie pure, à dire vrai, "Les nuages de Kyoto" ne serait qu'un livre d'aventures fait pour le gros tirage et qui n'échapperait pas aux ficelles du genre.

Les personnages d'abord: une prostituée vénale, trop jolie et menteuse qui va jusqu'à séduire un missionnaire quelque peu faible, un terroriste, un industriel nippon parfaitement odieux et méprisable, un professeur blanc (le "je" du livre), quelques comparses enfin soigneusement choisis pour leur identité propre et le prétexte qu'ils sont à parler de l'art par exemple. Les situations ensuite: amour, sexe, attentat et mort. Comme on le voit: des formules. Mais des formules qui, utilisées comme elles le sont, ne manquent pas d'efficacité et prennent même parfois des couleurs inattendues et attrayantes.

Il y a dans "Les nuages de Kyoto" une vitalité indéniable et, tant dans le décor que dans les personnages, un charme ténébreux et un goût de l'horreur descriptive qui semble, si l'on en croit ce roman, une des caractéristiques de l'auteur, que ce soit le tableau qu'il nous trace d'une "boîte" de strip-tease, antre d'horreurs où "artistes" et spectateurs se mêlent dans une danse démoniaque, ou encore la description d'un simple tas d'ordure placé sur le bord d'une route et sur lequel pourrit, non pas une charogne de chien, mais une vieille femme pas encore tout à fait morte. Quant aux personnages, ils rivalisent de veulerie et aucun n'échappe à la hargne impitoyable de l'auteur. Si une! Une femme, peintre abstrait, qu'il ridiculise tant et plus mais dont il se dégage une certaine aura de gentillesse et de sympathie.

Roman donc et dans le plein sens du terme que "Les nuages de Kyoto". L'action y rebondit sans cesse et les personnages "vivent". Je ne pense pas cependant que l'on puisse actuellement se satisfaire d'un tel programme. Je parlais de Durell, grand romancier contemporain, parce que, précisément, par l'entremise de ses romans, il abordait des problèmes tant techniques qu'humains avec un à propos et une élégance extrême. On lira vite "Les nuages de Kyoto" et je pense qu'on frémira. Le livre fermé, il restera le souvenir d'un "métier" éblouissant dans l'art de retenir et de faire frémir le lecteur qui n'en sera pas plus avancé.

LE VERGLAS de Abraham Tertz

Venant de Russie, celui-là, et par des voies fort détournées nous dit-on dans la préface, "Le Verglas" (1) d'Abraham Tertz est un recueil de textes et de nouvelles d'un jeune auteur russe dont on ne sait rien sinon qu'il habite en Russie soviétique et qu'il a fait parvenir ses textes en fraude jusqu'à la porte d'un écrivain français qui s'est préoccupé de leur gloire.

On comprend Abraham Tertz de n'avoir pas tenté de faire publier ses oeuvres en URSS. Ils détonnent, en effet, avec la production courante de ce pays. Selon les cas, nouvelles à la Tchékhov, textes vaguement surréalistes, textes polémiques, ils sentent tous une générosité et un laisser-aller dans la pensée et dans la forme qui nous étonneraient fort si... Si "Le Verglas" apportait autre chose dans l'art d'écrire et de penser que le fait, fort intéressant anecdotiquement mais dans le fond futile, de servir de repoussoir à l'actuelle production soviétique. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de talent là dedans. La nouvelle intitulée "Graphomanie" est en soi une réussite incontestable mais ne dépasse pas ce me semble les grands nouvellistes russes que nous connaissons. Quant aux textes "surréalistes" (ce mot entre guillemets pour montrer vaguement ce que ce peut-être encore que ça ne veuille rien dire) sans doute ils sont significatifs d'une révolte contre l'état de fait existant en Russie à propos de la littérature mais ils ne dépassent pas la révolte qui ne saurait son plein sens qu'exprimée dans le contexte même contre lequel elle s'élève.

"Le Verglas" doit donc se prendre dans son contexte sociologique. Cette voix est incontestablement neuve (si elle provient vraiment de Russie; je me méfie de ces crypto-textes et de ces crypto-écrivains) dans un ensemble littéraire dont on peut dire qu'il ne brille ni par la recherche ni par l'originalité de pensée. Littérairement parlant, ça ne m'a pas emballé.

(1) LES NUAGES DE KYOTO par Francis King — Plon éditeur — Distribution FOMAC.
(2) LE VERGLAS par Abraham Tertz — Plon éditeur — Distribution FOMAC.

Le courrier des Lettres

Le "Mercure de France" reprend une collection célèbre dont l'animateur avait été autrefois Rémy de Gourmont: "Les Plus belles pages". Déjà ont paru dans une forme rajeunie et renouvelée les plus belles pages des Ecrivains de Port-Royal, de Custine, des Précieux et Précieuses, de Nietzsche. Elle s'enrichira bientôt des "Plus belles pages d'Eugène Delacroix", présentées par Yves Florenne.

Au "Mercure de France", on annonce une réédition de "Paulina 1880", une des plus belles oeuvres de Pierre-Jean Jouve, qui remportait cette année le Grand prix national des Lettres. Chez le même éditeur, on lira aussi "Avec toi-même, etc.", de Claude Aveline, ainsi que "Les Réflexions de monsieur F.A.T.", du même auteur.

Le roman d'aventures trouve un adepte fidèle en Marc La Boisière, qui publie chez Plon "Paramour"... ou le tendre pirate. Ce roman se déroule sous la Régence et reprend les aventures d'un marin saintongeais qui s'embarque sur une corvette qui vogue vers l'Afrique. Devenu flibustier, il connaît de nouvelles conquêtes où le pittoresque voisine avec le cocasse. A la même maison d'édition, on signalera également des "Histoires de Bretagne", de Yves-Marie Rudel, c'est-à-dire un recueil de contes, de légendes et de récits bretons dont chacun des épisodes apparaît comme un récit autour duquel une époque, une société, un grand événement se cristallisent.

Chez Julliard, un livre qui soulève de l'intérêt, c'est "A voir et à manger", de Henri Gault, préfacé par Antoine Blondin. Il s'agit d'un guide touristique et gastronomique où le plaisir de voir se conjugue merveilleusement avec celui de goûter, voire de déguster.

"Huit et demi", paru chez Julliard, c'est l'histoire de l'un des films les plus importants de ces dernières années, dus à Federico Fellini. Avec la collaboration de la journaliste italienne Camilla Cederna, Fellini refait devant le lecteur toute l'histoire de son film. A travers mille intermèdes cocasses, dans un climat surprenant d'invention incessante, Camilla Cederna raconte toute la genèse du film et le mécanisme de la création chez Fellini. Ce livre s'ajoute aux "films-albums" parus chez Julliard et qui comprennent déjà "Le Procès de Jeanne d'Arc", de Robert Bresson, "Landru", de Françoise Sagan, "Les Liaisons dangereuses 1960", de Roger Vadim et Roger Vailland. On annonce pour bientôt "Le Guépard", de Luchino Visconti.

"Le Siècle du Tégédor", de Guy Bechtel, tente un mélange curieux. Ce roman d'un jeune auteur, il n'a que 32 ans, est fait de poèmes et de prose, il adopte parfois la forme du roman policier et le ton du roman classique, il comporte des images bucoliques et des envolées surréalistes, tout cela présenté sur un rythme étourdissant dans "un grand ballet de folie et de raison". Il s'agit avant tout "d'un livre drôle", que vient de faire paraître l'éditeur Robert Laffont. Le sujet en est le suivant: en 1899, Tégédor, un braconnier, qui n'a jamais connu que la liberté, refuse d'entrer dans le nouveau siècle, où il devine que les hommes ne seront plus... que des chiens! Guy Bechtel a déjà publié deux romans, "Les Melons" et "L'Unique objet", et deux essais, "En sortir ou pas" et "Laval, 20 ans après".

Aux Editions "Nocturne" vient de paraître un recueil de poèmes de Monique Richer, membre de l'Union des jeunes écrivains. Cela s'appelle "Aurore". Aussi à la même maison d'édition, un livre collectif des membres de cette union, auxquels participent Simone Archambault, Luc-Dénéri Bouchard, Georges Boulanger, Baurice Brillant, Alphonse Coulombe, Sylvie Francoeur, Denise Houle, Aliette Louize, Claude Marceau, Frédéric Mulhenheim, Jeanne Breton - Robitaille, Raymond Savard, Gemma Tremblay et Thérèse Chatillon - Zwicker.

Chez Seghers, Pierre Quillet consacrera un "Philosophe de tous les temps" à Gaston Bachelard, alors que Max-Pol Fouchet préparera dans la série poésie-pocket "L'Anthologie thématique de la poésie française".

LA LIBRAIRIE Hachette - PARIS

VIENT DE PUBLIER

Raymond Oliver

La Gastronomie à travers le monde

Maître **Raymond OLIVER**, auteur de "La gastronomie à travers le monde," est à Montréal et vous trouverez chaque jour au menu du **RITZ CARLTON HOTEL** pendant l'Exposition Française, du 11 au 27 octobre, une des spécialités dont il donne la recette dans son ouvrage.

Les meilleurs plats du monde par le plus célèbre des gastronomes de la nouvelle école ! Voilà un livre qui doit ouvrir tous les appétits, satisfaire les gourmets les moins complaisants et guider, dans leurs préférences, les innombrables amateurs de bonne cuisine.

C'est également à un extraordinaire voyage qui **Raymond OLIVER** vous convie en révélant les secrets de vingt-huit gastronomies nationales, de l'Italie à la Chine, de l'Afrique noire à la Polynésie, de la Scandinavie à l'Amérique du Sud. Un voyage que vous pourrez effectuer en autant d'étapes qu'il vous plaira: il vous suffira, pour cela, de choisir parmi les 250 recettes proposées celles qui adapteront vos goûts aux sortilèges culinaires des régions du globe que vous rêvez de découvrir.

Chaque chapitre du volume présente une description de la gastronomie du pays traité, une présentation des différentes boissons nationales, des exemples de menus caractéristiques, des conseils et des formules quasi magiques permettant de préparer et de réussir une grande variété de repas

Réservez dès maintenant cet ouvrage

CHEZ VOTRE LIBRAIRE HABITUEL

OUVRAGES de

MAGALI ET JAUNIERE

En vente

CHEZ VOTRE LIBRAIRE

et à la

LIBRAIRIE HACHETTE

554 est, rue Ste-Catherine, Montréal — VI. 2-3857

LE CHEF

Une biographie politique de

MAURICE DUPLESSIS

PAR LESLIE ROBERTS

Traduite par JEAN PARÉ

Un document extraordinaire qui se lit comme un roman

En vente partout à $2.00

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

LA PATRIE

180 est Ste-Catherine — UN. 1-2701

VIENT DE PARAITRE AUX ÉDITIONS DU JOUR

Dirigées par Jacques Hébert

3411 ST-DENIS, MONTREAL

VI. 9-2228

achetez lisez
marabout
10, millions de lecteurs
• romans • essais • poésie •
à prix populaires
marabout
en vente partout

Un des meilleurs "Prix du Cercle":

"Amadou", de Louise Maheux-Forcier

la vie littéraire par Jean Hamelin

Il arrive certaines circonstances qui font que la critique littéraire ressemble à un sprint, à quelque course folle contre la montre. C'est le cas, cette année, pour le Prix du Cercle du Livre de France. Il a été proclamé lundi de la semaine dernière; le livre entre tout de suite en fabrication. Il arrive au bureau de l'éditeur lundi de cette semaine. Je le trouve dans mon courrier avant-hier. J'ai vingt-quatre heures pour le lire et en parler, sans compter le spectacle du Théâtre du Nouveau Monde et la critique à faire de ce spectacle. Quel humoriste impertinent a dit que "Le Devoir" était un hebdomadaire qui paraissait tous les jours?

Moi qui aime l'odeur des livres, qui aime en découper lentement les pages, qui aime un peu rêver dessus avant d'en commencer la lecture, qui le savoure (s'il me plaît ou m'enchante) qui le pose, qui le reprend, qui étire souvent le plaisir (ou hélas le déplaisir, si c'est le cas) sur plusieurs jours, voilà qu'il m'a fallu lire en vitesse "Amadou", de Louise Maheux - Forcier, (1) que couronnait il y a dix jours le jury du Cercle du Livre de France. On me dira : oui, mais celui-là est particulièrement court, 150 pages d'un caractère assez gros. Sans doute, mais lire un livre qui a tout de même une certaine densité, sans se donner trop de temps pour réfléchir à son sujet, cela m'est plutôt désagréable. On ne change pas certaines habitudes de vie.

× × ×

Tout ceci pour dire que j'ai lu "Amadou" dans des circonstances que, personnellement, je qualifierais de défavorables pour un auteur. Aussi j'éprouve le plus vif des plaisirs à écrire que Louise Maheux-Forcier triomphe des circonstances, que son livre s'impose immédiatement par sa qualité, son ton, son extrême sensibilité, et que l'on se trouve ici devant un des Prix du Cercle du Livre de France les plus justifiés qui soient. Non seulement, et sans connaître la valeur des autres manuscrits, le jury ne s'est pas trompé en couronnant "Amadou", mais il a reconnu le mérite d'un ouvrage que je considère d'une très belle qualité, ce qui est l'exception dans l'histoire de ce Prix. De toute évidence, c'est un des mieux venus de la série, et il témoigne assez des progrès très nets que connaissent nos lettres depuis le jour où Pierre Tisseyre décida d'instituer son prix. En élisant "Amadou", le jury a reconnu à la fois (et je crois que cela est rare) un bon roman et un bon écrivain.

J'irai même jusqu'à dire qu'il a fait preuve d'audace, ce qui est plutôt nouveau.

Où d'abord situer le roman de Louise Maheux-Forcier dans la littérature actuelle? Point- certes, du côté du roman traditionnel, pas davantage du côté du nouveau roman. Si j'avais à rattacher "Amadou" à quelque écrivain contemporain de langue française, c'est aux livres de Françoise Mallet-Joris que je penserais. Nous trouvons en effet chez Louise Maheux-Forcier le même souci de la chose bien faite, artistement façonnée, le même mélange de confidences audacieuses et de retenues pudiques, la même délicatesse et la même sensibilité devant le frémissement de la vie. Louise Maheux-Forcier ne doit rien à Mallet-Joris, mais je crois qu'il y a entre la façon d'écrire de ces deux femmes comme un lien très intime et très secret.

C'est dire du même coup sur quel palier nous nous situons ici. "Amadou" est un roman adulte, et j'ajouterai écrit pour des adultes, car je vois venir d'ici les chicaneurs. Personnellement, il me surprend parfois, je ne le cache pas, mais je ne lui trouve rien de scabreux, c'est-à-dire que ce qui peut troubler, en apparence, la morale traditionnelle, telle que nous continuons à la concevoir ici, en règle générale, est présenté avec tact et doigté. Je ne crois pas que ce soit la poésie que Louise Maheux-Forcier a mis dans son récit, ainsi qu'on l'a dit, qui sauve l'affaire. A mon sens, "Amadou" n'est pas un roman poétique: c'est une oeuvre de création qui bouleverse un peu les cadres assez figés dans lesquels évolue trop lentement le roman dans nos parages, et une oeuvre créée veut avant tout dire que c'est devant une production de l'esprit que nous nous trouvons. C'est-à-dire qu' "Amadou" est pour moi comme une peinture, une sculpture, ou un objet d'art : les cadres de la morale peuvent difficilement l'atteindre, car c'est de tout autre chose qu'il s'agit.

Il y a parfois une certaine atmosphère poétique, je suis le premier à le reconnaître, et cela ne me déplaît pas. C'est même sur cette voie que semble d'abord s'engager le récit qui nous est fait. Mais il évolue lentement vers un réalisme qui prend le dessus, la romancière se réservant toutefois la faculté de recourir maintes fois à une très subtile transposition dans l'exposé des faits. Souvent, par l'usage que d'aucuns jugeront abusif des points de suspension, elle fait avancer très curieusement son récit. Cela donne à son discours un ton hésitant, confidentiel, désarticulé, mais avec une certaine douceur. Puis les structures se forment, deviennent plus fermes. Si le dénouement est placé au début du roman, celui-ci progresse tout d'abord de la façon la plus capricieuse, par le moyen d'évocations qui nous ramènent plusieurs années en arrière. Nous savons que l'héroïne s'est donnée à "mille hommes", mais comme une Ophélie sans cesse renaissante de ses eaux, elle revient toujours, des divers lieux de la terre, vers son point de départ : une compagne aimée qu'elle ne peut oublier, qui représente pour elle le visage ineffaçable de l'amour. "J'avais su tout de suite, écrit Nathalie, la narratrice, que l'amour c'était cela, pur comme le feu et indomptable, sans connivence avec la nature et sans soumission, l'amour, commencement et fin, sans descendance et j'en avais connu ensuite toutes les caricatures avec l'homme." Mais le voyage entrepris mène Nathalie vers une incertitude qui va de l'amour à la mort et vice-versa.

Cette jeune femme élevée dans un milieu bourgeois du Québec, une bourgeoisie cependant empreinte de la vie des arts et de la littérature, a quitté son milieu. Comme tant de jeunes gens, elle a fait cette longue route qui la mène à Paris, puis sur tous les chemins d'Europe. Elle refusera cependant, ayant fait l'aller, de faire le retour. Si elle revient, c'est pour s'y marier aussi bourgeoisement que ses parents, mais elle refusera en définitive de se plier à son destin. Car il y a eu, entre elle et son milieu, une cassure que l'on sent irrémédiable, et c'est là, sous-jacent tout le long du livre, le grand thème d' "Amadou". Nathalie n'est pas simplement, comme Julien, comme ses autres compagnons, une désaxée. Ce serait trop facile. Elle reste une jeune femme lucide qui s'étant libérée de certaines servitudes, n'entend à aucun prix les reprendre. L'art et la littérature ne lui paraissent pas, comme autrefois chez elle, un amusement léger de salon ou d'esthète, mais une réalité profondément vécue. C'est d'ailleurs une expérience de cet ordre qu'elle mène, avec trois amis, dans une vieille chapelle normande abandonnée, sorte de lieu à la fois théâtral et fantastique, où se marient le décor de "La Bohème" et de "Don Carlos", mais qui ne semble évoquer chez ces jeunes gens aucune réminiscence d'ordre religieux. On dirait que Dieu est mort pour eux et que cette église reste un froid décor où il ne s'est jamais rien passé. Même qu'à force d'usure, ce curieux campement en est venu à perdre tout intérêt d'ordre architectural.

Aussi les deux couples restent-ils l'un devant l'autre comme des gens qui veulent liquider un passé trop lourd pour eux. Chez Nathalie, persiste cependant le souvenir d'une enfant de son âge qu'elle avait fait naître à la vie comme Pygmalion avait fait de sa statue. Etait-ce bien un corps qu'elle lui avait donné? Ou bien une âme? Quoi qu'il en soit, cette étrange aventure se répétera, à plus de dix ans de distance, avec une autre jeune femme qui l'accueille d'abord comme un jeu, ce jeu tournant vite au drame. Comme l'amadou, Nathalie se consume elle-même de sa propre flamme et appelle des destructions majeures.

Roman édénique, roman un peu irréel, "Amadou" présente de la pureté un visage blême comme une forêt de Bergman où se joue une lumière tamisée. Ce n'est pas le scintillement bien connu d'une pureté trop parfaite.

Il est dommage que certaines fautes déparent parfois un récit si séduisant: "résoud" pour "résout", "il butte" pour "il bute", "gifflée" pour "giflée", il s'asseoit" pour "il s'assoit", "sur un train" pour "dans un train", "sanglotte" pour "sanglote"), car la langue est généralement belle, originale, inventive et nerveuse. Les fautes de goût y sont rares, même si la flèche de Notre-Dame appelle chez l'auteur une comparaison douteuse avec "un point d'exclamation grandi sur un chef-d'oeuvre".

Les mérites exceptionnels du livre de Louise Maheux-Forcier font oublier ces quelques vétilles, car "Amadou" constitue pour son auteur de remarquables débuts dans nos lettres.

Supplément littéraire du DEVOIR, samedi prochain

"LE DEVOIR" publiera samedi prochain, à l'occasion du premier Salon du Livre canadien-français de Québec, un important supplément littéraire de 32 pages. Il comportera un choix de textes de création, d'inédits et d'études littéraires où l'on retrouvera les signatures suivantes d'écrivains et de critiques canadiens: Paul TOUPIN, de l'Académie canadienne-française, Jean SIMARD, Paul-Marie LAPOINTE, Jean FILIATRAULT, Gilles DEROME, Adrienne CHOQUETTE, Suzanne PARADIS, Jean-Paul FILION, Jean-Paul PINSONNEAULT, André BELLEAU, Jean HAMELIN, Jean ÉTHIER-BLAIS, Jean BASILE, Guy ROBERT, Naïm KATTAN, Albert LÉVESQUE et Hélène CHARBONNEAU.

L'éminent écrivain français Alain ROBBE-GRILLET a également accepté de participer à ce supplément avec un texte se rapportant à son oeuvre.

On retient son numéro en composant Victor 4-3361, service du tirage.

Vient de paraître

DE SOLFERINO À TSOUSHIMA

par Pierre Boissier

Le Comité International de la Croix-Rouge ne ressemble à aucune autre institution. Partout où des hommes se battent, il est là. Forçant les blocus, passant les lignes et les fronts, il apporte des secours aux victimes des conflits. Ses délégués pénètrent dans les camps et dans les prisons.

Jamais la Croix-Rouge ne s'était penchée sur son passé. C'est aux approches de son Centenaire que l'on s'est aperçu que son histoire restait à écrire. Elle méritait de l'être car elle projette sur l'Histoire tout court un éclairage nouveau.

Depuis Solférino et la guerre d'Italie de 1859, des conflits sans nombre se sont succédé. Presque sans interruption, le Comité International a déployé une activité à laquelle des millions d'hommes, de toutes races et de toutes couleurs, doivent la vie sans toujours le savoir. Il est en effet un témoin silencieux et un acteur discret. En ouvrant aujourd'hui ses archives, il n'est pas sans déroger quelque peu à une maxime de conduite dont il s'est bien rarement écarté. Mais l'intérêt des victimes de la guerre lui commande de se faire mieux connaître.

Dans le domaine du droit de la guerre, le rôle du Comité International a été immense. Il en est la source la plus féconde. Au travers des Conventions de Genève, c'est encore son influence qui se fait sentir, un peu de son esprit qui pénètre dans l'univers clos des barbelés et des miradors.

Pierre Boissier, auteur déjà de plusieurs publications de droit international a lui-même visité de nombreux lieux de détention. C'est peut-être pourquoi il est toujours demeuré près du réel, de l'humain et qu'il a fait passer dans ses pages toute la foi qui anime la grande institution fondée par Jean-Henry Dunant.

LES PRÊTRES

par X. de Chalendar

A travers vingt siècles d'histoire, quelles furent les caractéristiques de la condition sacerdotale? Comment les prêtres de l'Eglise catholique ont-ils compris et vécu leur tâche?

Il y eut des prêtres seigneurs féodaux, notables, professeur, députés, ouvriers. Il y eut des missionnaires et des pasteurs, des savants et des illettrés, des pécheurs et des saints; mais à travers tant de changements, de réformes, se dégage la profonde continuité de l'histoire sacerdotale.

Ecrites par un prêtre, ces pages voudraient révéler ce que furent les prêtres — mais aussi faire entrevoir ce qu'est le prêtre.

Dans la même série, Groupes sociaux: *Les instituteurs, Les intellectuels au moyen âge, Les marchands au XVIe siècle, Les stars, Les prêtres de l'ancienne Egypte, Les juges, Les officiers, Les grandes dames romaines, Les templiers, Les bâtisseurs de cathédrales, Les alchimistes. Les francs-maçons, Les courtisans, Les troubadours, Les explorateurs au moyen âge.* (Editions du Seuil)

LIBRAIRIE
CANADO - BELGE
Alfred Pascal, prop.
3732, Masson - 727-8151
• Un grand choix de livres neufs et usagés
• Remise de 20 à 30% aux étudiants.
• Vente • Echange
• Location

NOUS
ACHETONS
ET VENDONS
LES
VIEUX LIVRES
CANADIENS
TÉL. : 849-4113
LIBRAIRIE
DUCHARME
BOOKSTORE
418, O. RUE NOTRE-DAME ST. W., MONTREAL, CANADA

Au stand collectif
du livre français
SODEXPORT
attend votre visite
au
PALAIS DU
COMMERCE
Une invitation du
Centre
de Psychologie
et de Pédagogie
260 ouest, rue Faillon, Montréal 10
DÉPÔT GÉNÉRAL
des
• Editions d'Organisation
• Editions de l'Entreprise moderne
• Centre de Documentation Universitaire et SEDES
• Presses Universitaires de France

MAINTENANT RELIES

TOUS LES LIVRES DU CLUB DES LIVRES A SUCCES. NOUS AVONS CHOISI POUR OCTOBRE LE TRES BEAU LIVRE DE J.M. BAUER:
AUSSI LOIN QUE MES PAS ME PORTENT
C'est le récit d'une incroyable aventure: l'évasion d'un prisonnier de Sibérie; la seule évasion jamais réussie en Sibérie. Aussi faut-il suivre le héros pour se rendre à peu près compte de ce que représente un tel voyage à travers les tempêtes de neige, les plaines glacées, les toundras marécageuses et les forêts impénétrables, parmi les loups, les chercheurs d'or et les criminels sous la torture du froid, de la faim et de la soif.
LIVRE A LA FOIS POIGNANT ET FASCINANT ET QU'ON NE PEUT LIRE SANS LA PLUS PROFONDE ET LA PLUS DECHIRANTE EMOTION.
C'EST UN MAGNIFIQUE VOLUME RELIE, OLIVE, DOS OR, SIMILI CUIR LAVABLE D'UNE VALEUR EN LIBRAIRIE DE $4.75 QUE NOUS VOUS OFFRONS
GRATIS
A L'OCCASION DE VOTRE ADHESION A NOTRE CLUB DE LECTURE. A NOTER TOUTEFOIS QUE CECI NE VOUS ENGAGE A AUCUN MINIMUM D'ACHAT POUR L'AVENIR ET QUE VOUS POUVEZ VOUS RETIRER DU CLUB EN TOUT TEMPS SUR SIMPLE AVIS.
A NOTER AUSSI QUE TOUS NOS LIVRES SONT VENDUS AU PRIX RIDICULEMENT BAS DE
1.39
PLUS $0.11 POUR FRAIS DE PORT ET D'EMBALLAGE
BON DE COMMANDE LD
LE CLUB DES LIVRES A SUCCES
390 EST, rue STE-HELENE, QUEBEC 2, P.Q.
VEUILLEZ M'EXPEDIER GRATUITEMENT, AUX CONDITIONS PLUS HAUT MENTIONNEES, LE TRES BEAU LIVRE DE J.M. BAUER: "AUSSI LOIN QUE MES PAS ME PORTENT".
NOM .....
ADRESSE .....
..... Age si en bas de 21 ☐

Père E. RENHAS de POUZET
EN VENTE PARTOUT $2.50
TA NUIT RESPLENDIRA
Un livre qui apportera un grand enrichissement à ceux et à celles qui ne se contentant pas du médiocre quotidien, veulent accéder à la perfection.
une nouvelle édition de la LIBRAIRIE BEAUCHEMIN limitée 251 est, rue VITRÉ

LE CINEMA A PARIS

"Muriel" d'Alain Resnais

par Pierre de GRANDPRE

Alain Resnais adapte son style de réalisateur à celui des écrivains avec lesquels il collabore : cette "Muriel" qu'il a tournée, sous l'inspiration de Jean Cayrol, offre peu de ressemblances avec le hiératisme géométrique et la fascination des espaces fixes empruntés à Robbe-Grillet pour "L'Année dernière à Marienbad." Mais, dans ces deux films aussi bien que dans "Hiroshima mon amour", il est facile de déceler un commun dénominateur: l'intérêt pour la durée, le "temps perdu," les vicissitudes de la mémoire: failles, fixations, ressouvenirs. Resnais, c'est le Proust de la pellicule. Et il serait bien inspiré, semble-t-il, s'il tentait, quelque jour, de porter Proust lui-même au cinéma.

Dans "Muriel", significativement sous-titré "Le temps d'un retour", il nous donne l'équivalent en images de l'univers instable, erratique, incertain, où évoluent les personnages "lazaréens" de Jean Cayrol. L'ennui est qu'il faut un spectateur très averti du climat particulier de cette oeuvre littéraire, pour apprécier pleinement l'exploit cinématographique. Les admirateurs de "Marienbad" seront déçus de ne pas retrouver les hardiesses de style et l'espèce d'irréalisme magique de ce film ; les spectateurs "innocents", au contraire, frappés par le vérisme méticuleux et quasi obsessif de "Muriel", en retiendront surtout le désordre, les incohérences, l'allure gratuite, les lenteurs. Ils prendront pour des défaillances ou des approximations de ce réalisme, c'est-à-dire pour de l'inaptitude à rendre attachantes des images puisées dans la réalité, ce qui est volonté expresse d'y déceler un désordre, un désintérêt, un désintérêt qui n'ont ici rien d'accidentel, qui sont à la source même du projet esthétique.

Dans le monde de Cayrol, on parle, on erre, on vagabonde ; l'homme est "sans qualités," pour parler comme Musil, sans "psychologie" : c'est un perpétuel absent, une ombre, un être traumatisé et protoplasmique, un "corps étranger" qui fuit dans un perpétuel mouvement, à la merci de l'effritement des jours et d'une force subtile, omniprésente, pareille à quelque horrible vent qui repousserait perpétuellement loin des abris stables. Les "passions" des personnages — passions au sens étymologique, car ce sont bien des humeurs subies, des chocs multipliés, un certain nombre de choses qui leur arrivent et qui les "déportent" sans cesse, souvenirs indéracinables des déportations de toutes sortes infligées par le monde moderne, — forment un récit fluent, aux arêtes indécises. Il en est de même dans "Muriel, ou le temps d'un retour". L'on va à un moment, jusqu'à nous y montrer, sur un quai de gare, deux inconnus, un homme et une femme, qui se posent des questions inquiètes relativement à un drame que nous ignorons, drame totalement étranger au petit monde auquel le film nous intéresse. Pourquoi pas ? Il s'agit de suggérer la multiplicité de la vie, des tragédies parallèles, le choc subi de l'extérieur par l'un des protagonistes en un instant d'inattention à sa propre histoire.

Boulogne-sur-Mer a été reconstruite après les bombardements de la dernière guerre, mais avec ses multicolores vitrines de disquaires ou ses étalages de mannequins (le film est en couleurs), avec ses appartements au confort banal, sans âme et sans chaleur, ce n'est plus le lieu pleinement habitable qui avait nom Boulogne. Un homme revoit une femme après des années de séparation, ils ont cru l'un et l'autre s'aimer et s'être perdus ; en réalité ils ont beaucoup plus vieilli qu'ils ne croient, ils ont radicalement changé, sont devenus étrangers l'un à l'autre. Ils ressemblent à cette ville nouvelle où rien ne se retrouve plus comme avant. Ils ne s'en aperçoivent que peu à peu. Ils sont d'ailleurs l'un et l'autre comme des épaves de leur propre vie, comme perdus, courant affolés autour de leur vérité profonde qu'ils cherchent et qu'ils fuient à la fois. On apprend progressivement que lui, Alphonse (l'acteur Kerien), avec ses rides et ses tempes grises, grand enfant en fugue, vient de quitter famille, foyers et responsabilités. Son errance à la recherche d'on ne sait quoi, d'une nouvelle communion humaine, d'une demeure habitable (on sait que dans la mythologie cayrolienne, les mots, le langage poétique sont une telle demeure), est parallèle à celle d'Hélène. C'est dire qu'ils ne se rejoindront jamais. Hélène (Delphine Seyrig) joue à la roulette, s'attache à quelques hommes au gré du caprice, des hasards, de ces forces obscures qui poussent toujours ailleurs. Leurs deux solitudes ne réaliseront à aucun moment une vraie rencontre humaine. Cayrol écrit de l'homme d'aujourd'hui, revenu d'une sorte d'au-delà de la vie, dans "Lazare parmi nous" : "Il est toujours en deçà ou au delà de la situation qu'il provoque". Le temps de s'en rendre compte par une série subtile d'impressions reçues de part et d'autre, de frêles équilibres soudain renversés à cause d'un mot ou d'un simple geste, voilà toute leur pauvre histoire.

Mais il y a dans ce film un autre de ces écorchés vifs dont le passé envahit, aliène, "dénaturalise" le présent : c'est le beau-fils d'Hélène, le jeune Bernard, qui a assisté à une scène de torture en Algérie et, scorpion se dévorant lui-même, n'en est jamais revenu. Une certaine Muriel, la lointaine victime, prend ainsi des proportions mythiques ; elle s'érige en symbole de cet asservissement cauchemardesque par le passé. Un drame révolu hante le présent, empêche d'adhérer à l'existence de maintenant. Le jeune homme, révolté, solitaire, rageur, escamote sa vie, est poursuivi par une Muriel fantasmagorique comme l'est le héros tragique par les Erynnies; à la fin il abat d'un coup de feu bien réel, lourdement mélodramatique même dans cet univers de demi-teintes, un garçon trop tranquille, rassuré et cynique qui fut son complice dans l'événement algérien. Un seul incident comique, le rire installé quelque chose comme une communion précaire, inespérée, entre les protagonistes.

Il s'agit certainement ici d'une forme de réalisme, mais bien étrange et bien neuve au cinéma, celui qui creuse au delà des subsistantes façades pour atteindre certaine angoisse et certaine inanité qui, de nos jours, altèrent le réel. Le propos est des plus conscient, chez Cayrol et Resnais, de trouver ainsi l'exceptionnel au coeur même du banal et de l'inconsistant. On serait donc mal venu de porter à leur débit la quotidienneté ou les hésitations de leur récit. C'est une forme de réalisme qui répond à une préoccupation centrale du moment, comme l'attestent tant de témoignages au théâtre ou dans les lettres. Et le propos ici est pleinement délibéré, comme en font foi ces explications de Resnais sur les personnages de "Muriel" : "Ils vont comme des algues dans la mer qui flottent jusqu'à ce qu'elles trouvent un rocher pour s'agripper, et là elles poussent. Le rocher sur lequel s'agripper, on en revient toujours là, ce ne peut être qu'un nouveau type de société. On est dans une époque de transition, une époque de passage : on sent que le vieux est en train de s'effriter et que le neuf auquel les gens qui ne sont pas exceptionnels trouvent à s'agripper ne suffit pas. Il reste une bonne volonté qui se perd, inemployée, ou une bonne volonté qui se dilue."

Il faut connaître ces intentions de l'oeuvre et en tenir compte pour reconnaître que "Muriel", les réalise admirablement. Mais demander au spectateur d'être préalablement "dans le secret", n'est-ce pas là encore une fois, une faiblesse ? Chaque expression d'art ne doit-elle pas se suffire à elle-même ?

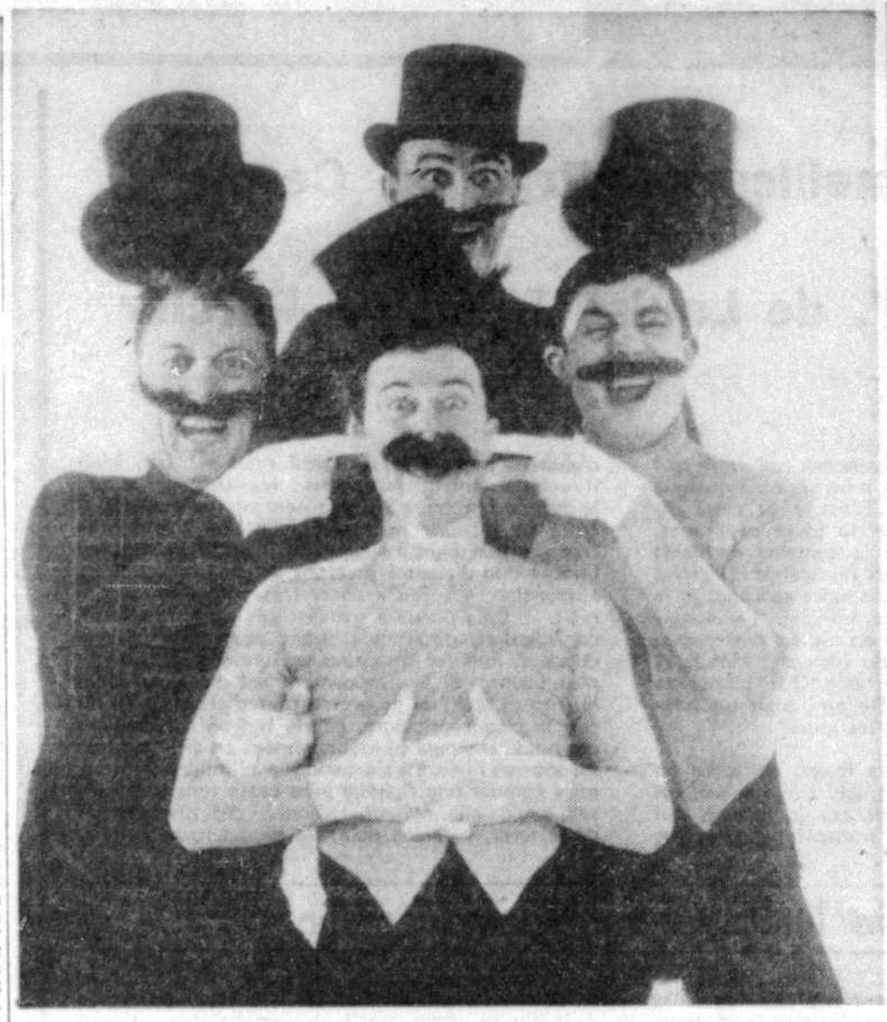

Un spectacle impeccable avec les Frères Jacques

par JEAN BASILE

Rien à faire. On a beau chercher dans les coins, sous la table, derrière le buffet et autres lieux, rien à faire: la perfection du récital des Frères Jacques sur la scène de la Comédie-Canadienne n'est entachée par aucun détail malséant. Chansons, mise en scène, costumes, décor, tout concourt à faire de ce spectacle un des plus beaux qui soient actuellement sur les scènes de music-hall, un des mieux équilibrés, un des plus purs aussi. Je dis bien perfection et je n'emploie pas ce mot aisément.

Dès que le rideau se lève sur le drapé de Malclès qui se découpe devant un cycle éclairé de bleu, un je ne sais quoi de confortable s'installe dans votre tête et vous vous calez bien à l'aise dans votre fauteuil assuré que vous allez assister à quelque chose de mémorable. Puis apparaissent les Frères Jacques dans le costume célèbre dont le moins qu'on puisse dire (ceux qui ne les ont pas vus comprendront en voyant pourquoi) est qu'il leur va comme un gant. Dès la première chanson, le contact s'établit qui durera sans faillir toute la soirée. Vingt-sept chansons exactement, toutes choisies avec soin, placées à la place qui convient, chacune habillée d'une mise en place raffinée dont aucun effet ne se répétera.

Il n'est pas utile de faire l'analyse de ce répertoire, mais il n'est peut-être pas inutile de signaler que sous des apparences comiques, chaque chanson a pour cible un des lieux-communs de la société dans laquelle nous vivons. Aucun travers, aucun abus qui n'échappent à la verve de ce groupe. Et c'est une chose admirable de voir et d'entendre "La Ballade des pendus" de Villen après "La Vierge Eponine". Cet exemple pris au hasard pour bien marquer que si la satire virulente existe, elle a son côté positif.

C'est d'ailleurs ce dosage extrêmement subtil entre la satire sociale, la charge comique qui n'hésite pas souvent à user des moyens les plus gros et la poésie qui donne aux Frères Jacques ce style inimitable. On flotte d'une manière imperceptible entre le rire, le sourire et l'émoi et la chanson finie, tel est son poids, que l'on y pense encore tandis qu'on nous entraîne sans même que nous nous en rendions compte toujours un peu plus loin.

Sans doute le récital des Frères Jacques est un peu cérébral sous ses apparences bon-enfant. De là provient une certaine raideur que l'on note d'ailleurs dans le tour de chant d'Yves Montand, froideur due à l'extrême précision avec laquelle est mené le spectacle Mais cette froideur même devient ici un atout. En effet, on sent que les Frères Jacques sont toujours un peu en deçà de leurs limites. Et le music-hall c'est comme une voiture automobile aussi laide soit la comparaison: il faut, si l'on veut se sentir à laise, rouler en dessous de la vitesse maximum, laquelle ne sert qu'en cas d'extrême nécessité.

Pour l'anecdote, je dirai que "Les boîtes à musique" sont un véritable bijou, que "Stanislas" est une merveille, mais non moins que "Bain, amour, etc..." D'ailleurs un tel récital ne se détaille pas, il vaut dans son ensemble. Je répète le mot car il sonne bien quand on parle des Frères Jacques: perfection.

Ce serait une erreur que de manquer ce récital.

"Pour la suite du monde" primé à Bilbao

"Pour la suite du monde" vient d'obtenir au Festival de Bilbao (Espagne), une médaille. Rappelons que ce film produit conjointement par l'ONF et Radio-Canada a été le premier long métrage canadien à être présenté au Festival de Cannes et concourait conjointement avec le film de Claude Jutra "A tout prendre", au 1er Festival du film canadien de Montréal. "Pour la suite du monde" n'a pas encore été exploité en salle mais le sera bientôt. Il a pour réalisateur Pierre Perrault et Michel Brault.

Nouveau conservateur au musée des B. A.

M. William R. M. Johnston vient d'être nommé conservateur général au Musée des Beaux-Arts de Montréal.

Agé de 27 ans et originaire de Toronto, M. Johnston était jusqu'à maintenant attaché à la Collection Robert Lehman, à New-York, qui est la plus importante collection d'art particulière en Amérique du Nord.

Il assumera ses nouvelles fonctions ici vers le 1er janvier.

Nouveau disque de Kenneth Gilbert

Le claveciniste montréalais Kenneth Gilbert, dont le premier disque microsillon, paru il y a un an, fut salué avec enthousiasme par la critique, vient de graver pour Baroque Records un autre disque consacré à J.S. Bach; il s'agit de six Concertos transcrits d'après des oeuvres de Vivaldi, Telemann et son élève royal, le Duc Johann-Ernst von Sachsen-Weimar. Ces oeuvres sont exécutées sur un instrument qui est une reproduction d'un clavecin flamand du XVIIe siècle; plusieurs d'entre elles n'ont jamais été enregistrées jusqu'ici.

Kenneth Gilbert quitte le Canada dans quelques semaines pour la France où il participera à une tournée de vingt-huit concerts pour les Jeunesses Musicales.

COTE MORALE DES FILMS

(Service de l'Office catholique national des Techniques de diffusion)

A BOUT DE SOUFFLE: Ce film d'esprit nihiliste met en scène un personnage amoral et cynique dont la conduite n'est compensée par aucun élément de valeur. A proscrire.

AIMEZ-VOUS BRAHMS: L'amoralisme des personnages et l'amour libre qui imprègne tout le film obligent à le déconseiller. A déconseiller.

ARSENE LUPIN CONTRE ARSENE LUPIN: L'allure fantaisiste de l'ensemble atténue la portée des comportements répréhensibles des héros. Adultes.

CLEOPATRA: En tentant de donner vie à des personnages historiques dont il montre la grandeur et les faiblesses, le film est une illustration de la ruine apportée par les excès de la passion et de l'ambition. L'insistance qu'on y met à présenter des scènes nettement suggestives motive une cote sévère. A déconseiller.

FILLE AUX YEUX D'OR, LA: Cette histoire trouble traite d'un sujet scabreux et met en scène des personnages aux moeurs dissolues. Elle contient en outre une parodie de la confession. A proscrire.

GREAT ESCAPE, THE: Ce film est un hommage au courage et à la ténacité. Adultes et adolescents.

HOMMES NE PENSENT QU'A CA, LES: cote provisoire. A déconseiller.

HOOTENANNY HOOT: Ce film constitue un divertissement anodin. Adultes et adolescents.

HOW THE WEST WAS WON: Ce film rend hommage au courage et à la persévérance des pionniers de l'Ouest américain, sans cacher les défaillances de certains d'entre eux. Adultes et adolescents.

HUIT ET DEMI: L'angoisse du héros se résout dans le sens de la liberté intérieure et de l'attention aux autres. Quelques situations scabreuses et une présentation équivoque de la religion motivent des réserves. Adultes, des réserves.

ILE NUE, L': Ce film est un témoignage émouvant de travail persévérant et d'esprit familial en même temps qu'une méditation sur la condition humaine. Adultes et adolescents.

IRMA LA DOUCE: cote provisoire. A déconseiller.

LA LOI: Cette peinture d'un monde amoral présentée avec complaisance est inacceptable. L'érotisme constant, l'adultère, l'amour libre, le suicide sont ici monnaie courante. A déconseiller.

MONDO CANE: Le parti pris évident de présenter l'humanité sous un jour dégradant où le ridicule le dispute à la cruauté et à la vulgarité motive de nettes réserves. Adultes, des réserves.

NOVICE CONFESSE, LA: Cette histoire trouble met en scène des personnages totalement dépravés et présente la vie religieuse et le rôle d'un prêtre sous un jour faux. A déconseiller.

NUITS D'ORIENT: cote provisoire. A proscrire.

PROSTITUTION, LA: Le film veut être avant tout une mise en garde, dévoilant les stratèges des profiteurs de la traite des blanches. Le sujet lui-même et quelques images osées font réserver l'ensemble aux adultes. Adultes.

STRIP-TEASE: L'indulgence manifestée pour le métier d'effeuilleuse et plusieurs numéros de striptease motivent la cote la plus sévère. A proscrire.

WOMEN OF THE WORLD: Sous des prétentions documentaires le film manifeste une recherche évidente d'érotisme et ravale la dignité de la femme. A proscrire.

Horaire des spectacles

THÉATRE

THEATRE LA BOULANGERIE — (Les Apprentis-Sorciers) "Maître Puntila" — jeudi, vendredi, samedi, 8h.30; dimanche, 7h.30 — "Spectacles de marionnettes" (enfants) — mats: samedi et dimanche, 2h.30.

THEATRE NATIONAL — (Théâtre Québec) "L'Auberge des morts subites" — Tous les soirs à 8 h. 45

THEATRE DU NOUVEAU MONDE — (Orpheum) "L'Ombre d'un Franc Tireur" — Tous les soirs à 9 hres. Dim., 7h.30. Relâche lundi.

THEATRE DU RIDEAU VERT (Stella) — "L'heureux stratagème," tous les soirs, à 8h.30; dim., mat. à 2h.30, soirée à 7h.30.

LES SALTIMBANQUES — "L'Enfant-rat" — jeu., vend., sam., à 8h.30; dim. 7.30.

CINÉMA

ALOUETTE — "Cleopatra" — Lundi à samedi, 8.00; sam., 7.30; mats.: mer., sam., dim. et fêtes, 2.00.

AVENUE — "Nurse on Wheels" — 1.35 - 3.35 - 5.35 - 7.35 - 9.35.

BIJOU — "Vanina Vanini" — 12.55 - 5.15 - 9.55 — "La Vérité" — 2.40 - 7.40

CANADIEN — "Trop jeune pour aimer" — 12.00 - 3.20 - 6.30 - 9.55

CAPITOL — "The Stripper" — 1.55 - 12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.50.

CANADIEN — "Trop jeune pour aimer — 12.00 - 3.20 - 6.30 - 9.55

CENTRE D'ART DE L'ELYSEE — (Salle Alain-Resnais) "Semaine Jean Renoir" — lundi au vendredi: 7.30 - 9.30 samedi: 7.30 - 9.30 - 11.30 dimanche: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

(Salle Eisenstein) "A bout de souffle" — lundi au samedi 7.30 - 9.30 dimanche: 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

CHATEAU — "La prostitution" — 1.00 - 4.35 - 8.00 — "Nuits d'Orient" — 3.15 - 6.40 - 10.05.

CINEMA FESTIVAL — "L'Ile nue" — lundi à jeudi, 8.30; vendredi, 7.30 et 9.40; samedi et dimanche, 3.00, 5.30 et 9.30.

CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "How the West was won" tous les soirs 8h.30; mats: merc., 2h.; — mats: sam. et dim., 1h. et 4h.45.

DORVAL — (Red Room) "Spencer's Mountain" — 9.25 "Island of Love" — 7.40 sam., dim., merc., Mat: 1.00 — (salle dorée) "Méfiez-vous fillettes" et L'Horrible Docteur Orlof" — 7.35 sam., dim., merc., Mat: 1.00.

EMPIRE CINEMA D'ESSAI — "La Fille aux Yeux d'Or" — semaine 1.25 - 3.45 sam., dim., 2.45 - 5.05 - 7.25 - 9.45 — "Une partie de campagne" — semaine 5.40 - 9.00 sam., dim., 2.00 - 4.20 - 6.40 - 9.00.

FRANCAIS — "La prostitution" — 2.30 - 5.50 - 9.20 — "Nuits d'Orient" — 1.00 - 4.35 - 8.00.

RENT — "Mondo Cane" — 1.00 - 2.50 - 4.55 - 6.55 - 9.00.

LAVAL — "La Norice Confesse" — 12.25 — 3.45 - 6.50 - 10.10 — "Ma Soeur et Moi" — 2.00 - 5.15 - 8.30.

LOEW'S — "The Great Escape" — 9.05 — 12.00 — 3.00 — 5.55 — 8.55.

MONKLAND — "Spencer's Mountain" — 1.35 - 5.25 - 9.30 "Island of Love" — 3.30 - 7.45.

PALACE — "Irma La Douce" — 10.20 - 12.35 - 3.30 - 6.10 - 8.50 — dim., 12.40 - 3.30 - 6.10 - 8.50.

PAPINEAU — "Les Mystères D'Angkor" — 12.45 - 4.15 - 7.45 "Le Pont de la dernière chance" — 2.50 - 6.20 - 9.50.

ST-DENIS — "Vanina Vanini" — 2.50 - 7.54 — "La Vérité" — 12.50 - 5.10 - 9.50.

VERSAILLES — Salon rouge) "La Prostitution" — 6.00 - 9.25 "Nuits D'Orient" — 8.05 à compter de lundi.

2e MOIS

Ce film ne sera pas présenté ailleurs à Montréal.

LA PRESSE ET L'ILE NUE

Une étonnante symphonie cinématographique d'une grande beauté visuelle." PONTAUT, "La Presse"

"L'ILE NUE est un film admirable, admirable de beauté, admirable de modestie, admirable souvent de tendresse." BASILE, "La Revue"

HORAIRE :
Du lundi à jeudi, 8.30.
Vendredi, 7.30 et 9.40.
Samedi et dimanche, 5.00, 7.30 et 9.30

CINEMA FESTIVAL

ÉLYSÉE CINEMA D'ESSAI 35 e MILTON W. MTL. VI2-9033

A COMPTER DU 26 OCT.

SALLE RESNAIS
ELECTRE
de Cacoyannis

SALLE EISENSTEIN
CITIZEN KANE
de Orson Welles

Angle Durocher et Ogilvy
Deux rues à l'ouest de l'avenue du Parc, une rue au nord de Jean-Talon
TÉL. : 274-4521

6 DERNIERS SOIRS
EMPIRE CINEMA D'ESSAI

UN FILM ENVOUTANT
dont le succès continue dans une salle de cinéma du nord de la ville:

MARIE LAFORET FRANCOISE PREVOST
un film de Jean-Gabriel Albicocco

au même programme:
un film de Jean Renoir à voir et à revoir:
"UNE PARTIE DE CAMPAGNE"

100e DIMANCHE

L'AUBERGE DES MORTS SUBITES

de Félix Leclerc

AU THEATRE NATIONAL : LA. 1-4751

THEATRE LA BOULANGERIE
5140 de Lanaudière
PREMIERE CE SOIR
MAITRE PUNTILA
BERTOLT BRECHT
CE SOIR — 8 h. 30 — DEMAIN 7 h. 30
SPECTACLE DE MARIONNETTES (enfants 7 à 12)
MATINEES SAMEDIS et DIMANCHES — 2 h. 30
LES APPRENTIS-SORCIERS — LA. 3-2454

AUJ. 8h.30 — Rés.: AV. 8-5603
EN CINERAMA ET TECHNICOLOR 8e MOIS

Un film à la fois d'amour... de violence... de suspense... et spectaculaire !

Toute la différence est là... au cinéma vous assistez mais à CINERAMA vous participez

GUICHET OUVERT 10 a.m. à 9 p.m. LE DIMANCHE midi à 9 p.m.

CINERAMA IMPERIAL

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE, ALLEZ A CINERAMA

MILES DAVIS

UNE SEULE REPRÉSENTATION À LA PLACE DES ARTS

SAMEDI, LE 26 OCTOBRE, 8:30 HEURES P.M. PRIX DES BILLETS: $2.50, $3.00, $4.00, $5.00. COMMANDEZ DES MAINTENANT! ENVOYEZ VOTRE CHEQUE OU MANDAT A: JAZZ "70", 398 EST, RUE SHERBROOKE, MONTREAL. TEL. 842-8931.

CE SOIR 8h.30
ET JUSQU'AU 26 OCT.
Matinée : dimanche, 2 h. 30

les frères Jacques
Les athlètes complets de la chanson

COMÉDIE-CANADIENNE

PRIX (taxe incl.): SOIRS, $2.50, $3.00; MATINEE, $1.50, $2.00, $3.00, $4.

BILLETS EN VENTE à la Comédie Canadienne, à Canadian Concerts & Artists, 1823 Sherbrooke o.; chez Ed. Archambault Inc., 500 Ste-Cath. o. et 2160 de la Montagne; "Elles" Boutique Inc., 1434 Sherbrooke o.; Salon de l'Horlogerie, 6060 St-Denis; Charlebois Bijoutier, 2115 Jean-Talon; Librairie Ducharme 418 Notre-Dame o.; Fortin Télévision, 4e Fleury o.

le théâtre du nouveau monde

Une comédie tragique de Sean O'Casey sur l'Irlande à l'heure de la liberté
Ce soir à 9 h.
Dimanche après-midi à 2h.30
Dimanche en soirée à 7h.30

ORPHEUM VI. 5-7149

525 O., rue Ste-Catherine

Du Mozart peu souvent joué

la Musique par Gilles POTVIN

L'Orchestre de chambre McGill a commencé sa 24ième saison consécutive sous d'heureux auspices, mercredi soir, dans la salle Redpath, en présentant un concert Mozart, comprenant surtout des oeuvres rarement jouées. Nous avons entendu l'un des Divertimentos de jeunesse, écrits à Salzbourg, deux concertos pour piano et orchestre, le No 8, en do majeur, K. 246 et le No 9, en mi bémol majeur, avec cette grande artiste qu'est Madame Lili Kraus, et, finalement la Symphonie No 15, en sol majeur.

Ces oeuvres représentent un Mozart au début de sa carrière. La musique possède un caractère particulièrement jeune et plein d'entrain, sans y trouver l'ombre de la gravité qui présidera à certaines oeuvres de la maturité. L'écriture a une tendance à être trop brillante peut-être, et cela au détriment de la pensée. Mais cela est si bien fait, si beau. On ne conçoit pas comment il pourrait en être autrement chez Mozart.

Le DIVERTIMENTO, K. 138, en si bémol, débute par un long andante, ce qui surprend quelque peu chez le compositeur, surtout si l'on considère le genre. Il est suivi de deux mouvements plus vifs dans lesquels il impose aux violons des traits brillants qui sont de la virtuosité pure.

Intervertissant l'ordre du programme imprimé, Madame Kraus a d'abord joué le CONCERTO No 8, en do majeur en utilisant sa participation. Il n'y a là aucun reproche vu qu'il s'agit d'une oeuvre très rarement jouée. Et pour cause peut-être. Car, ce concerto, s'il est bien fait et écrit d'une main de maître, est inégal comme inspiration et nous attendons en vain, tout au long de son exécution, l'étincelle qui nous fera quitter le sol. Ses thèmes n'ont rien de particulièrement attachant, sauf le motif principal du mouvement lent, et les développements n'ont rien d'exceptionnel.

Malgré l'exécution propre et quelque peu académique de Madame Kraus et l'accompagnement bien en place d'Alexander Brott, l'oeuvre n'a pas réussi à s'imposer auprès de l'auditoire. L'oeuvre entière de Mozart se tient à un niveau général de qualité si élevé, que ce n'est pas porter atteinte à son génie que de rencontrer à l'occasion des oeuvres un peu plus faibles.

Il en fut tout autrement avec le Concerto No 9, en mi bémol majeur, K. 271. Dès les premières mesures de l'oeuvre, cette aimable question que pose l'orchestre et à laquelle le soliste répond, la salle s'illumina comme si de grandes portes venaient de s'ouvrir sur la beauté. Et toute l'exécution du concerto fut un pur ravissement. Madame Kraus retrouva la grâce et l'enjouement qui ont toujours caractérisé ses exécutions mozartiennes, le chef d'orchestre dansait de plaisir et les musiciens, cordes, hautbois et cors, jouaient avec un plaisir évident. L'intérêt ne tombe pas un seul moment dans cette oeuvre qui reste l'un des grands concertos du maître.

Ce fut le sommet du concert et le nombreux et fidèle public des concerts de l'Orchestre de chambre McGill trépignait de joie une fois l'oeuvre terminée. La soliste et le chef furent rappelés plusieurs fois sur scène.

C'est demain après-midi à 4h.30, au Ritz-Carlton, que le célèbre quintette Boccherini, donnera un concert sous les auspices de la Société Pro Musica. On voit sur notre photographie : Pina Carmirelli, premier violon, Filippo Olivieri, second violon, Luigi Sacrati, alto, Nerio Brunelli et Arthuro Bonucci, violoncelles.

Sous les auspices du Conseil des Arts : une série de "Concerts universitaires"

OTTAWA — C'est ce mois-ci que débuteront, sous les auspices du Conseil des Arts du Canada, les Concerts universitaires. Il s'agit d'une expérience nouvelle qui a pour objet de faire connaître au public de tout le pays quelques-uns de nos instrumentistes et chanteurs de la jeune génération. Dans le cadre de ce programme, six artistes, soit quatre solistes et deux duettistes, donneront d'ici le printemps prochain un total de 45 récitals dans neuf universités canadiennes.

Le choix des artistes témoigne de l'importance de la contribution du Canada français à la vie musicale canadienne. La liste comprend:

— Michel Dussault, pianiste de Montréal, premier prix au Conservatoire de Paris et le premier Canadien à avoir obtenu un diplôme de cet établissement après une année d'études;

— Fernande Chiocchio, soprano de Montréal, qui a chanté aux derniers Festivals de Montréal dans l'opéra Werther et dans le rôle titre de l'opéra "Le Medium", de Menotti, à la Boutique d'Opéra;

— Pierrette Lepage, pianiste de Montréal, qui poursuit actuellement ses études à Toronto après avoir remporté plusieurs prix et bourses, y compris une bourse du Conseil des Arts du Canada;

— Claude Corbeil, baryton de Montréal et gagnant, en 1962, du premier prix du concours "CBC Talent Festival";

— les duettistes Joseph et Arlene Pach, violoniste et pianiste, de Vancouver, anciens boursiers du Conseil des Arts, qui sont rentrés récemment d'une tournée triomphale en Europe.

La liste des universités participantes est la suivante: Université Dalhousei (**Halifax**), Université du Nouveau-Brunswick (**Fredericton**), Université Laval (**Québec**), Université de **Montréal**, Université de **Toronto**, Université de la Saskatchewan (**Saskatoon**), Université du Manitoba (**Winnipeg**), Université de l'Alberta (**Calgary**) et Université de la Colombie-Britannique, (**Vancouver**).

La première tournée de récitals est donnée par Michel Dussault, Il s'est fait entendre à Toronto le 11 octobre, à Vancouver le 15 octobre, puis il joue à Calgary le 18 octobre, à Saskatoon le 22 octobre, à Winnipeg le 23 octobre et à Montréal le 30 octobre. Il complétera le circuit en novembre par des récitals à Québec (le 3 novembre), à Fredericton (le 6 novembre) et à Halifax (le 12 novembre).

La tournée de Mlle Chiocchio commencera à Vancouver le 8 novembre. Les trois autres tournées auront lieu après les Fêtes.

Les Concerts universitaires sont une entreprise nouvelle lancée à titre d'essai par le Conseil des Arts, avec la collaboration des universités, afin d'aider nos jeunes artistes à se faire connaître d'un public plus vaste.

Une grande partie de l'aide que le Conseil accorde aux chanteurs et aux instrumentistes revêt la forme de bourses, mais une fois formés, les artistes ont besoin de se faire entendre et applaudir dans leur propre pays. C'est pour répondre à ce besoin que le Conseil avait eu l'idée, il y a quelques années, d'offrir aux lauréats des grands concours nationaux et internationaux de musique des engagements avec des orchestres symphoniques canadiens. Les Concerts universitaires permettront maintenant aux jeunes artistes de concert de se faire entendre en récital. Choisis par quelques-uns des représentants les plus éminents de la vie musicale canadienne, ces artistes sont de la génération qui tient entre ses mains l'avenir immédiat de la musique au Canada. Quelques-uns possèdent déjà une expérience professionnelle considérable.

Lancée il y a quelques mois par le Conseil des Arts, l'idée de cette série de concerts a promptement reçu l'appui des universités, qui ont bien voulu collaborer à sa réalisation. Le Conseil assume la plus grosse part des frais, mais les universités se chargent d'une partie des cachets des artistes, fournissent la salle et voient à l'organisation sur le plan local. Elles sont libres d'offrir les concerts gratuitement ou d'imposer un prix d'entrée. L'organisation générale de la série a été confiée par le Conseil des Arts aux Jeunesses Musicales du Canada, dont on connaît les nombreuses réalisations dans ce domaine et l'importante contribution à l'éducation musicale du public canadien.

Ouverture de la Galerie du Siècle

La Galerie Denyse Delrue devient la Galerie du Siècle et établit ses quartiers au 1404 ouest, de la rue Sherbrooke. L'ouverture officielle de la galerie aura lieu lundi après-midi, à 5 heures.

La première exposition réunira les peintres habituels de la galerie.

Cette dernière sera ouverte tous les jours de 10 h. à 6 heures, le mercredi, de 10 h. à 10 heures, et le dimanche de 2 h. à 6 heures. La première exposition, qui débutera le 23 octobre durera jusqu'au 10 novembre.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

SAMEDI 12 OCTOBRE

CBFT — Canal 2

8.15 Musique
8.45 Cours universitaires
9.30 Cours universitaires
10.15 Cours universitaires
11.00 Pépinot
11.30 Am-Stram-Gram
12.00 Les Croquignoles
12.30 Coucou
1.00 U.R.I.
2.00 Football canadien
4.30 20 ans express
5.00 Champion
5.30 Les uns les autres
6.00 Le temps des copains
6.30 Téléjournal et Edition métropolitaine
7.00 Actualités politiques
8.00 Dans les rues de Québec
8.30 La soirée du hockey
10.15 Les couche-tard
10.45 Votre choix
11.00 Téléjournal
11.15 Edition métropolitaine
11.24 Nouvelles du sport
11.35 CINEMA
"Le chemin des écoliers" avec Françoise Arnoul, Bourvil, Lino Ventura, Alain Delon et Jean-Claude Brialy.

CFTM-TV, Canal 10

10.30 Coquetel musical
12.45 Ouvert — Manchettes — Horaire
1.00 CINEMA
"Fric-Frac" avec Fernandel, Michel Simon, Arletty et Andrex.
3.00 La rampe sportive
3.30 Centre des loisirs
4.00 Sur le matelas
5.00 Sur demande
5.15 Le Ralliement des créditistes
5.30 Dialogues
6.00 C'est arrivé cette semaine
6.30 Carnet de voyage
7.00 Les hommes volants
7.30 Jeunesse d'aujourd'hui
8.30 LES GRANDS SPECTACLES
"Les trois mousquetaires" avec Lana Turner, Gene Kelly et Van Heflin.
10.45 Nouvelles du jour
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.10 CINEMA
"La Madone des Sleepings" avec Gisèle Pascal, Jean Gaven et Eric Von Stroheim.

CBMT — Canal 6

8.57 Today on CBMT
9.00 Telecourse for Teachers
9.30 University Credit Course
10.00 Live and Learn
10.30 Cuisine
11.00 Sandy and Co.
12.00 Kings and Queens
1.00 Movie Matinee
2.00 CFL Football
4.30 Window on the World
5.00 Canada At War
5.30 Bugs Bunny
6.00 Country Time
6.30 U.N. Review
6.45 CBC Evening News
7.00 The Beverly Hillbillies
7.30 The Saint
8.30 NHL Hockey
10.15 Juliette
10.45 Film
11.00 CBC National News
11.10 Final Edition
11.16 The Sport Shoe
11.36 Film Favourites "Quartet"

CFCF — Canal 12

11.15 Meditation — Newsroom 12
11.30 The Liberal Arts
12.00 We Want An Answer
12.30 Let's Find Out
1.00 Saturday Surprise Party
2.00 Saturday at the Movies — "North West Mounted Police"
3.30 Wrestling From The Capital
4.30 Like Young
5.30 Beauty & Cecil
6.00 Know Your Sports
6.30 Wagon Train
8.05 The Outer Limits
9.00 The Untouchables
10.00 The Jerry Lester Show
11.00 National News
11.30 Pajama Playhouse
1.30 Newsroom 12 — Meditation

DIMANCHE 13 OCTOBRE

CBFT — Canal 2

8.15 Musique
8.45 Cours universitaire
9.30 Cours universitaires
10.15 Cours universitaires
11.00 Le Jour du Seigneur
12.00 L'Art et les hommes
1.00 Vu d'Ottawa
1.30 Les Travaux et les jours
2.00 L'Univers des sports
4.30 Echos du sport
5.00 A l'heure du concile
5.30 L'Heure des quilles
6.30 Présence de l'art
7.00 Caméra 63
7.30 Robin des bois
8.30 Cyrano de Bergerac
11.15 Téléjournal
11.29 Edition métropolitaine
11.38 Nouvelles du sport
11.45 Sport-éclair

CFTM-TV, Canal 10

11.00 Coquetel musical
12.30 Ouverture — Horaire — Manchettes
12.45 En ce temps-ci
1.15 T.V. Université
2.00 CINEMA
"Jeannou" avec Michèle Alfa, Roger Duchesne, et Thomy Bourdelle.
3.30 La science et la vie
4.00 Défi au danger
4.30 Monsieur le Maire
5.00 Les P'tits Bonhommes du dimanche
6.00 Dernière heure
6.15 Le Québec en marche
6.30 Les jeunes talents Cafelli
7.00 Qui dit vrai?
7.30 CINE-SPECTACLE
"Les échappés du néant" avec Robert Ryan, Anita Ekberg et Rod Steiger.
9.00 Police des plaines
9.30 Bon voyage
10.00 Découvertes '63
10.30 Télé-Chaarde
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.10 Face à face

CBMT — Canal 6

8.57 Today on CBMT
9.00 Telecourse for Teachers
9.30 University Credit Course
10.00 Time for Sunday School
10.30 Film
11.00 Church Service
12.00 Live and Learn
12.30 Song For You
12.45 The Outdoorsman
1.00 Heritage
2.00 World of Sport
4.30 Sports International
4.57 CBC TV News
5.00 The Valiant Years
5.30 Some of Those Days
6.00 Mr. Ed
6.30 My Three Sons
7.00 Hazel
7.30 Flashback
8.00 The Ed Sullivan Show
9.00 Bonanza
10.00 Horizon
11.00 CBC National News
11.10 Final Edition
11.15 Moroscope
11.30 Sports
11.40 An Age of Kings

CFCF — Canal 12

11.45 Meditation — Newsroom 12
12.00 Italian Film
1.30 Forum
2.00 Jean's Place
2.30 Classics of the 30's
3.30 The Bowery Boys
4.30 Dialogue
5.00 Telepoll
5.30 The Flintstones
6.00 Walt Disney Presents
7.00 The Danny Thomas Show
7.30 Mr. Novak
8.30 Arrest And Trial
10.00 The Hourglass
11.00 National News
11.15 Pulse
11.30 Platform
12.00 Newsroom 12 — Meditation

Télésélection

AUJOURD'HUI

Dès 8 h. 45 du matin, à la télévision, les *Cours universitaires* avec Guy Nadeau (chimie moderne), Jacques-Yvan Morin (Théorie et critique du fédéralisme) et Jean-J. Fortier (probabilités et statistiques).

A la radio, à 10 h. 30, *l'Université Radiophonique Internationale*.

A *l'U.R.I.*, à 1 heure, un film japonais, *Masques*, et un film suisse sur l'explorateur norvégien *Fridtjof Nansen*.

A *l'Heure de l'opéra*, à la radio, à 2 heures, *I Puritani*, de Bellini, avec Maria Callas, Giuseppe Di Stefano et l'Orchestre de La Scala.

A la télévision, à 5 heures, l'émission *Les uns les autres* sera consacrée aux missions de l'Amérique du Sud.

A la télévision, à 7 heures, *les Coulisses de l'exploit*, le magazine français du sport.

A la radio, à 8 heures, *reportage* à l'occasion de l'inauguration des nouveaux pavillons de la Faculté des sciences à l'Université Laval.

A 8 h. 30, *la Soirée du hockey* suivie des *Couche-tard*.

Cinéma, à 11 h. 35, présente *le Rebelle*, film de King Vidor, avec Gary Cooper, Patricia Neal et Raymond Massey.

DIMANCHE

A 8 h. 45 du matin, à la télévision, *Cours universitaires* sur la géographie physique, l'histoire du Canada et l'histoire de l'art, avec Ludger Beauregard, Jean Blain et Jean Des Gagniers.

A *l'Art et les hommes*, à midi, film de Jean-Marie Drot sur New York.

Vu d'Ottawa, à 1 heure, portera sur le bilinguisme dans la fonction publique.

A l'Heure du Concile, à 5 heures, *Vatican II, Concile de l'épiscopat*. Invités: le R. P. Yves-M. Congar et Mgr Paul-Emile Charbonneau.

A *Présence de l'art*, à 6 h. 30, la première de l'Heureux Stratagème, au Rideau-Vert; la Semaine Jean Renoir; les ciné-clubs.

A *Caméra 63*, à 7 heures, la tension des relations entre le Canada et les Etats-Unis. On entendra, entre autres, des déclarations de l'hon. Paul Martin et de Claude Jodoin.

A 8 heures, *Septième-Nord*, téléroman de Guy Dufresne.

Théâtre d'une heure, à 8 h. 30, met à l'affiche *l'Indiscret*, de Louis-Georges Carrier, avec Monique Miller, Benoit Girard et Albert Millaire.

A 9 h. 30, reportage sur *l'Exposition française*.

Affaires publiques, à 10 heures, portera sur les objectifs et les limitations d'une politique de collaboration entre la France et le Québec. Animateur: Raymond Charette; invités: Jean-Marc Léger, Jacques Parizeau et Jean-Louis Gagnon.

A 11 h. 30, *Conférence d'Henri Guillemin sur Pascal*.

Horaires de la Radio

Samedi, le 12 octobre

CBF

7.00—Radio-journal
7.02—Prière
7.15—Musique légère
7.40—Radio-journal
7.53—Chronique sportive
8.00—Jardin d'été
9.00—Radio-journal
9.02—Coquillages
9.30—Tante Lucille
10.00—Radio-journal
10.02—Micro-variétés
10.30—Université radiophonique internationale
11.30—Radio-journal
11.32—Récital de Montréal
12.50—Chronique de terre et de mer
12.55—Le réveil rural
12.59—Signal-horaire
1.00—Radio-journal
1.10—Nouvelles sportives
1.15—Folklore
1.45—Le Lied
2.00—Opéra du samedi
4.30—Concert international
5.55—Nouvelles sportives
6.00—Radio-journal
6.15—Vatican II
6.30 La Langue bien pendue
6.32—Le Français, langue vivante
7.00—Nouveaux disques
7.02—A travers le temps et l'espace
7.30—Allégro
8.00—Radio-journal
8.05—Reportage
8.30—Jazz-Club
10.00—Trente minutes d'informations
10.30—Visite aux chansonniers
10.55—Nouvelles du sport
11.00—Les Mensonges d'Ulysse
11.10—Aux portes de la nuit
12.00—Radio-journal
12.02—Blues et insomnies
1.00—Radio-journal
1.02—Musique variée

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

Grande Salle • Place des Arts

Nouvelle série de gala

Six soirées inoubliables • Sur abonnement seulement

1 — LUNDI, 11 NOVEMBRE — Concert lyrique — "Les joyaux de l'opéra" — au pupitre WILFRID PELLETIER — Extraits d'opéras célèbres avec le concours de jeunes chanteurs — Colette BOKY soprano, Micheline TESSIER soprano, Huguette TOURANGEAU mezzo-soprano, Pierre DUVAL ténor

2 — MARDI, 10 DECEMBRE — Sixième audition annuelle du chef-d'oeuvre de HAENDEL — "Le Messie" avec le Choeur Elgar de Montréal — au pupitre: VICTOR FELDBRILL — Adèle ADDISON soprano, Maureen FORRESTER contralto, Léopold SIMONEAU ténor, Donald GRAMM basse

3 — LUNDI, 27 JANVIER — Concert avec le concours du prodigieux violoniste soviétique — DAVID OISTRAKH — qui jouera le Concerto de Brahms et le Poème de Chausson — au pupitre: ZUBIN MEHTA

4 — LUNDI, 10 FEVRIER — Premier spectacle d'opéra à la Place des Arts! Avec mise en scène, décors et costumes — "TOSCA" opéra en trois actes de Puccini avec — MILA LEE, soprano — RICHARD VERREAU, ténor — GEORGE LONDON, baryton — au pupitre: ZUBIN MEHTA

5 — LUNDI, 24 FEVRIER — SOIRÉE VIENNOISE — avec les deux célèbres chanteurs canadiens — PIERRETTE ALARIE — LEOPOLD SIMONEAU — au pupitre: ANDRE KOSTELANETZ

6 — MARDI, 24 MARS — A l'occasion de la Semaine Sainte — "La Passion selon Saint Mathieu" J.S. Bach — sous la direction de CHARLES MUNCH — Le choeur des étudiants de l'université de Montréal — Fernand Gratton, dir — JOHN BOYDEN dans le rôle de Jésus — Pierrette ALARIE soprano, Maureen FORRESTER contralto, Léopold SIMONEAU ténor, Donald GRAMM basse

ABONNEMENTS PAR COMMANDES POSTALES SEULEMENT

Envoyez votre chèque ou mandat ainsi qu'une enveloppe-retour adressée et affranchie. Les abonnés, en plus d'être assurés de leur place pour chaque soirée, bénéficient d'une réduction substantielle sur le prix total des billets séparés. En raison de la demande considérable prévue, il est suggéré aux intéressés de placer leur commande dès aujourd'hui. AUCUN ABONNEMENT NE SERA VENDU APRES LE 4 NOVEMBRE.

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LES SIX SOIRÉES

Parterre	AA-EE, A-P	$32	Corbeille		$32
Parterre	Q-Z	$26	Mezzanine		$22
Loges corbeille		$35	Balcon A-D		$15
Loges mezzanine		$28	Balcon E-G		$12
Loges balcon		$22			

Toutes taxes incluses

RENSEIGNEMENTS : 842-2112

EXPOSITION d'ACRYLIQUES de Madeleine Boyer

DU 22 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE

de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.

THE ART CENTRE

1447 McGill College, Montréal

PLACE DES ARTS — UN SOIR SEULEMENT — MARDI, 29 OCTOBRE à 8.20 p.m.

"LA FEMME LA PLUS DROLE DU MONDE"

ANNA RUSSELL IN PERSON!

Programme en français et en anglais.

"TUMULTUEUSE COMEDIENNE"

Postez votre commande dès maintenant !

S.V.P., veuillez adresser votre chèque ou mandat-poste payable à la Place des Arts et inclure une enveloppe affranchie pour le retour des billets.

Parterre (1re section) $4.00, (3e section) $3.50 — Corbeille $3.50 — Loges $3.50 et $3.00 — Mezzanine $2.50 — Balcon $2.00 — Taxe incl.

BILLETS EN VENTE DES MAINTENANT AU GUICHET

Emotions!

CE SOIR 8 h. 15

Dimanche 2 h. 15

Pas de courses le jeudi

BLUE BONNETS

"votre choix"

Les plus grandes personnalités du monde artistique, politique ou des affaires répondent chaque semaine à cette question de Monique Lepage: "Quel est votre choix?" Ainsi ces diverses personnalités auront le privilège de choisir un sujet d'émission ou de faire entendre leurs artistes préférés. DES SURPRISES AUSSI AGRÉABLES QU'INATTENDUES VOUS SONT RÉSERVÉES.

"VOTRE CHOIX" est une présentation de du Maurier, la cigarette de bon goût

LE SAMEDI, 10H.45 P.M., CANAL 2

ET TOUS LES POSTES DU RÉSEAU FRANÇAIS DE RADIO-CANADA

peinture • sculpture • architecture • livres et objets d'art • tourisme

Une nouvelle Galerie

GALERIE DU SIECLE

(autrefois Galerie Denyse Delrue)

présente:

BARBEAU • BLAIR • COMTOIS • EWEN • GAUVREAU
GERMAIN • GOGUEN • HURTUBISE • JUNEAU • MAJOR
GERVAIS • RENAUD • RIOUX • SULLIVAN • TOUSIGNANT

à partir de mercredi 23 octobre

Heures: tous les jours de 10 à 6 p.m.;
mercredi de 10 à 10; dimanche de 2 à 6

1494 ouest, Sherbrooke — 932-0072

LA GALERIE Grand
avec la collaboration de la Galerie
"L'ART FRANÇAIS"
exposition du 10 au 30 octobre
HENRI MASSON LL.D.
GOODRIGE ROBERTS, R.C.A.

La Galerie Grand
GRAND MOTOR HOTEL
6120 Chemin de la Côte-de-Liesse
748-9661
Ouvert tous les jours 10h. a.m. - 10h. p.m.

Galerie El Greco

est maintenant située à

1420 ouest, rue Sherbrooke — 3e étage
Téléphone 845-1451

Notre nouveau local
nous permet de continuer
à vous offrir
À DES PRIX INCOMPARABLEMENT BAS,
d'originales peintures à l'huile,
sélectionnées par nos
experts des principaux
centres d'art européen.

AVANT
de vous décider à faire l'achat
d'une ou de plusieurs peintures
pour votre maison ou votre bureau,
nous vous recommandons de
VENIR NOUS VISITER ET DE COMPARER.

Termes budgétaires disponibles sans intérêt — sans frais de port.

LUNDIS AUX SAMEDIS, 9 a.m. à 6 p.m.

• VAILLANCOURT à la Galerie Camille Hébert

• ARTS DÉCORATIFS à l'Institut des Arts appliqués

• TAPISSERIES à la Place des Arts

les Beaux-Arts par **Laurent LAMY**

Trente sculptures de bois, d'acier, de bronze, de fonte, signées Armand Vaillancourt, composent une importante exposition de sculpture à la Galerie Camille Hébert.

Toutefois, le nombre de pièces présentées est trop élevé pour l'espace disponible et il est impossible de bien voir chacune d'elles. Un choix plus rigoureux eût d'ailleurs haussé la qualité générale de l'exposition.

Depuis plusieurs années, Vaillancourt travaille le bois et perfectionne sa technique du bois brûlé à la torche. Comparées à son travail actuel, ses premières sculptures paraissent simplistes par leur géométrisme rigide. Vaillancourt a toujours considéré le bois comme un support, emprisonnant l'air et la lumière de telle sorte que le vide joue le rôle principal. Aujourd'hui, ses sculptures en bois offrent des aspects intéressants sur toutes les faces et possèdent un rythme vivant de pleins et de vides, un modelé doux et fin qui leur donnent une dimension nouvelle.

Dans les sculptures de bronze coulé, Vaillancourt aime retrouver les aspérités naturelles des roches volcaniques.

Aussi utilise-t-il le "styrofoam" brûlé à la torche pour obtenir une texture rugueuse et alvéolée. Poussé sans doute par une recherche de vérité, il va jusqu'à conserver les clous et accessoires qui ont servi à assembler le matériau. La relation établie entre la matière et la lave de volcan suggère une idée de chaos, de terre originelle. Le message reste cependant ténu dans ces bronzes d'esprit constructiviste qui accusent une certaine lourdeur sur le plan plastique, en dépit de leur rigueur et de leur caractère monumental. Ces recherches pour rythmer les volumes sont beaucoup moins convaincantes que les formes libérées des sculptures en fonte qui elles, sont très expressives, notamment le Numéro 23.

De l'ensemble des oeuvres de métal se dégage un sentiment de puissance, quelquefois de barbarie. Rien d'étonnant donc à ce que des gens d'Asbestos soient désorientés par le côté sinistre de la sculpture, placée devant leur Ecole technique. Dommage qu'ils ne voient en elle que broyage de matières.

Sans doute, devraient-ils reconnaître que Vaillancourt s'est engagé dans une voie dificile qui n'offre aucune facette aimable, aucun aspect tant soit peu gracieux. Il a choisi un travail qui requiert vigueur et patience; il le fait avec sincérité, essayant de dégager sa vision personnelle du monde. Dans ses oeuvres âpres, il est d'ailleurs aisé de découvrir l'anxiété et l'exaspération qui appartiennent au monde moderne, notre monde à tous.

—o—o—o—

Le coq gaulois de l'affiche de l'Exposition française dit avec une éloquence enflammée l'étroite liaison qui existe entre les arts appliqués et l'art pur: la peinture. La rapidité apparente du geste, la forme réduite au signe, l'éclat de la couleur ressortissent sans aucun doute à l'esthétique actuelle et sont tributaires des Hartung, Soulages, etc... Dans la rue, au théâtre, au cinéma, l'art moderne est partout. Il est aussi à l'Institut des Arts appliqués où se tient en ce moment l'exposition française de gravures, tapisserie, vitrail, émail, médailles, céramique, tapis, tentures et décors de théâtre. D'ailleurs, par ces techniques variées, l'art français se présente à nous sous les formes les plus accessibles.

Montée avec simplicité et bon goût, l'exposition témoigne du désir manifeste de mettre chaque pièce en valeur. Souligner l'effort remarquable qui a été accompli par l'Institut des Arts appliqués pour rendre cette exposition attirante n'est que justice.

Plusieurs oeuvres sont d'un intérêt passionnant. Comment rester insensible à la somptuosité du vitrail de Chagall: "La tribu de Zabulon"? Grâce à Rouault, Chagall et Poliakoff, apparaissent avec une netteté et un éclat extraordinaires les ressources toujours renouvelées du vitrail.

Parmi les émaux, un émail cloisonné de Braque, d'une simplicité saisissante. D'un art peu exploité chez nous, celui des médailles, nous avons des exemples séduisants, qui sortent des sentiers battus. Les céramiques aux formes généreuses de Carbonnel satisfont l'oeil et la main, mais étonnent moins que la poterie raffinée de Francine del Pierre et bien sûr que l'aisance et la liberté de Picasso. Une petite sélection de sièges montre l'emploi intéressant de différents matériaux: bois, métal, cuir; par ces quelques échantillons, on constate combien ces formes utiles, d'un dessin très pur, s'apparentent à la sculpture moderne.

L'exposition de gravures donne un aperçu représentatif d'où émergent Braque, Picasso, Rouault et Chagall. Du rêve heureux et aérien de Friedlaender, on passe aux grottes ténébreuses de Germaine Richier, aux sévères structures de Soulages, au rigorisme de Guitet, à la réalité aimable de Masson. Fiorini s'affirme comme un coloriste subtil; quant à l'oeuvre d'Adam, elle révèle une pondération et une force rarement compatibles. Les droites et les courbes créent des constructions presque géométriques qui s'inscrivent sans aucune raideur dans des trajectoires imprévues.

Comme dans les autres expositions venues de France, nous sentons ici la maitrise des artistes français, leur goût de la prudence et l'esprit de mesure qui les caractérise.

—o—o—o—

A la Place des Arts, l'exposition de tapisserie ne suscite toutefois qu'un enthousiasme mitigé. Si Picart Le Doux, Arp, Prassinos et Wogensky plaisent sans restriction, Herbin paraît pauvre, Magnelli terne de couleurs, Chastel d'un modernisme douteux, Bobermann quelque peu gratuit et tourné vers l'illustration facile.

J'avoue ne pas être particulièrement sensible à la préciosité de Lurçat, à ses arborescences et à ses oiseaux transposés, mais je vois dans "Pierre et Eau" un excellent exemple de son imagerie fabuleuse. La tapisserie d'Adam rend si vivant le mur sur lequel elle est accrochée qu'on désirerait qu'elle restât là. Une mention spéciale pour le dynamisme et l'harmonie de couleurs de Matégot et pour Atlan qui tempère ce que ses formes noires pourraient avoir de trop dur, par un léger contour velu.

Je ne pense pas avoir fait un compte-rendu, même sommaire des expositions françaises qui auraient demandé beaucoup plus; j'espère seulement que ces remarques inciteront ceux qui me lisent à suivre ces manifestations qui illustrent l'ampleur et la diversité du génie français.

EXPOSITION

Dernier jour **FERRON**
BERGERON Vernissage lundi 21
galerie agnès lefort
1504 ouest, Sherbrooke WE. 2-8620
DU LUNDI AU SAMEDI: 10 à 6 MERCREDI SOIR: 8 à 10

EXPOSITION

JOHN FRANKLIN KOENIG
PEINTURES RECENTES du 21 octobre au 4 novembre
VERNISSAGE le 21 octobre de 8h. à 10h. p.m.
galerie Camille Hébert
2075, BISHOP 849-9931
HEURES D'OUVERTURE:
Tous les jours, dimanche excepté 11.00 à 6.00 h. p.m.
Mercredi soir de 8.00 à 10.00 h. p.m.

EXPOSITION

HENRI MASSON LL.D., O.S.A.
DESSINS, PASTELS, AQUARELLES
OCT. 21 — NOV. 4
GALERIE WALTER KLINKHOFF
1200 ouest, rue Sherbrooke AV. 8-7306

CONTINENTAL GALLERIES

Oeuvres de peintres canadiens
et européens.

1450, rue Drummond, Montréal
Ouvert samedi jusqu'à 1 h. p. m.

EXPOSITION

CAISERMAN-ROTH

Peintures

jusqu'au 2 novembre

Galleries Waddington
1456 ouest, Sherbrooke
VI. 4-5455

CINQUIÈME BIENNIALE DE PEINTURE CANADIENNE

Une exposition importante comprenant soixante-dix-huit oeuvres exécutées par des artistes canadiens pendant les deux dernières années.

JUSQU'AU 27 OCTOBRE
au quatrième étage
À LA
Galerie Nationale

EXPOSITION

JOHN LYMAN
ET ECOLE FRANÇAISE
DOMINION GALLERY
LE PLUS GRAND CHOIX DE TABLEAUX ET SCULPTURES AU CANADA
1488 ouest, Sherbrooke VI. 5-7471

EXPOSITION SPÉCIALE

huiles, pastels, crayons, bronze
SUZOR COTÉ
aussi J.J. Johnstone et W. Brymner
L'Art Français
370 ouest, Laurier — 277-2179
Ouvert tous les jours, de 9 hres a.m. à 6 hres p.m. — Vendredi, jusqu'à 9 hres p.m., et samedi, à 5 hres p.m.

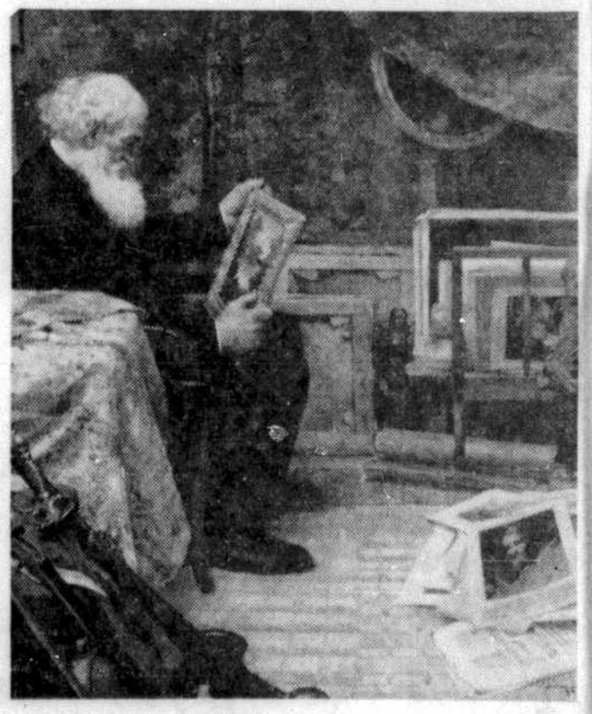

Actuellement se tient à la Galerie L'Art français une exposition du peintre Suzor Côté. Sur notre illustration un fragment de "L'Amateur".

EXCELLENTE PRÉSENTATION D'ART CANADIEN

GALERIE ROYALE

LA GALERIE ROYAL présente une exposition permanente de peintures sélectionnées avec soin parmi les meilleurs artistes canadiens renommés tels que :

- HAROLD BEAMENT, R.C.A. 1898
- OSCAR DE LALL, R.C.A. 1903
- ALBERT CLOUTIER, R.C.A. 1902
- HENRI MASSON, LL.D. 1907
- YORK R. WILSON, R.C.A. 1907
- G. ROBERTS, R.C.A. 1904
- STANLEY COSGROVE, A.R.C.A. 1911
- THURSTAN TOPHAM, A.R.C.A. 1888
- MARC AUREL FORTIN, A.R.C.A. 1888
- SHERRIFF SCOTT, R.C.A. 1887
- JOHN WALSH, 1908
- WILLIAM SHOWELL, 1905
- RENE GAGNON, 1927
- C.W. JEFFREYS, R.C.A., O.S.A., LL.D., 1869-1952
- F.M. BELL-SMITH, R.C.A. 1846-1923
- CLARENCE GAGNON, R.C.A. 1881-1942
- RICHARD JACK, R.A., R.C.A., 1866-1952
- FRANCESCO IACURTO A.R.C.A. 1908
- PEGI NICOL MACLEOD 1904-1949

1420 OUEST, RUE SHERBROOKE – 845-4383

(Rez-de-chaussée, à l'arrière, dans le nouvel édifice)

Ouvert de 9 à 6 heures du lundi au samedi.

NOUS DESIRONS ACQUERIR DES PEINTURES D'ARTISTES CANADIENS RENOMMES CONTEMPORAINS ET DE L'EPOQUE

"NÈGRESSE" par
ALBERT CLOUTIER, R.C.A.

Né à Leominster, Massachusetts, 1902. Ses parents étaient Canadiens. Venait au Canada pendant son enfance. Elève d'Edmond Dyonnet et de Joseph St-Charles à Montréal. Recevait aussi des leçons de A.Y. Jackson et d'Edwin H. Holgate. Etait artiste officiel pour l'aviation militaire, 1943-46, peignait à Newfoundland et Labrador. A.R.C.A. en 1951 et R.C.A. en 1955. Enseignait à l'Ecole des Beaux-Arts à Montréal, depuis 1955. Les oeuvres d'Albert Cloutier se trouvent présentement à la Galerie Royale.

Les mots croisés du "DEVOIR"

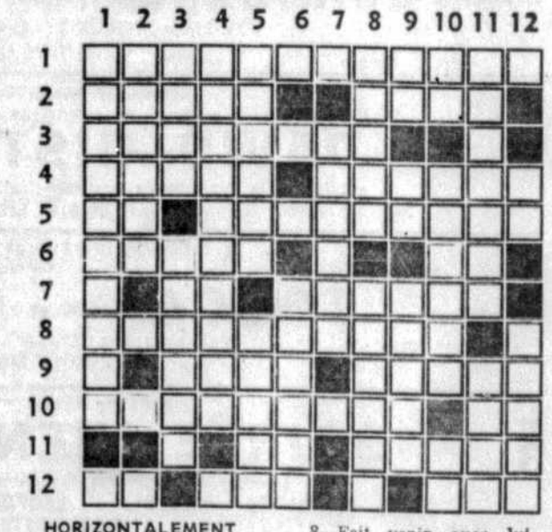

HORIZONTALEMENT

1—Qui ont commis un délit
2—Lieu de savoir — Possessif
3—Plonge dans la soupe
4—Parés — Met hors de lui
5—Négation — Qui se moque
6—Arme du serpent — Pronom
7—Conjonction — Rayer
8—Fermée en hiver à Montréal
9—Tas — Arrêt de travail
10—Se dit d'une maladie qui ne cesse de faire des ravages — Lui
11—Personnel — Allonge
12—Préposition — Animal paisible — Article

VERTICALEMENT

1—Echec non attendu
2—Pour les chevaux
3—A une certaine distance — Etat des Etats-Unis
4—Non conforme à la loi
5—Amiral anglais — Jeune garçon
6—Prénom
7—Groupe ensemble
8—Fait venir avec lui — Fruits du sud
9—Négation — Dans — Pour percer un trou
10—Pronom — Rapporte — Personnel
11—Faire perdre son équilibre mental — Tourne
12—Préposition inversée — Qui ont perdu leurs poils

Solution d'hier

Horizontalement:—
RECOMPENSE; ECOLIER — CM; POLISSON — LUS; RU — VEAU — DIEU; ETIER — RESTE; SENSATIONS; BROUTE; RALENT; ORAGES — IDEE; NOTE — ANONS; SENTIMENTAL; PESTE — SEUL.

Verticalement:—
REPRESSION; ECOUTE — ROSE; COL — INGRATES; OLIVES — AGENT; MISERABLE — TE; PESA — TRES; ROUTINE; DENT — DONS; ECLISSE — ENTE; MUET — ESAU; SUEURS — LI.

L'univers féminin

A la radio et à la télévision,

des femmes **RENSEIGNENT** et **DIVERTISSENT** d'autres femmes

Une entrevue exclusive de MARGUERITE BECHARD

Nicole Germain, animatrice de MIROIR D'ÈVES.

L'enthousiasme semble être la qualité dominante des responsables des émission féminines de Radio-Canada, et tout particulièrement de Louise Simard et de Nicole Germain, respectivement animatrices de FEMINA et de MIROIR D'EVES.

Louise Simard, que des signataires de lettres considèrent comme une "amie", est, au micro, très humaine, pleine de simplicité, de gaieté, de spontanéité. Son rire, toute sa manière d'être invite à la détente: "On est tellement préoccupé, dans notre monde moderne, on court tellement... Et puis, on n'est pas moins sérieux parce que l'on rit." C'est ainsi que tous les matins à dix heures, elle dialogue avec les auditrices disséminées d'un océan à l'autre, qui reconnaissent sa voix, son rire, sans même qu'elle ait à se nommer.

ECLAIRER LES CONSOMMATRICES

C'est surtout de son émission du mardi, qui lui tient tout particulièrement à coeur, que Louise Simard nous entretient.

— Mon but est d'aider les gens qui veulent s'aider, qui ont du coeur au ventre, qui on le goût de vivre.

Notons que le "Rapport aux consommatrices", qui est entendu à 10 heures du matin, comme toutes les émissions de FEMINA, s'intéresse au budget de la famille.

— Je pense tout spécialement aux maitresses de maison qui, par insuffisance de salaire ou ignorance du budget, ne disposent que de quinze dollars par semaine pour nourrir leur famille. Je veux les mettre en garde contre la frénésie de l'achat. Je pense que c'est par manque de maturité que certaines personnes ne peuvent résister à la publicité. Je désire leur apporter un peu de cette maturité.

On reconnait bien là l'ancienne réalisatrice de "Psychologie de la vie quotidienne", pour qui un comportement décidé, personnel, libre est la solution à bien des problèmes quotidiens.

— Mon rôle est d'être positive. A mon émission, je donne des solutions idéales, mais ces solutions peuvent devenir réalistes "si on le veut".

Il n'est pas facile pour Louise Simard d'avoir, au cours d'une même émission, à représenter les intérêts de la famille et de l'entreprise privée, tout en protégeant la société.

— Prenez le problème de la publicité tapageuse, par exemple, ou celui des taux exorbitants d'intérêt des compagnies de prêts. Je n'accuse personne de quoi que ce soit. Je me contente d'éclairer les consommatrices, de les prévenir de ce qui les attend AVANT qu'elles ne fassent certaines dépenses, qu'elles ne signent certains contrats. "Une femme avertie en vaut deux." Par mes conseils, par les précisions des spécialistes invités, je prétends apaiser une certaine insécurité chez la mère de famille.

DE L'ACHAT A CREDIT A L'ART ESQUIMAU

Les sujets qui seront traités dans les semaines à venir se rapportent au budget familial (6 ou 7 émissions, avec M. André Laurin, conseiller technique à la C.S.N.: il y sera question, notamment, de l'achat à crédit, des colporteurs, du budget alloué à la nourriture, à l'ameublement). D'autres émissions traiteront des avantages et des désavantages de la poudre de lait; de la plus grande valeur nutritive du miel, comparée à celle du sucre; des moyens d'entretenir les cotonnades imprimées, avec M. Paul Laurendeau, gérant des ventes à la Dominion Textile; des inconvénients d'un surcroit de vitamines pour les enfants; de la protection d'une de nos richesses naturelles, l'art esquimau: comment en reconnaitre l'authenticité? La spécialiste invitée à cette occasion sera Mlle Thérèse LeVallée, gérante des ventes de la Société coopérative de Povungnituk.

Comme on le voit, les sujets ne manquent pas. Et les spécialistes?

— C'est un casse-tête que de trouver le spécialiste voulu. C'est que j'ai à coeur d'aller chercher des inconnus qui soient compétents.

— Les trouvez-vous toujours?

— Je n'ai jamais essuyé de refus. Je découvre des gens intelligents, généreux, simples, parce que, sans doute, j'ai toujours à l'esprit les problèmes qui préoccupent la Canadienne. Et pour me mettre réellement à la place de la maitresse de maison, je me tiens en contact avec des amies, mères de famille, qui ont un budget restreint, et je leur pose des questions sur des problèmes spécifiques.

Et voilà un cinquième seulement du travail qu'accomplit avec enthousiasme Louise Simard. Nous aimerions mentionner ici son émission du jeudi sur l'actualité politique, émission des plus précieuses pour la femme au foyer qui, souvent, n'a pas le temps de lire sur ce sujet. Là aussi, en invitant un spécialiste à leur expliquer ce qui se passe dans le monde, Louise Simard enlève aux femmes un peu d'insécurité.

LA FEMME A TRAVERS LE MONDE

Parmi les émissions féminines à la télévision, nous avons retenu une nouvelle série qui s'intitule MIROIR D'EVES. Nicole Germain en est l'animatrice, avec Jacques Fauteux.

Réalisée par Hélène Roberge, cette demi-heure passe le lundi à 3h. 30.

Le seul nom de Nicole Germain, de cette femme du monde accomplie, à l'élégance si sûre, au sourire engageant, suffit à donner aux séries qu'elle anime un prestige du meilleur goût. Les téléspectatrices la connaissent bien pour l'avoir vue à l'oeuvre aux émissions "Le Temps de vivre", qui passe cette année le mercredi à 3h. 30, et "l'Eternel Féminin", qu'on peut voir le vendredi, à 3h. 30 également. Et voilà que, depuis quelques semaines, elle a la tâche d'interviewer des ambassadeurs et des consuls. C'est là un rôle qui lui convient admirablement.

Mais, qu'est-ce au juste, que MIROIR D'EVES?

— C'est un miroir à plusieurs facettes, un reflet de la femme vivant sous d'autres cieux. Nous tentons de la replacer dans son contexte historique et géographique. Pour ce faire, à chacun des 33 pays que nous visiterons, nous ferons appel à l'ambassadeur ou au consul de ce pays au Canada et aussi à une femme originaire de ce pays et qui est installée au Canada depuis peu.

Ainsi pourrons-nous connaitre l'Iran, la Turquie, Haïti, le Brésil, l'Italie, la Suisse, le Mexique, la Grande-Bretagne, la Pologne, le Chili, la France, le Portugal, la Belgique, Israël, l'Allemagne, la Suède, Monaco, par la femme qui y habite.

PREPARER LA CANADIENNE A ACCUEILLIR SES SOEURS DES AUTRES PAYS

— Nous pensons ouvrir des horizons nouveaux à la Canadienne, en lui faisant connaitre mieux les femmes à travers le monde, dans leur vie quotidienne. Cela contribuera à préparer la femme de chez nous à mieux accueillir, lors de l'Exposition universelle de 1967, les femmes de tous les pays.

— Les émissions se présentent-elles sous forme de voyages?

— Partiellement, oui. Mais, si nous nous attachons, par des séquences filmées, à la géographie des divers pays, à leurs aspects touristiques, nous nous attardons surtout aux particularités qui influencent le comportement et la situation familiale et sociale de la femme. Quels sont les droits de la femme dans les divers pays? Comment se comporte la jeunesse, quelle place occupe la famille, dans quelle mesure les influences occidentales ou américaines se font-elles sentir dans le monde oriental? Dans l'un ou l'autre des pays que nous visiterons, des femmes se sont-elles illustrées? De quelle façon?

Louise Simard, animatrice de FÉMINA.

(Photo Larose)

Notre interlocutrice continue:

— Le drapeau national, le plat populaire, la boisson nationale peuvent contribuer à nous faire connaitre les habitants d'un pays. Aussi les illustrerons-nous, à l'occasion. De plus, des objets typiques de tel ou tel pays seront placés dans le décor, ce qui créera une atmosphère exotique. Nous présenterons aussi des danses et des chants puisés au folklore du pays visité. A cette fin, il y aura, en studio, un ensemble musical dirigé par Gordon Fleming.

Nicole Germain termine l'exposé de cette série qui promet d'être des plus intéressantes, en nous invitant à regarder MIROIR D'EVES du lundi 21 octobre, qui sera consacré à Haïti. Les invités seront monsieur Weber Hippolyte, consul général d'Haïti à Montréal, et madame Maritza Tebo.

DEFILE DE MODES GRANDIOSE

Mentionnons que l'heure entière habituellement consacrée à la femme, c'est-à-dire de 3 à 4 heures, portera, le vendredi 1er novembre, sur le défilé de modes des grands couturiers français, qui sera donné ces jours-ci à la Place des Arts. C'est un hommage de la France à la Canadienne, à l'occasion de l'Exposition française. Dix mannequins, venus de Paris, présenteront 70 modèles de Dior, Balmain, Carven, Jean Patou, Jacques Heim, Nina Ricci, Maggy Rouff, Jacques Griffe, Lanvin et autres. Nicole Germain décrira les modèles. Quant à Henri Bergeron, il commentera quelques-unes des tapisseries que l'on peut admirer dans le foyer de la Place des Arts.

Calendrier des émissions féminines à Radio-Canada

A la télévision:

Du lundi au vendredi à 3 heures: **Votre cuisine, Madame,** avec Germaine Gloutnez.

De 3h.15 à 3h.30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi **la Revue de la maison** avec, alternativement: Francine Montpetit, Marie-Eve Lienard, Madeleine Arbour et Catherine Gauthier; et le mercredi, **Actualités féminines,** émission du Service des nouvelles.

De 3h.30 à 4 heures: **Miroir d'Eves** (le lundi), **le Temps de vivre** (le mercredi) et **l'Eternel Féminin** (le vendredi), trois demi-heures qu'anime Nicole Germain. **Votre enfant, Madame** (le mardi et le jeudi), émissions animées par Françoise Faucher.

A la radio:

Du lundi au vendredi à 10 heures: **Fémina,** avec Louise Simard. Chronique de mode avec Marie-Paule, rapport aux consommatrices, chronique d'art culinaire, actualité politique, autre chronique de mode.

Du lundi au vendredi à 1h. 15: **Lettre à une Canadienne,** avec Marcelle Barthe. Les lundi, mercredi et vendredi à 10h.54: **Ce qu'il y a de mieux pour bébé,** avec Blanche Bazinet.

Les mardi et jeudi à 10h. 54: **Un instant, Madame,** avec Philippe Robert.

CARNET MONDAIN

Mariage

Marie-Paule Guilbault
Charles G. Denis

Le mariage de Marie-Paule, fille de Mme Vve Léo Guilbault, de Montréal, avec M. Charles G. Denis, fils de M. et Mme André Denis, de Paris, France, a récemment été béni en l'église Saint-André Apôtre d'Ahuntsic."

Conférence à Montréal des femmes d'affaires

La section québecoise de la Fédération canadienne des femmes d'affaires et des professionnelles tiendra sa quatrième conférence biennale à Montréal le 16 novembre prochain.

Mme Muriel K. Bowles, première vice-présidente provinciale, présidera la conférence.

Mme Jacqueline Daoust, des Trois-Rivières, est présidente de l'organisation provinciale qui groupe des groupements d'Actonville, de Granby, Montréal, Québec, Sherbrooke, Stanstead et des Trois-Rivières.

La HAUTE COUTURE parisienne sera à Montréal, le 25 octobre

Le conseiller commercial de France au Canada, M. Yves Plattard annonçait hier à la presse, qu'à l'occasion de l'Exposition française, dix manequins de Paris viendront présenter à Montréal, plus de soixante-dix créations des couturiers les plus prestigieux de Paris. Ce défilé de modes aura lieu, vendredi le 25 octobre prochain, à 3 h. 30 dans les foyers de la Place des Arts.

Les mannequins porteront quelques-uns des modèles présentés à Paris lors des collections automne-hiver des maisons Dior, Balmain, Cardin, Carven, Patou, Heim, Ricci, Rouff, Grès, Courregs, Griffe, Lanvin et Zabaleta.

Il est possible de se procurer des billets en s'adressant directement au bureau du Conseiller Commercial de France, 2060 rue Mackay, WE. 7-9135.

C'est la première fois qu'un si grand nombre de couturiers parisiens seront représentés à Montréal. Cela a été rendu possible grâce à la collaboration de la chambre syndicale de la haute couture parisienne dont le président M. Manusardi sera à Montréal ainsi que son épouse, l'un des plus jolis mannequins de Paris, dit-on, pour présider l'évennement.

Des gardes-bébés, des surveillantes, des dames patronnesses et, dans certains cas, les mamans des petits malades ont remplacé les infirmières auprès des enfants de Ste-Justine en attendant que se règle le conflit qui oppose le personnel et la direction de l'hôpital.

Conférence du Dr PAUL CHAUCHARD aux jeunes couples canadiens

Un éminent médecin français le *Dr Paul Chauchard,* biologiste et neuro-physiologiste de Paris, directeur à l'école des Hautes Etudes à la Sorbonne prononcera une conférence à l'Auditorium du Plateau, mercredi soir prochain, le 23 octobre, à 8 h. 30. Il abordera un sujet vieux comme le monde: *Amour conjugal et comportement humain.* Un forum permet aux foyers présents d'exprimer leurs points de vue. On peut se procurer des billets en s'adressant le jour, au secrétariat Nationale des Foyers Notre-Dame, 116 ouest, rue Notre-Dame, VI. 2-2928, ou le soir en signalant DU. 9-5446.

LIMONADE ASEPTA
AGIT VITE ET BIEN
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

SUR VOTRE AGENDA

DATE	INVITATION	LIEU
19 octobre	Causerie du Rev. P. Lemaire, o.p. spécialiste de l'éducation religieuse des enfants, à 8h.15 Thème: "L'éveil religieux chez le tout-petit et la crise religieuse de l'adolescent". Cette causerie est organisée par les Equipes de ménages. Le public est invité.	2715, Chemin Ste-Catherine, Mtl.
19 octobre	Conférence de Mlle H. Denault, professeur à l'Ecole de Service social de l'U. Laval sur la profession de travailleur social. Mlle Françoise Marchand recevra le même soir un diplôme honorifique de l'U. McGill.	Hôtel Reine Elisabeth
20 octobre	Une réception suivra le concert du 15e anniversaire de la Société Pro Musica du Canada, qui aura lieu à 8 h. 30. Le concert aura lieu sous la présidence du maire de Montréal.	Hôtel Ritz Carlton
22 octobre	Assemblée annuelle des Dames auxiliaires à 2 h. sous la présidence de Mme G. Boudrias. Un thé sera servi.	Hôpital du Sacre-Coeur Cartierville
23 octobre	Conférence du Dr et Mme Charles Rendu et du Rév. D'Heilly, jésuite, organisée, par le Service de Préparation au Mariage de l'Université de Montréal. La rencontre aura pour thème: "La maturité sexuelle et la régulation des naissances". La conférence débutera à 8 h. 15 l'entrée est libre.	Grand amphithéatre de l'U. de Mtl.
23 octobre	Conférence du Dr Paul Chauchard, biologiste français, à 8 h. 30 sur "L'amour conjugal et comportement humain". Renseignements: VI. 2-2928 ou DU. 9-5446.	Auditorium du Plateau
24 octobre	Partie de cartes, organisée par les Dames Patronnesse du Centre Social jeudi soir à 8 hres. Prix de présence nombreux et variés. Billets en vente au Centre à 1589 Maisonneuve ou le soir, à l'entrée. Renseignements: LA. 2-1791".	Salle paroissiale Ste-Brigide, 1175 rue Maisonneuve.
25 octobre	Bal populaire de 4e Bataillon royal 22e régiment, à 9 h. en costumes de l'époque.	2057 rue Bleury
25 octobre	Bal de l'Association Belgique-Canada, à 9 h. sous la présidence du ministre J. P. Deschatelets et du Comte de Liedekerke, consul général de Belgique à Montréal.	Hotel Windsor
26 octobre	Réunion au Collège Basile-Moreau à l'occasion du 50e anniversaire de la fondation de l'Amicale N-Dame des Anges. La réunion débutera à 2 h. 30. Un souper suivra.	825 boul. Ste-Croix
EXPOSITIONS:	Au Jardin Botanique, exposition de fleurs à l'occasion de l'Exposition Française. Entrée libre. Au centre récréatif Maisonneuve, 3000 rue Viau, exposition de peinture récréative d'adolescents. L'exposition est ouverte tous les jours de 1 h. 30 à 10 h. du soir. L'entrée est libre.	

Beauté... charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations Tulipe Noire aideront à les lui conserver.

Echantillon gratuit C.P.F. 200, Rue Vallée, Montréal

En boite économique de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale

INSTITUT D'ART CULINAIRE
1253 McGILL COLLEGE
(entre Ste Catherine et Place Ville-Marie)
COURS...
DE CUISINE PRATIQUE ET ÉQUILIBRÉE
DE FINE CUISINE DE RÉCEPTION
Par le Chef Français M. HENRI-BERNARD
Tél. 861-9697
Admission sur réservation seulement

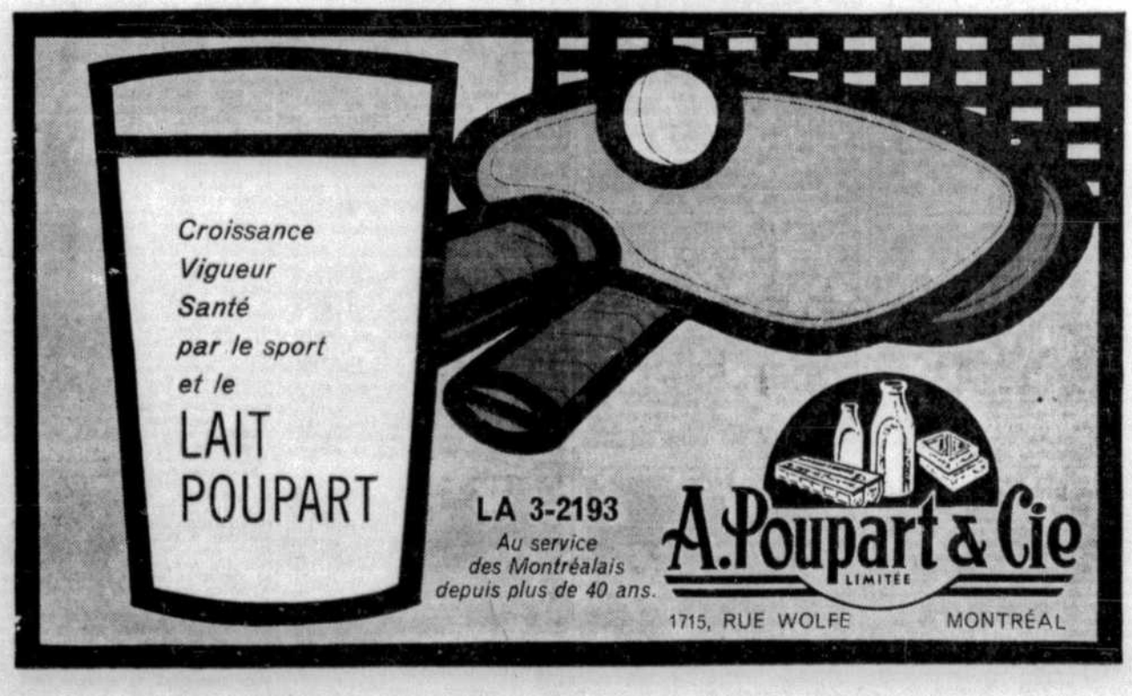

peinture • sculpture • architecture • livres et objets d'art • tourisme

Une nouvelle Galerie

GALERIE DU SIECLE

(autrefois Galerie Denyse Delrue)

présente:

BARBEAU • BLAIR • COMTOIS • EWEN • GAUVREAU
GERMAIN • GOGUEN • HURTUBISE • JUNEAU • MAJOR
GERVAIS • RENAUD • RIOUX • SULLIVAN • TOUSIGNANT

à partir de mercredi 23 octobre

Heures: tous les jours de 10 à 6 p.m.;
mercredi de 10 à 10; dimanche de 2 à 6

1494 ouest, Sherbrooke — 932-0072

LA GALERIE Grand
avec la collaboration de la Galerie
"L'ART FRANÇAIS"
exposition du 10 au 30 octobre
HENRI MASSON LL.D.
GOODRIGE ROBERTS, R.C.A.

La Galerie Grand
GRAND MOTOR HOTEL
6120 Chemin de la Côte-de-Liesse
748-9661
Ouvert tous les jours
10h. a.m. - 10h. p.m.

Galerie El Greco

est maintenant située à

1420 ouest, rue Sherbrooke — 3e étage
Téléphone 845-1451

Notre nouveau local
nous permet de continuer
à vous offrir
À DES PRIX
INCOMPARABLEMENT BAS,
d'originales peintures à l'huile,
sélectionnées par nos
experts des principaux
centres d'art européen.

AVANT
de vous décider à faire l'achat
d'une ou de plusieurs peintures
pour votre maison ou votre bureau,
nous vous recommandons de
VENIR NOUS VISITER
ET DE COMPARER.

Termes budgétaires disponibles
sans intérêt — sans frais de port.

LUNDIS AUX SAMEDIS, 9 a.m. à 6 p.m.

• VAILLANCOURT à la Galerie Camille Hébert

• ARTS DÉCORATIFS à l'Institut des Arts appliqués

• TAPISSERIES à la Place des Arts

les Beaux-Arts par **Laurent LAMY**

Trente sculptures de bois, d'acier, de bronze, de fonte, signées Armand Vaillancourt, composent une importante exposition de sculpture à la Galerie Camille Hébert.

Toutefois, le nombre de pièces présentées est trop élevé pour l'espace disponible et il est impossible de bien voir chacune d'elles. Un choix plus rigoureux eût d'ailleurs haussé la qualité générale de l'exposition.

Depuis plusieurs années, Vaillancourt travaille le bois et perfectionne sa technique du bois brûlé à la torche. Comparées à son travail actuel, ses premières sculptures paraissent simplistes par leur géométrisme rigide. Vaillancourt a toujours considéré le bois comme un support, emprisonnant l'air et la lumière de telle sorte que le vide joue le rôle principal. Aujourd'hui, ses sculptures en bois offrent des aspects intéressants sur toutes les faces et possèdent un rythme vivant de pleins et de vides, un modelé doux et fin qui leur donnent une dimension nouvelle.

Dans les sculptures de bronze coulé, Vaillancourt aime retrouver les aspérités naturelles des roches volcaniques.

Aussi utilise-t-il le "styrofoam" brûlé à la torche pour obtenir une texture rugueuse et alvéolée. Poussé sans doute par une recherche de vérité, il va jusqu'à conserver les clous et accessoires qui ont servi à assembler le matériau. La relation établie entre la matière et la lave de volcan suggère une idée de chaos, de terre originelle. Le message reste cependant ténu dans ces bronzes d'esprit constructiviste qui accusent une certaine lourdeur sur le plan plastique, en dépit de leur rigueur et de leur caractère monumental. Ces recherches pour rythmer les volumes sont beaucoup moins convaincantes que les formes libérées des sculptures en fonte qui elles, sont très expressives, notamment le Numéro 23.

De l'ensemble des oeuvres de métal se dégage un sentiment de puissance, quelquefois de barbarie. Rien d'étonnant donc à ce que des gens d'Asbestos soient désorientés par le côté sinistre de la sculpture, placée devant leur Ecole technique. Dommage qu'ils ne voient en elle que broyage de matières.

Sans doute, devraient-ils reconnaître que Vaillancourt s'est engagé dans une voie difficile qui n'offre aucune facette aimable, aucun aspect tant soit peu gracieux. Il a choisi un travail qui requiert vigueur et patience; il le fait avec sincérité, essayant de dégager sa vision personnelle du monde. Dans ses oeuvres âpres, il est d'ailleurs aisé de découvrir l'anxiété et l'exaspération qui appartiennent au monde moderne, notre monde à tous.

—o—o—o—

Le coq gaulois de l'affiche de l'Exposition française dit avec une éloquence enflammée l'étroite liaison qui existe entre les arts appliqués et l'art pur: la peinture. La rapidité apparente du geste, la forme réduite au signe, l'éclat de la couleur ressortissent sans aucun doute à l'esthétique actuelle et sont tributaires des Hartung, Soulages, etc... Dans la rue, au théâtre, au cinéma, l'art moderne est partout. Il est aussi à l'Institut des Arts appliqués où se tient en ce moment l'exposition française de gravures, tapisserie, vitrait, émail, médailles, céramique, tapis, tentures et décors de théâtre. D'ailleurs, par ces techniques variées, l'art français se présente à nous sous les formes les plus accessibles.

Montée avec simplicité et bon goût, l'exposition témoigne du désir manifeste de mettre chaque pièce en valeur. Souligner l'effort remarquable qui a été accompli par l'Institut des Arts appliqués pour rendre cette exposition attirante n'est que justice.

Plusieurs oeuvres sont d'un intérêt passionnant. Comment rester insensible à la somptuosité du vitrail de Chagall: "La tribu de Zabulon"? Grâce à Rouault, Chagall et Poliakoff, apparaissent avec une netteté et un éclat extraordinaires les ressources toujours renouvelées du vitrail.

Parmi les émaux, un émail cloisonné de Braque, d'une simplicité saisissante. D'un art peu exploité chez nous, celui des médailles, nous avons des exemples séduisants, qui sortent des sentiers battus. Les céramiques aux formes généreuses de Carbonnel satisfont l'oeil et la main, mais étonnent moins que la poterie raffinée de Francine del Pierre et bien sûr que l'aisance et la liberté de Picasso. Une petite sélection de sièges montre l'emploi intéressant de différents matériaux: bois, métal, cuir; par ces quelques échantillons, on constate combien ces formes utiles, d'un dessin très pur, s'apparentent à la sculpture moderne.

L'exposition de gravures donne un aperçu représentatif d'où émergent Braque, Picasso, Rouault et Chagall. Du rêve heureux et aérien de Friedlaender, on passe aux grottes ténébreuses de Germaine Richier, aux sévères structures de Soulages, au rigorisme de Guitet, à la réalité aimable de Masson. Fiorini s'affirme comme un coloriste subtil; quant à l'oeuvre d'Adam, elle révèle une pondération et une force rarement compatibles. Les droites et les courbes créent des constructions presque géométriques qui s'inscrivent sans aucune raideur dans des trajectoires imprévues.

Comme dans les autres expositions venues de France, nous sentons ici la maîtrise des artistes français, leur goût de la prudence et l'esprit de mesure qui les caractérise.

—o—o—o—

A la Place des Arts, l'exposition de tapisserie ne suscite toutefois qu'un enthousiasme mitigé. Si Picart Le Doux, Arp, Prassinos et Wogensky plaisent sans restriction, Herbin paraît pauvre, Magnelli terne de couleurs, Chastel d'un modernisme douteux, Bobermann quelque peu gratuit et tourné vers l'illustration facile.

J'avoue ne pas être particulièrement sensible à la préciosité de Lurçat, à ses arborescences et à ses oiseaux transposés, mais je vois dans "Pierre et Eau" un excellent exemple de son imagerie fabuleuse. La tapisserie d'Adam rend si vivant le mur sur lequel elle est accrochée qu'on désirerait qu'elle restât là. Une mention spéciale pour le dynamisme et l'harmonie de couleurs de Matégot et pour Atlan qui tempère ce que ses formes noires pourraient avoir de trop dur, par un léger contour velu.

Je ne pense pas avoir fait un compte-rendu, même sommaire des expositions françaises qui auraient demandé beaucoup plus; j'espère seulement que ces remarques inciteront ceux qui me lisent à suivre ces manifestations qui illustrent l'ampleur et la diversité du génie français.

EXPOSITION
Dernier jour **FERRON**
BERGERON Vernissage lundi 21
galerie agnès lefort
1504 ouest, Sherbrooke WE. 2-8620
DU LUNDI AU SAMEDI: 10 à 6 MERCREDI SOIR: 8 à 10

EXPOSITION
JOHN FRANKLIN KOENIG
PEINTURES RECENTES du 21 octobre au 4 novembre
VERNISSAGE le 21 octobre de 8h. à 10h. p.m.
galerie Camille Hébert
2075, BISHOP 849-9931
HEURES D'OUVERTURE:
Tous les jours, dimanche excepté 11.00 à 5.00 h. p.m.
Mercredi soir de 8.00 à 10.00 h. p.m.

EXPOSITION
HENRI MASSON LL.D., O.S.A.
DESSINS, PASTELS, AQUARELLES
OCT. 23 — NOV. 4
GALERIE WALTER KLINKHOFF
1200 ouest, rue Sherbrooke AV. 8-7306

CONTINENTAL GALLERIES

Oeuvres de peintres canadiens
et européens.

1450, rue Drummond, Montréal
Ouvert samedi jusqu'à 1 h. p. m.

EXPOSITION
CAISERMAN-ROTH
Peintures
jusqu'au 2 novembre
Galleries Waddington
1456 ouest, Sherbrooke
VI. 4-5455

EXPOSITION
JOHN LYMAN
ET ECOLE FRANÇAISE
DOMINION GALLERY
LE PLUS GRAND CHOIX DE TABLEAUX ET SCULPTURES AU CANADA
1488 ouest, Sherbrooke VI. 5-7471

EXPOSITION SPÉCIALE
huiles, pastels, crayons, bronze
SUZOR COTÉ
aussi J.J. Johnstone et W. Brymner
L'Art Français
370 ouest, Laurier — 277-2179
Ouvert tous les jours, de 9 hres a.m. à 6 hres p.m. —
Vendredi, jusqu'à 9 hres p.m., et samedi, à 5 hres p.m.

CINQUIÈME BIENNIALE
DE
PEINTURE CANADIENNE
Une exposition importante comprenant soixante-dix-huit oeuvres exécutées par des artistes canadiens pendant les deux dernières années.
JUSQU'AU 27 OCTOBRE
au quatrième étage
À LA
Galerie Nationale

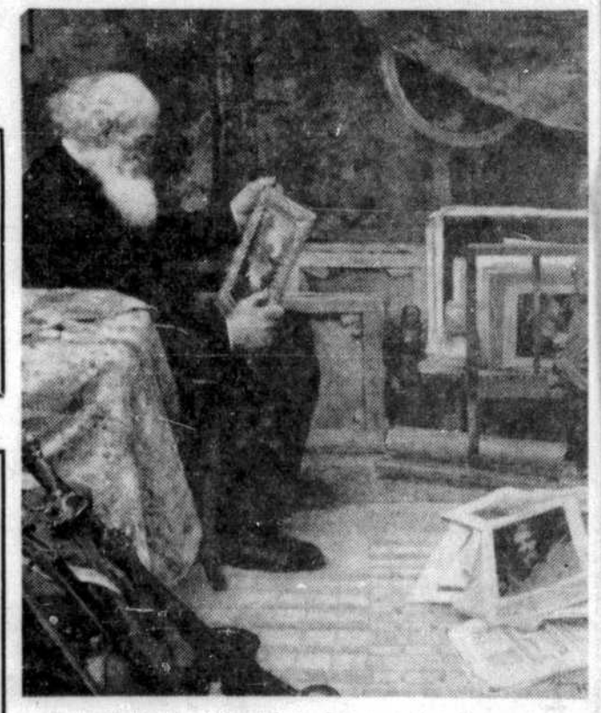

Actuellement se tient à la Galerie L'Art français une exposition du peintre Suzor Côté. Sur notre illustration un fragment de "L'Amateur".

EXCELLENTE PRÉSENTATION D'ART CANADIEN

GALERIE ROYALE

LA GALERIE ROYAL présente une exposition permanente de peintures sélectionnées avec soin parmi les meilleurs artistes canadiens renommés tels que :

- HAROLD BEAMENT, R.C.A. 1898
- OSCAR DE LALL, R.C.A. 1903
- ALBERT CLOUTIER, R.C.A. 1902
- HENRI MASSON, LL.D. 1907
- YORK R. WILSON, R.C.A. 1907
- G. ROBERTS, R.C.A. 1904
- STANLEY COSGROVE, A.R.C.A. 1911
- THURSTAN TOPHAM, A.R.C.A. 1888
- MARC AUREL FORTIN, A.R.C.A. 1888
- SHERRIFF SCOTT, R.C.A. 1887
- JOHN WALSH, 1908
- WILLIAM SHOWELL, 1905
- RENE GAGNON, 1927
- C.W. JEFFREYS, R.C.A., O.S.A., LL.D., 1869-1952
- F.M. BELL-SMITH, R.C.A. 1846-1923
- CLARENCE GAGNON, R.C.A. 1881-1942
- RICHARD JACK, R.A., R.C.A., 1866-1952
- FRANCESCO IACURTO A.R.C.A. 1908
- PEGI NICOL MACLEOD 1904-1949

1420 OUEST, RUE SHERBROOKE – 845-4383

(Rez-de-chaussée, à l'arrière, dans le nouvel édifice)

Ouvert de 9 à 6 heures du lundi au samedi.

NOUS DESIRONS ACQUERIR DES PEINTURES
D'ARTISTES CANADIENS RENOMMES
CONTEMPORAINS ET DE L'EPOQUE

"NÈGRESSE" par
ALBERT CLOUTIER, R.C.A.

Né à Leominster, Massachusetts, 1902. Ses parents étaient Canadiens. Venait au Canada pendant son enfance. Elève d'Edmond Dyonnet et de Joseph St-Charles à Montréal. Recevait aussi des leçons de A.Y. Jackson et d'Edwin H. Holgate. Etait artiste officiel pour l'aviation militaire, 1943-46, peignait à Newfoundland et Labrador. A.R.C.A. en 1951 et R.C.A. en 1956. Enseignait à l'Ecole des Beaux-Arts à Montréal, depuis 1955. Les oeuvres d'Albert Cloutier se trouvent présentement à la Galerie Royale.

Les mots croisés du "DEVOIR"

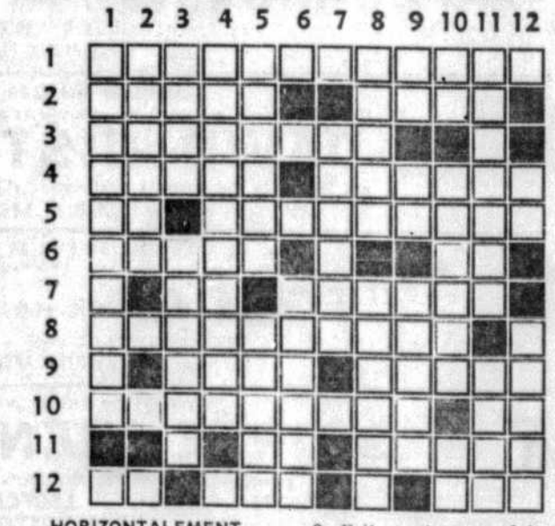

HORIZONTALEMENT

1—Qui ont commis un délit
2—Lieu de savoir — Possessif
3—Plonge dans la soupe
4—Parés — Met hors de lui
5—Négation — Qui se moque
6—Arme du serpent — Pronom
7—Conjonction — Rayer
8—Fermée en hiver à Montréal
9—Tas — Arrêt de travail
10—Se dit d'une maladie qui ne cesse de faire des ravages — Lui
11—Personnel — Allonge
12—Préposition — Animal paisible — Article

VERTICALEMENT

1—Ehec non attendu
2—Pour les chevaux
3—A une certaine distance — Etat des Etats-Unis
4—Non conforme à la loi
5—Amiral anglais — Jeune garçon
6—Prénom
7—Groupe ensemble
8—Fait venir avec lui — Fruits du sud
9—Négation — Dans — Pour percer un trou
10—Pronom — Rapporte — Personnel
11—Faire perdre son équilibre mental — Tourne
12—Préposition inversée — Qui ont perdu leurs poils

Solution d'hier

Horizontalement:—
RECOMPENSE; ECOLIER — CM; POLISSON — LUS; RU — VEAU — DIEU; ETIER — RESTE; SENSATIONS; BROUTE; RALENT; ORAGES — IDEE; NOTE — ANONS; SENTIMENTAL; PESTE — SEUL.

Verticalement:—
REPRESSION; ECOUTE — ROSE; COL — INGRATES; OLIVES — AGENT; MISERABLE — TE; PESA — TRES; ROUTINE; DENT — DONS; ECLISSE — ETE; MUET — ESAU; SUEURS — LL.

L'univers féminin

A la radio et à la télévision,

des femmes **RENSEIGNENT** et **DIVERTISSENT** d'autres femmes

Une entrevue exclusive de MARGUERITE BECHARD

Nicole Germain, animatrice de MIROIR D'ÈVES.

L'enthousiasme semble être la qualité dominante des responsables des émission féminines de Radio-Canada, et tout particulièrement de Louise Simard et de Nicole Germain, respectivement animatrices de FEMINA et de MIROIR D'EVES.

Louise Simard, que des signataires de lettres considèrent comme une "amie", est, au micro, très humaine, pleine de simplicité, de gaieté, de spontanéité. Son rire, toute sa manière d'être invite à la détente: "On est tellement préoccupé, dans notre monde moderne, on court tellement... Et puis, on n'est pas moins sérieux parce que l'on rit." C'est ainsi que tous les matins à dix heures, elle dialogue avec les auditrices disséminées d'un océan à l'autre, qui reconnaissent sa voix, son rire, sans même qu'elle ait à se nommer.

ECLAIRER LES CONSOMMATRICES

C'est surtout de son émission du mardi, qui lui tient tout particulièrement à coeur, que Louise Simard nous entretient.

— Mon but est d'aider les gens qui veulent s'aider, qui ont du coeur au ventre, qui on le goût de vivre.

Notons que le "Rapport aux consommatrices", qui est entendu à 10 heures du matin, comme toutes les émissions de FEMINA, s'intéresse au budget de la famille.

— Je pense tout spécialement aux maitresses de maison qui, par insuffisance de salaire ou ignorance du budget, ne disposent que de quinze dollars par semaine pour nourrir leur famille. Je veux les mettre en garde contre la frénésie de l'achat. Je pense que c'est par manque de maturité que certaines personnes ne peuvent résister à la publicité. Je désire leur apporter un peu de cette maturité.

On reconnait bien là l'ancienne réalisatrice de "Psychologie de la vie quotidienne", pour qui un comportement décidé, personnel, libre est la solution à bien des problèmes quotidiens.

— Mon rôle est d'être positive. A mon émission, je donne des solutions idéales, mais ces solutions peuvent devenir réalistes "si on le veut".

Il n'est pas facile pour Louise Simard d'avoir, au cours d'une même émission, à représenter les intérêts de la famille et de l'entreprise privée, tout en protégeant la société.

— Prenez le problème de la publicité tapageuse, par exemple, ou celui des taux exorbitants d'intérêt des compagnies de prêts. Je n'accuse personne de quoi que ce soit. Je me contente d'éclairer les consommatrices, de les prévenir de ce qui les attend AVANT qu'elles ne fassent certaines dépenses, qu'elles ne signent certains contrats. "Une femme avertie en vaut deux." Par mes conseils, par les précisions des spécialistes invités, je prétends apaiser une certaine insécurité chez la mère de famille.

DE L'ACHAT A CREDIT A L'ART ESQUIMAU

Les sujets qui seront traités dans les semaines à venir se rapportent au budget familial (6 ou 7 émissions, avec M. André Laurin, conseiller technique à la C.S.N.: il y sera question, notamment, de l'achat à crédit, des colporteurs, du budget alloué à la nourriture, à l'ameublement). D'autres émissions traiteront des avantages et des désavantages de la poudre de lait; de la plus grande valeur nutritive du miel, comparée à celle du sucre; des moyens d'entretenir les cotonnades imprimées, avec M. Paul Laurendeau, gérant des ventes à la Dominion Textile; des inconvénients d'un surcroit de vitamines pour les enfants; de la protection d'une de nos richesses naturelles, l'art esquimau: comment en reconnaître l'authenticité? La spécialiste invitée à cette occasion sera Mlle Thérèse LeVallée, gérante des ventes de la Société coopérative de Povungnituk.

Comme on le voit, les sujets ne manquent pas. Et les spécialistes?

— C'est un casse-tête que de trouver le spécialiste voulu. C'est que j'ai à coeur d'aller chercher des inconnus qui soient compétents.

— Les trouvez-vous toujours?

— Je n'ai jamais essuyé de refus. Je découvre des gens intelligents, généreux, simples, parce que, sans doute, j'ai toujours à l'esprit les problèmes qui préoccupent la Canadienne. Et pour me mettre réellement à la place de la maitresse de maison, je me tiens en contact avec des amies, mères de famille, qui ont un budget restreint, et je leur pose des questions sur des problèmes spécifiques.

Et voilà un cinquième seulement du travail qu'accomplit avec enthousiasme Louise Simard. Nous aimerions mentionner ici son émission du jeudi sur l'actualité politique, émission des plus précieuses pour la femme au foyer qui, souvent, n'a pas le temps de lire sur ce sujet. Là aussi, en invitant un spécialiste à leur expliquer ce qui se passe dans le monde, Louise Simard enlève aux femmes un peu d'insécurité.

LA FEMME A TRAVERS LE MONDE

Parmi les émissions féminines à la télévision, nous avons retenu une nouvelle série qui s'intitule MIROIR D'EVES. Nicole Germain en est l'animatrice, avec Jacques Fauteux.

Réalisée par Hélène Roberge, cette demi-heure passe le lundi à 3h. 30.

Le seul nom de Nicole Germain, de cette femme du monde accomplie, à l'élégance si sûre, au sourire engageant, suffit à donner aux séries qu'elle anime un prestige du meilleur goût. Les téléspectatrices la connaissent bien pour l'avoir vue à l'oeuvre aux émissions "Le Temps de vivre", qui passe cette année le mercredi à 3h. 30, et "l'Eternel Féminin", qu'on peut voir le vendredi, à 3h. 30 également. Et voilà que, depuis quelques semaines, elle a la tâche d'interviewer des ambassadeurs et des consuls. C'est là un rôle qui lui convient admirablement.

Mais, qu'est-ce au juste, que MIROIR D'EVES?

— C'est un miroir à plusieurs facettes, un reflet de la femme vivant sous d'autres cieux. Nous tentons de la replacer dans son contexte historique et géographique. Pour ce faire, à chacun des 33 pays que nous visiterons, nous ferons appel à l'ambassadeur ou au consul de ce pays au Canada et aussi à une femme originaire de ce pays et qui est installée au Canada depuis peu.

Ainsi pourrons-nous connaître l'Iran, la Turquie, Haïti, le Brésil, l'Italie, la Suisse, le Mexique, la Grande-Bretagne, la Pologne, le Chili, la France, le Portugal, la Belgique, Israël, l'Allemagne, la Suède, Monaco, par la femme qui y habite.

PREPARER LA CANADIENNE A ACCUEILLIR SES SOEURS DES AUTRES PAYS

— Nous pensons ouvrir des horizons nouveaux à la Canadienne, en lui faisant connaitre mieux les femmes à travers le monde, dans leur vie quotidienne. Cela contribuera à préparer la femme de chez nous à mieux accueillir, lors de l'Exposition universelle de 1967, les femmes de tous les pays.

— Les émissions se présentent-elles sous forme de voyages?

— Partiellement, oui. Mais, si nous nous attachons, par des séquences filmées, à la géographie des divers pays, à leurs aspects touristiques, nous nous attardons surtout aux particularités qui influencent le comportement et la situation familiale et sociale de la femme. Quels sont les droits de la femme dans les divers pays? Comment se comporte la jeunesse, quelle place occupe la famille, dans quelle mesure les influences occidentales ou américaines se font-elles sentir dans le monde oriental? Dans l'un ou l'autre des pays que nous visiterons, des femmes se sont-elles illustrées? De quelle façon?

Notre interlocutrice continue:

— Le drapeau national, le plat populaire, la boisson nationale peuvent contribuer à nous faire connaitre les habitants d'un pays. Aussi les illustrerons-nous, à l'occasion. De plus, des objets typiques de tel ou tel pays seront placés dans le décor, ce qui créera une atmosphère exotique. Nous présenterons aussi des danses et des chants puisés au folklore du pays visité. A cette fin, il y aura, en studio, un ensemble musical dirigé par Gordon Fleming.

Nicole Germain termine l'exposé de cette série qui promet d'être des plus intéressantes, en nous invitant à regarder MIROIR D'EVES du lundi 21 octobre, qui sera consacré à Haïti. Les invités seront monsieur Weber Hippolyte, consul général d'Haïti à Montréal, et madame Maritza Tebo.

DEFILE DE MODES GRANDIOSE

Mentionnons que l'heure entière habituellement consacrée à la femme, c'est-à-dire de 3 à 4 heures, portera, le vendredi 1er novembre, sur le défilé de modes des grands couturiers français, qui sera donné ces jours-ci à la Place des Arts. C'est un hommage de la France à la Canadienne, à l'occasion de l'Exposition française. Dix mannequins, venus de Paris, présenteront 70 modèles de Dior, Balmain, Carven, Jean Patou, Jacques Heim, Nina Ricci, Maggy Rouff, Jacques Griffe, Lanvin et autres. Nicole Germain décrira les modèles. Quant à Henri Bergeron, il commentera quelques-unes des tapisseries que l'on peut admirer dans le foyer de la Place des Arts.

Louise Simard, animatrice de FÉMINA.

(Photo Larose)

Calendrier des émissions féminines à Radio-Canada

A la télévision:

Du lundi au vendredi à 3 heures: **Votre cuisine, Madame**, avec Germaine Gloutnez.

De 3h.15 à 3h.30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi: **la Revue de la maison** avec, alternativement: Francine Montpetit, Marie-Eve Lienard, Madeleine Arbour et Catherine Gauthier; et le mercredi, **Actualités féminines**, émission du Service des nouvelles.

De 3h.30 à 4 heures: **Miroir d'Eves** (le lundi), **le Temps de vivre** (le mercredi) et **l'Eternel Féminin** (le vendredi), trois demi-heures qu'anime Nicole Germain. **Votre enfant, Madame** (le mardi et le jeudi), émissions animées par Françoise Faucher.

A la radio:

Du lundi au vendredi à 10 heures: **Fémina**, avec Louise Simard. Chronique de mode avec Marie-Paule, rapport aux consommatrices, chronique d'art culinaire, actualité politique, autre chronique de mode.

Du lundi au vendredi à 1h. 15: **Lettre à une Canadienne**, avec Marcelle Barthe. Les lundi, mercredi et vendredi à 10h.54: **Ce qu'il y a de mieux pour bébé**, avec Blanche Bazinet.

Les mardi et jeudi à 10h. 54: **Un instant, Madame**, avec Philippe Robert.

CARNET MONDAIN

Mariage

Marie-Paule Guilbault Charles G. Denis

Le mariage de Marie-Paule, fille de Mme Vve Léo Guilbault, de Montréal, avec M. Charles G. Denis, fils de M. et Mme André Denis, de Paris, France, a récemment été béni en l'église Saint-André Apôtre d'Ahuntsic."

Conférence à Montréal des femmes d'affaires

La section québecoise de la Fédération canadienne des femmes d'affaires et des professionnelles tiendra sa quatrième conférence biennale à Montréal le 16 novembre prochain.

Mme Muriel K. Bowles, première vice-présidente provinciale, présidera la conférence.

Mme Jacqueline Daoust, des Trois-Rivières, est présidente de l'organisation provinciale qui groupe des groupements d'Actonville, de Granby, Montréal, Québec, Sherbrooke, Stanstead et des Trois-Rivières.

La HAUTE COUTURE parisienne sera à Montréal, le 25 octobre

Le conseiller commercial de France au Canada, M. Yves Plattard annonçait hier à la presse, qu'à l'occasion de l'Exposition française, dix manequins de Paris viendront présenter à Montréal, plus de soixante-dix créations des couturiers les plus prestigieux de Paris. Ce défilé de modes aura lieu, vendredi le 25 octobre prochain, à 3 h. 30 dans les foyers de la Place des Arts.

Les mannequins porteront quelques-uns des modèles présentés à Paris lors des collections automne-hiver des maisons Dior, Balmain, Cardin, Carven, Patou, Heim, Ricci, Rouff, Grès, Courregs, Griffe, Lanvin et Zabaleta.

Il est possible de se procurer des billets en s'adressant directement au bureau du Conseiller Commercial de France, 2060 rue Mackay, WE. 7-9135.

C'est la première fois qu'un si grand nombre de couturiers parisiens seront représentés à Montréal. Cela a été rendu possible grâce à la collaboration de la chambre syndicale de la haute couture parisienne dont le président M. Manusardi sera à Montréal ainsi que son épouse, l'un des plus jolis mannequins de Paris, dit-on, pour présider l'évennement.

SUR VOTRE AGENDA

DATE	INVITATION	LIEU
19 octobre	Causerie du Rev. P. Lemaire, o.p. spécialiste de l'éducation religieuse des enfants, à 8h.15 Thème: "L'éveil religieux chez le tout-petit et la crise religieuse de l'adolescent". Cette causerie est organisée par les Equipes de ménages. Le public est invité.	2715, Chemin Ste Catherine, Mtl.
19 octobre	Conférence de Mlle H. Denault, professeur à l'Ecole de Service social de l'U. Laval sur la profession de travailleur social. Mlle Françoise Marchand recevra le même soir un diplôme honorifique de l'U. McGill.	Hôtel Reine Elisabeth
20 octobre	Une réception suivra le concert du 15e anniversaire de la Société Pro Musica du Canada, qui aura lieu à 8 h. 30. Le concert aura lieu sous la présidence du maire de Montréal.	Hôtel Ritz Carlton
22 octobre	Assemblée annuelle des Dames auxiliaires à 2 h. sous la présidence de Mme G. Boudrias. Un thé sera servi.	Hopital du Sacré-Coeur Cartierville
23 octobre	Conférence du Dr et Mme Charles Rendu et du Rév. D'Heilly, jésuite, organisée, par le Service de Préparation au Mariage de l'Université de Montréal. La rencontre aura pour thème: "La maturité sexuelle et la régulation des naissances". La conférence débutera à 8 h. 15 l'entrée est libre.	Grand amphithéatre de l'U. de Mtl.
23 octobre	Conférence du Dr Paul Chauchard, biologiste français, à 8 h. 30 sur "L'amour conjugal et comportement humain". Renseignements: VI. 2-2928 ou DU. 9-5446.	Auditorium du Plateau
24 octobre	Partie de cartes, organisée par les Dames Patronnesse du Centre Social jeudi soir à 8 hres. Prix de présence nombreux et variés. Billets en vente au Centre à 1589 Maisonneuve ou le soir, à l'entrée. Renseignements: LA. 2-1791".	Salle paroissiale Ste-Brigide, 1175 rue Maisonneuve.
25 octobre	Bal populaire de 4e Bataillon royal 22e régiment, à 9 h. en costumes de l'époque.	2057 rue Bleury
25 octobre	Bal de l'Association Belgique-Canada, à 9 h. sous la présidence du ministre J. P. Deschatelets et du Comte de Liedekerke, consul général de Belgique à Montréal.	Hotel Windsor
26 octobre	Réunion au Collège Basile-Moreau à l'occasion du 50e anniversaire de la fondation de l'Amicale N-Dame des Anges. La réunion débutera à 2 h. 30. Un souper suivra.	825 boul. Ste-Croix
EXPOSITIONS:	Au Jardin Botanique, exposition de fleurs à l'occasion de l'Exposition Française. Entrée libre. Au centre récréatif Maisonneuve, 3000 rue Viau, exposition de peinture récréative d'adolescents. L'exposition est ouverte tous les jours de 1 h. 30 à 10 h. du soir. L'entrée est libre.	

Des gardes-bébés, des surveillantes, des dames patronnesses et, dans certains cas, les mamans des petits malades ont remplacé les infirmières auprès des enfants de Ste-Justine en attendant que se règle le conflit qui oppose le personnel et la direction de l'hôpital.

Conférence du Dr PAUL CHAUCHARD aux jeunes couples canadiens

Un éminent medecin français le *Dr Paul Chauchard*, biologiste et neuro-physiologiste de Paris, directeur à l'école des Hautes Etudes à la Sorbonne prononcera une conférence à l'Auditorium du Plateau, mercredi soir prochain, le 23 octobre, à 8 h. 30. Il abordera un sujet vieux comme le monde: *Amour conjugal et comportement humain*. Un forum permet aux foyers présents d'exprimer leurs points de vue. On peut se procurer des billets en s'adressant le jour, au secrétariat Nationale des Foyers Notre-Dame, 116 ouest, rue Notre-Dame, VI. 2-2928, ou le soir en signalant DU. 9-5446.

LIMONADE ASEPTA
AGIT VITE ET BIEN
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

INSTITUT D'ART CULINAIRE
1253 McGILL COLLEGE
(entre Ste Catherine et Place Ville-Marie)
COURS...
DE CUISINE PRATIQUE ET ÉQUILIBRÉE
DE FINE CUISINE DE RÉCEPTION
Par le Chef Français M. HENRI-BERNARD
Tél. 861-9697
Admission sur réservation seulement

Beauté... charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations Tulipe Noire aideront à les lui conserver.
LA COMPAGNIE CANADA DRUG
TULIPE NOIRE DE CHENARD

VOTRE SANTÉ DANS UN VERRE
POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ
UNE EAU MÉDICINALE PÉTILLANTE ALCALINE DIGESTIVE DIURÉTIQUE QUI STIMULE FOIE, REINS, VESSIE
Lithines 33
Echantillon gratuit C.P.F. 200, Rue Vallée, Montréal
En boite économique de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale

Croissance
Vigueur
Santé
par le sport
et le
LAIT POUPART
LA 3-2193
Au service des Montréalais depuis plus de 40 ans.
A. Poupart & Cie LIMITÉE
1715, RUE WOLFE MONTRÉAL

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, no 704,283. — LAREAULT CONSTRUCTION REG'D, demanderesse, vs ERNEST TOUPIN, défendeur, Le 25 octobre 1963, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 5710 rue d'Orléans, en la cité et district de Montréal se-

les biens et effets déjà saisis au no 5[illegible]2, boul. Rosemont, à Montréal, défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur R.C.A. Victor et meubles de ménage. Conditions ; ARGENT COMPTANT. F. NENARD, H.C.S. Montréal, le 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, no 725,519. — MASTERCRAFT CLOTHES LTD, demanderesse vs LORENZO COLLIN, défendeur. Le 28 octobre 1963, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au no 2017, boul. Rosemont en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : caisse enregistreuse, fauteuils, comptoirs, aspirateur électrique, marchandises au détail, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT, H. RIVET, H.C.S. 861-2722. Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, no 725,023. — STATE COLLECTION & INVESTIGATION CIE, demanderesse, vs ANDRE ROBITAILLE, défendeur. Le 29 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au no 5352, de Ave, Rosemont, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur Fleetwood 21" et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S. Montréal, le 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, no 576,106. — DELPHIC CREDIT UNION LIMITED, demanderesse, vs PETER FINALY, défendeur Le 28 octobre 1963, à 10 heures de l'avant-midi au lieu d'entrepôt des effets saisis au domicile du défendeur au no 4[illegible] est rue Notre-Dame ch. 404 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, au no 4355, rue Dupuis à Montréal, consistant en : machine à enregistrer, un amplificateur, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. J.M. PAQUETTE, H.C.S. UN. 1-5473 Montréal, 18 octobre 1963

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, no 594,208. — VINCENT BEAUTY SUPPLY CO. LIMITED, demanderesse vs FERNANDE OUELLETTE DESJARDINS "SALON FERNANDE DESJARDINS", défenderesse.. Le 28 octobre 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile et place d'affaires de la défenderesse au no 821, rue Laporte en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. ANDRE LANDRIAU, H.C.S. UN. 1-9873. Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, no 726,488. — AMEUBLEMENTS G. LEROUX LTEE, demanderesse vs ROGER PHILLIPS, défendeur. Le 28 octobre 1963, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 11934, rue Alfred en la cité de Mtl-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, téléviseur, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. UN. 1-9873. Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, no 568,138. — IMPRIMERIE DROUIN INC., demanderesse vs P.E. PERRON, défendeur. Le 30 octobre 1963, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 2741, rue Fletcher en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur Dumont 21" et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. A.B. SELINGER, H.C.S. Montréal, le 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, no 576,106. — DELPHIC CREDIT UNION LIMITED, demanderesse, vs PETER FINALY, défendeur Le 28 octobre 1963, à 10 heures de l'avant-midi au lieu d'entrepôt des effets saisis au domicile du défendeur au no [illegible] est rue Notre-Dame ch. 404 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, au no 4355, rue Dupuis à Montréal, consistant en : machine à enregistrer, un amplificateur, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. J.M. PAQUETTE, H.C.S. UN. 1-5473 Montréal, 18 octobre 1963

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, no 594,208. — VINCENT BEAUTY SUPPLY CO. LIMITED, demanderesse vs FERNANDE OUELLETTE DESJARDINS "SALON FERNANDE DESJARDINS", défenderesse.. Le 28 octobre 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile et place d'affaires de la défenderesse au no 821, rue Laporte en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. ANDRE LANDRIAU, H.C.S. UN. 1-9873. Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, no 607,392. — ANDREW KLIRONOMOS, demandeur vs J.A. ASSELIN, défendeur. Le 30 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur, au no 2636 rue Bellechasse, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : machine à musique, frigidaire, portique électrique, friandises, marchandises, assortis, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. P.E. LINTEAU, H.C.S. UN. 1-5473 Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, no 607,783. — ANDREW KLIRONOMOS demandeur vs J.A. ASSELIN, défendeur, Le 30 octobre 1963, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 2614, rue Bellechasse ant 4, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, téléviseur, jaunes, radio, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. P.E. LINTEAU, H.C.S. UN. 1-5473 Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, no 722,825. — BOMBA & BEAULIEU INC, demanderesse vs JOHN BRERETON, défendeur. Le 30 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au no 748, rue Dominion en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. ANDRE LANDRIAU, H.C.S. UN. 1-9873. Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, no 607,392. — ANDREW KLIRONOMOS, demandeur vs J.A. ASSELIN, défendeur. Le 30 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur, au no 2636 rue Bellechasse, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : machine à musique, frigidaire, portique électrique, friandises, marchandises, assortis, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. P.E. LINTEAU, H.C.S. UN. 1-5473 Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, no 607,783. — ANDREW KLIRONOMOS demandeur vs J.A. ASSELIN, défendeur, Le 30 octobre 1963, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 2614, rue Bellechasse ant 4, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, téléviseur, jaunes, radio, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. P.E. LINTEAU, H.C.S. UN. 1-5473 Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, no 219,943. — ALEX CHIASSON "MARITIME DISTRIBUTORS" demandeur vs LEON MERCIER, défendeur. Le 30 octobre 1963, à 11 heure de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 239, 91ème Avenue en la cité de Verdun district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. J.M. PAQUETTE, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, no 722,825. — BOMBA & BEAULIEU INC, demanderesse vs JOHN BRERETON, défendeur. Le 30 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au no 748, rue Dominion en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. ANDRE LANDRIAU, H.C.S. UN. 1-9873. Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, no 607,392. — ANDREW KLIRONOMOS, demandeur vs J.A. ASSELIN, défendeur. Le 30 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur, au no 2636 rue Bellechasse, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : machine à musique, frigidaire, portique électrique, friandises, marchandises, assortis, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. P.E. LINTEAU, H.C.S. UN. 1-5473 Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, no 607,783. — ANDREW KLIRONOMOS demandeur vs J.A. ASSELIN, défendeur, Le 30 octobre 1963, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 2614, rue Bellechasse ant 4, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, téléviseur, jaunes, radio, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. P.E. LINTEAU, H.C.S. UN. 1-5473 Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, no 727,001. — MARCEL BOISSEAU "MARCEL BOISSEAU PETROLEUM", demandeur vs G. RODIER, défendeur. Le 28 octobre 1963, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 10469, rue Lajeunesse en la cité de Mtl-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, radio, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, no 728,488. — DAME GISELE VERDON, demanderesse, vs RICHARD ONDE, défendeur. Le 29 octobre 1963, à 2 heures de l'après-midi au domicile et place d'affaires du défendeur au no 395, rue St-Antoine en la cité de Lachine district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : machines à écrire, tourne-disques, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. J.M. PAQUETTE, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, no 727,001. — MARCEL BOISSEAU "MARCEL BOISSEAU PETROLEUM", demandeur vs G. RODIER, défendeur. Le 28 octobre 1963, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 10469, rue Lajeunesse en la cité de Mtl-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, radio, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, no 722,825. — BOMBA & BEAULIEU INC, demanderesse vs JOHN BRERETON, défendeur. Le 30 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au no 748, rue Dominion en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. ANDRE LANDRIAU, H.C.S. UN. 1-9873. Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, no 607,392. — ANDREW KLIRONOMOS, demandeur vs J.A. ASSELIN, défendeur. Le 30 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur, au no 2636 rue Bellechasse, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : machine à musique, frigidaire, portique électrique, friandises, marchandises, assortis, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. P.E. LINTEAU, H.C.S. UN. 1-5473 Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, no 607,783. — ANDREW KLIRONOMOS demandeur vs J.A. ASSELIN, défendeur, Le 30 octobre 1963, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 2614, rue Bellechasse ant 4, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, téléviseur, jaunes, radio, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. P.E. LINTEAU, H.C.S. UN. 1-5473 Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, no 219,943. — ALEX CHIASSON "MARITIME DISTRIBUTORS" demandeur vs LEON MERCIER, défendeur. Le 30 octobre 1963, à 11 heure de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 239, 91ème Avenue en la cité de Verdun district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. J.M. PAQUETTE, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, no 728,488. — DAME GISELE VERDON, demanderesse, vs RICHARD ONDE, défendeur. Le 29 octobre 1963, à 2 heures de l'après-midi au domicile et place d'affaires du défendeur au no 395, rue St-Antoine en la cité de Lachine district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : machines à écrire, tourne-disques, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. J.M. PAQUETTE, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, no 727,001. — MARCEL BOISSEAU "MARCEL BOISSEAU PETROLEUM", demandeur vs G. RODIER, défendeur. Le 28 octobre 1963, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 10469, rue Lajeunesse en la cité de Mtl-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, radio, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, no 219,943. — ALEX CHIASSON "MARITIME DISTRIBUTORS" demandeur vs LEON MERCIER, défendeur. Le 30 octobre 1963, à 11 heure de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 239, 91ème Avenue en la cité de Verdun district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. J.M. PAQUETTE, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, no 728,488. — DAME GISELE VERDON, demanderesse, vs RICHARD ONDE, défendeur. Le 29 octobre 1963, à 2 heures de l'après-midi au domicile et place d'affaires du défendeur au no 395, rue St-Antoine en la cité de Lachine district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : machines à écrire, tourne-disques, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. J.M. PAQUETTE, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, no 727,001. — MARCEL BOISSEAU "MARCEL BOISSEAU PETROLEUM", demandeur vs G. RODIER, défendeur. Le 28 octobre 1963, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 10469, rue Lajeunesse en la cité de Mtl-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, radio, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, no 722,825. — BOMBA & BEAULIEU INC, demanderesse vs JOHN BRERETON, défendeur. Le 30 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au no 748, rue Dominion en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. ANDRE LANDRIAU, H.C.S. UN. 1-9873. Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, no 607,392. — ANDREW KLIRONOMOS, demandeur vs J.A. ASSELIN, défendeur. Le 30 octobre 1963, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur, au no 2636 rue Bellechasse, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : machine à musique, frigidaire, portique électrique, friandises, marchandises, assortis, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. P.E. LINTEAU, H.C.S. UN. 1-5473 Montréal, 18 octobre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, no 607,783. — ANDREW KLIRONOMOS demandeur vs J.A. ASSELIN, défendeur, Le 30 octobre 1963, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 2614, rue Bellechasse ant 4, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, téléviseur, jaunes, radio, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. P.E. LINTEAU, H.C.S. UN. 1-5473

L'ACTUALITÉ DU Concile

CITÉ DU VATICAN. — La 51e congrégation générale a été consacrée à la poursuite de l'examen du chapitre trois du schéma sur l'Eglise, annonce le communiqué du concile oecuménique. Les pères ont voté sur l'ensemble du 3ème chapitre du schéma sur la liturgie. Voici les résultats du vote: votants 2,217; placet 1,130; non placet 30 ; placet juxta modum 1,054 ; Nuls 3.

Le chapitre 3 doit donc être renvoyé devant la commission de la liturgie, qui étudiera les modifications demandées par les Pères.

Le communiqué déclare notamment:

"Le chapitre 3, a-t-on dit, contient d'excellents principes et de belles affirmations, mais il manque de sobriété, de clarté et de logique. Il devrait être divisé en deux, selon les propositions qui ont été faites. Il faudrait montrer plus clairement que la participation au sacerdoce du Christ se réalise par les sacrements de baptême et de la confirmation. . .

"Le chapitre a été jugé acceptable. Le laïc n'est pas seulement appelé à participer à l'apostolat de l'Eglise. Il en a le droit. Il faut cependant préciser les limites de ses fonctions afin qu'il n'y ait pas de confusion entre l'apostolat hiérarchique et celui des laïcs. . .

"Il serait peut-être bon que le droit canon assure aux laïcs une protection contre les abus éventuels de l'autorité ecclésiastique et qu'il protege en même temps la hiérarchie contre les empiétements éventuels des laïcs".

"La description des tâches des laïcs que donne le schéma est bonne, mais il faudrait mieux définir qui sont les laïcs au sens théologique en tenant compte de ce que leur première tâche consiste à participer dans leur âme et dans leurs oeuvres à la vie, à la passion et à la résurrection du Christ..."

"On a appuyé la proposition de diviser en deux le chapitre 3 du schéma. On a proposé quelques amendements concernant la définition du laïc..."

"Les deux premières parties du chapitre expriment bien la dignité des laïcs, a-t-on fait observer. Mais on a critiqué la partie qui traite des relations entre les laïcs et la hiérarchie. Ces relations devraient être présentées de façon beaucoup plus positive."

"Le texte est bon dans son ensemble, a-t-on dit. Mais certaines corrections sont nécessaires, notamment dans la définition et la description des laïcs. Il ne faut pas oublier qu'il y a aussi des laïcs parmi les religieux, comme on le voit dans les ordres anciens ou dans les instituts séculiers modernes. Il ne s'agit pas d'une question de mots, mais d'une notion qui doit rester bien claire dans l'Eglise : il y a des laïcs qui s'adonnent à l'apostolat en collaborant avec la hiérarchie. Il y a aussi des laïcs qui consacrent leur vie au Christ dans la prière et le sacrifice. Le schéma doit distinguer entre les diverses catégories des laïcs."

"Le danger n'est pas tant que les laïcs se comportent comme des prêtres, mais qu'ils perdent tout sens religieux. Il faut d'autre part éviter une terminologie qui opposerait hiérarchie et peuple de Dieu..."

"Il faut souligner que la tâche propre et exclusive des laïcs est la "consécration du monde," est qu'il leur incombe aussi mais non pas exclusivement, en vertu du baptême et d'un mandat de la hiérarchie, un devoir général d'apostolat. Une place devrait être faite dans le chapitre aux instituts séculiers qui, comme le levain dans la pâte, constituent le ferment du monde"

"Le caractère propre de l'apostolat des laïcs devrait être plus clairement exposé. Il faudrait montrer que toute la vie du laïc est missionnaire..."

"Sous l'aspect prophétique, les laïcs exercent leur sacerdoce en donnant le témoignage d'une foi vécue dans la vérité. Ils témoignent l'Evangile non seulement par leurs paroles, mais encore par leur vie chrétienne, leur activité familiale professionnelle et sociale. Enfin ils exercent leur sacerdoce royal en réalisant le règne de Dieu dans tous les secteurs de la vie: dans l'éducation et dans la législation, dans la culture et dans l'art, dans le monde du travail et de la technique . . ."

Séparation de l'Eglise et de l'Etat

CITE DU VATICAN — Mgr Michael Lepacz, évêque de Ioedz, Pologne, a recommandé aujourd'hui devant le concile oecuménique du Vatican la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Prenant la parole à propos du troisième chapitre du projet de décret "De Ecclesia" traitant du rôle de la laïcité, Mgr Klepacz a demandé qu'une attention toute particulière soit accordée aux relations entre l'Eglise et les autorités civiles, étant donnés les "accrocs" faits par les Etats totalitaires aux droits de l'Eglise et des citoyens.

Il a souligné qu'un concordat semblerait avoir l'avantage de définir les droits de chaque partie, et de fournir des bases légales à leurs relations. Mais en pratique, a-t-il dit, les concordats aboutissent généralement à la subordination de l'Eglise à l'Etat, en particulier au point de vue économique. De plus, là où il existe des concordats, l'Etat s'immisce fréquemment dans les affaires ecclésiastiques, et il en résulte des différends.

Par contre, a déclaré l'évêque de Lodz, sous le régime de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les autorités civiles ne peuvent s'immiscer dans les affaires de l'Eglise, ce qui constitue un moindre mal. Sous ce régime, a ajouté le prélat, l'Eglise est plus proche du peuple et est plus libre de défendre les droits du peuple lorsqu'ils sont violés par l'Etat.

AVIS DE DÉCÈS

ROBITAILLE — A Montréal, le 16 octobre 1963, est décédé M. l'abbé Oscar Robitaille, curé de la paroisse Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus, fils de Hormidas Robitaille et de feu Maximilia Girouard. Il laisse dans le deuil, son père, ses frères, Gilles-Edouard et Jean-Robert, Lucille (Mme Maurice Lafrenière). Il est exposé à son presbytère, 8,200 St-Hubert. La translation des restes vendredi soir à 8h.30. Service samedi le 19 à 8h.30 pour les enfants et à 10h.00 pour les adultes. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RADIO - SACRE - COEUR

AUJOURD'HUI, samedi, MM. les abbés Gaston Chalifoux et A. Cousineau nous disent : "Comment être lumière du monde." (A CKAC : 12h.45 p.m.)
LUNDI et MARDI, M. l'abbé Joseph Guya nous parle de "l'Eglise au Congo" et de "l'Education au Congo."
MERCREDI, La Société catholique de la Bible: "La Bible vivante."
JEUDI et VENDREDI, le J. Jean Desautels, jésuite missionnaire, nous entretient du "Témoignage chrétien aux Philippines" et des "Porteurs de la Bonne Nouvelle."
(Une émission de Radio-Sacré-Coeur sur 38 postes)

DUPLICATEUR

Nouveau modèle 70
MARK III
CONQUEROR
• Pas de gélatine
• Pas de caractères
• Pas d'encre
• Pas de stencil

FONCTIONNEMENT ÉLECTRIQUE OU MANUEL
Le plus simple, le plus rapide, le plus économique
Vous obtenez jusqu'à 5 COULEURS sur la même impression
La distribution est faite dans la province de Québec par :
DUPLI-COPY LIMITED LIMITEE
W. J. REILLY, président
7694, rue Edouard CITE LA SALLE DO. 6-8121

L'information et le Concile

Par Réjean PLAMONDON

(Ecrit pour la Presse Canadienne)

ROME — Si tous les journalistes et de nombreux évêques s'étaient plaints de la façon dont était distribuée l'information à la première session du concile, tous reconnaissent maintenant à l'unanimité que l'information sur le concile, à la deuxième session, est excellente. Cette amélioration est attribuable au pape Paul VI, dont le père était journaliste.

Le premier geste du pape Paul VI pour améliorer l'information conciliaire a été de soustraire le bureau de presse à la juridiction du secrétariat du concile et d'en confirmer la direction à un comité spécial d'évêques représentant les différentes familles linguistiques et présidé par un évêque américain, S.E. Mgr Martin O'Connor, président de la commission pontificale pour le cinéma.

La seconde mesure prise par le pape a été d'abolir le secret du concile, du moins en ce qui concerne les assemblées plénières quotidiennes, appelées ici congrégations générales. Les quelque 2,400 pères du concile ont été seulement invités à faire preuve de discrétion et de prudence. Désormais, le secret ne s'applique qu'aux réunions des différentes commissions liturgique, théologique, etc. et au texte des différents documents ou schémas étudiés par les pères. Toutefois, les journalistes trouvent jusqu'à un certain point anormal qu'on ne leur ait pas remis le texte des schémas. On les informe quotidiennement des modifications proposées à ces textes, mais il demeure difficile de saisir le sens d'un amendement à un texte qu'on n'a pas.

Il est vrai qu'on nous a fourni un bon résumé du schéma sur l'Eglise et qu'on nous fournira probablement d'autres schémas.

A l'occasion, le bureau de presse du concile nous livre une traduction orale d'un passage particulièrement important d'un schéma. On nous a lu, par exemple, le paragraphe sur le diaconat.

On aurait parfois le goût d'appliquer à l'Eglise un mot célèbre de Foster Dulles : "Si l'Eglise n'a rien à cacher, pourquoi le cache-t-elle?"

Il n'en demeure pas moins que l'information est présentement excellente. C'est la première fois, dans l'histoire, que le monde entier est informé aussi rapidement et aussi complètement sur les travaux d'un concile oecuménique.

Chaque jour, les journalistes des différents groupes linguistiques entendent, dans leur langue, un compte rendu détaillé des travaux des congrégations générales. Un journaliste français a écrit que l'information française sur le concile était la meilleure, et c'est la pure vérité. M. l'abbé Haubtman, directeur du secrétariat à l'information de l'épiscopat français, donne chaque jour aux journalistes de langue française un résumé précis et nuancé de chacune des interventions faites à la congrégation générale du matin.

Les journalistes sont aujourd'hui si bien informés sur le concile qu'on voit chaque jour des évêques venir chercher au bureau de presse du concile les communiqués destinés aux journalistes. Il n'est pas rare non plus qu'à certaines conférences de presse il y ait plus d'évêques que de journalistes.

A la première session du concile, plusieurs épiscopats nationaux avaient créé à Rome leurs propres centres d'information. Or, entre les deux sessions, ces centres ont fondé le centre de coordination des communications du concile, qui coordonne les conférences de presse organisées par les différents centres et met à la disposition de ceux-ci des services de traduction.

Une traduction et une diffusion rapide sont ainsi assurées aux documents des divers centres nationaux. Comme le centre de coordination dispose d'une grande salle, la plupart des autres centres nationaux utilisent cette salle pour leurs conférences de presse. L'épiscopat canadien a fourni quatre mille dollars pour l'organisation de ce centre de coordination et son représentant auprès de celui-ci est M. l'abbé Yvon Desrosiers, de l'Office catholique national des techniques de diffusion, à Montréal.

Maintenant, que le concile n'a plus de secret pour les journalistes, ceux-ci, toujours à l'écoute de ceux qui ont quelque chose à dire, ont la conviction que l'Eglise a aujourd'hui quelque chose à dire et se réjouissent qu'elle parle au monde.

Le concile, en informant ainsi le monde sur ses travaux, a peut-être jeté un important pont vers le monde contemporain.

La collégialité épiscopale: un problème qui met en jeu la constitution même de l'Eglise

Par J.M.R. TILLARD, o.p.

Il fallait s'y attendre: le problème de la vraie nature et du vrai rôle de l'épiscopat, et surtout de ce que l'on appelle la **"collégialité épiscopale"** se pose au Concile dans un climat d'ardente recherche. Il suscite peut-être plus d'intérêt que ne l'avait fait, lors de la première session,, la célèbre discussion sur "les deux sources de la Révélation". Car tous sentent que l'enjeu est très grand. De quoi s'agit-il ? D'un problème très délicat où entre en jeu tout l'équilibre de la constitution de l'Eglise.

UN PROBLEME DE GOUVERNEMENT CONCRET

Depuis déjà plusieurs siècles, mais surtout à la faveur du mouvement soulevé par la définition de l'infaillibilité pontificale au premier Concile du Vatican, et de tout le contexte historique où celle-ci s'inscrivait, l'Eglise s'est fortement centralisée. Le gouvernement de l'Eglise s'est peu à peu concentré à Rome où le pape et les diverses congrégations de la Curie romaine exercent de fait un contrôle total sur toute sa vie. Le péril de toute administration centralisée : la tentation de ne rien laisser échapper à son regard, s'est fait sentir et fortement.

Il en résulte de très graves inconvénients, souvent signalés, surtout depuis la création d'églises autochtones dans les pays autrefois considérés comme "terres de mission". Car là, les problème concrets d'une Eglise qui s'implante et commence à se développer se posent d'une façon bien différente de celle que peuvent concevoir des fonctionnaires enfermés dans le monde clos d'une Curie. De plus, les traditions locales, la langue nationale, la façon propre de sentir les valeurs religieuses, sont des valeurs venues du Créateur et qui comme telles doivent être assumées par le christianisme. Or le pouvoir centralisateur cherche au contraire l'uniformité, essaie de tout canaliser dans les schémas d'une administration uniforme. Combien d'évêques missionnaires ont avoué être repartis de Rome découragés en se disant : "ils ne me comprennent pas, ils ne peuvent pas comprendre".

... ET DE DOCTRINE THEOLOGIQUE

Mais la question est encore plus grave. Elle n'est pas seulement d'ordre pratique, elle est dogmatique. Le Christ n'a pas confié le soin de son Eglise uniquement à Pierre et à ses successeurs, il l'a confié aux Douze Apôtres en tant qu'ils forment un groupe, un Collège, organiquement structuré et hiérarchisé, ayant en son centre, comme fondement, Pierre. Les successeurs des Apôtres sont les évêques. L'Eglise est donc gouvernée non pas uniquement par les évêques considérés comme dispersés chacun dans son diocèse, chacun faisant alors ce qu'il veut et commandant à sa guise. Elle n'est pas non plus régie uniquement par un Concile, un rassemblement de tous les évêques, et dans lequel tous auraient le même poids et la même autorité. Mais elle n'est pas non plus gouvernée par le pape seul, entouré de ses conseillers et de ses ministres. Elle est conduite par "Pierre et les Apôtres" comme le dit l'Ecriture lorsqu'elle veut relater certains faits de la primitive Eglise. A sa tête il y a donc le **Collège épiscopal**, hiérarchisé autour de celui que le Christ a voulu placer en lui comme signe et facteur d'unité visible dans la foi et dans la vie, et qui est le pape.

Il en résulte que les évêques portent, collectivement, dans leur union vivante au pape, la responsabilité de **toute** l'Eglise. Ils ne peuvent donc plus s'enfermer dans la simple administration de leurs diocèses propres, ils doivent eux aussi (de par la volonté même du Christ) élargir leurs préoccupations pour embrasser les problèmes et les joies de l'Eglise entière.

Mais d'autre part, puisque chaque évêque porte ainsi, en communion avec le collège épiscopal en son entier, et de par la volonté du Christ, la responsabilité de l'Eglise, puisque également il reçoit dans sa consécration épiscopale un authentique pouvoir qui l'habilite à cette responsabilité, il a droit à une large marge d'initiative personnelle. Ce qui implique une déconcentration des pouvoirs dans l'Eglise.

DEUX THESES S'AFFRONTENT AU CONCILE...

Les non partisans de la **collégialité** (telle que nous venons de la présenter) lui opposent plusieurs objections. L'une, soulevée par le cardinal Ruffini et souvent reprise depuis, mais résolue par de nombreuses interventions dont celles du cardinal Alfrink et des évêques belges et français, porte sur le fait que, d'après l'Ecriture, il n'est pas explicitement sûr que le Christ ait institué un Collège apostolique. **Il a institué douze Apôtres, non un Collège d'Apôtres.** D'autres disent, le terme "Collège" est fort imprécis : s'il signifie simplement l'unité morale résultant du fait que tous les Apôtres (et leurs successeurs) tendent à un but unique, et cela en usant de moyens identiques, nous sommes d'accord; mais s'il signifie un groupement à ce point unifié qu'il ait comme tel pouvoir sur l'Eglise entière, alors nous hésitons à l'affirmer. Faisons même de plus amples concessions, déclarent d'autres évêques, de fait, certaines formes de collégialité ont existé au sein du groupe apostolique : ainsi leur solidarité dans la propagation de l'Evangile, leur fraternelle assistance dans les besoins des églises locales fondées par eux. Mais la collégialité entendue comme principe ordinaire et actif de gouvernement dans l'Eglise doit être radicalement refusée,. ou au moins mise sérieusement en doûte.

La raison théologique motivant ce refus est, pour plusieurs le dogme de la primauté de Pierre et l'infaillibilité pontificale. C'est ainsi que Mgr Staffa, le secrétaire de la Sacrée congrégation des Séminaires et Universités, affirme que, selon les discussions de Vatican I le pape a autorité suprême, même sur les évêques, et que la mission universelle apostolique a été certes "donnée **aux autres** Apôtres, mais **non sans Pierre**, tandis qu'elle a été donnée à **Pierre sans les autres**". Cette peur de voir diminuer l'autorité du pouvoir du pape transperce sans cesse dans les interventions des adversaires de la **collégialité**, même lorsqu'ils affirment ne s'appuyer que sur l'étude des textes bibliques, comme Mgr Morcillo, archevêque de Saragosse, sous-secrétaire du Concile ("mon coeur d'évêque se sent attiré vers la collégialité, mais mon esprit, parce que je suis chrétien, reste en suspens"), ou sur l'étude des documents de la première Tradition, comme le vicaire capitulaire de Burgos, Mgr Mansilla. Selon la formule fort révélatrice d'un archevêque brésilien, on craint que le gouvernement collégial mette en jeu la "merveilleuse" structure monarchique de l'Eglise, y introduise un facteur de désordre. Le père Fernandez, Maître général des dominicains résume fort bien la position des Pères opposés à la **collégialité** lorsqu'il explique que, même s'il doit se constituer un jour, par la force des choses, un conseil d'évêques autour du pape (allusion à la proposition de Mgr Hermaniuk, reprise, sous d'autres formes, par Mgr de Smedt, évêque de Bruges, et un évêque yougoslave, Mgr Zazinodic) ce conseil n'aura d'autre pouvoir que celui que le pape daignera lui donner.

LA COLLEGIALITE NE S'OPPOSE PAS A LA PRIMAUTE ROMAINE

Tous les Pères, même les plus ardents partisans de la **collégialité,** acceptent sans **aucune réticence** la doctrine de la primauté, telle que définie au premier Concile du Vatican. Le patriarche Maximos IV lui-même, qui — comme tous les orientaux — voit dans la reconnaissance officielle de la **collégialité** un des points essentiels de la foi en l'Eglise, a bien noté que ce qui faisait obstacle ici n'était pas la doctrine de la primauté du siège romain, mais les modalités actuelles d'exercice de ce pouvoir venu du Christ. La primauté romaine ne saurait plus être mise en doute.

Les défenseurs de la collégialité ont donc, dès le point de départ, le privilège de défendre une **position positive**. Et leurs interventions ont frappé par leur solidité, leur sérénité, leur équilibre. Ce sont surtout les évêques français (Liénart, Lefebvre, Veuillot, Gouyon, Guerry, Weber), belges (Suenens, de Smedt, Charrue, Heuschen, Himmer), allemands (Doepfner, Rusch, Jaeger) auxquels peuvent se joindre les autrichiens (Koenig) et les hollandais (Alfrink), les évêques missionnaires en général (Rugambwa, Gracias, Yago, van den Hurk), et les orientaux (Maximos IV, Doumith, Chattas) qui sont dans l'**aula** du Concile les plus ardents apôtres à la fois de la sacramentalité de l'épiscopat et de sa collégialité.

LA COLLEGIALITE REPOSE SUR DES FONDEMENTS SOLIDES

Ils s'appuient tous sur les textes de l'Ecriture et de la première tradition qu'a fort bien présenté Mgr Gouyon, montrant que, dans la volonté du Christ, la charge apostolique ne se conçoit pas en dehors de la **communion épiscopale.** Le témoignage des Eglises orientales reliées à Rome prend évidemment ici tout son poids quand on connaît les vénérables traditions de ces Eglises. Mgr Chattas, évêque copte de Thèbes, souligna (parlant des patriarchats) le fait que la reconnaissance d'une certaine autonomie aux divers épiscopats orientaux n'est pas une concession, une charité, que ferait l'Eglise occidentale, mais bien un droit strict. L'unité dans l'Eglise ne peut jamais être séparée de la diversité. A son tour, Mgr Doumith, évêque maronite de Sarba dans le Liban, réaffirma (après plusieurs occidentaux) que les évêques portent vraiment le pouvoir des Apôtres, et Maximos IV rappela que (en conséquence de cette relation aux Apôtres) on ne peut pas présenter la foi en la primauté de Pierre de façon telle que les traditions de l'Eglise orientale (où l'intervention du Pontife romain s'est faite assez rare) demeurent de pures anomalies. Alors seulement Pierre prend tout son sens, et son pouvoir, loin d'en souffrir, s'en trouve exalté.

Vibrante fut l'intervention du cardinal Liénart. Jamais, dit-il, la collégialité ne peut venir contrecarrer une primauté comprise dans un véritable esprit évangélique. **Le Christ a enseigné aux Douze que chez eux l'autorité ne serait pas domination mais service.** Alors, le pouvoir de Pierre et celui de tout le Collège épiscopal s'appuient l'un l'autre, sans pourtant se confondre. Vis-à-vis de ses **"frères"** (et non de ses "serviteurs") le pape jouit de la **primauté dans le service**, selon la parole même du Seigneur lui enjoignant de "confirmer ses frères" dans leur foi, et donc dans la tâche apostolique. Si l'on considère, dans l'Eglise, l'autorité comme un privilège et une puissance, alors il y aura infailliblement conflit et contestations ; non si elle est acceptée et assumée en fonction du service évangélique.

Bref, pour reprendre l'expression du plus jeune des évêques, Mgr Bettazi, auxiliaire de Bologne, "la collégialité n'est pas une invention gallicane ; elle représente au contraire la doctrine de ceux qui furent dans le passé les plus ardents défenseurs de la primauté et de l'infaillibilité du pape... même parmi les Italiens ; la doctrine sur la collégialité épiscopale n'a donc rien d'une innovation ; innovent plutôt ceux qui la nient". Aussi, par la bouche de Mgr Rusch, d'Innsbruck, les épiscopats allemand et autrichien ont-ils pu dire aux Pères : "assez discuté", il est clair que la collégialité appartient à la foi traditionnelle de l'Orient et de l'Occident...

QUE DECIDERA LE CONCILE ?

Cette collégialité sera-t-elle de fait définie **avec netteté ?** Il est possible qu'on se rallie en définitive à un texte assez neutre, comme ce fut le cas pour le chapitre deux du schéma sur la Liturgie, où la Commission conciliaire a suivi une **voie moyenne** entre les positions extrêmes. N'oublions pas que les décisions définitives doivent être approuvées par une majorité des deux tiers. Et que bien des Pères seront irréductibles, soit (comme nous l'avons relevé) qu'ils ne voient pas comment cette collégialité peut se concilier avec l'infaillibilité du pape telle qu'enseignée au premier Concile du Vatican, soit que (à l'exemple de Mgr Marcel Lefebvre, général des Pères du Saint-Esprit) ils craignent (en sens inverse) qu'au pouvoir et au gouvernement personnels de chaque évêque se substitue une forme impersonnelle de gouvernement, le pouvoir étant exercé par la Conférence épiscopale, et l'évêque ne jouissant plus que d'un pouvoir théorique.

Le besoin de clarté nous oblige à présenter ici les diverses positions comme dressées l'une contre l'autre. Il ne faudrait cependant pas se figurer l'**aula** conciliaire comme le lieu d'une bataille ardente. La discussion se déroule dans un climat de grande paix et de sérénité. D'ailleurs, aucun orateur n'est interrompu, et la liste de ceux qui interviendront à chaque séance est dressée par avance. Si bien qu'il faut attendre le lendemain ou le surlendemain pour poser ses objections. Un évêque nous a dit que ce procédé, malgré ses défauts, laissait à chacun le temps de réfléchir, et aussi... de s'instruire sur sa propre position.

UNE CONFÉRENCE DE L'ABBÉ GUY BÉLANGER

Deux choses manquent souvent aux défenseurs de la vérité :

• une connaissance amoureuse du vrai
• l'amitié avec des hommes de diverses tendances et de mentalités différentes

Sous les auspices de l'Institut supérieur de sciences religieuses et de l'Extension de l'enseignement de l'université de Montréal, s'ouvrait mardi, le 15 octobre, une série de cinq conférences sur le thème: *REFLEXIONS CHRETIENNES SUR L'EDUCATION.*

La première conférence, donnée par l'abbé Guy Bélanger, aumônier des étudiants de l'université de Montréal, abordait le fait global de la vérité et de ses incidences avec le christianisme.

M. l'abbé Guy Bélanger porte d'abord un diagnostic social sur notre communauté chrétienne: "On a l'impression, dit-il, que le puritanisme, le jansénisme, une certaine contre-réforme, nous ont rendus méfiants à l'égard de l'intelligence". Cette méfiance a stérilisé notre pensée d'homme chrétien; ainsi, la vérité n'a pas fécondé dans notre agir, dans un art chrétien de chez nous, dans une littérature ou une esthétique typique; elle n'a pas fécondé, chez les éducateurs, en joie dilatante et en culture de l'esprit.

De cette constatation, le conférencier dégage ensuite la problématique suivante: "Pourquoi cette dévaluation de la vérité, chez nous? (. . .) Pourquoi cette impression chez tant de contemporains que notre christianisme fait perdre à la vérité ses chances et son avenir?" La cause majeure réside dans une approche maladroite ou défigurante de la nature et de Dieu.

Sur le plan de l'approche spéculative de la vérité, "il y a eu des failles graves", et cela, au niveau des vérités les plus hautes de l'esprit et en particulier les vérités sacrées de la Révélation. M. Bélanger synthétise ainsi la situation à cet égard: "La plupart de nos maîtres n'ont pas eu, premièrement, une éducation suffisante de leur intelligence dans les disciplines inférieures et préalables des arts, des sciences dites profanes; il leur a manqué une expérience assez universalisée, assez éclairée à la lumière de l'histoire, de ce qu'il y a dans l'âme religieuse des hommes de tous les temps; troisièmement, on ne leur a pas donné l'équipement culturel suffisant, la possibilité de s'affranchir des manies scolaires, et surtout une authentique préparation théologique".

Sur le plan de l'approche affective et pratique de la vérité où tous se trouvent concernés, les lacunes sont multiples. "Deux choses manquent souvent aux défenseurs de la vérité: une connaissance amoureuse du vrai (. . .) et une expérience assez large acquise par l'amitié avec des hommes de diverses tendances et mentalités". Autres manques signalés ensuite: une approche trop individualiste, trop peu oecuménique, de la vérité. Dans le sens d'une approche oecuménique, il faudrait donner droit d'entrée en nos écoles de haut savoir aux richesses de la théologie orientale, de la patristique anglicane, de l'exégèse protestante, etc. Notre approche a été aussi trop peu sociale: il y aurait à développer à la fois la collaboration horizontale de chercheurs chrétiens d'un même secteur du savoir et la collaboration verticale, où science humaine et science théologique en viendraient à une collaboration plus réelle.

Cette dimension collective de la démarche vers le vrai réclame du chercheur qu'il sache s'affranchir des mots et des systèmes comme tels, pour aller aux choses et au réel. "Ici il faut encore remonter un courant, dit M. l'abbé Bélanger, celui de la pensée par procuration (. . .) Après tant de dévaluation de la vérité dans les idéologies de toutes sortes nous avons peut-être besoin d'en retrouver les rudiments les plus simples d'abord, pour en reprendre ensuite le traitement scientifique — philosophique et théologique — à l'aide des meilleurs penseurs connus en leurs textes et sous la direction de maîtres qualifiés".

Cette considération sur le mode d'approche de la vérité permet au conférencier de conclure qu'il existe **une conception chrétienne de la vérité.** "Je crois que la pensée chrétienne, en son fond, affirme-t-il, est une éducation à la pure et simple réalité. Concevoir chrétiennement le vrai, ce n'est pas autre chose que nous rendre à toute l'intelligibilité des êtres comme à une révélation qui nous est faite". Ce qui caractérise la pensée chrétienne, c'est la docilité au réel.

Dans ce contexte, la liberté n'est pas aliénée, au contraire! Car "être ouvert à une vérité plus large que nous, plus sage, plus lumineuse que nous, c'est nous donner la chance de nous dilater (. . .); c'est jeter les bases de la recherche de l'esprit, d'une hygiène constante de l'intelligence contre les préjugés". Sans doute, le chrétien n'échappera-t-il pas en plusieurs domaines, à l'erreur; "il est soumis aux mêmes lois laborieuses de l'apprentissage humain. Mais l'approche docile et humble qu'il fait de la réalité et l'acceptation simple et sereine d'une révélation divine le mettront dans les dispositions affectives et intellectuelles propices au décèlement et à la reconnaissance de l'erreur".

Et quand il s'agit d'accéder, avec les autres, "aux paliers supérieurs de l'âme et de Dieu, le chrétien a le devoir d'être et de demeurer humble". Les raisons de cette exigence sont nettement posées : "L'intelligence humaine, à vrai dire, ne possède rien : elle est plutôt à la merci de la réalité, elle se fait acquise à la vérité (. . . .). La vie chrétienne de l'esprit n'est autre chose que de laisser la vérité, toute la vérité, celle de la Rédemption, comme celle de la création, s'emparer de nous et nous ravir constamment à nos rêves, à nos passions, à nos prétentions. Il y a une croix de l'intelligence humaine : c'est de se soumettre, de se rendre à la vérité, jusqu'au bout".

Aussi le conférencier peut-il conclure que la confessionnalité devra consister en une approche nouvelle de la vérité. La confessionnalité devra être jugée à ses fruits : "Fruits d'une intelligence éveillée, fruit de l'amour vrai de la vérité", le souci de tout "ce qui est purement et simplement vrai, d'où qu'il vienne et si exigeant qu'il soit".

N.B. La deuxième conférence de cette série, organisée par l'Institut supérieur de sciences religieuses, sera donnée mardi soir, le 29 octobre, à l'université de Montréal, par Claude Ryan, éditorialiste au Devoir. Elle portera sur "Christianisme et éducation".

MESSIEURS DU CLERGÉ !

Nous vous invitons à visiter notre nouveau département au sous-sol conçu spécialement à votre intention.

Un personnel compétent y est toujours à votre disposition

PALETOTS
COMPLETS
CHEMISES
PLASTRONS
COLLETS
SOULIERS

Stationnement d'une heure à l'arrière de notre magasin
Entrée rue Chateaubriand

SAUVÉ FRÈRES
57-LTÉE
6554-56, ST-HUBERT PRÈS BEAUBIEN CR. 3-3354

20 OCT.

DIMANCHE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

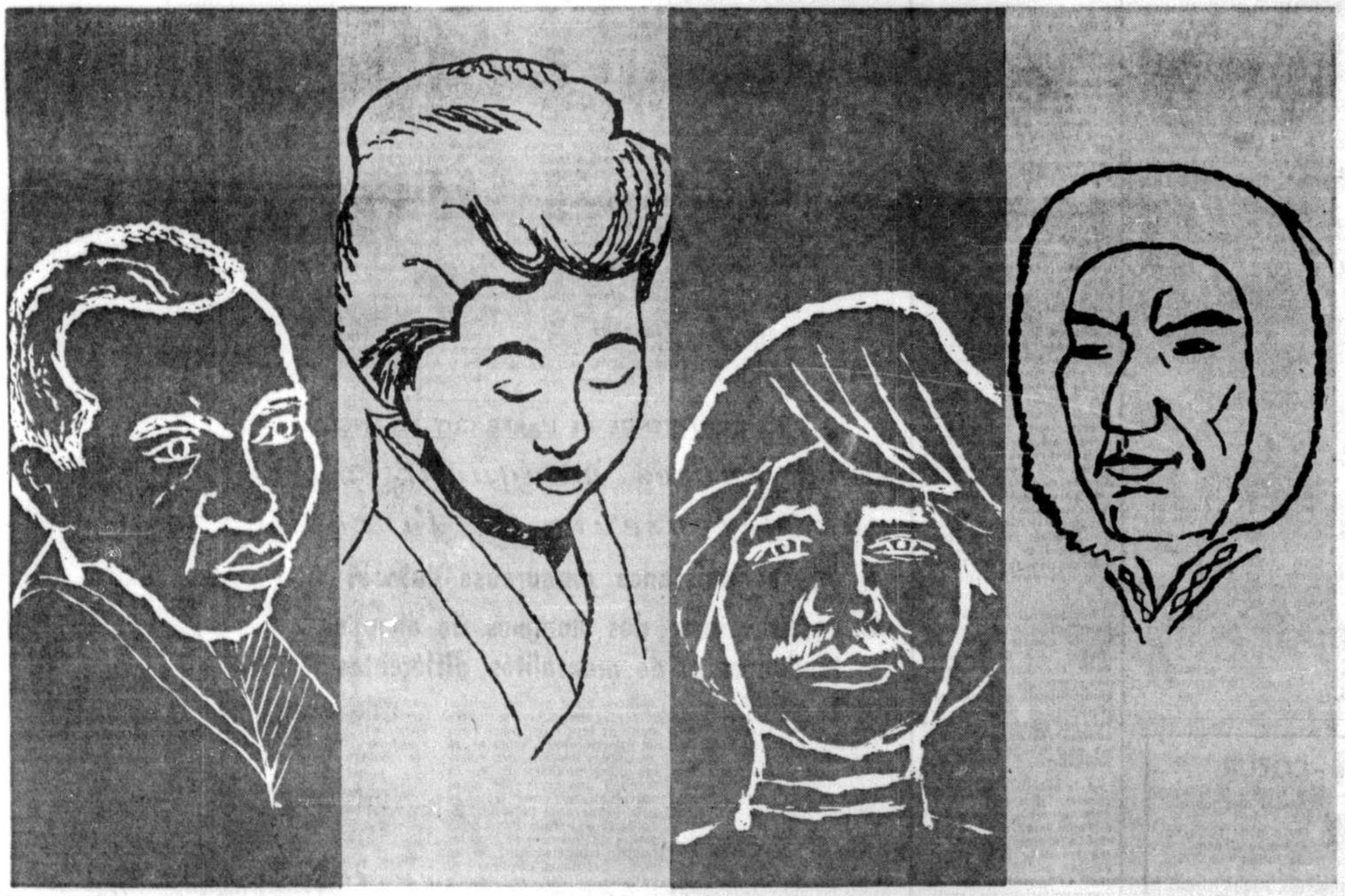

"NOUS INVITONS ET EXHORTONS OFFICIELLEMENT TOUS LES CHRÉTIENS À S'INSCRIRE, DANS UN BEL ÉLAN D'ÉMULATION, À L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI."

S.S. JEAN XXIII

L'OEUVRE PONTIFICALE de la PROPAGATION de la FOI Bureau diocésain : 175 est, rue Sherbrooke, Montréal — VI. 5-1342